هكذا من الأصل

« Sans Visa » : le dernier Eldorado des Yanomanis



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14735 – 6 F

SAMEDI 13 JUIN 1992

Nouveau déboire pour M. Bush

LES déplacements à l'étranger ne réussissent décidément plus du tout au président américain, qui a pourtant bien besoin de voir sa cote de popularité – actuellement au plus bas – remonter, pour espérer obtenir un second mandat en novembre. Les télévisions américaines ont ouvert jeudi 11 juin leurs journaux avec les images d'un George Bush larmoyant sous l'effet des gaz lacrymogènes utilisés pour disperser des manifestants et contraint de quitter la tribune d'honneur de la place centrale de Panama, d'où il devait prononcer le principal discours d'une brève visite, la première depuis l'intervention des forces américaines, en décembre 1989, qui renversa le régime dictatorial du général Noriega.

Ces images ont d'autant plus frappé que le dernier voyage du président à l'étranger, l'hiver dernier au Japon – considéré comme un fiasco sur le plan économique, – avait donné lieu à une scène tout aussi inhabituelle : M. Bush, souffrant d'une grippe intestinale, avait, un court instant, perdu connaissance et dû quitter un dîner officiel.

EST-CE un signe de mauvais augure ? M. Bush a été empêché par les manifestants, en majorité de gauche, de célébrer la « renaissance de la démocratie » sur tout le continent. L'installation au Panama du président élu Guillermo Endara, l'arrivée au pouvoir au Chili de M. Patricio Aylwin, l'élection en bonne et due forme du général Andres Rodriguez au Paraguay et celle du président Aristide à Haïti, avaient certes pu autoriser d'heureux constats en 1991 : les dictatures, sauf à Cuba, avaient toutes disparu d'un continent qui vécut trop longtemps sous la coupe des militaires. A l'exception du Guatemala, les guerres civiles qui ravagèrent l'Amérique centrale semblaient par ailleurs appartenir au passé.

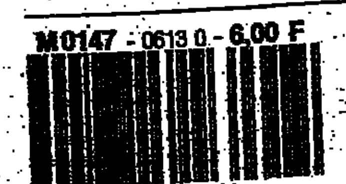
Néanmoins, les récents événements démontrent la grande fragilité de la démocratie avec laquelle le sous-continent vient à peine de renouer. L'armée est de nouveau aux commandes à Port-au-Prince – l'embargo, décrété par les Etats-Unis notamment, a jusqu'à présent été de peu d'utilité pour rétablir la légalité ; le président péruvien Alberto Fujimori s'est livré à un « putsch civil » l'autorisant à toutes les dérives ; et d'insistantes rumeurs sur la possibilité d'une nouvelle tentative de coup d'Etat au Venezuela font craindre le pire.

DE nouveau, les Etats-Unis figurent au banc des accusés. On leur reprochait autrefois leur trop grand interventionnisme, en vertu notamment de la fameuse doctrine de Monroe. La guerre froide à peine terminée, on les tance maintenant pour leur indifférence. L'appel à l'aide lancé la semaine passée par les chefs d'Etat d'Amérique centrale pour empêcher que les processus de démocratisation n'échouent devant les graves difficultés économiques qu'ils affrontent n'en est que la dernière illustration.

Cet appel a peu de chances d'être entendu, à l'heure où M. Bush se voit reprocher d'avoir négligé les maux d'une société américaine en récession, tragiquement soulignés par les émeutes de Los Angeles. Si l'administration est convaincue que les intérêts des Etats-Unis commandent plus de générosité envers leurs voisins du Sud, le Congrès, lui, se montre de plus en plus parcimonieux. Les pays du sous-continent devront-ils se faire une raison et ne compter que sur eux-mêmes ? Ils n'ont, en tout cas, pas à attendre plus de largesses des autres candidats à la Maison Blanche

Lire page 6 l'article de BERTRAND DE LA GRANGE

M0147 - 0613 0 - 6,00 F



Au Sommet de la Terre

Les pays riches se posent en champions de l'écologie

Le Sommet de Rio est l'occasion pour chaque pays de faire valoir son rôle en faveur de l'environnement. M. Bush devait confirmer l'engagement des Etats-Unis de verser 25 millions de dollars pour l'étude des conséquences de l'effet de serre dans le tiers-monde. M. Mitterrand annoncera, le 13 juin, de nouvelles aides, alors que le Japon, lui aussi, tente de s'affirmer comme une grande « puissance verte ».

« Leçons » japonaises

TOKYO

de notre correspondant

Au cours des années 60, une expansion économique effrénée faillit conduire l'archipel au désastre écologique. Les grandes maladies de pollution (Minamata, Itaï-Itaï, asthme de Yokkaichi) ont fait des milliers de victimes et l'atmosphère des grandes villes était parmi les plus polluées du monde. Afin d'apaiser un mécontentement populaire qui s'était traduit sur le plan politique (les principales municipalités étaient passées à l'opposition), le gouvernement prit des mesures qui ont fait de l'industrie nippone l'une des plus avancées en matière de normes anti-pollution et d'économie d'énergie. Tokyo met désormais l'accent sur la protection écologique dans les pays en voie de développement : la part de l'aide publique destinée à cet effet s'est élevée à 1,2 milliard de dollars en 1990, soit 12 % du total, et elle devrait atteindre 30 %.

PHILIPPE PONS

Lire la suite et l'article d'ALAIN ROLLAT page 15

Lire également page 14 le quatrième volet de l'enquête : La France « écolo » : Produire moins ? Non : produire mieux

La nouvelle politique de l'immigration

Forte réduction du nombre des demandeurs d'asile

Le nombre des demandeurs d'asile a baissé de manière spectaculaire entre 1989 (61 000) et 1992 (30 000 attendus), et l'accélération de l'examen des dossiers (50 jours en moyenne) est célébrée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), à l'occasion de son quarantième anniversaire. Mais cette évolution s'explique aussi par de nouvelles entraves au droit d'asile, sévèrement réglementé.



Lire page 10 l'article de PHILIPPE BERNARD

Des missiles à la casse

Le programme Hadès est définitivement arrêté

par Jacques Isnard

La délégation générale pour l'armement (DGA) a notifié à son constructeur, le groupe Aérospatiale, l'« arrêt immédiat et définitif » du programme Hadès de missile sol-sol nucléaire préstratégique destiné à l'armée de terre française. Cette décision a été transmise le 4 juin aux intéressés et elle se traduira par le fait que des missiles Hadès seront mis à la casse au lieu d'être stockés, comme il avait été annoncé.

A ce jour, la notification de la DGA n'a pas fait l'objet d'une information officielle. Il semble que cette initiative ait été prise par le conseil de défense présidé, le 27 mai, par le chef de l'Etat à l'Elysée, en même temps que la décision d'alléger l'« *alerte nucléaire* » à laquelle est en permanence soumis tout le dispositif nucléaire et dont M. François Mitterrand vient de fixer les nouvelles astreintes.

Lire la suite page 13

L'Asie centrale aux enchères

Le déclin russe dans les Républiques musulmanes de l'ex-URSS, riches en pétrole, ouvre une zone de turbulence

ACHKABAD (Turkménistan)

de notre envoyée spéciale

Six mois après la « mort » de l'URSS, la question se pose toujours : qui peut prendre la relève de l'« ours russe » dans ses six Républiques musulmanes, occupant ce qui devient un immense vide stratégique aux confins de la Chine et du Moyen-Orient ? Vu du Turkménistan, la seule République d'Asie centrale frontalière de l'Iran, il s'agit clairement d'une course entre Téhéran et sa rivale de toujours, la Turquie. A défaut de frontières communes, les Turcs partagent en effet avec ces Etats – à l'exception du Tadjikistan persanophone – une parenté ethnique et une langue presque commune. Avantage qu'ils ajoutent à celui d'être, en tant qu'Etat laïc, poussés par les Américains, à la diplomatie ici très active, comme antidote d'une influence iranienne. A Achkabad, ville sortie du désert et typiquement soviétique, à 50 kilomètres de la frontière iranienne, le premier magasin étranger à avoir ouvert ses portes est turc. Il vend, en dollars, à quelques privilégiés, des produits apportés par avion, par-dessus l'Iran ou l'Arménie.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 4

Montand, et lui seul

« IP 5 » est le cinquième film de Jean-Jacques Beineix et le dernier d'Yves Montand. Souvenirs et regrets, à la pelle

par Danièle Heymann

Raison garder. Ne pas se laisser submerger par les souvenirs et les regrets. Savoir que Montand, là, sur l'écran, ne vit pas sa mort, mais la joue, et qu'un acteur qui joue sa mort, vit sa vie. Voir *IP5* (1), le nouveau film de Jean-Jacques Beineix, pour ce qu'il est, un grand chromo naïf, mitonné à l'air du temps. Sentencieusement écologiste, d'une philosophie assez niaise mêlant dans un magma poético-sylvestre les élans anachroniques du « new age », les thérapies « fraternalistes » d'un éphémère ministre de la ville, et l'utopie attendrissante d'une possible réconciliation entre les générations.

Jean-Jacques Beineix est un auteur. C'est-à-dire qu'il a un univers à lui, en l'occurrence hyperréaliste, ultra-coloré, à la fois sincère et maniéré. Il est l'objet d'un culte branché sur le courant alternatif. On l'aime (à retardement) pour *Diva*, on le déteste pour *la Lune dans le caniveau*, on l'adore pour *37°2 le matin*, on l'ignore (à tort) pour *Roselyne et les lions*, très belle et pure réflexion sur le danger, sur le fatal attachement de l'artiste à sa cage, à son public. Jean-Jacques Beineix est un auteur, c'est-à-dire qu'il raconte sous des masques divers, toujours la même chose, une quête, une aspiration, une recherche, le plus souvent vouées à l'échec, à la folie, à la mort.

Mais la tragédie, quel que soit le thème choisi, n'est pas son fort. Quels que soient les auteurs qu'il adapte, Delacorta, David Goodis, Philippe Djian ou Jacques Forgeas, il se les approprie avec une énergie enfantine, il repeint les maisons et les cœurs, il fait glisser sous des cieux trop bleus ou trop noirs des bagnoles rutilantes, toujours cantonnées dans le rôle flatteur mais lassant d'instruments du destin, il s'obstine à saupoudrer ses drames d'une pincée d'humour lourd, un peu flamand, dirait-on. Mais *bon*, les auteurs, finalement, y en a-t-il tellement ?

Son *IP5*, donc, est une quête, le parcours initiatique d'un beau tagger têtu et d'un petit rapper black, accessoires humains très mode, pêchés aux marges de la grande ville.

Lire la suite page 16

(1) *IP5* : I pour Ile, P pour pachydermes. Les pachydermes en question étant les vieux arbres. Quant au chiffre 5, il signale que le film est le cinquième réalisé par Jean-Jacques Beinex. Federico Fellini a usé du même code pour son 8 ½.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأمل

DÉBATS

Culture

L'immense minorité

par Jack Ralite

Samedi 13 juin, de 14 heures à *24 heures,* parc de *La Villette,* les États généraux de la culture avec trois cents artistes et écrivains *donnent un Réveillon de* printemps de la création et de la culture à l'intention des professions artistiques et de leurs publics.

CE sera une fête du sens, de la vie, menant l'esprit à la chasse, choisissant les anomalies contre la routine, la prévision, comme dirait Delteil, contre les pilules verbales, les arts contre leurs retoucheurs, les femmes et les hommes contre le mercantilisme *dominant*, la colère *créatrice* contre les statistiques et les bilans *fatalisants des «comptables supérieurs»* qui ne connaissent pour gérer que *le réalisme* du statu quo.

En trente lieux, de la Grande Halle au canal, les États généraux *offriront «créations artistiques»* et «paroles citoyennes». On sait que ce mouvement original et libre, dont la devise pourrait être *«ensemble, chacun restant soi»*, s'est inventé en 1987 quand l'argent devint une nouvelle vertu publique blessant en profondeur la culture et les hommes.

En ces temps de recherche de nouveaux commencements, ce côte-à-côte artistique a su se donner une nouvelle intelligence et des façons d'être et d'intervenir qu'il a mises en œuvre dans les régions de France, mais aussi à Santiago du *Chili, Bogota,* Lausanne, Prague, Lisbonne, Bologne, au Parlement de *Strasbourg*, à *Moscou, Berlin*, Cotonou, Brazzaville, et à Chantelle, village de l'Allier dont la population quasi unanime refusa lucidement, dès 1987, le règne de la publicité qui donne toujours l'avantage au travail *plus* connu sur le travail mieux fait.

Ainsi ce 13 juin à la Villette, le sursaut éthique de 1987 continuera, plus fort, plus résolu, plus décidé à se dégager de ceux dont François Mauriac disait : *«Il y a du lingot dans ces hommes-là.»*

Des professions menacées

Non qu'il *ne faille pas de* l'argent. Il en faut. L'argent remplit *une vraie fonction quand il finance* la création artistique. Le marché est un mécanisme efficace, mais Octavio Paz le note : *«Il n'a ni conscience ni miséricorde.»*

En ce printemps 1992, au milieu de journées événements de la *science, de la poésie, du cinéma*, de la musique qui deviennent ainsi *reines d'un jour, il* y a *ce que j'appellerai* «les brûlés de la culture».

Au cinéma, un film peut être produit et pas distribué. En littérature, un livre édité peut connaître *le pilon rapide*. En *chanson*, une jeune voix mise en télévision et en radio est souvent jetée un mois plus tard. En musique, un instrumentiste est obligé de plus en plus de mimer son jeu sur le petit écran ; quelquefois, il doit même abandonner sa place à un figurant mimant son mime. Une jeune compagnie de théâtre ou de danse louangée dix jours dans des salles *off, minuscules* et *pleines*, est trop souvent laissée ensuite sans lendemain. La profession du spectacle dans son ensemble est menacée d'être redéfinie : elle était spécifique ; elle deviendrait atypique et dans cette mue réclamée par le CNPF, les ASSEDIC seraient brisées dans leur *principe* et minorées dans leur taux.

Il y a plus grave. Considérons la seule télévision que regarde le peuple entier. Là, se sont constitués des groupes importants pour rivaliser avec l'étranger. Mais ils ne concernent avant tout que la distribution et la publicité, laissant la production d'images aux Américains et la fabrication des matériels électroniques aux Japonais.

TF 1, Canal Plus, les câblo-opérateurs, Gaumont-Pathé «remariés», ont pour objectif essentiel de disputer aux Américains des parts de marché de distribution, mettant la production française en état de survie, la technique française aussi comme le prouvent les difficultés du D2-Mac.

Des lunettes et des livres

L'argent, roi de la presse, de la Bourse, de la télévision, veut le devenir du *subconscient* avec l'art comme décoration.

Bien sûr qu'il se passe des choses plus positives. Il y a notamment une floraison de jeunes talents *créant artistiquement* l'inatteignable. Il y a une législation française considérant *la culture de Beaumar*chais jusqu'aujourd'hui.

Bien sûr qu'il y a des mutations-révolutions qui obligent, en science, dans la production, en *politique*, dans l'intimité des individus, dans l'art (Paul Valéry et Walter Benjamin *ont annoncé*, il y a longtemps, *«des changements très profonds dans l'antique industrie du beau»)*, tout cela constituant un monde qui devient une intercommunication des multiples, un peu à la manière de Cunningham, substituant au danseur étoile centre du ballet et *soutenu* par lui, un ballet où chaque danseur devient centre.

Bien sûr que nous sommes avec *«la culture de flots»* (images et sons) comme à une fracture dans l'histoire culturelle de l'humanité qui ne connaissait jusqu'ici que *«la culture de stocks»* (les autres disciplines).

Mais précisément, il faudrait des élans, renoncer aux voix cérébrales d'hier pour aborder ces questions du présent-avenir, coopérer nouvellement et massivement par dialogues, hybridations, co-évolutions, accroissements d'échanges culturels entre Etats, entités, politiques, ethnies, spiritualités, arts.

Un ministre *slovaque* polémiquait récemment avec un de ses collègues ébloui par le capital pourtant si rare à s'investir en Tchécoslovaquie : *«Je ne suis pas d'accord que le livre est une marchandise comparable aux lunettes. Les lunettes sont produites pour qu'on lise les livres.»*

A La Villette, on parlera beaucoup des lunettes et des livres dans neuf débats où se confronteront artistes et chercheurs. Les Etats généraux ont d'ailleurs dès 1987 mis en avant l'idée neuve et capitale d'une responsabilité publique et sociale en culture.

Pour cela, il faut d'abord renoncer à la politique de ces marins qui restent à quai, les yeux tournés vers la seule et immédiate rentabilité financière, et ne décident pas le départ vers la haute mer.

Il faut ensuite faire vivre la responsabilité publique et sociale autour d'un ensemble de finalités, comme l'audace de la création, l'élan du pluralisme, l'obligation de production, la maîtrise de la distribution, l'atout d'un large public, la nécessité de la coopération internationale, le tout *traité* en transparence selon les règles de la démocratie, et avec *pour référence*, l'efficacité sociale.

Il faut encore un secteur public fort et profondément rénové, un secteur privé renonçant à l'affairisme (aujourd'hui la France doit s'opposer au GATT, à la prétention *américaine de faire de* la culture une marchandise), un vaste et nouvel espace public, et en Europe, la clause de la législation culturelle la plus avancée.

Cauchemar commun

Il faut enfin, et les Etats généraux n'ont cessé de le faire, agir sur tous les problèmes culturels et *en tous lieux de la «pomme ronde»* comme dit Claudel de notre Terre. C'est ainsi que depuis le traité de Rome, grâce au «Train nommé Culture», en 1989 pour la première fois, une directive européenne a été retirée par la Commission de Bruxelles. La France et l'Europe, toute l'Europe sans exclu*sive*, ont besoin de ce mouvement multipolaire pour les libérer des *dogmes financiers et* mettre les femmes et les hommes au centre de tout. C'est un immense travail-processus, une somme d'actes concrets de coopération.

*Je ne saurais, évoquant l'interna*tional, rester muet sur la question du Sud-Nord. *Le Sud doit être écouté, entendu.* C'est du Sud-Amérique latine qu'Edouardo Galeano, en 1988, aux Etats généraux de la culture à Santiago, s'est écrié : *«Nous sommes contre la médiocrité comme destin. Nous voulons nous compromettre avec la personne humaine.»* Depuis, il est allé plus loin. Traitant des ex-pays socialistes et du Nord capitaliste, il leur trouve un cauchemar commun : *«Le développement qui méprise la vie et adore les choses.»* Il se demande si cela mérite les vies du Sud. C'est un cadeau de pensée du Sud de portée historique.

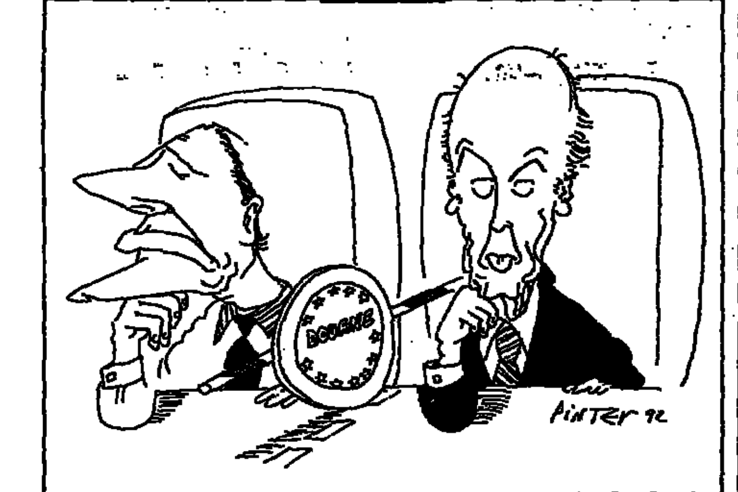
Dans un de ses ouvrages, Claudel parle de voyageurs d'un train du début du siècle. Ils sont de deux catégories : ceux de la banquette avant et ceux de la banquette arrière. *Les premiers découvrent* le paysage une fois qu'il est dépassé et se contentent de porter des jugements. Les seconds reçoivent les escarbilles et voient le paysage se former avec leurs regards comme co-auteurs, bref se mêlent au monde qui vient.

C'est cela que nous ferons à la Villette, une véritable pétition d'humanité agissante, pensante, aimante, ayant à l'esprit cette dédicace d'un poète à une dame qui *trouvait son écriture trop difficile : «À l'immense minorité.»*

Oui, le Réveillon de printemps de La Villette sera le Réveillon de *«l'immense minorité».*

► **Jack Ralite est ancien ministre. *Animateur des Etats généraux de la culture,* il est maire (PC) d'Aubervilliers.**

TRAIT LIBRE



Démocratiser les médias

par Jean Schwoebel

EN février, dans un entretien à *l'Express*, M. Jack Lang déclarait que le comportement des médias pose, au-delà de la *polémique, un véritable problème* de civilisation. Evoquant certains graves dérapages des médias, il invitait les journalistes à une réflexion collective. *«Il faudrait, disait-il, que les médias se dotent de vraies règles du jeu. Ce sont les journalistes eux-mêmes qui devraient les fixer pour protéger les libertés individuelles, celles de la presse comme celles des citoyens. Je rêve d'un nouveau Beuve-Méry qui s'écrierait : «Ça suffit. Pour l'honneur de notre métier, nous devons nous auto-organiser.»*

M. Lang a eu parfaitement raison de rappeler l'importance du rôle joué dans la presse d'après *la* seconde guerre mondiale par Hubert Beuve-Méry en incarnant des valeurs d'indépendance, de rigueur, de probité et de lucidité qu'on célèbre d'autant plus aujourd'hui dans les milieux de l'information que ceux-ci s'en inspirent de moins en moins.

La télévision, à *l'expansion étourdissante*, est à la tête de la médiacratie avec le pouvoir de dicter sa norme à la presse écrite et de faire de quelques-uns de ses journalistes des stars ambiguës à la redoutable puissance.

Les hommes politiques supportent mal ce pouvoir médiatique qui les dépossède quelque peu du leur. Mais qu'ont-ils fait pour contrecarrer *cette évolution si peu démocratique* et accomplir leur principal devoir en *matière d'information* : défendre précisément «le droit à l'information» des citoyens comme leur «droit à l'expression» ? Le respect de ces droits aurait exigé des pouvoirs publics une défense beaucoup plus rigoureuse du pluralisme des médias, cette défense exigeant elle-même l'adoption d'un statut des journalistes assurant leur indépendance et leur participation collective aux décisions importantes dans les entreprises d'information.

L'appui du général de Gaulle

Les journalistes se sont battus longtemps pour cette démocratisa*tion de l'information*, promise à la Libération. Ceux du *Monde* parvinrent *dès 1951* à obtenir des propriétaires une large participation aux décisions importantes. *En* 1967, une trentaine de sociétés de rédacteurs créées sur le modèle du *Monde* constituaient une Fédération française des sociétés de journalistes qui, grâce à l'appui du général de Gaulle, obtint du gouvernement la création d'une commission dont le rapport concluait : *«Chaque entreprise d'information devrait adopter un statut interne organisant un droit de regard du personnel et notamment des journalistes sur les décisions majeures touchant la vie du journal.»*

Le successeur du général de Gaulle mit ce rapport au placard et soutint l'OPA de Robert Hersant sur *Paris-Normandie* dont l'indépendance était défendue par sa société des rédacteurs. C'en était fini de ce mouvement, pour des années. Timidement et tardivement les socialistes tentèrent bien, en 1984, de faire reconnaître par la loi les équipes rédactionnelles dans chaque entreprise d'information, mais l'opposition annula cette loi dès *son retour au pouvoir en 1986.*

Le règne du veau d'or

Le règne du veau d'or s'instaurait dans un Occident grisé par la prospérité. Avec l'effondrement de l'«empire du mal» l'avenir paraissait assuré à jamais par le système libéral. Cette vision n'a guère duré, la guerre du Golfe ayant créé davantage de problèmes qu'elle n'en *a résolus.*

Partout manquent désespérément une vision éthique et mondialiste des problèmes et une volonté réelle de s'en inspirer dans l'action ; une vision également écologique ou plus exactement cosmique, c'est-à-dire tenant compte de la terre dont nous sommes faits et qui a sa vie propre.

Lourde est donc la *responsabilité* de la plupart des médias, dont les *structures* comme la vision sont largement archaïques et paternalistes, et qui, par connivence ou soumission, continuent trop souvent à s'exprimer dans une langue de bois, comparable à celle de nombre de politiciens. Elle permet en fait de justifier, entretenir et même renforcer dans le monde cette sorte d'apartheid économique et social meurtrier qui persiste entre le Nord et le Sud.

Une réflexion et un débat national s'imposent *sur* ce grave problème de l'information. M. Jack Lang *l'a demandé aux journalistes*, sachant sans doute qu'il ne pouvait lancer *ce défi à personne* d'autre. En tout cas pas aux maîtres actuels *de l'information* nullement disposés, en dépit d'échecs et de déficits qui *se multiplient*, à accepter une démocratisation qui limiterait leur pouvoir absolu. Denis Périer-Daville, président de la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) et moi-même, fondateur et président d'honneur de cette fédération, avons décidé de relever ce défi en réactivant cette fédération afin qu'elle reprenne, avec un bureau renouvelé, l'effort entrepris il y a vingt-cinq ans.

Nous allons prendre contact avec toutes les *sociétés de journalistes* afin de préparer, avant les législatives de *mars* 1993, au début de l'automne prochain, une assemblée des sociétés de rédacteurs et journalistes pour un débat national sur l'information.

Notre objectif sera de mettre au point des projets concernant les nouvelles *structures à préconiser* et de nouvelles règles du jeu. Des projets qui seront discutés ensuite avec toutes les *organisations* de la profession (syndicats de journalistes, commission de la carte, Reporters sans *frontières, etc.) et avec les associa*tions de personnel qui sont proches de nos sociétés et bien entendu avec les directeurs des entreprises d'information d'intérêt général.

Un projet de statut pourrait être envisagé qui s'inspirerait de celui *qui fut élaboré en 1972 par la FFSJ* et qui prévoyait de réserver l'aide publique à l'information, aux seules entreprises de presse, dites d'intérêt général : celles qui *«consacrent pour une large part (50 % au moins) à l'information politique, économique, sociale et culturelle du public, qui tirent une part substantielle (40 % au moins) de leurs ressources des produits de la vente, des abonnements et de souscriptions ou collectes publiques et qui assurent effectivement la participation des journalistes aux prises de décision touchant la mission actuelle de la presse».*

Pour une nouvelle Cinq

La même assemblée devra aussi rechercher ce que doit être l'information de demain. Car ce n'est pas tant de déontologie, tarte à la crème d'hier, qu'il faut parler désormais, que de la *démocratisation* des entreprises d'information et d'une *vision lucide et courageuse* de l'information moderne.

A cet égard, une mesure spectaculaire pourrait être immédiatement prise à propos de La Cinq. Le président du CSA a annoncé qu'il allait lancer un appel d'offres pour les émissions diurnes *de La Cinq. Il* faudrait surseoir à toute décision avant *que* la Fédération *française* des sociétés de journalistes en cours *de relance* soit *saisie d'un projet* de candidature et offre aux journaux *dont* les équipes rédactionnelles participent aux décisions importantes de le présenter avec elle.

La nouvelle Cinq serait autonome et financée en grande partie par les citoyens eux-mêmes et les associations civiles de toutes sortes qui s'efforcent *de constituer* un tissu de solidarité mondiale. Que *risque-t-on à tenter* un tel pari ? N'aurait-il pas cet avantage précieux de dépolitiser l'attribution de La Cinq et de lui enlever sa précarité actuelle ?

► **Jean Schwoebel est fondateur et président d'honneur de la Société des rédacteurs du *Monde*, de la Fédération française des sociétés de journalistes.**

ÉTRANGER

La Thaïlande à la conquête de l'économie cambodgienne

Plaçant leurs pions dans l'industrie, le tourisme, les mines ou la banque, les hommes d'affaires de Bangkok sont devenus les principaux partenaires commerciaux de leurs voisins

BANGKOK

de notre correspondant

Ancré à la hauteur du ministère des affaires étrangères, *My Pacific Queen*, navire de 130 mètres de long réaménagé en hôtel flottant, a ouvert ses portes le 16 mai. Il est équipé pour recevoir la télévision par satellite et compte 130 chambres, une piscine, des restaurants, une discothèque et même une salle de conférence qui pourrait, le cas échéant, être transformée en casino. Son propriétaire, M. Olarn Asawarithikul, un Thaïlandais, projette d'aménager deux autres bateaux en hôtels flottants. Il deviendrait ainsi, avec 600 chambres, le premier hôtelier de Phnom-Penh.

M. Olarn, du groupe Bangpakong, a déjà repéré le *My Catherina*, un navire de ligne chypriote de 224 cabines, pour le prix d'environ 20 millions de dollars. M. Olarn a aussi des intérêts dans SK Air, une compagnie aérienne qui relie Bangkok à Phnom-Penh. SK Air est une société mixte, mais les deux principaux associés de M. Olarn sont thaïlandais : MM. Ekachai Burapachaisri, spécialiste du matériel lourd, et Somporn Sahawat, du groupe Vanachai.

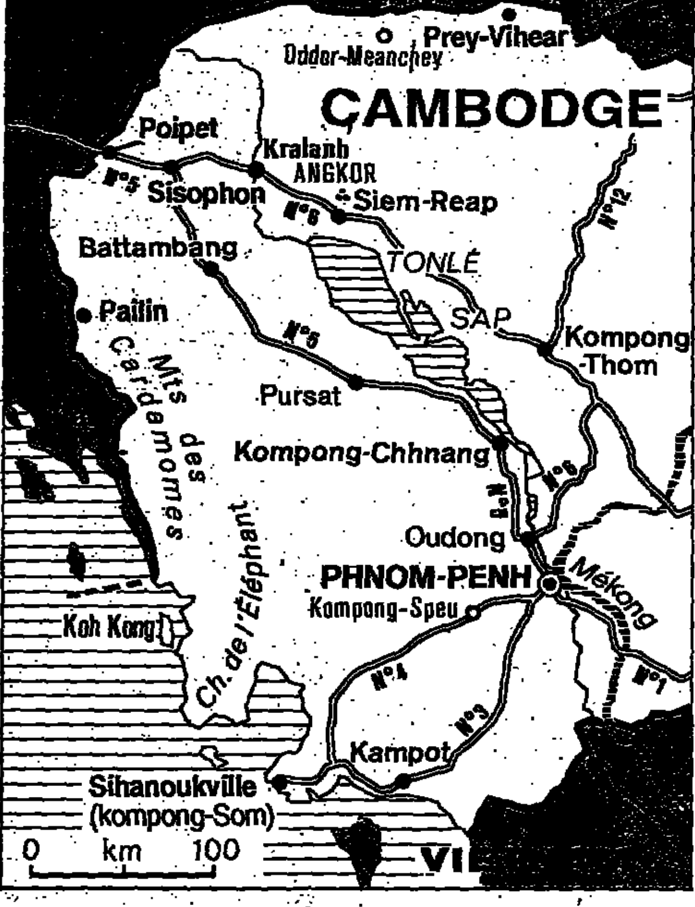
SK Air a obtenu, en novembre, l'autorisation de gérer, après l'avoir renové, le Grand Hôtel de Siem Reap, à proximité des temples d'Angkor. Moyennant un investissement de 20 millions de dollars, la capacité de l'hôtel pourrait être portée de 60 à 300 chambres. Ce réseau d'hôtels, SK Air, qui songe à exploiter également la ligne Phnom-Penh/Siem Reap, et Olarn Travel, une agence de tourisme qui porte le nom de son propriétaire, entendent coopérer étroitement.

M. Sompom Sahawat, l'un des rois du contreplaqué dans l'Est thaïlandais, possède des concessions forestières au Cambodge. Il envisage de construire à Koh Kong, juste en face de la province thaïlandaise de Trat, un complexe balnéaire doté d'un casino.

Aviation et tourisme

La presqu'île de Koh Kong a été l'un des passages privilégiés, ces dernières années, de la contrebande entre la Thaïlande et le Vietnam à travers le Cambodge ; mais les trafics y ont perdu de leur importance avec l'établissement de barrières douanières, en 1991, entre Vietnam et Cambodge, ainsi qu'avec la réactivation du port, mieux équipé, de Kompong Som, redevenu Sihanoukville.

L'essentiel du trafic entre la Thaïlande et le Cambodge passe, depuis sa réouverture officielle, par la route, qui relie le poste frontalier de Poipet, transformé aujourd'hui en vaste marché, et la ville cambodgienne de Battambang via Sisophon. Depuis mars, un bataillon du génie thaïlandais remet en état cet axe commercial également utilisé pour rapatrier, dans le cadre d'un programme des Nations unies, la plupart des réfugiés khmers regroupés dans des camps en Thaïlande. Un autre bataillon thaïlandais a déminé les abords de la chaussée.



Un autre groupe thaïlandais, Fuldaa Corporation, déjà propriétaire de deux usines textiles au Cambodge, restaure le bâtiment et rééquipe la tour de contrôle de Pochentong, l'aéroport international de la capitale. Fuldaa, qui hérite de la gestion de l'aéroport, prévoit d'investir 20 millions de dollars pour doter également Pochentong d'un centre commercial, d'une antenne bancaire et d'un centre d'affaires. Le magasin hors taxes est déjà géré par la société thaïlandaise Downtown Duty Free pour le compte de TAT, l'autorité thaïlandaise en matière de tourisme.

M. Udom Tantiprasongchai, directeur exécutif de Fuldaa, a également une participation dans la troisième compagnie aérienne qui relie Bangkok à Phnom-Penh depuis début mai : les parts de Cambodia International Airlines (CIA), société de droit cambodgien, sont détenues pour 70 % par des Thaïlandais (outre M. Udom, MM. Pairote Piempongsarn, spécialiste de l'immobilier, et Swasdi Hor-toonruang, un baron de l'acier). Les 30 % restants sont entre les mains de Cambodgiens.

Bangkok Airways (une autre compagnie thaïlandaise, qui opère depuis octobre 1990), S K Air et et CIA assurent actuellement trente et une liaisons hebdomadaires entre la capitale thaïlandaise et celle du Cambodge ; par comparaison, il n'existe que trois liaisons par semaine entre Ho-Chi-Minh-ville et Phnom-Penh, et une seule avec Hanoï. Un autre groupe thaïlandais, Rajthanee, construit un hôtel dans la capitale.

Il envisage également de transformer une école de quatre-vingts salles en bureaux aménagés pour être loués à des sociétés étrangères, et il a déposé une demande de licence aérienne pour assurer des vols entre la Thaïlande et le Cambodge. Rajthanee, associé à des Chinois de Taïwan et de Hongkong ainsi qu'à d'autres intérêts thaïlandais, entend aussi établir une société de construction, une usine textile et une fabrique de chaussures.

Les Thaïlandais ont également un pied – et une longueur d'avance sur leurs concurrents étrangers – dans le secteur bancaire. En juillet 1991, la Siam Commercial Bank, quatrième banque de Thaïlande, est devenue la première compagnie étrangère à opérer au Cambodge par l'intermédiaire de la Cambodian Commercial Bank, gérée conjointement avec la Banque nationale du Cambodge. Depuis, la Thai Military Bank a été autorisée à ouvrir une branche à Koh Kong. De son côté, la Thai Farmers Bank a créé, début avril, toujours en association avec la Banque nationale du Cambodge, la Cambodia Farmers Bank – dont une société de holding enregistrée en Thaïlande, Cambodia-Thai Co, dépendant de la Thaï Farmers Bank, détient 90 % des parts, le reste revenant à la Banque nationale du Cambodge.

Les Thaïlandais sont également très actifs dans les zones frontalières de leur pays et sous le contrôle des Khmers rouges. Les mines de pierres précieuses de Pailin sont exploitées par cinq sociétés de Thaïlande. Six autres firmes ont des concessions forestières chez les Khmers rouges. Entre-temps, les produits thaïlandais inondent les marchés du Cambodge. Et la Petrol Authority of Thailand a déjà obtenu, à la mi-mai, la distribution exclusive de carburants dans la province de Koh Kong. Elle envisage de négocier des accords de même nature dans d'autres villes frontalières ainsi qu'à Sihanoukville et à Phnom-Penh.

Présence massive à l'Ouest

Les Thaïlandais ne sont pas les seuls à s'intéresser au Cambodge. Les Chinois d'outre-mer, dont certains sont d'ailleurs originaires de Phnom-Penh, sont également très actifs. En outre, des dizaines de milliers d'immigrés vietnamiens y constituent la communauté étrangère la plus importante. Mais, faute de capital et par prudence, les Vietnamiens n'investissent pas au Cambodge. Ils n'y exercent que de petits métiers, de la pêche à la maçonnerie, du commerce ambulant à la mécanique.

Les Thaïlandais, en revanche, ont réussi, en l'espace d'un an, à s'imposer, notamment dans l'Ouest. Les premiers, ils ont constitué, parmi toutes les factions cambodgiennes, un solide tissu de relations. Une dizaine de milliers d'entre eux résideraient déjà à Phnom-Penh où les cours privés de langue thaïlandaise sont les plus prisés après l'anglais et le français. Le baht thaïlandais est un moyen d'échange apprécié dans l'Ouest du pays, et même à Phnom-Penh. En outre, les Thaïlandais passent pour les principaux spéculateurs fonciers à Battambang. Dans la capitale ils sont, de loin, les étrangers les plus dynamiques.

Mais il leur arrive aussi de commettre des bévues : alors commandant suprême des forces armées thaïlandaises, le général Suchinda Krapayoon avait bouleversé le protocole, lors de la réception par le prince Sihanouk, à Sisophon le 30 mars, des premiers Cambodgiens revenus de Thaïlande. Il avait fait attendre pendant près d'une heure le prince et ne s'en était pas excusé. Quelques mois plus tôt, Bangkok avait obtenu qu'un de ses généraux s'installe au palais royal à Phnom-Penh.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la Thaïlande avait dû rétrocéder les provinces occidentales de Battambang et de Siem Reap, qu'elle avait annexées pendant l'occupation japonaise. En 1962, Bangkok avait rendu à Phnom-Penh, à la suite d'un jugement de la Cour internationale de justice, le temple frontalier de Phra-Vihar, datant du VIIIe siècle et l'un des joyaux de l'art khmer. A la suite d'un accord entre Phnom-Penh et Bangkok, ce temple est, depuis le début de 1992, de nouveau ouvert aux touristes à partir du territoire thaïlandais. Dans le cadre d'une coopération inter-provinciale, sept sociétés thaïlandaises ont déjà demandé l'autorisation d'exploiter les forêts de la province de Phra-Vihar.

Les Thaïlandais estiment qu'ils ne font qu'appliquer la politique, annoncée par Bangkok dès 1988, qui consiste à transformer l'Indochine *« de zone de guerre en zone de marché »*. Mais ils montrent une telle détermination à s'implanter au Cambodge, surtout depuis l'accord de paix du 23 octobre 1991, que certains se demandent s'il n'en va pas de l'indépendance économique de Phnom-Penh.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Les menaces sur le plan de paix de l'ONU

Le Conseil de sécurité devrait adopter une résolution déplorant l'obstruction des Khmers rouges

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

A la veille du début, samedi 13 juin, de la deuxième phase des accords de paix de Paris prévoyant le désarmement des factions combattantes, de nombreux diplomates se montrent inquiets, aux Nations unies, des mouvements de troupes effectués par les Khmers rouges (*le Monde* du 12 mai).

« Il peut s'agir d'un simple baroud d'honneur avant les opérations de démobilisation ou, au contraire, d'une véritable épreuve de force de la part de combattants qui estiment qu'ils n'ont rien à gagner dans l'application des accords », indique l'un d'entre eux, cachant à peine le peu d'optimisme qu'il a retiré des dernières réunions du Conseil national suprême (CNS), au cours desquelles les représentants du « Kampuchéa démocratique » ont bloqué le processus de paix en refusant le libre accès de leurs zones à l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge).

Pour s'opposer à cette manœuvre, le Conseil de sécurité devait examiner le 12 juin, et sans doute adopter le même jour, une résolution présidentielle déplorant que toutes les parties à l'accord n'acceptent pas le passage à la phase deux, rappeler le principe de ces accords et souligner le rôle du CNS, dépositaire de la souveraineté du Cambodge, de façon à éliminer toute confusion éventuelle avec l'actuel gouvernement de M. Hun Sen.

Mais, selon certaines sources onusiennes, ce rappel à l'ordre adressé aux Khmers rouges ne suffira pas tant que les guérilleros continueront à bénéficier de la complaisance de l'armée thaïlandaise à la frontière entre les deux pays, qui leur permet de gérer une zone autonome dans l'ouest et le nord du Cambodge.

En réaction à cette situation, certains pays, tels les États-Unis ou l'Australie, ont, semble-t-il, déjà entrepris des démarches pour inciter le gouvernement thaïlandais à exercer son autorité sur cette région. Mais les membres permanents du Conseil (exception faite de la Chine) envisagent à présent une démarche commune, qui aurait d'autant plus de poids que Bangkok vient de se donner un nouveau premier ministre dont l'une des principales missions sera de réduire le rôle de l'armée.

Au cas où cette procédure serait vouée à l'échec, certains diplomates occidentaux n'excluent pas une demande expresse à la Thaïlande – *appuyée si nécessaire d'une menace de sanctions* – pour qu'elle ferme sa frontière avec le Cambodge, le contrôle de cette opération devant être confié à l'ONU. Une décision rendue d'autant plus nécessaire que la Chine a cessé son aide aux Khmers rouges, se privant du même coup de moyens de pression envers eux.

SERGE MARTI

PAKISTAN : selon un rapport d'Amnesty International

Des opposants sont persécutés dans le Sind

Un récent rapport d'Amnesty International met en lumière des violations répétées des droits de l'homme commises par le gouvernement pakistanais dans le Sind, fief du principal parti d'opposition, le PPP de Mme Benazir Bhutto.

Des rafles fréquentes aboutissent à de très nombreuses interpellations et, selon l'organisation humanitaire, les personnes détenues sont *« fréquemment torturées »*, pour leur faire avouer leur implication dans des actes de *« terrorisme »*. Plusieurs décès se sont ensuivis. Amnesty a eu également connaissance d'*« exécutions extra-judiciaires »*.

Des viols de prisonnières sont, par ailleurs, dénoncés. Amnesty possède une liste de six cents noms d'opposants arrêtés en trois vagues depuis la destitution de Mme Bhutto en août 1990. L'organisation estime cependant que les détenus seraient *« plusieurs milliers »*.

Pour compliquer les recherches des familles, la police procède à de fréquents changements des lieux de détention, au moins dans le cas de prisonniers jouissant d'une notoriété. Tel est le cas de M. Manzoor Hussain Wassan, ancien ministre du gouvernement PPP du Sind.

De nouveaux chefs d'inculpation sont souvent prononcés à l'encontre de personnalités à peine libérées, de sorte que leur détention puisse être prolongée, indique encore Amnesty.

EN BREF

□ **CAMEROUN : *six manifestants tués dans le Nord-Ouest.*** – Au moins six personnes ont été tuées, le 6 juin, lors d'affrontements dans le nord-ouest du Cameroun, a-t-on appris jeudi 11 juin, de sources médicales. Ces affrontements, survenus dans la localité de Ndu, non loin de Bamenda, fief de l'opposition anglophone, auraient éclaté lorsque des commerçants ont tenté de libérer de prison des personnes, arrêtées pour ne pas avoir payé d'impôts. Les gendarmes ont alors ouvert le feu sur la foule. – *(Reuter.)*

□ **IRAN : *le Parlement européen condamne les violations des droits de l'homme.*** – Le Parlement européen a adopté, jeudi 11 juin, deux résolutions condamnant l'Iran pour sa politique de répression contre toute opposition politique, religieuse ou ethnique. Le Parlement dénonce le recours à la torture, l'application de la peine capitale, les incarcérations arbitraires et les procès à huis clos. Cette initiative a été prise alors qu'en Iran neuf manifestants viennent d'être condamnés à mort et quatre d'entre eux exécutés (*le Monde* du 12 juin). – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : plus de quatre-vingt-dix morts au cours de combats dans le nord du pays.** – La poursuite de l'offensive de l'armée sri-lankaise lancée fin mai contre les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) a fait plus de quatre-vingt-dix morts, jeudi 11 juin, a annoncé Colombo : soixante-dix séparatistes et vingt et un soldats. La poussée des gouvernementaux s'est poursuivie, dans l'extrême nord de la péninsule de Jaffna, à partir de la petite ville de Tellippalai, récemment reprise aux LTTE. Plus de 15 000 morts ont déjà été enregistrés depuis le début de la « deuxième guerre tamoule », en juin 1990. – *(AFP.)*

RUSSIE : la multiplication des jours fériés

« Des vacances, c'est tout ce qu'ils peuvent nous donner ! »

MOSCOU

de notre correspondant

Bien qu'elle n'ait – pas encore ? – le statut de « fête d'Etat », la journée du vendredi 12 juin devait être fériée dans toute la Russie et, comme un bonheur ne vient jamais seul, les Russes ne travailleront pas non plus samedi. C'est « *devant l'afflux des lettres demandant une telle célébration* » que le Soviet suprême a pris cette décision. Comme quoi le patriotisme rencontre parfois les saines nécessités du repos bien mérité. Il s'agit de commémorer l'adoption, le 12 juin 1990, de la déclaration sur la souveraineté de la République de Russie. Déclaration qui, soit dit en passant, précisait que la Russie deviendrait « *bientôt* » un Etat démocratique « *au sein d'une Union des Républiques socialistes soviétiques renouvelée* ».

Mais le 12 juin marque un autre anniversaire, celui de l'élection, en 1991, de M. Boris Eltsine à la présidence de la République de Russie. Les députés, en guéguerre permanente avec le Président, et craignant sans doute que ce dernier n'amalgame un peu trop rapidement les deux anniversaires, ont donc choisi un habile compromis : le 12 juin sera férié, mais pas « officiellement ». Nuance qui a échappé à de nombreux diplomates occidentaux qui s'étaient empressés d'envoyer un télégramme tout ce qu'il y a de plus officiel de félicitation au président russe. Deux manifestations sont toutefois prévues : de jeunes démocrates déposeront, en signe de condoléance ironique, des couronnes mortuaires devant le siège de l'ancien PC, et les anciens communistes, dont les manifestations font désormais partie du rituel de chaque jour de fête, veulent débuter un sit-in de plusieurs jours pour obtenir un droit de parole à la télévision.

Les bienfaits économiques

Pour les cérémonies officielles et la glorification de M. Boris Eltsine, les Russes ne devront cependant pas attendre longtemps, puisque la « *victoire des forces démocratiques* » sur les putschistes d'août sera célébrée avec tout le décorum nécessaire : un comité pour l'organisation des festivités a déjà été institué. Compte tenu de l'importance de l'événement, une seule journée de vacances aurait fait bien mesquin. Ce seront donc les vendredi 21 et samedi 22 août qui seront fériés. Les autorités pourraient en outre décider, comme elles l'avaient fait en mai dernier pour la fête de la Victoire, d'autoriser les gens à ne pas travailler non plus le jeudi, pour « rattraper » ce samedi qui, de toute manière, aurait été un jour de congé. Evident ?

Voilà donc que les Russes découvrent avec délectation cette joie toute latine des petits et des grands « ponts ». D'autant plus que les nouvelles commémorations ne rendent pas caducs des anniversaires plus traditionnels : du 8 mars (*Journée des femmes*) aux 7-8 novembre (révolution d'Octobre) en passant par le 1er mai (Fête du travail) ou le 7 octobre (fête de la Constitution). Désireux aussi de ne pas heurter les consciences des chrétiens, les autorités ont, bien entendu, maintenu les fêtes religieuses comme la Pâque orthodoxe. Et qui sait si, demain, les catholiques, dont on vante tant le renouveau et le dynamisme, n'obtiendront pas un « petit quelque chose » pour Noël ou la Pentecôte ? Sans oublier les fidèles des autres Eglises, voire même les citoyens des Républiques aujourd'hui indépendantes de l'ancienne URSS qui pourront revendiquer le droit de célébrer leurs propres fêtes nationales.

Ce serait une erreur de croire aux méfaits économiques de ces congés répétitifs, à leur influence néfaste sur la production. Les plus cyniques diront que cette production, de toute manière, tourne à un rythme si lent, quand elle tourne, qu'elle ne peut pâtir de quelques jours de vacances de plus ou de moins. Les plus optimistes affirmeront que ces jours fériés sont, en réalité, une chance pour l'économie du pays, car c'est durant ces journées-là que les Russes travaillent réellement. Par exemple en allant dans leur datcha récolter les fruits ou les légumes pour reconstituer des stocks personnels en voie d'extinction. Et puis, comme le disait un vieil habitant de la capitale : « *Des vacances, c'est tout ce qu'ils peuvent nous donner !* »

JOSÉ-ALAIN FRALON

L'Asie centrale aux enchères

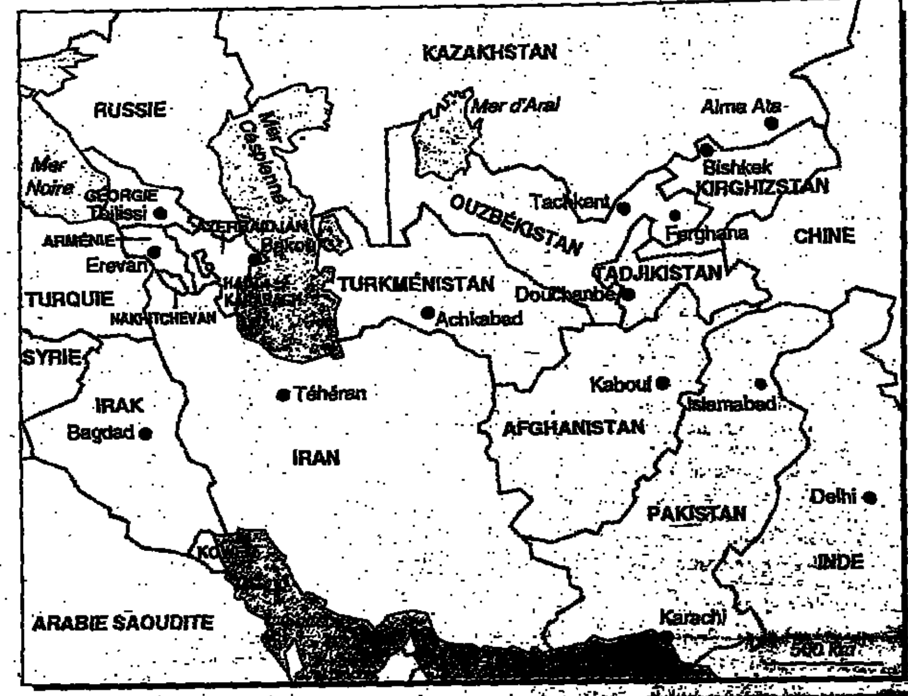
Suite de la première page

Une semaine plus tard, à la mi-mai, ouvrait un magasin iranien : il offre chemises, chaussures ou cuisinières transportées d'Iran par une route désormais entrouverte, et vendues en roubles. Les prix sont légèrement inférieurs à ceux du « *marché* » local – où les produits manufacturés, importés des autres régions soviétiques, se raréfient à l'extrême – et l'établissement ne désemplit pas. Son gérant, venu du bazar de Téhéran, « *revend les roubles à son gouvernement* », affirme un des policiers qui en filtrent l'entrée à coups de matraque.

L'Iran a en effet ouvert à Achkabad une filiale de sa banque Saderat et donné un crédit de 50 millions de dollars pour l'achat de ses produits. La Turquie, elle, a été jusqu'à 75 millions, mais pour favoriser l'implantation de ses entreprises. Cette rivalité, si elle se limitait à une lutte pour les consommateurs des trottoirs défoncés de la capitale turkmène, évoquerait difficilement les flamboiements du « grand jeu » qui opposait au début du siècle, dans ce « *milieu des empires* », agents britanniques, commissaires du peuple russes et visionnaires musulmans. Mais dans les couloirs du « palais présidentiel » d'Achkabad (ancien siège du comité central du PC), des hommes d'affaires turcs et iraniens bien sûr, mais aussi italiens, américains ou argentins, font mystérieusement antichambre. Dans un des cabinets, le conseiller présidentiel, Nazar Souyounov, déplie et replie rapidement une grande carte : le temps d'entrevoir le trait rouge d'un gazoduc.

Car le « grand jeu » qui s'est rouvert en Asie centrale est d'abord une histoire de gazoducs et d'oléoducs, dont rêvent ceux qui veulent détourner les richesses de son sous-sol hors du réseau soviétique où elles se « perdent » (elles n'y génèrent pas de devises) ; et en faisant au passage de nouveaux heureux, bénéficiaires de royalties et surtout des moyens de pression que procure le chantage à la coupure du robinet.

Accessoirement, il y a des histoires de coton et d'autres ressources minières. Les dirigeants de ces pays à économies coloniales en égrènent les listes impressionnantes devant les visiteurs étrangers, comme autant de preuves qu'ils ont affaire à des « Koweït en puissance », pour peu qu'ils acceptent d'y investir et de les sauver du « trou noir » russe. Le Turkménistan est un exemple extrême : grand comme la France avec 3,5 millions d'habitants seulement, il serait le troisième producteur mondial de gaz, dont il ne consomme qu'une infime partie. Le reste alimente la Russie (et, à travers elle, le Caucase), mais déjà plus l'Ukraine, qui a refusé de payer le prix réclamé. Dans deux mois, affirme M. Souyounov, l'appel d'offres pour son gazduc de rechange, Turkménistan-Iran-Turquie-Europe, sera prêt. Le projet peut être économiquement tentant, surtout si on le double d'oléoducs pour drainer les importants gisements de pétrole des grands Etats situés plus au nord : Ouzbékistan, où ils viennent d'être découverts, et Kazakhstan, qui a déjà signé des accords d'exploitation avec Elf et Chevron.



Or qui pourrait investir dans une aventure qui, non seulement précipitera le déclin russe, mais qui suppose à la fois que l'on fasse confiance à l'Iran et que celui-ci s'entende avec la Turquie ? Téhéran et Ankara ont approuvé en principe le tracé proposé par les Turkmènes, mais ça ne les empêche pas d'avoir tous deux leurs propres projets. Les Iraniens veulent tout drainer vers leurs installations du Golfe (avec une ramification vers l'Arménie), alors que les Turcs veulent faire passer les canalisations sous la mer Caspienne pour éviter l'Iran, vers l'Azerbaïdjan (leur allié le plus solide dans la région) et leurs propres côtes. M. Souyounov penche vers l'Iran, qui promet un financement : « *L'idée turque ne marchera jamais*, dit-il, *ce Caucase sera encore en guerre pendant des années. Mais si les Turcs et l'Occident ne comprennent pas où se trouve leur intérêt, j'ai une solution de rechange* », lance-t-il, toujours mystérieusement.

La lointaine Europe

Peu après, la presse turkmène s'est mise en effet à parler d'un quatrième tracé du gazoduc : Turkménistan-Iran-Pakistan, vers les marchés en expansion d'Asie. Pakistanais, Chinois, Indiens et Coréens sont d'ailleurs loin d'être en reste sur ces nouvelles « routes de la soie ». Surtout au Kirguizstan et au Kazakhstan, pays autant tournés vers l'Asie que vers la Turquie, et où le turc en usage n'est pratiquement pas compris par un Stanbouliote. Et début mai, le Japon s'y est mis aussi, avec une première visite dans ces deux Etats de son ministre des affaires étrangères. En même temps, Tokyo insistait pour inviter comme observateurs les Etats d'Asie centrale à la réunion à Hongkong de la Banque asiatique de développement. Pourtant ces pays, membres de la CSCE, si artificiel que cela paraisse, sont aussi appelés à bénéficier des services de la BERD. Ils sont par ailleurs membres de l'Organisation de coopération économique (l'OCE, Pakistan, Iran et Turquie), alors que la Turquie avance son propre projet de Banque de développement et que Téhéran propose son « grand marché islamique »...

Alors qui l'emportera, de l'Asie, de l'Europe, du monde turc ou islamique ? Les capitaux et le « modèle » asiatique font bien sûr rêver les présidents de la région, des communistes parfois reconvertis dans le nationalisme, mais guère dans la démocratie. L'Europe donneuse de leçons leur paraît plus lointaine et moins dynamique. Quand aux pays voisins, ils ont maintenant compris qu'Ankara a certes le désir, mais aucunement les moyens, de les porter à bout de bras, comme ils l'avaient un moment espéré. Ses crédits de 2 milliards de dollars pour l'ensemble des pays n'ont rien de gratuit, et si l'on compte sur les cousins, c'est surtout pour qu'ils préviennent, par leur influence culturelle, celle de l'intégrisme à l'iranienne. Des émissions télévisées turques doivent ainsi débuter cet été, et 10 000 étudiants des cinq pays turcophones gagner à la rentrée la Turquie. Le Turkménistan, notamment, a pris soin d'y inclure 160 étudiants en théologie.

Le danger fondamentaliste est-il pour autant écarté ? L'Iran, malgré ses pétrodollars, n'a pas beaucoup plus que la Turquie à offrir. « *S'il décide de financer lui-même les pipeline pour attirer l'or noir d'Asie centrale, l'Iran ruinera son économie déjà mal en point* », affirmaient des experts Turcs à Achkabad. Sans doute voulaient-ils aussi se rassurer. Mais il est vrai qu'au delà du Turkménistan, qui ne peut pas – ou ne veut pas – résister à plus de 1 000 kilomètres de frontières communes avec l'Iran, ce dernier n'a pas, actuellement, de terrain favorable dans ces régions. Elles étaient peut-être des satrapies iraniennes dans l'Antiquité et sous influence persane encore au début du siècle, mais ses habitants actuels ont tendance à ne vouloir connaître que leur passé turc, et même les islamistes locaux – sunnites – récusent le khomeinisme. Seule exception, en ce qui concerne l'influence culturelle de l'Iran : le Tadjikistan, de langue persane mais sunnite, le seul à avoir décidé d'adopter à l'avenir l'alphabet arabo-persan, dont une centaine d'intellectuels viennent d'être invités à Téhéran et qui a promis d'imprimer 200 000 livres scolaires pour les tadjiks.

Mais l'islamisme qui menacerait l'Asie centrale n'est pas celui de l'Iran chiite. L'islam local, qui a résisté à soixante-dix ans de communisme après avoir impulsé la résistance contre les bolcheviks, est bien suffisant. Cependant, il n'a jamais joué un grand rôle chez les anciens nomades kazakhs ou kirghizes, et il ne paraît « menaçant » que dans des régions bien précises, où il a toujours été dominant : les montagnes tadjikes et une partie de l'Ouzbékistan, c'est-à-dire dans cette vallée de Ferghana où de jeunes « volontaires de l'islam » se préparent à reprendre, contre leurs dirigeants, la lutte gagnée par les Afghans contre les communistes de Kaboul.

Danger certes réel, notamment pour le jour où les autres facteurs d'instabilité – économiques et surtout, interethniques – se feront pleinement sentir. Mais il s'agit aussi, pour les présidents d'Asie centrale, d'en agiter la meance pour se poser en champions de la stabilité menacés par le fanatisme, alors que leur problème est encore de sortir du communisme. Du moins de sa forme locale, « féodale » ou clanique, qui bloque tout renouvellement des élites. Mais le processus « révolutionnaire » a déjà commencé au Tadjikistan, en pleine turbulence, et c'est la menace de voir remonter plus haut cette vague partie d'Afghanistan qui amène les présidents à signer, l'un après l'autre, des traités de défense commune avec la Russie. C'est-à-dire avec la puissance coloniale, malgré tout ce que cela a de provoquant pour les populations, et donc de menaçant.

Destinés à « *garantir la stabilité des frontières* », ces traités signifient-ils que les officiers russes qui resteront sur place à diriger des armées de soldats « autochtones » seront prêts à défendre des dirigeants compromis si les oppositions locales se développent ? Ils n'ont pu en tout cas le faire ni en Azerbaïdjan ni au Tadjikistan, pourtant frontaliers de la Chine, de l'Afghanistan et de l'Iran, et désormais aux mains – complètement ou en partie – des anciens opposants nationalistes ou islamistes.

Conflits internes

Mais ailleurs, on a peut-être vendu un peu vite la peau de l'« ours russe » : ses militaires gardent toujours les frontières de l'ancien glacis au sud, du moins en Ouzbékistan et au Turkménistan ; ainsi qu'à l'est, face à la Chine, dernier empire colonial qui réprime les mêmes ethnies que du côté « russe ». L'idée est acquise que la présence des militaires russes est provisoire, mais les communautés russophones dans ces pays – près de la moitié des 16 millions d'habitants du Kazkhstan et plus de deux millions ailleurs – devraient continuer à jouer un rôle important, malgré une vague ininterrompue de départs. L'un des grands problèmes d'autres candidats à la succession en Asie centrale est celui du manque de cadres prêts à s'y installer. Il joue moins pour la Turquie, mais freine notamment l'Arabie saoudite et ses pétrodollars, qui pour l'instant vont surtout aux mosquées et aux pèlerinages. Les Russes – mais encore plus les Coréens, Allemands, etc. – restent un élément nécessaire pour éviter un effondrement total des économies, pour assurer la transition culturelle. Et il est symptomatique que l'abandon des alphabets cyrilliques reste encore partout au stade du débat politique, entre partisans du latin de la Turquie et de l'arabe des islamistes.

La seule chose qui semble sûre est que ces pays n'ont guère les moyens d'un développement autonome : trop de conflits internes (les frontières tracées par Staline ont laissé partout des minorités chez les voisins) empêchent, à court terme, la création du « grand Turkestan » dont rêvent quelques partis d'opposition kazakhs et surtout ouzbèques, à la grande inquiétude de leurs petits voisins. L'avenir de la région se décidera donc dans une grande mesure chez les candidats à la reprise.

A quels Etats les Américains de Chevron confieront-ils le transit de leur part de pétrole ? La greffe culturelle de la télévision turque prendra-t-elle et quel est le message qu'elle transmettra réellement ? Un problème qui se pose, car si les islamistes turcs n'ont eu que 12 % des voix aux dernières élections, un récent sondage donnait 51 % d'opposants à une intervention militaire turque dans le Caucase pour défendre les Azéris, mais 38 % de partisans. Ce qui fait quand même beaucoup pour le pays que l'Occident pousse à occuper l'espace idéologique d'Asie centrale.

SOPHIE SHIHAB

BOSNIE-HERZÉGOVINE : arrivée du convoi de l'ONU

M. Boutros-Ghali qualifie la situation humanitaire de « désespérée »

Le convoi de l'ONU, dirigé par le général canadien Louis McKenzie, est arrivé, jeudi après-midi 11 juin, au siège de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à Sarajevo, après avoir quitté Belgrade la veille. Dans ce convoi se trouvent les observateurs militaires que le Conseil de sécurité a décidé de dépêcher sur place pour permettre la réouverture de l'aéroport de Sarajevo et la reprise de l'acheminement de l'aide humanitaire.

Le voyage entre Belgrade et Sarajevo a été émaillé de plusieurs incidents. Un « casque bleu » français, atteint par des tirs dans les faubourgs de la capitale de Bosnie-Herzégovine, a été légèrement blessé.

Les observateurs de l'ONU devront se déployer dans les collines surplombant l'aéroport pour y regrouper toutes les armes lourdes et anti-aériennes disposées dans un rayon de 30 km autour des pistes et utilisées par les différentes parties en conflit, selon les accords conclus entre elles, sous l'égide de l'ONU, le 5 juin.

Si cette première phase se déroule correctement, le Conseil de sécurité décidera alors d'envoyer un bataillon d'infanterie de mille hommes pour assurer la sécurité rapprochée de l'aéroport avant la reprise des vols, humanitaires et officiels, à l'exception de tous vols commerciaux.

Intervenant sur Radio-Sarajevo, jeudi soir, le général McKenzie a appelé toutes les parties à coopérer en vue de rouvrir l'aéroport de la capitale bosniaque. « *Cela comprend l'arrêt immédiat des hostilités* », a-t-il notamment déclaré en ajoutant que l'ONU « *ne tolérera pas de nouvelles violations du cessez-le-feu.* »

Pour sa part, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a qualifié de « *désespérée* » la situation humanitaire en Bosnie-Herzégovine et dans d'autres régions de l'ancienne Yougoslavie. Il a mis les dirigeants de « *toutes les parties* » face « *aux lourdes responsabilités* » qu'ils portent dans le conflit.

M. Milosevic de plus en plus contesté

A Belgrade, les alliés du président serbe, M. Slobodan Milosevic, principalement ceux du Parti socialiste (PSS, ex-communiste), se sont mobilisés, jeudi, pour défendre leur dirigeant, de plus en plus contesté depuis l'entrée en vigueur de l'embargo international contre la Serbie et le Monténégro. L'élection du président de la « nouvelle Yougoslavie » a été reportée au début de la semaine prochaine.

« *Les appels à la démission de M. Milosevic relèvent d'une opération de terrorisme politique et annoncent la terreur armée* », a déclaré le PSS dans un communiqué.

Une démission du président, réclamée par la plupart des formations de l'opposition démocratique et par une frange de son propre parti (17 députés viennent de faire défection), conduirait, selon le communiqué, « *au chaos orchestré depuis l'étranger* ». Les socialistes appellent « *tous les citoyens patriotes à défendre leurs intérêts nationaux* ».

De son côté, M. Vuk Draskovic, dirigeant du Parti du renouveau serbe, le principal parti d'opposition, a estimé que « *malheureusement, les dignitaires serbes ont décidé de rester défiants jusqu'au bout et de faire jouer le peu de soutien qui leur reste : les communistes, les fascistes et bien sûr leur télévision* ». Pour protester contre l'embargo, plusieurs centaines de taxis ont bloqué, jeudi, les rues du centre de Belgrade. – *(AFP, AP.)*

□ **SLOVÉNIE : difficultés économiques.** – Le nouveau premier ministre slovène, M. Janez Drnovsek, a présenté, jeudi 11 juin à Ljubljana, un plan économique mettant l'accent sur la lutte contre l'inflation et sur l'assainissement des entreprises et des banques. Le produit national brut a chuté de 15 % en 1991. – *(AFP.*

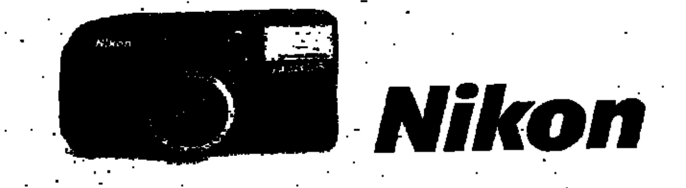
□ **GRANDE-BRETAGNE : attentat et alertes à la bombe.** – Des alertes à la bombe dans quatre stations du métro de Londres ont paralysé la circulation, jeudi 11 juin en fin d'après-midi. Ces alertes intervenaient quelques heures après l'explosion d'un engin, qui n'a provoqué que des dégâts matériels, à quelques centaines de mètres du Parlement et de Scotland Yard. – *(AFP, Reuter.)*

Pour la 1ère

هكذا من الإعلام

Nouveau Compact Nikon TW ZOOM 105.
Pour la 1ère fois, vous n'avez plus à choisir entre la qualité de l'image et l'encombrement du matériel.

Les très belles images ne sont plus le privilège des appareils reflex. Et la créativité ne se mesure plus en quantité de matériel.
Avec le nouveau Compact Nikon TW Zoom 105, le passionné exigeant accède à la qualité reflex. Avec, en plus, une extraordinaire facilité d'utilisation.
L'âme du compact Nikon TW Zoom 105, c'est son objectif: un 37-105 équipé de verres spéciaux "ED". Une technologie jusqu'ici réservée aux objectifs
professionnels, une pureté d'image jamais vue en compact. Côté mise au point, pas d'erreur possible: un système anti-flou emprunté
aux reflex assure une netteté optimale. Et pour vos images à mettre en lumière, un flash intégré puissant, que ne renierait pas un bon reflex.



Documentation complète disponible en écrivant à Nikon France S.A. 191, rue du Marché Rollay 94504 Champigny/Marne Cedex

EUROPE

TCHÉCOSLOVAQUIE : l'avenir de la fédération

Les négociations entre M. Klaus et M. Meciar sont dans l'impasse

Les vainqueurs des élections en République tchèque et en Slovaquie, M. Vaclav Klaus et M. Vladimir Meciar, se sont de nouveau séparés sans résultat, jeudi 11 juin, à l'issue d'un second round de négociations, à Prague. Ils doivent se revoir dimanche à Bratislava.

PRAGUE

correspondance

« Les négociations ne sont pas allées très loin ». Un euphémisme : *« Nous n'avons fait aucun progrès »*, finira par reconnaître jeudi soir 11 juin M. Vaclav Klaus, chef du Parti civique démocratique (ODS), vainqueur des élections en République tchèque, au terme de neuf heures de négociation avec M. Vladimir Meciar, chef de file du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS).

Le ton n'est plus à l'optimisme. *« Nous avons essayé parce que nous ne voulions pas être accusés de ne pas chercher une solution »*, dit encore M. Klaus devant la presse. *« Nous étions pourtant beaucoup plus souples que la dernière fois sur les idées d'émancipation* [des Slovaques] *dans le cadre de la Fédération »*. M. Klaus n'a qu'un mot à la bouche, *« malheureusement »* : *« Malheureusement, les divergences des débuts n'ont pas évolué à un seul moment ; elles sont simplement devenues plus claires »*.

M. Meciar, lui, a laissé ses adjoints répondre aux journalistes. L'un des vice-présidents du HZDS, M. Michal Kovac, confirme qu'il souhaite voir la Slovaquie devenir un sujet de droit international, et en particulier être *« membre à part entière des organisations internationales telles que les Nations unies »*.

« Quand ? » demande un journaliste. *« Jusqu'à la proclamation de la souveraineté de la Slovaquie et le vote d'une constitution slovaque, nous nous plierons à la Constitution fédérale »*, répond M. Milan Knazko, vice-président du HZDS. *« Quand croyez-vous que vous serez admis aux Nations unies ? »*, insiste le journaliste. *« Ca ne dépend pas de nous, c'est plus compliqué »*, rétorque l'acteur slovaque, visiblement désarçonné par l'impatience et l'hostilité de la presse, elle-même exaspérée par les déclarations ambiguës et contradictoires du HZDS.

D'un côté, une apparente modération : *« Nous ne voulons pas d'une séparation ; nous aspirons à la libre coexistence de deux Etats souverains »*, assène M. Kovac. Si l'ODS n'arrive pas à imaginer d'autre possibilité qu'une fédération, le vice-président du HZDS ne voit finalement qu'une solution : le référendum, qui donnerait à chaque citoyen slovaque la possibilité de s'exprimer sur la question d'une union, d'une séparation ou d'une indépendance.

M. Vaclav Klaus restait, quant à lui, fermement sur ses positions : *« L'union libre* [une union économique et de défense, proposée lundi par M. Vladimir Meciar, lors des premiers entretiens] *est une forme étatique qui n'a jamais existé dans l'histoire de l'humanité. » « Il appelle cela un Etat commun, mais ce n'est pas un Etat commun »*, renchérissait M. Miroslav Macek, vice-président de l'ODS.

Un dialogue de sourds. A minuit, jeudi soir, l'essentiel n'avait toujours pas été résolu : *« Malheureusement, nous n'avons pas été capables de nous mettre d'accord sur la formation du gouvernement »* fédéral, constatait, amer, M. Vaclav Klaus.

CATHERINE MONROY

HONGRIE

Epreuve de force entre le gouvernement et le président sur l'indépendance des médias

La Cour constitutionnelle a implicitement critiqué, lundi 8 juin, le président de la République qui avait refusé de démettre le président de la radio comme le souhaitait le gouvernement. Irrité par ce refus, le premier ministre avait saisi la cour, le 25 mai, pour qu'elle examine les « compétences » du chef de l'Etat.

La partie de bras de fer se durcit. Alors que les députés hongrois s'affrontent sans relâche depuis plusieurs semaines autour du projet de loi sur l'audiovisuel, le gouvernement conservateur accélère son offensive pour se débarrasser des présidents de la radio et de la télévision publiques. Comme toujours en Hongrie, où les nouveaux partis sont souvent dirigés par d'anciens avocats, ce conflit éminemment politique prend les apparences d'un imbroglio juridique.

Dans la dernière quinzaine du mois de mai, Csaba Gombar, le président de la radio, et Elemer Hankiss, son homologue de la télévision, ont été tour à tour convoqués devant la commission culturelle du Parlement pour prouver leur *« compétence »*. Refusant de cautionner ce *« tribunal »*, M. Gombar a claqué la porte de la réunion après avoir lu une brève déclaration. Le premier ministre a aussitôt affirmé que le maintien en poste du patron de la radio *« met en danger le fonctionnement démocratique de l'Etat hongrois »*.

Une crise de la « cohabitation »

La tension est de nouveau montée d'un cran, le 19 mai, lorsque le président de la République, membre du principal parti d'opposition, a refusé de démettre M. Gombar. Une décision qui a horrifié les partis du gouvernement. *« C'est la plus grave atteinte à la démocratie dans notre pays depuis le blocus des taxis en octobre 1990 »*, a martelé M. Imre Konya, le chef du groupe parlementaire du Forum démocratique, le principal parti de la coalition au pouvoir.

L'acharnement contre les présidents de la radio et de la télévision, nommés avec l'approbation de l'ensemble des partis après les élections de 1990, manifeste la volonté du gouvernement de ne plus s'embarrasser de formalités pour faire main basse sur les médias du service public. Impopulaire et préoccupé par l'échéance des législatives de 1994, le pouvoir cherche à s'approprier les bastions de l'audiovisuel avant l'émergence de chaînes privées.

A défaut de conflit social important dans le pays et de différences majeures entre les partis sur l'économie, les médias sont devenus le terrain de prédilection de l'affrontement politique. Otage de cette surenchère, la presse a du mal à prendre ses distances. A quelques exceptions près, les journaux nationaux sont tendancieux. La télévision, malgré les efforts de M. Hankiss, est largement pro-gouvernementale, et la radio tente, vaille que vaille, de naviguer à vue. Mais le pouvoir est convaincu qu'il est l'objet d'un *« complot »* et le premier ministre, Jozsef Antall, a récemment suggéré la mise en place d'une association pour défendre les *« victimes des médias »*.

Cette radicalisation des passions, couramment baptisée la *« guerre des médias »*, provoque une véritable épreuve de force entre le gouvernement conservateur et le président de la République. Ce dernier a refusé à plusieurs reprises, depuis un an, de ratifier la nomination de vice-présidents de la télévision et de la radio, proposés par le premier ministre. Irrités, les partis de la coalition au pouvoir ont déjà saisi la Cour constitutionnelle trois fois pour examiner les prérogatives du chef de l'Etat. Cette crise de la *« cohabitation »* s'est aggravée après le récent veto émis par le président Göncz à la démission du patron de la radio. Et certains députés de la majorité envisagent maintenant de demander un vote de confiance contre le président de la République.

En l'absence de consensus, le gouvernement, qui estime être malmené par des journalistes nommés par l'ancien régime, n'a pas hésité à invoquer un décret adopté par les communistes en 1974, spécifiant que les médias du service public *« travaillent sous la tutelle de l'Etat »* ... Toutefois, la Cour constitutionnelle a critiqué, lundi, l'utilisation de ce décret et a appelé le Parlement à adopter, avant le 30 novembre, une loi sur les médias, retardée depuis deux ans.

YVES-MICHEL RIOLS

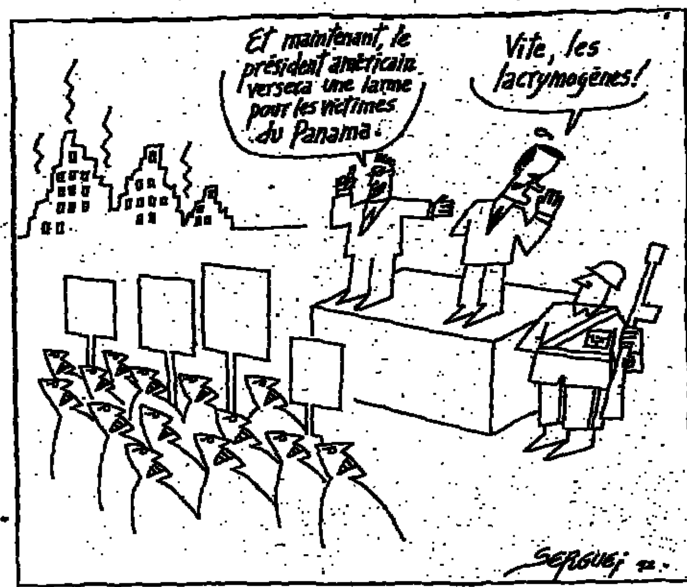
AMÉRIQUES

PANAMA : incommodé par les gaz lacrymogènes utilisés contre des manifestants

M. George Bush a été empêché de prononcer un discours sur la « renaissance de la démocratie »

En visite pour quelques heures au Panama avant de se rendre au sommet de Rio sur l'environnement, le président George Bush a dû être évacué de la place centrale de la capitale de ce pays, l'utilisation par la police de gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants l'ayant empêché de prononcer le discours prévu sur la *« renaissance de la démocratie »*.

Tandis que le président panaméen Guillermo Endara accusait *« des groupes paramilitaires à la solde du général Noriega »* d'avoir provoqué ces incidents, les partis de gauche estimaient avoir pris *« une revanche »*, deux ans et demi après l'intervention militaire des États-Unis.



SAN-JOSÉ (COSTA-RICA)

de notre correspondant régional

Tout indique que les services de sécurité panaméens et américains avaient très nettement sous-évalué le mécontentement de certains secteurs de la population, qui n'ont jamais accepté l'opération « Juste cause » montée par le président Bush, le 20 décembre 1989, pour obtenir l'arrestation du général Manuel Noriega, récemment condamné par un tribunal de Miami pour trafic de drogue. Sous couvert d'organisations clandestines, comme l'énigmatique M-20, des officiers des anciennes *« forces de défense »* du général Noriega ont commis de nombreux attentats ces deux dernières années, en particulier contre des soldats américains.

La veille de l'arrivée de M. Bush, un soldat américain avait été tué dans une embuscade sur la route qui mène de Panama à Colon (*le Monde* du 12 juin). Un deuxième soldat est mort des suites de ses blessures, jeudi. Des rafales de mitraillette avaient également été tirées, à deux reprises, contre la base militaire d'Albrook, où le président américain s'est adressé à ses compatriotes, après son évacuation de Panama.

« Manque de générosité »

Malgré les imposantes mesures de sécurité prises pour assurer le bon déroulement de la cérémonie en l'honneur de *« l'amitié entre les États-Unis et le Panama »*, quelques centaines de manifestants avaient réussi à déborder le service d'ordre censé avoir établi un cordon étanche autour de la place Porras – sous les fenêtres de l'ambassade de Cuba – où le président Bush s'apprêtait à prendre la parole. Pour éviter tout incident, le public avait été soigneusement sélectionné.

Plusieurs organisations d'extrême gauche – étudiants, familles des victimes de l'invasion américaine... – et l'ancienne formation du général Noriega, le Parti de la révolution démocratique (PRD), considéraient l'hommage rendu à M. Bush comme une *« provocation »* et un *« affront à la dignité du peuple panaméen »*.

Selon le bilan du Pentagone, 314 militaires et 202 civils panaméens ont été tués, ainsi que vingt-trois soldats américains lors l'opération « Juste cause ». Nombreux sont les observateurs qui jugent que le chiffre des morts, notamment civils, a été nettement plus élevé. Si la plupart des Panaméens avaient certes appuyé l'invasion militaire des Etats-Unis à l'époque et souhaitent le maintien des bases militaires américaines pour des raisons économiques, il est tout aussi vrai qu'ils ont été déçus par le manque de générosité de leur « protecteur » pour les aider à panser les blessures du conflit.

En provoquant délibérément des incidents, l'opposition a voulu exploiter cette attitude ambivalente à l'égard des *États-Unis*, partagée par des secteurs relativement importants de la société panaméenne.

BERTRAND DE LA GRANGE

VENEZUELA : accusant le chef de l'Etat de ne pas saisir l'ampleur de la crise

Les deux ministres démocrates chrétiens ont quitté le cabinet de coalition

La tension est soudainement montée d'un cran, jeudi 11 juin, à Caracas. Au milieu de nouvelles rumeurs de coup d'État, le président Carlos Andres Perez a annulé à la dernière minute son voyage à Rio-de-Janeiro, où il devait participer au sommet des Nations unies sur l'environnement. Cette décision a été prise peu après l'annonce du retrait de son gouvernement social-démocrate des deux ministres membres du Parti démocrate-chrétien.

CARACAS

de notre correspondant

Les deux ministres du COPEI (Parti démocrate-chrétien), qui ont démissionné, dont M. Calderon Berti, détenteur du portefeuille des affaires étrangères, étaient entrés au gouvernement le 10 mars pour *« faire échec aux menaces de coup d'État »*, incessantes depuis l'échec du putsch militaire du 4 février. M. Eduardo Fernandez, secrétaire général de COPEI, a lui-même annoncé, avec des accents dramatiques, la rupture de cette fragile coopération entre les deux principales formations vénézuéliennes, également discréditées aux yeux de l'opinion publique. *« Le président n'a pas saisi la nature de la crise que nous traversons »*, a-t-il déclaré.

M. Perez apparaît de plus en plus isolé. Il est soumis à de fortes pressions le sommant de démissionner et d'accepter la convocation d'une Assemblée constituante. Considéré comme le chef de file de l'opposition de la société civile, M. Uslar Pietri, écrivain et personnalité indépendante respectée – il fut ministre et ambassadeur en France – lui a lancé jeudi un véritable ultimatum.

Abandonné par la direction du Parti démocrate-chrétien, lâché par le MAS (socialiste), critiqué au sein de son propre parti AD (Action démocratique), mis en demeure de se retirer par ses deux prédécesseurs à la présidence et par des personnalités militaires, M. Perez est dans une situation délicate. Les derniers sondages lui accordent moins de 10 % d'opinions favorables. Il doit en outre affronter la colère de la rue.

De très violentes manifestations ont également éclaté jeudi à Caracas et dans les principales villes de province. Étudiants et lycéens poursuivent, depuis plusieurs semaines, leur harcèlement pour obtenir son départ. Les habitants de nombreux quartiers protestent, de leur côté, contre le manque d'eau. Bilan provisoire des troubles : trois morts et des dizaines de blessés. Plusieurs facultés de la capitale et de l'intérieur ont été occupées par les forces de l'ordre.

« L'incapacité des politiciens »

Ce climat troublé favorise les rumeurs d'intervention militaire qui se précisent depuis une semaine. L'armée, divisée, apparaît à beaucoup comme un recours. La majorité des Vénézuéliens sont déchirés entre leur volonté de conserver un régime démocratique et leur espoir – ou leurs illusions – qu'une intervention de l'armée permettrait de dénouer l'imbroglio actuel.

De fait, les forces armées sont déjà au centre d'une crise, dont les deux causes principales sont la dénonciation de la corruption et le rejet des mesures d'austérité adoptées en février 1989, ayant entraîné une baisse sensible du niveau de vie de la majorité de la population. Les partis d'opposition, l'Église et le patronat sollicitent eux-mêmes les centurions *« de prendre part au débat national »*.

Le général Ochoa, ministre de la défense, a présidé il y a trois jours une assemblée à huis clos de cinq cents officiers d'active et de réserve. Une réunion houleuse au cours de laquelle a été dénoncée *« l'incapacité des politiciens »*, et affirmée *« la nécessité de changement »*. Lui-même partisan, semble-t-il, de la légalité, mais mis en cause par des officiers subalternes, le général Ochoa a conclu la réunion en déclarant : « [que] *ceux qui veulent le putsch ne comptent pas sur moi »*.

MARCEL NIEDERGANG

CANADA

Échec des négociations constitutionnelles

MONTRÉAL

correspondance

Les négociations entre le gouvernement fédéral et les neuf provinces anglophones du Canada sur la réforme de la Constitution ont pris fin, jeudi 11 juin, sans aucun accord ni calendrier précis sur la suite du processus, qui vise notamment à chercher à dissuader le Québec d'opter pour la souveraineté.

Les négociations ont achoppé sur la réforme du Sénat, cheval de bataille des provinces de l'ouest, qui veulent réduire le poids relatif des deux plus grandes provinces canadiennes, l'Ontario et le Québec, dans cette instance fédérale. Les pourparlers n'ont pas davantage abouti sur le droit de veto que réclame le Québec sur tout futur amendement à la Constitution.

L'absence de Québec

Le ministre des affaires constitutionnelles, M. Joseph Clark, a estimé que l'actuel processus de négociations, que le Québec boycotte, a *« atteint ses limites »*. Il décidera la semaine prochaine de la marche à suivre avec le premier ministre Brian Mulroney. Si Ottawa et les provinces anglophones ne réussissent pas très prochainement à sortir de cette impasse, le gouvernement fédéral rédigera vraisemblablement son propre projet constitutionnel. Il a récemment fait adopter une loi lui donnant les moyens d'organiser un référendum national pour soumettre directement un tel projet à la population.

Le Québec ne participe plus aux pourparlers constitutionnels depuis l'échec, en juin 1990, de l'accord du lac Meech, à la suite duquel le gouvernement du premier ministre provincial Robert Bourassa s'est engagé à tenir au plus tard le 26 octobre 1992 un référendum sur la souveraineté de la province. Cependant, M. Bourassa a récemment réaffirmé qu'il préférait faire porter le référendum sur des offres fédérales *« acceptables »* ou, à défaut, sur une formule de *« souveraineté partagée »*, qui éviterait une séparation, dont il redoute par dessous tout le coût économique.

CATHERINE LECONTE

□ **COLOMBIE : quatre policiers tués par la guérilla.** – La guérilla a attaqué un complexe pétrolier, jeudi 11 juin, près de Yopal, quelques heures après la visite du premier ministre britannique, M. John Major, dans cette ville, tuant quatre des policiers qui ont repoussé l'assaut. – *(Reuter.)*

□ **SAN SALVADOR : une mission des Nations unies dénonce la poursuite des violations des droits de l'homme.** – En dépit d'une relative apparence de paix civile, une mission d'observateurs de l'ONU a dénoncé, mardi 9 juin, la poursuite des exécutions sommaires et l'incapacité du gouvernement à punir leurs auteurs. Elle s'est prononcée pour une réforme en profondeur du système judiciaire, la police et l'armée étant accusées d'avoir recours à la torture pour obtenir des aveux. – *(UPI.)*

□ **HAÏTI : mise au point du PANPRA.** – M. Alix Richard, représentant en France le parti nationaliste progressiste révolutionnaire haïtien (PANPRA), nous écrit pour contester que son organisation ait « rallié » *le camp des adversaires du* retour du président Aristide et ait *« servi une nouvelle fois de marche-pied aux ambitions de M. Bazin »*, le nouveau premier ministre d'Haïti, comme nous l'écrivions dans *le Monde* du 4 juin. Le PANPRA, affilié à l'Internationale socialiste, a condamné le coup d'Etat militaire du 30 septembre dernier, et réclame le retour à l'ordre constitutionnel, ce qui implique le retour du président démocratiquement élu, affirme M. Richard. Le PANPRA, qui a obtenu un quart des sièges à la Chambre des députés aux élections de décembre 1990, ne peut, selon lui, se faire le « marche-pied » de qui que ce soit.

DIPLOMATIE

Dans un manifeste sur l'union monétaire

Des économistes allemands critiquent le traité de Maastricht

Plus de soixante économistes allemands, parmi lesquels de grandes signatures comme celles du professeur Herbert Giersch, ancien patron de l'institut de Kiel, ou de Karl Schiller, ancien ministre des finances, ont publié jeudi 11 juin un manifeste qui s'élève contre la démarche adoptée par les Douze à Maastricht. Les signataires ne dénoncent pas l'objectif d'Union économique et monétaire européenne (UEM), mais les moyens choisis dont beaucoup, selon eux, vont à l'encontre du but recherché. M. Theo Waigel, ministre des finances, a répondu aux universitaires que leurs craintes d'une Europe laxiste étaient infondées.

FRANCFORT

de notre correspondant

Le manifeste des économistes ne va pas faciliter la tâche du chancelier Kohl, qui doit faire ratifier le traité de Maastricht dans un contexte déjà difficile. Une partie de la presse est défavorable au traité et l'opinion publique voit venir avec crainte la fin du deutschemark. La prise de position des économistes universitaires s'explique en partie par le fait qu'ils ont été largement tenus à l'écart par le gouvernement lors des deux décisions récentes qui ont engagé le futur de l'Allemagne : l'unification et l'UEM. Toutefois, même s'il provient d'une frustration, le manifeste va renforcer les arguments des anti-Maastricht.

La culture de stabilité

Le fond de la critique des économistes porte sur le rythme de l'union monétaire (une monnaie unique avant l'an 2000), qu'ils estiment précipité. A vouloir aller trop vite, l'Europe risque d'accroître ses tensions internes puis d'exploser, expliquent les auteurs. Une union monétaire ne peut sans danger servir de forceps mais doit, plus logiquement, parachever un rapprochement économique et social qui peut prendre *« des années »*.

La monnaie unique doit intervenir en fin de parcours en s'accompagnant d'une union politique. Maastricht a choisi un ordre inverse en donnant à la monnaie un rôle moteur. Ainsi les *« critères »* choisis pour mesurer la convergence des économies avant 1997 ont-ils le double défaut d'être insuffisants pour mesurer la convergence *« réelle »* des économies (ils ne sont que des indicateurs) et d'être pourtant trop lâches. La mesure de l'inflation d'un pays, en particulier, devrait être faite en termes absolus (2 % par exemple) et non relatif (pas loin des trois meilleurs pays), comme prévu dans le traité. Le ministre des finances, M. Theo Waigel a assuré que toutes les précautions sont prises dans le traité pour que l'objectif de la stabilité des prix soit atteint. Le respect des « critères » sera sévère et l'Allemagne en fait une question-clé de sa participation.

Les économistes énoncent ensuite des critiques largement partagées en Allemagne :

• Le respect des critères doit être très strict, or on peut craindre qu'ils fassent l'objet d'une appréciation souple car « politique », notamment vis-à-vis de l'Italie.

• La Banque centrale européenne n'est pas assurée d'être totalement *« indépendante »* des gouvernements et la vigueur de sa lutte contre l'inflation s'en ressentira. Le meilleur support d'une banque centrale est en effet la volonté populaire de combattre la hausse des prix. Or, si le traité a bien fixé cet objectif comme prioritaire, il n'existe pas vraiment de consensus au sein des gouvernements comme parmi les opinions. La *« culture de stabilité »* des Allemands n'est pas encore partagée par tous.

• La politique de change (la valeur de l'écu contre les monnaies extérieures comme le dollar et le yen) sera définie en commun par la banque centrale et par les ministres des finances. Cela risque, notent les signataires, de provoquer des tiraillements : une banque aura intérêt à maintenir un écu fort pour contenir l'inflation importée tandis que les gouvernements peuvent vouloir un taux de change plus faible pour favoriser les exportations. Pour lever cette contradiction, il aurait fallu donner l'intégralité de la politique monétaire à la banque centrale, selon les auteurs.

Les signataires ne représentent pas la corporation des économistes dans son entier. Beaucoup des économistes allemands – notamment dans les entreprises – sont favorables au traité tel qu'il est. D'autres veulent l'améliorer en renforçant ses politiques d'orthodoxie monétaire. D'autres enfin, les plus conservateurs, estiment que la priorité doit être donnée à l'unification allemande et au soutien des pays de l'Est.

ÉRIC LE BOUCHER

Le débat sur la ratification

Les Länder réclament un droit de regard sur certaines décisions

Les représentants des seize Länder allemands réunis mercredi 10 juin à Bonn ont réaffirmé leur souhait d'être plus étroitement associés à certaines décisions qui seront prises dans le cadre de l'Union européenne résultant du traité de Maastricht. Des négociations sont actuellement en cours au sein de la Commission chargée de préparer la révision de la Constitution pour l'adapter aux accords de Maastricht.

M. Florian Gerster, ministre des affaires européennes de Rhénanie-Palatinat, rendant compte jeudi de la réunion des Länder, a précisé qu'ils tiennent à conserver le contrôle de secteurs comme la culture ou l'éducation qui ont toujours relevé de la compétence régionale et ne veulent pas en être dessaisis au profit de Bonn ou de Bruxelles. Ils souhaitent être représentés dans les conseils des ministres européens qui traiteront de ces questions et disposer de représentations à Bruxelles.

« La ratification par les Länder n'est pas encore assurée », a déclaré M. Gerster. Pour être ratifié en Allemagne, le traité de Maastricht doit être approuvé par le Bundesrat, la Chambre haute, représentant les Länder. Il a toutefois souligné que l'attitude des Länder était fondamentalement différente de celle des électeurs danois qui ont rejeté le traité de Maastricht. M. Gerster a, à cet égard, appuyé l'idée britannique de donner des explications, sous une forme qui reste à déterminer, sur le principe de *« subsidiarité »* inclus dans le traité. *« Il ne peut y avoir de renégociation*, a-t-il déclaré, *mais il serait utile de préciser clairement ce qui relève des niveaux national ou infra-national. »*

Le parti libéral pour une renégociation

Les dirigeants des Länder ont d'autre part demandé au gouvernement de Bonn de ne pas rejeter catégoriquement le projet de budget communautaire présenté par la Commission. Ils ont enfin souhaité qu'un débat parlementaire soit organisé avant l'entrée de l'Allemagne dans la dernière phase de l'Union monétaire. Le président du Parti libéral (FDP), M. Otto Lambsdorff, a surpris en se prononçant jeudi pour une renégociation du traité de Maastricht.

Les partis de la coalition étaient jusqu'à présent unanimes pour exclure cette hypothèse. Le chef du groupe parlementaire de la CDU, M. Schauble, l'a rappelé, de même que le ministre des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel (FDP), à l'issue d'un entretien à La Haye avec son homologue néerlandais, M. Hans van den Broeck. Les deux ministres ont précisé qu'ils étaient *« favorables à la subsidiarité telle qu'elle est inscrite dans le traité de Maastricht »* et se sont opposés à une nouvelle négociation visant à limiter les pouvoirs de la Commission.

Dans le journal *Forum liberal*, M. Lambsdorff estime que faute de renégociation du traité, l'exemple danois pourrait faire tache d'huile. Il n'exclut pas un *« non français »* qui pourrait résulter de la coalition hétéroclite des détracteurs de Maastricht.

La fin de la visite de la reine Elizabeth en France

Blois s'était mise sur son trente et un pour accueillir « l'amie » de M. Lang

La reine d'Angleterre devait achever, vendredi 12 juin en milieu de journée, à Bordeaux, sa visite officielle en France. La veille, le président de la République avait été l'hôte de la souveraine à bord du yacht royal *Britannia* amarré dans le port de la ville. Pour recevoir Elizabeth II et ses invités, le *Britannia* et sa frégate d'escorte, *Battleaxe*, arboraient le grand pavois. Une salve de dix-huit coups de canon avait salué l'arrivée de la reine. Une parade militaire des Royal Marines et un feu d'artifice, tiré depuis la rive droite de la Garonne, ont mis fin à cette soirée à laquelle avaient été invitées une quarantaine de personnes.

BLOIS

de notre envoyé spécial

La reine d'Angleterre s'est rendue à Blois, jeudi 11 juin, à bord d'un TGV qui filait à 300 kilomètres à l'heure. M. Jack Lang, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, l'accompagnait. Le TGV ne passe pas, hélas, à Blois. Son tracé a été décidé avant que M. Lang s'y fasse élire député, conseiller général et maire de la ville.

Aussi la rame royale, dont la SNCF avait agrémenté la proue des couleurs britanniques et françaises, fit-elle halte en rase campagne, à Villiers-sur-Loir (Loir-et-Cher), où l'on avait acheminé les enfants des écoles. Les 40 kilomètres de route départementale qui, *via* Vendôme, mènent au fief de M. Lang ne retentirent pas du même enthousiasme que celui réservé d'ordinaire au Tour de France. Mais le cœur y était : gardes républicains à cheval, voiture découverte et apparat bon enfant, Blois était sur son trente et un pour accueillir « l'amie » de M. Lang, dont les couleurs du jour, *rose jelly* et gris souris, s'harmonisaient élégamment avec la chemise et le costume du ministre.

On échangea des discours dans la salle des mariages de la mairie qui surplombe les toits d'ardoise des bords de la Loire. M. Lang se félicita qu' *« à l'initiative de* [son] *ami Mick Jagger, qui réside près de Blois »*, les Britanniques aient décidé de célébrer cette année la fête de la musique (une idée de Jack Lang...).

Le cheval et le cavalier

La reine, qui écoutait jusque-là avec une mine fermée, se dérida lorsque le ministre affirma que *« l'alliance de l'Angleterre et de la France est aussi nécessaire que celle du cavalier et du cheval »*. Elle l'assura en retour que cette ville ainsi que *« les attentions chaleureuses de ses habitants et la beauté de ses paysages resteraient longtemps gravées dans* [son] *cœur »*. Et l'on partit en cortège visiter le château.

M. Lang, qui excelle dans la mise en scène, offrait ce jour-là un spectacle de choix à ses administrés. Il apparut aux côtés de son hôte dans l'embrasure d'une des admirables tours-escaliers qui ornent la cour intérieure. Du contrebas, où on les avait parqués, photographes et cadreurs déclenchèrent leurs appareils avec un bel ensemble. Elizabeth II sera restée moins de deux heures à Blois. Heureusement, les photographies témoigneront pour la postérité qu'elle y fut un jour bien reçue, sous le règne de l'habile M. Lang.

BERTRAND LE GENDRE

En Grande-Bretagne

Les larmes de Diana

C'en est décidément trop pour Diana : la princesse de Galles a éclaté en sanglots, jeudi 11 juin, lors de sa première sortie officielle depuis les révélations de la presse britannique sur ses malheurs conjugaux (*le Monde* du 10 juin).

Surveillée par une meute de reporters et de photographes, la princesse avait réussi à garder le sourire tout au long de la visite d'un hôpital de Liverpool. Ses nerfs ont lâché lorsque, en sortant, elle a été confrontée aux acclamations d'une foule d'admirateurs dont certains brandissaient une pancarte proclamant « Diana, we love you ». En larmes, le visage caché dans ses mains, la jeune femme a été rapidement conduite à sa voiture. Elle a ensuite poursuivi son programme officiel et visité un autre hôpital.

REPÈRES

ALLEMAGNE

M. Lafontaine échappe à une motion de censure en Sarre

M. Oskar Lafontaine, vice-président national du SPD, a échappé, jeudi 11 juin, à une motion de censure dans son Land de Sarre, où l'opposition l'accuse de s'être octroyé dès l'âge de quarante-deux ans une substantielle retraite de maire. M. Lafontaine, ministre-président de Sarre, se trouve depuis près de deux semaines au centre d'une virulente polémique sur les pensions dues aux politiciens au titre de leurs différents mandats. L'affaire avait été révélée par le magazine *Der Spiegel*, et exploitée par les chrétiens-démocrates (CDU), qui avaient réclamé la démission de M. Lafontaine. La motion de censure déposée par le groupe CDU à l'Assemblée de Sarrebrück a été repoussée, la majorité sociale-démocrate ayant fait bloc derrière son chef de file. M. Lafontaine n'a pas pris part au vote. – *(AFP.)*

COMORES

La nouvelle Constitution largement approuvée par référendum

La grande majorité des quelque 213 000 électeurs inscrits de l'archipel ont approuvé le projet constitutionnel, soumis à référendum, le 7 juin, le « oui » l'emportant avec 74,25 % des suffrages, selon les résultats officiels, rendus publics dans la soirée du mercredi 10 juin. L'appel des principaux partis de l'opposition à voter « non » n'a été suivi que par 23,49 % des électeurs. Le taux de participation a été de 63,51 %. La nouvelle Constitution prévoit notamment l'élection du président au suffrage universel (pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois), celle d'une Assemblée législative au scrutin uninominal à deux tours (pour quatre ans), et la désignation d'un Sénat de quinze membres (à raison de cinq par île), pour six ans, par un collège électoral. Le poste de premier ministre doit être attribué à un membre du parti majoritaire à l'Assemblée fédérale. – *(AFP.)*

Accord sur le statut d'autonomie

L'Italie et l'Autriche ont mis fin à leur différend sur le Haut-Adige

VIENNE

de notre correspondante

L'Autriche et l'Italie ont formellement clos jeudi 11 juin le dossier du différend sur l'autonomie du Haut-Adige (Tyrol du sud) et les droits de la minorité germanophone et ladine de la région, qui date du lendemain de la seconde guerre mondiale.

M. Alois Mock, ministre autrichien des affaires étrangères, qui a remis à l'ambassadeur d'Italie à Vienne une note diplomatique affirmant la reconnaissance formelle par l'Autriche du règlement du différend, a qualifié cet événement de *« jalon dans l'histoire européenne »* et de *« modèle »* pour d'autres pays, faisant allusion à la Yougoslavie.

L'Italie avait fait savoir à l'Autriche fin avril qu'elle considérait avoir rempli les engagements pris en 1969 sur l'application des mesures d'autonomie pour le Haut-Adige. Rome et Vienne remettront la semaine prochaine au secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, des notes simultanées pour mettre un terme formel à leur différend sur le plan international.

Autrefois autrichien, le Tyrol du sud fut rattaché à l'Italie après la première guerre mondiale. Les Alliés ayant rejeté, en mai 1946, l'organisation d'un référendum dans cette région, un accord a été signé en septembre 1946 à Paris entre les ministres des affaires étrangères de l'Autriche et de l'Italie, M. Karl Gruber et M. Alcide de Gasperi, définissant les droits et garanties accordés à la population germanophone et le statut d'autonomie de la région (notamment le recours obligatoire à la langue allemande dans l'administration et une large autonomie financière de la région).

Accusant l'Italie de ne pas respecter le statut d'autonomie accordé en 1948 à une population germanophone dont, selon M. Silvius Magnago, ancien gouverneur et leader du Parti populiste du Tyrol du sud (SVP) *« la patrie est l'Autriche et l'Etat l'Italie »*, l'Autriche, *« puissance garante et protectrice »* des germanophones du Haut-Adige, saisit les Nations unies en 1960. Une période d'agitation, marquée par de nombreux attentats, s'ensuivit, pesant lourdement sur les relations austro-italiennes. En 1969, Rome et Vienne signèrent un accord, mais il aura fallu attendre 1992 pour que les trois parties engagées, Rome, Vienne et le SVP, se mettent d'accord sur les derniers détails du statut d'autonomie.

L'Autriche reste le « tuteur » de la minorité germanophone du Haut-Adige et les éventuels différends seront soumis à la Cour internationale de La Haye.

WALTRAUD BARYLI

□ **M. Eltsine invité au sommet des Sept.** – L'Allemagne a invité le président Boris Eltsine à assister le mois prochain au sommet du G7 de Munich, a annoncé jeudi 11 juin un porte-parole du gouvernement. M. Boris Eltsine n'a pas encore répondu officiellement, mais *« nous considérons qu'il viendra »*, a-t-il ajouté. Le Groupe des sept pays les plus industrialisés se réunit à Munich du 6 au 8 juillet. – *(Reuter.)*

□ **Rencontre entre M. James Baker et M. Andrei Kozyrev à Londres.** – Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, devait reprendre ses entretiens sur le désarmement avec le ministre russe des affaires étrangères, M. Andrei Kozyrev, vendredi 12 juin à Londres, a annoncé jeudi le département d'Etat. Les deux hommes s'étaient rencontrés lundi et mardi à Washington, à une semaine du sommet prévu entre les présidents Bush et Eltsine, sans parvenir à un accord (*le Monde* du 11 juin). – *(AFP.)*

POLITIQUE

L'examen du projet de révision constitutionnelle et le débat sur le traité de Maastricht

Les sénateurs devraient parvenir à un accord avec le gouvernement

Les sénateurs ont brièvement poursuivi, jeudi matin 11 juin, *l'examen du projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht.* La fin de l'examen des articles et le vote sur le texte ont été reportés au 16 juin. Ce répit sera certainement mis à profit par les « européens » et par le gouvernement pour procéder à certaines mises au point.

Le report de la discussion sur le projet de révision constitutionnelle, décidé jeudi par la conférence des présidents du Sénat, va permettre au gouvernement d'examiner les amendements de M. Jacques Larché (Rép. et ind., Seine-et-Marne) répondant en partie à la proposition de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, d'*« ajuster »* le texte de révision à la situation nouvelle créée par la non-ratification danoise.

M. Larché propose ainsi de substituer dans le texte du projet de loi l'expression *« selon les modalités prévues par le traité de l'Union européenne signé le 7 février 1992 »* à celle qui indique que les transferts de compétences et les dispositions concernant le vote et l'éligibilité des citoyens communautaires sont consentis *« pour l'application » dudit traité.* Les communistes ont annoncé, à cette occasion, qu'ils retiraient leurs amendements en signe de protestation : le traité de *Maastricht étant « caduc »*, selon eux, il n'y a plus d'intérêt à poursuivre la discussion.

La suspension de la discussion permettra aussi et surtout de rectifier le tir après l'adoption d'un amendement présenté par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, visant à rendre possible la saisine du Conseil constitutionnel par *« soixante députés et soixante sénateurs »* à propos d'un *« engagement international ou d'une proposition d'acte communautaire »* (*le Monde* du 12 juin).

La carte personnelle de M. Pasqua

Les centristes, qui s'étaient abstenus à l'instant du vote, troublés par le manque de pugnacité du gouvernement à l'encontre de cette disposition, se sont convaincus de son inopportunité. Cet amendement risque, en effet, de faire obstacle à un éventuel vote conforme par l'Assemblée nationale du texte issu des travaux du Sénat.

La majorité franche qui s'était dégagée à l'occasion du rejet de la motion d'irrecevabilité déposée par le groupe RPR devrait approuver, le 16 juin, une demande du gouvernement, à la fin de l'examen des articles, pour une deuxième délibération du projet, au cours de laquelle la référence à *« une proposition d'acte communautaire »* pourrait être supprimée. Ne resterait alors aux parlementaires que la saisine pour les traités internationaux dont disposent déjà les présidents des deux Assemblées, le président de la République et le premier ministre.

Cette ultime modification, si elle intervient, n'améliorera certainement pas le climat singulièrement dégradé qui règne au Sénat entre les groupes UDF et RPR. Le groupe gaulliste reproche tout particulièrement aux centristes d'avoir délégué un des leurs, M. Xavier de Villepin (représentant des Français établis hors de France), contre la motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité que défendait, au nom du RPR, M. Paul Masson. Sitôt connue la décision des centristes, M. Pasqua avait écrit au président de la concertation sénatoriale, M. Daniel Hœffel, qui dirige le groupe de l'Union centriste, pour l'informer de sa *« stupéfaction ». « Il eût été plus normal de laisser intervenir un membre du groupe socialiste,* indiquait notamment M. Pasqua. *Je vous laisse imaginer la réaction des médias et de l'opinion publique face à cette situation (...). Ceci, survenant après les réunions communes UDF-PS, que votre groupe a justement condamnées, portera un coup sérieux à la crédibilité de l'union de l'opposition sur le plan national. »*

Le président du groupe RPR s'est montré encore plus radical, jeudi, dans les couloirs du Sénat, en dénonçant les *« connivences »* qu'il avait cru déceler entre les socialistes et les centristes. Après avoir indiqué qu'il avait l'intention de ne pas participer à la prochaine réunion de la concertation sénatoriale, il a proposé à M. Hœffel, sous forme de boutade, d'inviter à sa place M. Claude Estier, président du groupe socialiste.

Cette mauvaise humeur n'a pas inquiété outre mesure les responsables de l'UDF. De l'avis général, on estime que le président du groupe RPR joue, désormais, une carte toute personnelle au sein du RPR et qu'il brûle ses vaisseaux au palais du Luxembourg. M. Hœffel a d'ailleurs répondu à la missive de M. Pasqua en lui indiquant qu'il avait pris la responsabilité du déclenchement des hostilités en proposant l'irrecevabilité, qui aurait mis un terme définitif à la discussion, ce dont les groupes UDF ne voulaient à aucun prix.

GILLES PARIS

M. Léotard estime que le « non » peut l'emporter

M. François Léotard, président d'honneur du Parti républicain, s'est déclaré, jeudi 11 juin, *« de plus en plus inquiet du déroulement du processus de ratification des accords de Maastricht »* en France, estimant que *« le non peut l'emporter »*. Interrogé sur Radio-Shalom, M. Léotard a souligné qu'un *« non français serait une catastrophe pour la construction du continent européen; probablement le début de la dislocation du travail engagé depuis quarante ans par les constructeurs de l'Europe ». « Casser Maastricht aujourd'hui*, a ajouté le député du Var, *c'est casser dans le même temps et l'Acte unique et le traité de Rome. C'est de la folie de s'engager dans cette direction »*.

Evoquant la polémique sur la récupération politique de Maastricht par le président de la République, M. Léotard a observé que *« François Mitterrand a pris beaucoup de risques en décidant de la tenue d'un référendum sur Maastricht »*, ajoutant : *« [Il] n'est pas politicien puisqu'il se met en cause ». « La question qui nous est posée*, a souligné M. Léotard, *n'est pas celle de la survie de François Mitterrand, mais celle de la survie de l'Europe »*.

Selon deux sondages

Le « non » progresse dans les intentions de vote

Deux sondages font apparaitre une progression du non dans les intentions de vote au référendum sur la ratification de Maastricht. Selon une enquête de BVA pour *Paris Match*, 47 % des personnes certaines d'aller voter disent oui (contre 52 % en mai), 28 % disent non (contre 25 %), 23 % ne savent pas et 2 % voteront blanc ou nul. Soit, en suffrages exprimés, 63 % pour le oui (contre 68 % en mai) et 37 % pour le non (contre 32 %). Cette enquête a été réalisée les 5 et 6 juin auprès d'un échantillon représentatif de 933 personnes.

Selon une enquête de la SOFRES pour TF 1 et *la Tribune de l'Expansion*, 34 % des Français en âge de voter se prononcent pour le oui (contre 40 % en mai), 23 % pour le non (contre 19 %), 18 % pour l'abstention, le blanc ou le nul (contre 21 %) et 25 % ne répondent pas. En suffrages exprimés, les chiffres sont de 59 % pour le oui (contre 68 % en mai) et de 41 % pour le non (contre 32 %). Cette enquête a été réalisée du 5 au 9 juin auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

Toutefois, les enquêtes effectuées en mai l'ont été avant que M. Mitterrand n'annonce, le 3 juin, l'organisation d'un référendum.

La campagne d'un député centriste

« Chacun doit persuader ses électeurs »

« De la discussion jaillit la lumière » : c'est en appliquant ce proverbe que M. Jean-Jacques Hyest, député (UDC) de la Seine-et-Marne, entend mobiliser les électeurs de sa circonscription en faveur de la ratification des accords de Maastricht. M. Hyest a choisi la place du Marché-au-Blé de Montereau pour venir à la rencontre des ménagères. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'information lancée il y a une semaine en association avec M. Jean-Jacques Jegou, député (UDC) du Val-de-Marne, afin de répondre aux interrogations des habitants des deux départements.

Epaulé par quelques militants, M. Hyest arpente les allées du marché, les mains chargées d'autocollants qui prônent le « Oui à l'Europe pour une France forte ». Le message est simple, mais le député de la Seine-et-Marne ne s'arrête pas à ce seul slogan. Face à ses électeurs hésitant entre les poires et le fromage, il cherche tout d'abord à clarifier le débat. *« Les Français sont à la recherche de réponses claires, que ce soit au sujet de la monnaie commune ou sur le vote des membres de la CEE aux élections locales,* explique-t-il. *Pour leur permettre de se déterminer en faveur du « oui » ou du « non », il faut, avant tout, qu'ils comprennent les termes et les enjeux de ces accords. »*

Quelques ménagères interrompent leurs emplettes et font part de leurs incertitudes au député. *« Ce traité est-il bon ou mauvais pour nous ? Que va-t-il réellement changer dans notre vie de tous les jours ? »* : ce sont les questions qui reviennent le plus souvent. M. Hyest tente de dissiper les malentendus qui subsistent, dans ce département rural, particulièrement au sujet du vote des étrangers, thème qui ressort très souvent du panier des ménagères. *« Les gens font l'amalgame entre le vote des citoyens de la Communauté européenne et celui des étrangers extérieurs à la CEE »*, déplore M. Hyest.

Il existe aussi, selon lui, *« un flou artistique »*, entretenu au niveau national, qui ne lui facilite guère la tâche sur le terrain. *« La décision des dirigeants de l'UDF d'organiser des réunions communes avec le PS, sous l'égide du Mouvement européen, est un élément supplémentaire de confusion,* estime-t-il. *C'est une maladresse. Dans ma circonscription, j'ai refusé de mener une campagne aux côtés des socialistes. Chacun doit persuader ses électeurs en restant dans son propre camp. »*

Aujourd'hui, MM. Hyest et Jegou se donnent trois mois pour convaincre. Ce travail de longue haleine devrait s'achever en septembre par un meeting. D'ici là, soixante-dix mille autocollants, vingt mille affiches et, surtout, la présence d'équipes de militants sur le terrain permettront peut-être aux deux députés de persuader leurs électeurs de voter en faveur du traité ou, du moins, de prendre position en toute connaissance de cause.

Les socialistes rejettent toute idée de « recomposition » autour de l'Europe

Le débat sur Maastricht et sur l'impact qu'il pourrait avoir dans le contexte intérieur français continue chez les socialistes et dans la majorité. M. Poperen, qui présentait à la presse, *jeudi 11 juin*, le troisième numéro de sa revue *Vu de gauche*, a expliqué que la ratification du traité *« ne doit pas creuser de nouveau un fossé à l'intérieur de la gauche française ». « Nous devons garder toutes les chances de recomposition du parti du mouvement »*, une fois passé le débat sur l'Union européenne, a souligné l'ancien ministre des relations avec le Parlement, qui a critiqué de nouveau les rencontres organisées par le Mouvement européen, en doutant que *« la fréquentation de tel ou tel leader de la droite soit la meilleure circonstance »* pour obtenir *« le rassemblement le plus large possible »* en faveur de la ratification du traité.

« Nous sommes entrés dans une période de grand brassage (...). les lignes de partage sur lesquelles nous avons vécu depuis des générations sont en train de bouger », a affirmé M. Poperen, le même jour, sur RTL. *« La gauche du programme commun fait place à autre chose, et c'est cela qu'il nous faut construire »*, a-t-il ajouté, en observant que *« les forces qui faisaient confiance »* au Parti communiste sont, *« aujourd'hui, en recherche, en interrogation »* et que la réflexion que mènent les écologistes est *« très proche »* de celle des socialistes, *« avec des différences ». « Discutons, parlons-en, traçons l'avenir ensemble ! »* a-t-il lancé, en estimant que l'échéance favorable à un tel rapprochement pourrait être la future élection présidentielle. M. Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, évoque lui aussi, dans un entretien publié vendredi par *le Figaro*, l'élection présidentielle, qui, dit-il, *« peut être l'occasion de redéfinir un nouveau programme et une nouvelle majorité ». « Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de recomposition en dehors d'une échéance de cette importance »*, indique-t-il pour justifier la position qu'il énonce ainsi : *« Dire ensemble « oui » à l'Europe, d'accord. Débattre sur l'avenir de cette Europe, bien entendu. Cela ne veut pas dire gouverner ensemble. »* Le ministre de l'équipement reprend l'argument de la convergence pour l'Europe, *« comme, jadis, pour la République »*, de gens qui *« s'opposent sur d'autres sujets »*. Ce thème a été développé par M. Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, jeudi, au « Grand O » d'O'FM et de *la Croix*. Evoquant la période de la fin du dix-neuvième siècle, M. Emmanuelli a rappelé qu'*« il y avait, chez les monarchistes, des gens très éclairés, très libéraux, parfois même sociaux et, chez les républicains, des gens très conservateurs, qui avaient même poussé le conservatisme jusqu'à faire tirer sur les progressistes ! » « Je suis très européen, mais je n'ai pas la même vision que M. Giscard d'Estaing »*, a souligné le président de l'Assemblée nationale, qui s'est prononcé pour *« un objectif fédéraliste »*.

Les Verts vont tenter de préciser leur réponse au référendum

Le conseil national interrégional des Verts est invité à débattre pour la première fois, samedi 13 juin à Paris, de la réponse à apporter lors du référendum sur la ratification du traité de Maastricht. *Mais un second débat dit de « prospective politique »*, avec en toile de fond le rapprochement avec Génération Ecologie et, déjà, la prochaine élection présidentielle, risque de secouer la cohésion du mouvement.

Tout va vraiment très vite depuis deux mois. Sitôt passés le succès des écologistes aux élections régionales du 22 mars et l'échec relatif des Verts, comparé à la soudaine émergence de Génération Ecologie, on assistait, au début du printemps, à un curieux chassé-croisé. Tandis que M. Brice Lalonde, après son départ précipité du gouvernement, était jugé peu fiable par ses anciens amis socialistes, M. Antoine Waechter et les siens devenaient enfin soudainement des gens crédibles, susceptibles même d'entrer un jour dans un gouvernement. Comme le dit joliment l'un des animateurs de la minorité des Verts, M. Yves Cochet, *« pendant une douzaine de jours, les Verts ont eu la main »*.

Mais, aussitôt après, alors que les Verts et Génération Ecologie se décidaient à tirer les leçons des élections régionales en s'efforçant d'apaiser leurs querelles, les « écolos » étaient en quelque sorte rayés de la carte politique par le grand débat national sur la ratification du traité de Maastricht.

Avec des nuances, et des arrière-pensées différentes, MM. Lalonde et Waechter souhaitent en effet vérifier les conditions d'un accord minimal en vue des prochaines élections législatives, avant de procéder à un éventuel partage des circonscriptions pour s'assurer une représentation dans la prochaine Assemblée nationale. Mais le déplacement sur le terrain référendaire de la question européenne est venu singulièrement compliquer cette perspective (*le Monde* daté 7-8 juin). Alors que le président de Génération Ecologie est favorable, sans plus se poser de questions, à *« une Europe gaillarde, une Europe aux bonnes joues, qui sente l'ail, l'huile d'olive et le beurre breton »*, les Verts sont une fois encore empêtrés dans leur culture du « ni ni », en l'occurrence « ni oui ni non ».

La préparation du scrutin présidentiel

Exclus du débat parlementaire, les Verts pouvaient encore camper sur leur position officielle, celle du « oui si », celle d'un « oui » à Maastricht à la condition de *« résorber le déficit démocratique »* de l'Europe et d'établir un calendrier en matière sociale et environnementale. La procédure du référendum, annoncée le 3 juin par le président de la République, les contraint en revanche à dire clairement « oui » ou « non ». *« Le oui si reviendrait à dire non »*, explique M. Patrice Miran, délégué des Verts aux relations internationales et conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, qui lui-même milite pour le « oui ». *« Est-ce que l'on est capable d'obtenir un autre traité pour améliorer celui de Maastricht ? »*, s'interroge de son côté M. Waechter.

De sa récente rencontre, à la fin du mois de mai, avec le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, le porte-parole des Verts a retiré la conviction qu'il n'y aura pas de renégociation du traité. Mais, à la veille du conseil national de son mouvement, il n'avait pas encore tranché cette seconde question : *« Serons-nous capables de nous faire entendre si nous disons non à Maastricht pour dire oui à l'Europe ? »*.

La réponse qui, dans le meilleur des cas, sera apportée dès le 13 juin par le « parlement » des Verts, interfère, en effet, avec la *stratégie politique* pour les trois ans à venir et des enjeux de pouvoir au sein même des écologistes. Dès le 1er mai, M. Lalonde a *clairement annoncé* qu'il serait candidat à la candidature pour la prochaine élection présidentielle. Les Verts se trouvent ainsi de nouveau *confrontés* à leur éternel cauchemar (1). Comment éviter que l'insaisissable président de Génération Ecologie se retrouve intronisé comme candidat unique de la famille écologiste, ou qu'il devance le candidat des Verts dans l'hypothèse d'une double *candidature* ?

Quitte à imiter les jeux politiciens qu'ils dénoncent chez les autres, certains ont déjà entrepris de réfléchir à un système de primaires qui serait le plus avantageux pour eux. Parmi les différentes hypothèses possibles, les uns imaginent un vote commun des deux mouvements, mais Génération Ecologie revendique désormais autant d'adhérents que les Verts (près de cinq mille pour chacun des deux partis). D'autres voudraient recourir, comme l'UPF, à un collège ouvert à tous les électeurs.

Mais, dans tous les cas de figure, une *candidature* de M. Lalonde se trouverait avantagée par les rivalités internes aux Verts. En 1987 déjà, pour recueillir l'investiture de son mouvement, M. Waechter n'avait recueilli que 58,8 % des suffrages contre 28,7 % à M. Yves Cochet et 12,5 % à M. Jean Brière.

Aujourd'hui, l'ancien candidat à l'élection présidentielle peut compter sur une bonne demi-douzaine de rivaux potentiels, ou plutôt de rivales, parmi lesquelles Mme André Buchman, porte-parole issue du courant majoritaire et conseillère régionale d'Alsace, Dominique Voynet, porte-parole *issue* du courant minoritaire Verts-Pluriel et conseillère régionale de Franche-Comté, ou encore Marianne Isler-Béguin, vice-présidente du Parlement européen, et Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, toutes deux proches des Verts-Pluriel. La minorité politique des Verts, renforcée par le courant féministe, imagine en effet que, pour *mettre* un terme à la concurrence entre M. Waechter et M. Lalonde, il serait plus que temps d'appliquer la parité *homme-femme* chère au mouvement écologiste.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Des primaires ont déjà eu lieu chez les écologistes *pour l'élection présidentielle* de 1981. M. Lalonde l'avait emporté par 930 voix contre 817 à M. Philippe Lebreton. Mais des représentants du Mouvement d'écologie politique, dont M. Didier Anger et Mme Solange Fernex, aujourd'hui militants des Verts, avaient tenté jusqu'au dernier moment d'encourager la candidature du commandant Jacques-Yves Cousteau. Voir, à ce propos, le livre de Jean-Luc Bennahmias et Agnès Roche, *Des Verts de toutes les couleurs*, paru chez Albin-Michel.

□ **M. Malaud quitte le Mouvement européen.** – M. Philippe Malaud, ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président du CNI, a donné sa démission du Mouvement européen pour protester *« contre la collusion avec le Parti socialiste organisée à l'occasion de la ratification des accords de Maastricht »*. Dans une lettre adressée mercredi 10 juin à M. Jean François-Poncet, président de la branche française du mouvement, M. Malaud affirme que les réunions communes organisées avec des responsables de la majorité et de l'opposition à propos de Maastricht représentent une collusion *« inacceptable »*, car, précise-t-il, *« elle transgresse manifestement la règle d'apolitisme du mouvement, en raison des implications de politique intérieure évidentes de cette opération »*.

□ **M. Séguin (RPR) : « Logique d'exclusion ».** – M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, affirme dans *Paris-Match* (daté du 18 juin) qu'il faut renégocier le traité de Maastricht après le « non » danois. *« Le Danemark fait partie de la Communauté*, dit-il, *il faut donc trouver de nouvelles solutions avec lui. »* Dans le cas contraire, *« il faudra exclure d'une manière ou d'une autre le Danemark de la Communauté »*. Selon M. Séguin, *« cette logique d'exclusion montre le vrai visage de cette Europe à laquelle on veut nous faire adhérer les yeux fermés »*.

POLITIQUE

Contre l'avis de Mme Bredin

Le Sénat propose de codifier les rapports entre le sport et la télévision

Le Sénat a entamé, jeudi 11 juin, l'examen du projet de loi sur la modernisation du sport, présenté par Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports (*le Monde* du 21 mai). Les sénateurs ont adopté une première série d'amendements dont certains visent à codifier plus strictement que ne l'avait fait l'Assemblée nationale les droits de retransmission télévisée d'événements sportifs.

L'épreuve du Sénat est bien plus délicate pour Mme Frédérique Bredin que ne l'avait été celle de l'Assemblée nationale. Le ministre de la jeunesse et des sports a en effet fait face, jeudi, à des sénateurs pour le moins sceptiques vis-à-vis de son projet de modernisation du sport dont le contenu – gestion plus rigoureuse des clubs professionnels, lutte contre l'insécurité dans les stades, codification des droits de retransmission télévisée … – avait revêtu une gravité particulière après le drame du stade de Furiani, à Bastia. *«Cette catastrophe commande de tout faire pour qu'on ne revoie plus jamais ça»*, a repété Mme Bredin. M. François Lesein (Rass. dém., Aisne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, saisie au fond, a toutefois trouvé le texte *«très touffu»* et a estimé qu'il laissait *«entier le problème des relations entre le sport et la télévision»*.

Cette question a en effet focalisé l'essentiel de cette première partie des débats. Les députés avaient déjà, le 20 mai, amendé le texte dans le but d'éviter la pratique du «gel des droits» en matière de retransmission télévisée, qui consiste pour une chaîne à acheter des droits sans procéder pour autant à la diffusion d'images, l'objectif recherché étant exclusivement d'en priver la concurrence. Mme Bredin s'était alors opposée à cette retouche, préférant s'en remettre à des discussions à venir au sein de la commission sports du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Les sénateurs ne l'ont pas entendue puisqu'ils ont décidé d'affiner le dispositif inséré par les députés en adoptant trois amendements.

Le premier, présenté par M. Lesein, précise que les extraits diffusés par les chaînes non détentrices du droit d'exploitation seront *«choisis librement»* par celles-ci et qu'ils peuvent être programmés non seulement au cours d'émissions d'information mais également au cours de magazines, moyennant dans ce dernier cas une *«rémunération équitable»*.

Le second amendement, toujours défendu par M. Lesein, prévoit que la diffusion *«gratuite, partielle ou intégrale»* d'une manifestation sportive par une chaîne ne doit pas être interdite par la chaîne détentrice du droit lorsque celle-ci *«n'assure pas la diffusion en direct d'extraits significatifs»* de l'épreuve concernée. La formule initiale des députés était plus floue puisqu'il n'était question que de *«diffusion en direct»*. Enfin, les sénateurs ont adopté un amendement déposé par le groupe communiste précisant : *«Le CSA définit des contrats-type concernant le droit d'exploitation audiovisuelle des manifestations et compétitions sportives. Les contrats d'exclusivité sont renouvelés chaque année. Le délai d'exclusivité ne peut excéder trois ans.»*

Mme Bredin était visiblement embarrassée de ce souci tatillon de codifier les rapports entre le sport et la télévision. Elle n'a pas caché sa *«surprise»* de voir le Sénat chercher à *«encadrer de manière rigide»* le droit d'exploitation audiovisuelle.

FRÉDÉRIC BOBIN

Réunis en congrès

Les radicaux de gauche élisent leur nouveau président

Le congrès du Mouvement des radicaux de gauche se réunit à Lyon les 13 et 14 juin pour élire le successeur de M. Emile Zuccarelli, ministre des postes et télécommunications, à sa présidence. Deux candidats sont en présence : MM. Jean-Francis Dauriac et Jean-François Hory.

M. Emile Zuccarelli devait-il abandonner la présidence du MRG qu'il occupe depuis le 21 novembre 1989? La règle non écrite instaurée dès le début de son premier septennat par M. François Mitterrand, selon laquelle un ministre ne pouvait pas être chef de parti, s'imposait-elle au ministre des postes et télécommunications de M. Pierre Bérégovoy? Les députés radicaux de gauche – pour une fois *«unanimes»* comme le souligne l'un d'entre eux – en doutaient. A tel point que, le 21 mai dernier, ils adressaient une lettre à M. Zuccarelli, lui demandant de maintenir le congrès de leur parti au mois d'octobre. A leurs yeux, il était *«inopportun d'engager le parti dans une compétition pour le renouvellement de son président au sortir d'une consultation électorale éprouvante pour la majorité présidentielle»*.

Ce motif n'était pas le seul. Certains souhaitaient attendre le congrès du PS des 10, 11 et 12 juillet et les orientations qui y seront définies. D'autres considéraient que le moment d'être eux-mêmes candidats n'était pas venu. Sans le proclamer publiquement, les députés radicaux de gauche jugeaient, à l'instar de nombre de militants, que les deux candidats en lice pour la présidence de leur parti *«manquaient à tout le moins de notoriété»* …

Passant outre ces différents arguments, M. Zuccarelli a persisté dans ses intentions. Il estime que, au nom de la *«séparation des genres»*, il ne peut assumer les deux fonctions. Le congrès des 13 et 14 juin à Lyon a donc été maintenu. Sauf surprise de dernière minute, les délégués auront à départager MM. Jean-Francis Dauriac et Jean-François Hory, tous deux proches de M. Jean-Michel Baylet, ancien président du parti et actuel ministre délégué au tourisme.

Même si M. Dauriac, né en 1956, ancien conseiller municipal de Montauban (Tarn-et-Garonne) et actuel responsable de la fédération de Seine-Saint-Denis, croit à ses chances, les pronostics sont en général favorables à M. Hory, qui devrait bénéficier du soutien de M. Zuccarelli et des principaux caciques du parti. Ancien député de Mayotte, actuel parlementaire européen, M. Hory, né en 1949, est depuis deux ans chargé des élections au MRG.

Lors du précédent congrès de novembre 1990, les militants avaient exprimé la méfiance que leur inspirait la stratégie d'ouverture menée avec France unie, le mouvement lancé quelques mois auparavant par M. Jean-Pierre Soisson, dont le MRG est une composante. L'échec de la constitution d'un groupe parlementaire autonome, rassemblant radicaux de gauche et députés ralliés à la majorité présidentielle, le faible score des candidats de cette tendance lors des dernières élections régionales et cantonales, le départ de M. Soisson du gouvernement n'ont fait que favoriser la mise en sommeil de France unie. Les membres non socialistes du gouvernement, contrairement à ce qui se passait depuis la réélection de M. Mitterrand, n'entretiennent guère entre eux de relations privilégiées et organisées comme du temps de M. Michel Rocard et de Mme Edith Cresson. Les intentions de M. Bernard Tapie de prendre des initiatives auprès de ses collègues avaient avorté avant même que le ministre de la ville ne quitte ses fonctions.

Le congrès de Lyon ne sera pas l'occasion de discuter d'une nouvelle stratégie. L'affirmation identitaire du parti, avec le rappel des *«traditionnelles valeurs du radicalisme»*, satisfera les militants. L'ancrage à gauche rassurera les élus. L'échéance européenne devrait permettre enfin à chacun de se féliciter de la cohésion du parti.

ANNE CHAUSSEBOURG

Dans le Nord

M. Juppé sanctionne le secrétaire départemental du RPR

LILLE

de notre correspondant

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a suspendu, jeudi soir 11 juin, M. Alex Turk de ses fonctions de secrétaire départemental de la fédération du Nord. Cette décision intervient après que M. Turk eut laissé entendre qu'il est prêt à se présenter aux élections sénatoriales en *«indépendant»* (*le Monde* du 6 juin). Le secrétaire départemental s'avouait également excédé de la tutelle de la direction nationale de son parti et du peu de considération que celle-ci faisait des *«gens du terroir»*. Il avait reçu le soutien de M. Serge Charles, député, maire de Marcq-en-Barœul et président départemental du RPR dans le Nord.

Accompagnés de M. Jean-Paul Delevoye, maire de Bapaume et secrétaire départemental du RPR du Pas-de-Calais, MM. Turk et Charles ont défendu, mercredi, à Paris leurs positions devant M. Juppé. Il semblait qu'un accord était intervenu pour que chacun respecte le *statu quo* jusqu'au 30 juin, date des investitures pour les sénatoriales. Mais M. Juppé a préféré trancher sans attendre.

«Les préoccupations de la population»

M. Turk a aussitôt dénoncé dans ce *«diktat»* l'expression même des comportements qu'il critique. *«Ce qui se produit aujourd'hui,* a-t-il dit, *c'est que les gens ne croient plus dans les structures politiques. Celles-ci ne se renouvellent pas assez dans leurs méthodes, dans les hommes aussi, pour pouvoir coller aux préoccupations de la population. Un hiatus s'est créé. Ce que j'ai entrepris, c'est ma façon à moi de réduire ce hiatus.»*

M. Turk, qui s'est engagé depuis 1989 dans le combat pour la conquête de la mairie de Lille, estime qu'il a besoin pour cela d'un mandat national. Le scénario aurait pu consister pour lui à se présenter dans la troisième circonscription, dont le sortant est M. Claude Dhinnin, maire de La Madeleine, celui-ci trouvant une compensation aux sénatoriales bien que, de ce côté, les places soient rares et chères. Une autre hypothèse l'aurait conduit à défendre ses chances dans la première circonscription, que M. Pierre Mauroy va abandonner pour tenter de la transmettre à son suppléant, M. Bernard Roman ; mais, sur ce terrain, il se heurte aux ambitions de Mme Colette Codaccioni, conseillère municipale RPR de Lille, élue en mars conseiller général de Lille-Sud-Ouest, l'un des deux cantons de la circonscription, où elle s'est déjà mise en campagne.

Devant les atermoiements du RPR national et les rumeurs laissant supposer que Lille pourrait tenter tel leader RPR en mal de terre d'accueil, M. Turk a donc choisi de secouer la tutelle parisienne. Cependant, les ponts ne sont pas coupés, puisque, selon le communiqué du RPR, la décision annoncée jeudi *«ne préjuge en rien celles qui pourront être prises dans le cadre de la préparation des prochaines échéances électorales tant législatives que sénatoriales»*.

JEAN-RENÉ LORE

SOCIÉTÉ

Des réfugiés aux immigrés

Quarante ans après la mise en œuvre de la convention de Genève, la France traite en un temps record les dossiers des réfugiés. Mais l'assainissement des procédures masque de nouvelles entraves au droit d'asile

Trois ans après avoir frôlé la thrombose, l'Office de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) célèbre son quarantième anniversaire en toute sérénité, en organisant à Paris un colloque du 11 au 13 juin (1). Confronté au triplement des demandes d'asile à la fin des années 80, le système français d'accueil des réfugiés politiques avait démillé. Des dizaines de milliers de dossiers s'y empilaient, certains s'égaraient. Le modeste établissement public créé en 1952 pour gérer l'accueil des Européens «déplacés» par les séismes politiques de l'après-guerre n'avait pas résisté à l'afflux, à partir des années 70, des réfugiés fuyant la répression dans le tiers monde, puis des immigrants cherchant dans le droit d'asile le moyen de détourner la fermeture des frontières.

Cette usine à trier la misère de la planète – l'OFPRA attribue le statut de réfugié aux étrangers persécutés politiques, mais rejette dans la clandestinité ceux qu'elle considère comme de simples «migrants économiques» – est aujourd'hui sortie du gouffre. Depuis janvier 1992, les dossiers sont traités «en temps réel», dans le délai moyen record de cinquante jours, auquel s'ajoutent les deux à trois mois nécessaires pour qu'un éventuel appel aboutisse devant la commission de recours.

Traitement de choc

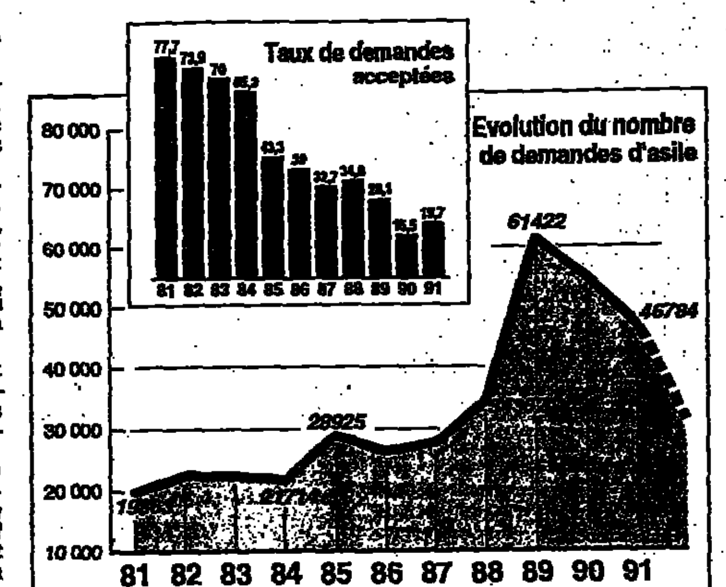
Pour cela, un traitement de choc a été administré : triplement du budget, doublement du personnel, introduction massive de l'informatique. Après le paroxysme de 1989, qui avait vu 61 000 étrangers demander asile à la France, ce nombre est redescendu à 47 000 l'an passé, et tomberait, en 1992, à 30 000 selon les projections. Il n'y aurait alors en un an pas plus de candidats à l'asile dans l'Hexagone qu'en un mois en Allemagne.

Les explications à cette spectaculaire diminution ne manquent pas. La suppression de l'autorisation de travail et des prestations sociales pour les demandeurs d'asile, en vigueur depuis octobre 1991, a probablement joué un effet dissuasif. L'évocation par Mme Edith Cresson, alors premier ministre, de *«charters»* et les photographies mondialement diffusées d'une expulsions musclée, l'été dernier à Roissy, ont aussi répandu une image répressive de la France.

La déflation des demandes tient surtout à l'accélération des procédures de l'OFPRA. Naguère les délais interminables offraient la possibilité de contourner la législation interdisant l'immigration : comment reconduire à la frontière un demandeur d'asile débouté ayant trouvé un travail, et parfois fondé une famille? Quelque 100 000 «déboutés du droit d'asile» vivent ainsi illégalement en France.

Encore possible en Allemagne, ce dysfonctionnement risquait de mettre en péril la conception traditionnelle de l'asile. Selon la convention de Genève de 1951, il est réservé à toute personne persécutée *«du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social, ou de ses opinions politiques»*, et non aux immigrants à la recherche d'un mieux-être économique. Aujourd'hui, l'assainissement de l'OFPRA doit, selon son directeur, M. Francis Lott, *«faire que les vrais combattants pour la liberté continuent d'être hébergés par la France»*, et permettre à l'office de se concentrer sur sa tâche originelle : la protection des 140 000 réfugiés dûment encartés (2).

Pour parvenir à ce résultat, l'OFPRA a appliqué des principes que contestent certains défenseurs des droits de l'homme (3). Il recourt désormais aux notions de *«demandes manifestement fondées»* et *«manifestement infondées»*. Seules les premières, et celles pour lesquelles des vérifications s'imposent, font l'objet d'un entretien personnalisé. Ce dialogue a lieu dans la moitié des cas, ce qui représente un net progrès par rapport aux années antérieures.



Si la demande d'asile est considérée comme *«manifestement infondée»*, on se contente d'une procédure écrite accélérée, sans entretien avec le demandeur. Elle permet d'écarter d'emblée les nombreux dossiers reposant sur des faux documents ou des motivations ouvertement économiques, mais aussi les victimes de *«mesures simplement discriminatoires»*.

L'OFPRA considère, en effet, que *«l'exercice des droits politiques ou syndicaux dans de jeunes démocraties peut engendrer certains désagréments et conduire parfois les autorités de ces pays à limiter ces droits en procédant, par exemple, à des arrestations (...) dont la nature ne peut s'analyser comme des faits de persécutions dans la mesure où ils restent «conformes» aux principes internationaux (garde à vue, (...), contrôle juridictionnel)»*. Sur cette base, l'asile est refusé à des Maliens et des Tchadiens, *«compte tenu de changements fondamentaux survenus dans la nature de leur régime»*.

Le resserrement de la notion d'asile se manifeste aussi pour les ressortissants de certains pays, dont l'accession récente à la démocratie exclurait toute persécution. Après les Polonais, les Tchèques, les Hongrois, les Béninois et les Capverdiens, ce sont les Chiliens qui devraient se voir progressivement retirer le statut de réfugié accordé après le coup d'Etat de 1973. Les nouveaux candidats ne seront plus admis à l'asile *a fortiori*.

Les obstacles à la demande d'asile se multiplient également en amont de la procédure française classique. Avant même la mise en œuvre de la loi infligeant des amendes aux compagnies aériennes transportant des passagers sans papiers (le décret d'application n'est pas encore publié), des pratiques préventives se répandent.

Divergences européennes

La Suisse, dernier pays d'Europe de l'Ouest à accepter les Haïtiens sans visa, impose, depuis février dernier, la possession d'une lettre d'invitation établie en Suisse et visée par une autorité cantonale. Cette mesure a verrouillé l'une des voies d'accès vers la France, *via* Zurich, empruntées par les demandeurs d'asile fuyant Haïti depuis le renversement du Père Aristide. La France elle-même, a complété le dispositif en mars dernier, en imposant aux Haïtiens un visa de transit faute duquel on ne peut embarquer sur un vol faisant une escale à Paris, et donc demander l'asile.

Les organisations humanitaires s'alarment, d'autre part, des entraves à la formulation même d'une demande d'asile dans les aéroports européens. En France, l'institutionnalisation des fameuses «zones de transit», rebaptisée, «zones d'attente» (*le Monde* du 4 juin) risque de banaliser une pré-sélection hâtive des «demandes manifestement infondées».

Paradoxalement, le droit d'asile risque aussi de pâtir de la suppression des frontières européennes. La convention de Dublin, signée en 1990, empêchera un demandeur d'asile de s'adresser successivement à plusieurs pays, alors que les pratiques divergent, et que la perméabilité des frontières varie très nettement du sud au nord. Nul ne se risque à en prévoir les conséquences sur la stratégie des demandeurs. Ni à prédire comment seront tranchés les conflits entre Etats qui se renvoient les demandeurs d'asile, tels des fardeaux encombrants. Récemment, une jeune Iranienne a été renvoyée trois fois de Stockholm à Paris avant de pouvoir formuler une demande d'asile, grâce à l'aide d'une hôtesse d'Air France.

Ces pratiques ont déjà des effets inattendus : la Pologne a enregistré l'an dernier mille demandes d'asile de la part d'Africains et d'Asiatiques rejetés par les pays de la CEE. Les barrières juridiques et policières toujours plus sophistiquées qu'érigent les pays riches, ne diminuent ni la pression du tiers monde, d'où proviennent l'immense majorité des candidats à l'asile en Europe, ni les exodes présents ou à venir, de l'Albanie à la Croatie, sans parler de l'ex-URSS.

Dans ce contexte troublé, le lien entre la politique de l'asile et celle de l'immigration apparaît au grand jour. La conception française de l'asile, universaliste et généreuse, pouvait s'appliquer sans problèmes naguère à des persécutés russes ou chiliens. Elle est mise à l'épreuve quand des déshérités turcs, sri-lankais, zaïrois ou maliens, se présentent aux frontières. Désormais, les empreintes digitales des demandeurs d'asile sont archivées. On est devenu plus exigeant sur les «preuves» des persécutions. La vis s'est resserrée à mesure que la demande enflait. 77 % des dossiers étaient acceptés par la France en 1981, mais seulement 19,7 % dix ans plus tard (4).

Quarante ans après sa ratification, la convention de Genève reste la référence. Les discours n'ont pas changé. Mais le droit d'asile est devenu, insensiblement, un appendice de la politique migratoire. Au risque de faire passer tous les persécutés pour des tricheurs, et de faire oublier que l'immigration trouve elle aussi sa source dans le manque de démocratie et le sous-développement.

PHILIPPE BERNARD

(1) «Les réfugiés en France et en Europe. Quarante ans d'application de la convention de Genève 1952-1992» Colloque de l'OFPRA du 11 au 13 juin au Centre de conférences internationales, 19, avenue Kléber 75016 Paris. Renseignements : (1) 42-33-75-51.

(2) Le nombre de réfugiés vivant en France, récemment estimé à 193 000, se limiterait en réalité à moins de 140 000, selon une étude effectuée pour l'OFPRA par M. Luc Legoux, assistant en démographie à l'université Paris I.

(3) Pour dénoncer l'évolution de l'application du droit d'asile, une trentaine d'associations humanitaires organisent une contre-réunion à celle de l'OFPRA intitulée «Droit d'asile. Appel à témoins». Auditions publiques sous la présidence de l'abbé Pierre 6, rue Albert-de-Lapparent 75007 Paris. Renseignements : 42-47-07-09.

(4) Avec des variations considérables selon la provenance. Plus des deux tiers des demandes d'Irakiens, de Vietnamiens, d'Albanais et d'Afghans sont acceptées, mais moins de 10 % pour les Turcs, Chinois, Haïtiens, Guinéens-Bissau, Zaïrois, Maliens et Indiens.

Le successeur de M. Bernard Tapie en visite à Meaux

M. Loncle à l'école des banlieues

Les banlieues ont un nouveau ministre, mais ne le savent pas. Nul comité d'accueil n'attendait M. François Loncle, secrétaire d'Etat à la ville, pour son premier contact avec la rugueuse réalité des quartiers difficiles, jeudi 11 juin, à la cité de la Pierre Collinet à Meaux (Seine-et-Marne). Sobrement escorté, le visiteur n'a même pas suscité ces regards curieux ou agressifs qui ponctuent les «descentes» gouvernementales dans les HLM.

M. Loncle assume une tâche d'autant plus ingrate qu'il découvre les dossiers. D'où une propension à s'extasier sur *«ces initiatives extraordinaires qu'on ne peut imaginer à Paris dans son bureau»* et sont *«autre chose que les pavés dans les vitrines»*, allusion aux récents incidents d'Argenteuil et de Tourcoing.

Le quartier de la Pierre Collinet à Meaux concentre la misère sociale et les opérations pionnières de réhabilitation. Les barres monstrueuses de 110 mètres de long, entre des tours de 20 étages qui répondent aux doux noms d'«Hortensia», «Capucine» ou «Dahlia», ont été «humanisées» par l'implantation de bureaux, d'une régie qui emploie les habitants à l'entretien de leur quartier, d'un café associatif, et d'une résidence pour les employés d'Eurodisney. Slalomant entre le magasin «Chic et chouette» et la mission locale pour l'insertion des jeunes, M. Loncle a encouragé les animateurs de cette cité.

Les difficultés qu'éprouve la municipalité pour attirer des commerces à la Pierre Collinet n'ont pas entamé la conviction du secrétaire d'Etat : la réussite passe par le mariage du social et de l'économie, car, dit-il, *«les entreprises n'ont aucun intérêt à voir se constituer des ghettos»*. Il a cependant répété que *«l'Etat doit rester en première ligne dans des domaines-clés comme l'éducation, la sécurité et la justice»*. Annoncé par son éphémère prédécesseur, M. Tapie, l'établissement public national pour les banlieues devrait voir le jour. M. Loncle s'apprête aussi à reprendre l'idée du parrainage des quartiers chauds par des entreprises. Et si le maire de Mantes-la-Jolie proclame qu'il préférerait signer le premier de ces accords avec Renault et Talbot plutôt qu'avec Bouygues, M. Loncle est prêt à multiplier les partenaires.

De l'époque de l'union de la gauche, l'ancien militant radical a gardé le souvenir qu' *«il vaut toujours mieux additionner que soustraire»*. Fort de cette généreuse conviction, M. Loncle effectuera chaque semaine une *«visite sur le terrain»*. Le président de la République lui a demandé de *«foncer»*. *«Sans entrer dans le mur !»*, précise-t-il.

Ph. Be.

REPÈRES

INTEMPÉRIES

Déluge sur l'Auvergne et le Sud-Ouest

Une septuagénaire a trouvé la mort dans l'effondrement d'une maison jeudi 11 juin à Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme), nous signale notre correspondant à Clermont-Ferrand. Le déluge de pluie qui s'est abattu dans le secteur est à l'origine de l'accident ainsi que de nombreux dégâts en Auvergne, notamment à Fontannes (Haute-Loire) et à Aurillac (Cantal). Depuis le début du mois de juin, à Clermont-Ferrand, il est tombé 171 millimètres de pluie (1 millimètre correspond à 1 litre au mètre carré), contre 353 millimètres pour toute l'année 1991. Les sols n'arrivent plus à absorber la pluie et les cours d'eau débordent. L'Allier, qui coulait la semaine dernière au rythme de 29 mètres cubes par seconde, en était jeudi 11 juin à 800 mètres cubes par seconde... En raison des menaces de rupture d'un barrage en construction, les dix habitants du hameau de Tissac (commune de Saint-Géron, Haute-Loire) ont dû être évacués. Dans tout le bassin de la Garonne, les rivières et le fleuve ont tellement gonflé que les cotes d'alerte ont déjà été dépassées ou sont sur le point de l'être. Dans le Lot-et-Garonne, en particulier, des routes sont coupées par les inondations et des maisons sont isolées.

AERONAUTIQUE

Reprise des procédures d'approche VOR-DME sur les Airbus A-320

La compagnie Air France a annoncé, jeudi 11 juin à Toulouse, avoir repris depuis le 1er juin les procédures d'approche VOR-DME sur Airbus A-320, une procédure intermédiaire entre l'atterrissage en manuel et celui aux instruments, de même que la compagnie Air Inter. Ce type d'approche avait été supendu en février dernier à la suite d'un incident survenu à Bordeaux (*le Monde* du 11 février).

Une modification du blindage anti-foudre de l'antenne VOR située à l'arrière de l'appareil a permis un fonctionnement correct, note le constructeur Airbus. Par ailleurs, certaines compagnies, réunies le mois dernier à Cancun (Mexique), avaient évoqué l'hypothèse d'une modification de la planche de bord de l'Airbus A-320. Il s'agirait de faire passer l'affichage de la vitesse de descente (en pieds/minute) de deux à quatre chiffres, afin d'éviter toute confusion avec l'angle de descente, comme cela pourrait avoir été le cas lors de l'accident du mont Sainte-Odile, le 20 janvier 1992.

هكذا من الإعلان

immigrés

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Après l'affaire du CHR d'Amiens

Le projet sur les prélèvements d'organes va être «amélioré»

Le projet de loi relatif aux dons et à l'utilisation des produits et éléments du corps humain – l'un des projets de loi sur la bioéthique – rédigé par le précédent gouvernement va être «amélioré», indique-t-on dans l'entourage de M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire. Cette décision n'est pas sans rapport avec les différentes controverses qui agitent le monde de la transplantation d'organes depuis la révélation de l'affaire du CHR d'Amiens (le Monde daté 17-18 mai).

Après la proposition faite par les responsables de l'association France Transplant de mettre en place un registre national informatisé des opposants aux dons d'organes (*le Monde* des 6 et 12 juin), M. Kouchner s'apprête à proposer une série d'améliorations du système actuel sans toutefois remettre en cause le principe du consentement présumé sur lequel repose depuis 1976 la loi Caillavet.

Entendu par la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner les projets de loi sur la bioéthique, M. Kouchner vient ainsi de prendre position en faveur d'un *«registre automatisé»* qui comprendrait non seulement les noms des opposants aux prélèvements d'organes – comme le souhaitent les responsables de France Transplant – mais également les personnes consentantes pour qu'une telle pratique soit mise en œuvre si la chose se révèle techniquement possible sur leur cadavre.

Cette disposition devrait, pense-t-on, être de nature à prévenir certaines incompréhensions entre les équipes médicales et les familles. Selon M. Kouchner, si le médecin n'a pas eu connaissance de manière directe de la volonté du défunt, il doit obligatoirement consulter la famille ou les proches. Aucun prélèvement ne pourrait avoir lieu si la volonté du défunt, exprimée directement ou par ses témoignages, s'y oppose, a précisé le ministre.

Prise de conscience

M. Kouchner estime en outre qu'après l'affaire d'Amiens la rédaction du projet de loi devrait être modifiée afin d'imposer une *«restauration décente»* du corps. Tel qu'il avait été adopté par le conseil des ministres, le projet de loi indique sur ce point : *«les médecins ayant procédé à un prélèvement sur un donneur mort sont tenus d'assurer la restauration de son corps.»*

Dans l'exposé des motifs, le gouvernement avait précisé que *«pour ce qui est du prélèvement d'organes sur donneur mort, il est proposé de s'en tenir au système du consentement présumé»*. Celui-ci peut certes prêter à discussion : pour certains, il ne fait pas une place suffisante à l'autonomie de la volonté du défunt, tandis que d'autres soulignent que sa portée est, dans les faits, atténuée dans la mesure où la famille ou les proches peuvent librement témoigner de l'opposition du défunt. Pour autant, ces remarques ne paraissent pas devoir remettre en cause le régime du consentement présumé résultant de la loi Caillavet. D'ailleurs, le fait que les cas d'opposition sont relativement peu fréquents traduit une prise de conscience dans la société de l'enjeu des greffes d'organes comme moyen de sauver des vies humaines.

Dans l'esprit du ministre de la santé et de l'action humanitaire, une telle analyse mérite à l'évidence d'être précisée. Des *«améliorations»* devraient être proposées sous forme d'amendements émanant soit du gouvernement soit de députés.

J.-Y. N.

Désarroi

Après un prélèvement effectué en 1987 sur le cadavre d'une jeune femme décédée des suites d'une rupture d'anévrisme cérébral, la direction du CHR d'Amiens avait cru opportun de s'adresser à la mère en lui réclamant une série de renseignements administratifs pour *«obtenir un accord de prise en charge des frais d'hospitalisation du 2 au 3 novembre 1987»*. *«A défaut de réception de ces renseignements avant le 10 janvier 1987,* écrivait alors M. J. E. Meillan, directeur de l'hôpital Nord, *je me verrai dans l'obligation de vous imputer la totalité des frais, qui se monteront approximativement à la somme de 9 500 francs.»*

Quelques années plus tard, Mme Marie-Josée Desprez-Mantione avait reçu un avis de recouvrement direct de la trésorerie municipale du premier arrondissement de Paris réclamant 595,05 F (consultation, cliché radiologique, examen de laboratoire) au nom du Centre hospitalier général de Berck-sur-Mer où sa fille avait été hospitalisée avant d'être transférée sur Amiens. En 1990, M. Alvès, directeur de l'hôpital de Berck, avait expliqué à la mère de la victime qu'il n'était *«pas possible d'annuler cette dette»*.

L'avis de recouvrement adressé à la victime mentionnait, de manière manuscrite, *«Décédée au C. H. d'Amiens dans un état de coma dépassé depuis plusieurs heures»*. Mais le plus douloureux aujourd'hui, pour Mme Desprez-Mantione, c'est le souvenir des yeux de sa fille. *«On distinguait clairement que les globes oculaires étaient vides,* affirme-t-elle, *et ses paupières avaient été recousues. Cette vision nous a toujours hantés, son père et moi, et si la chose est encore possible je porterai plainte.»*

Des «conditions lamentables»

Dans la région parisienne, plusieurs mois après la mort, à l'hôpital de Bicêtre, d'un jeune homme de vingt-trois ans sur lequel on avait procédé à une série de prélèvements, son père écrivait, le 28 juillet 1990, au directeur de l'hôpital : *«Je veux vous entretenir des conditions dans lesquelles s'est effectué notre accueil dans le service où venait d'être admis notre fils après son transfert de l'hôpital de Longjumeau. Avec le frère de mon épouse et ma femme, nous avons été reçus par un médecin dans un couloir du service entre deux portes, où nous avons appris le décès de notre enfant. Ce praticien ne s'est même pas intéressé au fait de savoir qui étaient les parents de Clément. Il s'est adressé à ma belle-sœur, la prenant pour la mère de notre fils. C'est de cette façon que nous a été présenté le prélèvement ultérieur d'organes sur notre enfant, sans qu'il nous soit possible d'évoquer ce problème important dans des conditions décentes.*

» Nous étions obligés de suivre le médecin le long du corridor sans même qu'une chaise nous soit présentée et sans pouvoir nous exprimer normalement afin de ne pas déranger les personnes se trouvant dans la salle d'attente voisine. Aucune précision ne nous a été donnée sur la nature des blessures ayant entraîné la mort de Clément. Je n'épiloguerai pas davantage sur ce sujet ô combien douloureux. Je voulais que vous sachiez, Monsieur le Directeur, dans quelles conditions lamentables des parents peuvent apprendre à la fois le décès de leur enfant et le prélèvement d'organes qui sera effectué sur son corps. Je ne pense pas que de telles pratiques favorisent le don d'organes dans l'avenir.»

Pour le chef du service de réanimation de l'hôpital de Bicêtre, il ne fallait voir là, avant toute chose, qu'un *«problème d'inadaptation des locaux»*. Quant à M. François Stasse, directeur général de l'Assistance publique de Paris, il affirmait aux parents, dans une lettre daté du 5 septembre 1990 : *«C'est avec beaucoup d'attention que j'ai pris connaissance de votre témoignage qui m'a profondément touché et qui, soyez-en persuadés, ne restera pas vain. J'ai demandé au directeur de l'établissement de prendre toutes les mesures utiles pour que les familles soient reçues avec les égards qu'elles sont en droit d'attendre en de telles circonstances.»*

Les parents de Clément, qui se refusent à accuser nommément tel ou tel médecin, veulent bien aujourd'hui croire qu'il ne s'agissait pas là de propos de circonstance.

J.-Y. N.

RELIGIONS

Mgr Lustiger face aux magistrats et aux avocats

L'homme de loi et l'homme de foi

S'exprimant pour la première fois devant un parterre d'avocats et de magistrats, le cardinal Jean-Marie Lustiger a clos, jeudi soir 11 juin à Paris, un cycle de conférences sur le thème «Droit, liberté et foi», organisé en commun par le barreau et l'archevêché de Paris.

L'affaire Scorsese, puis l'affaire Rushdie, en France comme dans d'autres pays, sont passées devant les tribunaux. S'ils ne sont pas nouveaux dans l'histoire judiciaire, les conflits entre la liberté d'expression et le respect des croyances se multiplient. Ajouté aux questions posées par les clauses de conscience ou l'expression de la liberté religieuse dans un cadre laïque comme l'école (affaire du voile islamique), ce sujet a donné lieu à une réflexion commune, sans précédent, entre des responsables ecclésiastiques, des avocats et des magistrats, notamment ceux de la 17e chambre du tribunal de grande instance de Paris, appelée à trancher de telles questions liées au libre exercice de la religion.

Si des philosophes, comme Paul Ricœur, des diplomates, comme Mgr Tauran, venu du Vatican, des théologiens, des professeurs de droit, comme Jacques Robert ou Yves Gaudemet ont apporté leur pierre à cette réflexion, la magistrature et le barreau avaient délégué à ces conférences quelques-uns de leurs ténors, comme Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, ou Pierre Truche, procureur général près la cour d'appel.

Il était hors de question d'aboutir à des conclusions communes. Tout au plus les représentants de l'Eglise et de la justice sont-ils tombés d'accord pour estimer nécessaire la recherche de meilleurs compromis dans le débat sur la liberté d'expression et le respect des croyances.

Les limites du droit positif

Mais dans la conférence finale, jeudi 11 juin, le cardinal Lustiger s'est placé sur un terrain plus ambitieux : celui des fondements mêmes du droit. Devant un public nombreux, et loin de lui être acquis, il s'est livré à l'exercice périlleux de la critique des limites du droit positif, celui qui, comme en France, exclut le recours à la référence sacrée inscrite, par exemple, dans le droit américain.

Mesurant les avantages, mais déplorant les excès de la raison humaine qui, après 1789, s'est substituée à Dieu comme fondement du droit, l'archevêque de Paris a démontré les risques de subjectivité et d'arbitraire – des juges ou de l'Etat – dans un système de droit où la liberté religieuse n'est qu'un élément d'une catégorie plus générale comme la liberté d'opinion (*«Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses»*, dit la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen). Le principal danger est que l'Etat s'investisse lui-même d'un pouvoir sacré et devienne la source du bien et du mal. Mgr Lustiger a rappelé l'*«absolutisation»* du pouvoir soviétique et le témoignage des *«martyrs»* qui ont voulu attester des limites d'un droit positif et de l'existence d'un divin. *«La vraie justice est celle qui connaît ses limites»*, conclut l'archevêque de Paris.

Sans rappeler les abus et les violations du droit commis dans l'Histoire au nom de la religion, dont le rappel des terreurs inquisitoriales ne fut qu'un exemple, un intervenant a tout de même soutenu *«le droit à la quiétude de l'agnostique et du libre-penseur»*. Ce à quoi l'archevêque de Paris a répondu que l'affirmation des droits du croyant ne devait pas effrayer le non-croyant : *«Elle lui indique, au contraire,* dit-il, *la source d'une certitude et d'un absolu qui est au cœur de l'homme.»*

«Indiquer» ou imposer ? Ce sont des *«fantasmes»* qui font encore craindre une prise de pouvoir politique par la religion, surtout en Occident, dit le cardinal Lustiger. S'il n'a pas convaincu tout son public, au moins a-t-il semblé rencontrer l'adhésion de juristes qui, à l'heure de l'effondrement du communisme et de la construction d'une nouvelle Europe, estiment trop étroite notre définition du droit.

HENRI TINCQ

La fête de l'Aïd en France

Le gouvernement souhaite un «islam organisé et indépendant»

La fête de l'Aïd (dite du sacrifice du mouton) a été célébrée, jeudi 11 juin, par la communauté musulmane de France. Le Conseil de réflexion sur l'islam de France (CORIF) avait reçu du ministère de l'intérieur la mission de suivre, dans chaque département, les opérations d'abattage rituel qu'autorise la loi à condition qu'elles aient lieu dans un abattoir agréé par des sacrificateurs officiels et en présence des services vétérinaires. Une seule manifestation pour la défense des animaux a eu lieu à Pontoise (Val-d'Oise).

Secrétaire d'Etat à l'intégration, M. Kofi Yamgnane s'est rendu jeudi à la Mosquée de Paris. Suivant celle de M. Laurent Fabius, cette visite marque une détente dans les relations entre la France et le lieu de culte parisien, qui avaient été affectées par la nomination, en janvier, du recteur de la Mosquée, M. Haddam, à des fonctions politiques en Algérie.

«Le gouvernement veut un islam serein, organisé et indépendant», a déclaré M. Yamgnane. Recevant M. Dhalil Boubakeur, nouveau recteur de la Mosquée de Paris, le 1er juin, M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et des cultes, avait rappelé le souhait du gouvernement de voir évoluer le statut de la Mosquée, pour qu'elle échappe à sa tutelle algérienne, et clarifier son fonctionnement, notamment par la séparation des activités cultuelles et commerciales de la Mosquée. La récente visite à Alger de M. Boubakeur et ses photos dans la presse aux côtés de MM. Haddam et Boudiaf ont provoqué à Paris une certaine irritation.

H. T.

Le financement de la mosquée inquiète le maire de Lyon

LYON

de notre bureau régional

M. Michel Noir, maire de Lyon, s'exprimant jeudi 11 juin devant son conseil municipal, a annoncé qu'il n'assisterait pas à la pose de la première de la mosquée de Lyon, prévue dimanche 14 (*le Monde* du 10 juin). Rendant compte de sa rencontre avec les responsables de l'Association culturelle lyonnaise islamo-française (ACLIF), MM. Lahneche et Kabtane, M. Noir a estimé que les *«deux exigences»* préalables n'étaient pas remplies. L'ACLIF et la mairie avaient, en effet, convenu que l'intégralité du financement de cette mosquée et la *«transparence»* sur l'origine des fonds conditionneraient le début des travaux. L'ACLIF ne dispose que d'une vingtaine de millions de francs, promis par le roi Fadh d'Arabie saoudite, qui, aux yeux de la municipalité, risque d'apparaître comme le maître d'ouvrage. Or, même revu à la baisse, le projet nécessite un investissement de 35 millions de francs. M. Noir a tenu à rappeler que la mairie continuait, *«au nom du principe constitutionnel de la liberté du culte»*, à soutenir ce dossier, mais que celui-ci devait se réaliser dans *«la plus grande clarté»*. L'ACLIF espère réunir les fonds avant l'expiration du permis de construire, fixée au 29 août prochain.

B. C.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Des missiles à la casse

Suite de la première page

Le 11 septembre 1991, le président de la République a, lors d'une conférence de presse, annoncé que les missiles Hadès – il s'agit d'un engin portant de 350 à 480 kilomètres de distance une arme nucléaire d'une puissance de destruction pouvant aller jusqu'à 80 kilotonnes – ne seraient pas déployés selon les modalités opérationnelles prévues à l'origine. Mais il avait indiqué que ces missiles ne seraient pas détruits pour autant et qu'ils seraient stockés, à titre conservatoire, par un régiment d'artillerie chargé de leur gardiennage.

Depuis le début de ce programme, à la fin des années 70, il avait été envisagé de construire jusqu'à cent vingt missiles de cette catégorie (montés sur un semi-remorque érecteur, les Hadès vont par paire). Puis le projet avait été revu à la baisse et, enfin, limité à quinze lanceurs ou trente missiles.

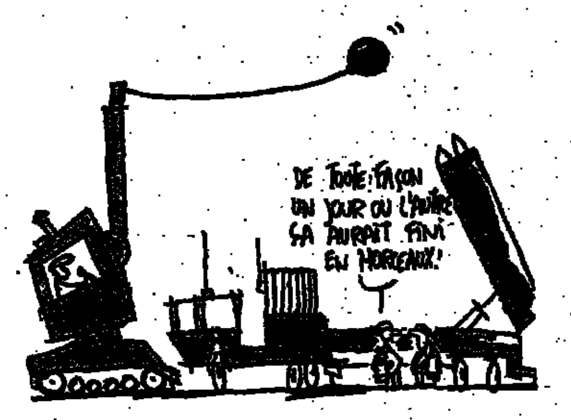
La fin de la « guerre froide »

M. Mitterrand avait argué de la fin de la « guerre froide » en Europe pour réduire le programme Hadès. Il avait tenu à rassurer les Allemands, qui s'étaient inquiétés de la portée du missile et du choix éventuel des cibles militaires en cas d'un engagement du système, en laissant entendre que le sort des armes conservées au camp de Suippes (Marne) pourrait être scellé, un jour, dans le cadre d'une discussion globale et internationale sur le nucléaire entre les pays détenteurs.

Tel qu'il a été arrêté en septembre 1991, le programme Hadès aura coûté entre 10 et 11 milliards de francs selon un rapport sénatorial de 1991. L'enveloppe budgétaire qui avait été retenue à l'origine s'élevait à 17,5 milliards de francs.

La notification de la DGA ne s'adresse pas au seul groupe Aérospatiale, et surtout à son usine de Saint Médard-en-Jalles (Gironde). Elle devrait concerner aussi la Société européenne de propulsion (SEP), la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), et le Centre d'achèvement et d'essais des propulseurs et des engins (CAEPE) installé dans le Sud-Ouest.

Dans la pratique, la production du système Hadès a été immédiatement arrêtée. Sur la base de la trentaine de missiles à fabriquer, les établissements touchés par la notification de la DGA disposaient encore de six mois de travail à effectuer. Les équipements en production devront donc être ou cassés ou « ferraillés », selon l'expression en usage dans l'industrie, c'est-à-dire qu'ils seront réduits avant la fin de l'année à l'état d'origine de la matière entrant dans leur composition. Les missiles qui restaient à produire ne seront pas stockés et mis « sous cocon » protecteur par leur unité de gardiennage.



Cette décision est conforme à une politique – discrète – de la France qui aboutit à se dessaisir progressivement de son arsenal nucléaire préstratégique, à l'exemple de ce que les Américains ont commencé d'appliquer en Europe où ils ont considérablement réduit leur panoplie d'armements tactiques.

En 1992, l'armée de terre française aura perdu trois des quatre régiments équipés des missiles Pluton anciens, que le Hadès était censé remplacer. Le dernier de ces régiments doit disparaître l'an prochain. De même, l'armée de l'air, qui déploie un missile air-sol à tête nucléaire sur ses avions de combat Mirage 2000-N, alignera trois escadrons, au lieu des cinq escadrons dont elle était primitivement dotée. La marine a, d'autre part, la charge de déployer une flottille – au lieu de deux précédemment – de ses avions d'attaque Super-Etendard armés du même missile aéroporté à bord des porte-avions *Foch* ou *Clemenceau*, puis du prochain *Charles-de-Gaulle* après 1998.

JACQUES ISNARD

En raison de la suspension des essais nucléaires

Une centaine de licenciements sont annoncés sur les sites de Mururoa

Cinq entreprises de Papeete ont annoncé, jeudi 11 juin, qu'elles procéderont, dans les jours prochains, au licenciement de plus d'une centaine de leurs salariés en raison de la suspension des essais nucléaires à Mururoa, annoncée par le premier ministre en avril dernier. Il s'agit de sociétés de sous-traitance, employant de la main-d'œuvre polynésienne. Selon les syndicats, il est envisagé de nouvelles suppressions de deux cents à trois cents emplois, qui pourraient intervenir au cours des semaines à venir.

Le coût d'une campagne de tirs – on compte de l'ordre de quatre à cinq essais par an – est évalué à quelque 1,6 milliard de francs. Comme ces expérimentations commencent à être conçues dix-huit à vingt-quatre mois à l'avance, les économies attendues pour 1992, du fait des dépenses déjà engagées, sont inférieures à 300 millions de francs si l'on en croit des calculs du Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Actuellement, outre les fonctionnaires ou agents du CEA et les militaires, les différents sites nucléaires de Polynésie emploient en période de tirs, environ douze cents civils.

□ **M. Serge Dassault s'en prend aux hommes politiques et à la presse.** – Devant les actionnaires du groupe Dassault Aviation dont il est PDG, M. Serge Dassault s'en est pris, jeudi 11 juin, aux hommes politiques et à la presse. « *Il est dommage*, a-t-il dit, *que les hommes politiques et la presse passent leur temps à attaquer l'industrie française, au lieu de glorifier ses performances.* » Il a notamment déploré le fait que le délégué général du RPR pour la défense, M. François Fillon, ait récemment (*le Monde* daté des 7-8 juin) remis en cause le choix du *Rafale* pour équiper l'aéronavale française.

JUSTICE

Au tribunal correctionnel de Paris

« Elle » condamné pour diffamation envers l'épouse du prince Sihanouk

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné jeudi 11 juin le directeur de la publication du magazine *Elle* à une amende de 40 000 F pour avoir commis le délit de diffamation envers Monique Sihanouk, épouse du prince Norodom, et envers M. Vandy Khek, homme d'affaires cambodgien. Le directeur, M. Frank Tenot, et la société Edi 7, devront, en outre, verser 100 000 F de dommages et intérêts à la plaignante, et 50 000 F à M. Khek.

L'article publié le 2 décembre 1991 était principalement consacré à une analyse féroce de la vie et du comportement de la princesse Sihanouk, notamment accusée d'avoir « *pillé le Cambodge avec la complicité des trois frères Khek, trois célèbres mafiosi* ».

Dans son jugement, le tribunal, présidé par M. Jean-Yves Monfort, estime que certains passages de l'article « *portent gravement atteinte à l'honneur* » de la plaignante. Les magistrats constatent que le magazine ne propose pas de rapporter la preuve de la vérité des faits imputés à la princesse mais invoque la bonne foi en présentant des extraits de livres et de journaux. Aussi, le tribunal déclare : « *Le journaliste s'est, en l'espèce, contenté de colporter avec complaisance des rumeurs figurant le plus souvent dans des ouvrages anciens. La preuve d'une enquête personnelle et sérieuse (...) n'est donc pas rapportée.* » Et le jugement dénonce « *la violence du vocabulaire utilisé* » et « *l'animosité personnelle du journaliste* » à l'égard de la princesse.

Si l'amende prononcée est largement supérieure aux sommes généralement fixées par le tribunal, certains magistrats font observer, au palais de justice de Paris, qu'une tendance à la sévérité se dessine depuis quelque temps en matière de diffamation. De la même manière, il semble que les dommages et intérêts attribués soient désormais plus proches de ceux accordés par les tribunaux civils, qui avaient de ce fait capté la préférence des plaignants. Si cette tendance devait se confirmer, elle pourrait conduire les victimes à revenir vers les juridictions pénales, à la condition qu'elles acceptent le risque de voir leur adversaire citer une série de témoins destinés à établir « *la vérité des faits diffamatoires* ».

MAURICE PEYROT

L'affaire des repreneurs d'entreprises

Un communiqué de M. Chevènement

A la suite de la publication, dans *le Monde* du 12 juin de l'enquête intitulée « *Le naufrage des pompiers socialistes de l'économie* », M. Jean-Pierre Chevènement nous a adressé la mise au point suivante :

« Le Monde *publie, sous la signature de M. Roland-Pierre Paringaux, une série d'allégations proférées, dans une affaire intéressant la justice, par Mᵉ Dewynter qui, comme le note l'auteur de l'article lui-même,* « ne craint pas d'être poursuivi en diffamation puisqu'il bénéficie de l'immunité accordée à la défense ».

» *Je démens catégoriquement, pour ma part, ces allégations qui ne reposent – et pour cause – sur aucune preuve. Je m'étonne qu'un grand journal les reprenne à son compte pour nourrir, à partir de ce qu'il décrit lui-même comme une* « mystérieuse embrouille », *une campagne d'insinuations inacceptables. C'est bien connu :* « Calomniez, il en restera toujours quelque chose. » *Je suis un homme libre. Si certains s'imaginent faire taire par ce genre de campagne l'élu du suffrage universel que je suis, ils me connaissent mal.* »

[Au cœur de l'affaire des repreneurs d'entreprises de la *CFDE* se trouve M. Ignace Loviconi, qui a occupé diverses responsabilités au sein du Parti socialiste et dont les liens avec l'ex-*CERES*, le courant de M. Chevènement au PS, sont, depuis longtemps, notoires. L'avocat de M. Loviconi lui-même s'est attaché à démontrer, documents d'enquête à l'appui, que l'affaire, était liée à des pratiques de financement politique occulte au profit du PS et de certains de ses élus. C'est également Mᵉ Dewynter qui a mis en relief, en se référant au dossier judiciaire, le rôle joué dans cet imbroglio non seulement par l'appareil du PS, mais aussi par certains ministres et hauts fonctionnaires dans les années 1982-1983. – R.-P. P.]

□ **Déménagement du centre de vaccinations internationales d'Air France.** – Installé square Max Hymans près de la gare Montparnasse (Paris 14ᵉ), le centre de vaccinations internationales de la compagnie aérienne française est transféré dans l'aérogare des Invalides (Paris 7ᵉ) depuis le 1ᵉʳ juin. Il reste ouvert au public sans interruption du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30, et le samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30.

Le juge Gatti déchargé à sa demande du dossier Brando

A sa demande, le juge Max Gatti a été déchargé, mardi 9 juin, du dossier Brando-Drollet par le président du tribunal de première instance de Papeete, en Polynésie française. Cheyenne Brando, fille de l'acteur américain Marlon Brando, est inculpée de complicité dans l'assassinat, en mai 1990, de son amant Dag Drollet par son demi-frère Christian Brando.

Ce dernier a été condamné l'an dernier à dix ans de prison par un tribunal de Los Angeles. C'est à l'issue d'une longue audition, mardi, avec Cheyenne Brando que le juge Gatti a demandé à être déchargé du dossier. Pour expliquer sa décision, il a invoqué « *les propos diffamatoires* » tenus contre lui « *par certains organes de presse* ». « *Parce que j'ai porté plainte, il faut que je puisse répondre librement aux attaques dont j'ai été l'objet* », a-t-il dit.

Le quotidien de Tahiti, *les Nouvelles*, avait récemment mis en cause le magistrat, ce qui avait entraîné une perquisition dans les locaux du journal. Le dossier a été confié au doyen des juges d'instruction de Papeete, M. Jean-Bernard Taliercio.

Les suites de l'affaire Boucheron

Le ministère du budget affirme que les enquêtes fiscales continuent

Après la publication, dans *le Monde* du mercredi 10 juin, d'un article relatif aux affaires politico-financières liées à M. Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême, député (non-inscrit) de la Charente, qui révélait l'existence d'un troisième réseau de financement d'élus socialistes, mis en lumière par un rapport de la Direction nationale des enquêtes fiscales (DNEF) daté du 29 mars 1991, le ministère du budget nous indique que les enquêtes fiscales se poursuivent sur les personnes mises en cause par ce rapport. Les enquêteurs de la DNEF faisaient état d'une pratique de « *facturation fictive* » par le biais de bureaux d'études, gérés directement ou indirectement par M. Michel Gabaude, et dévoilaient l'existence d'un sous-traitant, la société Euro Eastern, dont le siège social est basé à Grand Caïman, un paradis fiscal des Antilles.

ENQUÊTE

La France « écolo »

IV. – Produire moins ? Non : produire mieux

Après avoir étudié les ramifications du mouvement écologiste français, *la vivacité de son* implantation en Alsace et les nombreuses associations qu'il a suscitées (*le Monde* des 10, 11 et 12 juin), nous poursuivons notre enquête par son impact sur les choix économiques.

par Eric Fottorino

Donner à l'économie sa « grandeur nature », voilà l'ambition que s'est choisie l'écologie. Un choix aux allures de contrainte pour toutes les sociétés qui, des pays les plus industrialisés aux moins avancés, prélèvent sur la planète, l'enfument et finalement la menacent. Le monde développé a connu après la guerre une ère de croissance sans précédent, « trente glorieuses » d'insouciante consommation dont les chocs pétroliers de 1973 et 1979 révélèrent seulement les limites quantitatives. Mais dès 1969, Alfred Sauvy écrivait que le premier pas de l'homme sur la lune avait brisé un rêve : il n'existait pas de richesses ailleurs.

Les conclusions du fameux rapport Meadows, trois ans plus tard, devaient poursuivre cette antienne aux résonances millénaristes. En criant « Halte à la croissance », les experts du Club de Rome se demandaient comment maintenir le progrès économique malgré la poussée démographique. *« Le manque de terre cultivable se fera désespérément sentir avant même l'an 2000 si la population continue de s'accroître au taux actuel »*, prédisaient les chercheurs du Massachusetts Institute of Technology. Enserrée dans un corset de routes et de canalisations, de villes-champignons et d'édifices industriels, la terre allait disparaître sous le poids de l'homme, de la ferraille et du béton. *« D'ici trente ans,* poursuivaient-ils, *nous risquerons d'être exposés à une pénurie brutale. Tout comme le propriétaire de l'étang au nénuphar, la race humaine ne disposera que d'un temps très réduit pour faire face à une crise résultant d'une croissance exponentielle dans un espace fini. »*

D'aucuns disaient déjà que seule la maladie était exponentielle, qu'il fallait donc maîtriser au plus vite la croissance. Le nœud coulant de la famine serait sinon, mortel en l'an 2000, et pas seulement pour les pauvres du Sud.

Les années record

C'était l'époque dorée de la société de consommation. Le monde vivait sur sa formidable lancée de l'après-guerre. Une fois le rationnement des « jours sans » oublié, la reconstruction achevée, les Occidentaux vivaient goulûment la croissance, corne d'abondance autorisant tous les gaspillages. Dans un monde qui roulait à 100 à l'heure grâce au second boom de l'automobile (le premier remontait à 1910), les nouvelles générations accédaient à une facilité matérielle vite amplifiée par le goût du superflu. L'achat à crédit était une tentation facile et permettait d'écouler la production de masse. Hormis quelques rabat-joie, nul ne songeait à remettre en cause le mode de croissance, son lot d'inégalités et la charge d'autodestruction qu'il contenait en échappant à tout contrôle.

Brutalement la société d'« après-mai » est retombée sur terre, piétinant la vision onirique et presque mythique de la croissance. En s'éprenant d'elle, « nos » aînés avaient avancé l'heure des pénuries. A leurs parents coupables de boulimie, les jeunes infligeaient le spectacle des affamés, photos de Biafrais à l'appui. Une mauvaise conscience qui culmina dans le film de Marco Ferreri *la Grande Bouffe*, ou comment consommer jusqu'à en mourir pour oublier cette vie absurde, le *« no future »*, l'idée intolérable que le monde pourrait venir à manquer.

L'écologie pointa le bout de son nez, timidement. Les jeunes disaient aimer la terre, certains y sont retournés, mais peu de temps. En vidant un verre d'eau devant les caméras de télévision *« avant que nous en manquions »*, le premier candidat *« vert »*, René Dumont, agita encore une crainte de pénurie. La crise aidant, mais aussi la vitesse du progrès qu'avaient sous-estimée le Club de Rome, le monde n'a pas été en manque. Les années 80 ont même enregistré des records d'excédents agricoles ou de matières premières industrielles. La dégradation est venue là où on ne l'attendait pas : sur le terrain du bien-être, une notion difficile à mettre en équation, résistante au calcul économique. Parce qu'on ne savait pas la mesurer, on l'a longtemps ignorée. Avant que l'effet de serre, la dégradation des sols, la pollution des nappes phréatiques ou l'empoisonnement de l'atmosphère viennent troubler notre quotidien.

De l'air pur, de l'eau propre, un monde vivant et vivable. Nos sociétés de performance paraissaient oublier que ce qui compte, c'est précisément ce qu'on ne peut pas compter. La planète, *« personnage de l'année »* pour le magazine *Time* en 1989, a envoyé son message aux hommes : il faut casser la croissance en mille morceaux de vert.

Produire moins ? Ce n'est pas l'objectif des économies « saisies » par l'environnement. Il s'agit de produire mieux sans pour autant renoncer au progrès, d'instaurer une écologie du possible où la satisfaction des besoins immédiats doit se concilier avec le respect *vigilant des conditions qui permettent* la vie sur la Terre, rien de moins... Dans les pays développés, l'agriculture et l'industrie sont sur la sellette. Sécheresse oblige, les paysans ont vu leur activité parfois brutalement critiquée en Europe. Fauteurs d'excédents (nul n'a oublié les « montagnes » de beurre, de lait ou de viande), ils se sont vu accuser de polluer l'eau (qui a la mémoire des nitrates) et de dégrader les sols en ayant la main trop lourde sur les fertilisants.

Lorsque en 1989 Brice Lalonde, alors ministre de l'environnement, pointa le doigt sur les agriculteurs, on critiqua dans les campagnes *« Lalonde de choc »*, mais il fallait bien se rendre à l'évidence : en trente ans, l'Europe verte est devenue un formidable rouleau compresseur, une machine de guerre commerciale face aux Etats-Unis, doublée d'un instrument à vider les champs, à artificialiser la nature, à polluer. Depuis lors, la loi sur l'eau votée en 1991 associe les exploitants agricoles à la lutte contre le gaspillage et la pollution. La gestion du « trésor liquide » suppose désormais une tarification valorisant l'eau comme ressource économique, une collaboration avec les agences de bassin.

Les agriculteurs adoptent des méthodes culturales plus respectueuses de l'environnement, *« plus autonomes et économes »*, selon la formule de l'ancien patron de la recherche agronomique, Jacques Poly. Les éleveurs bovins mettent leur installation « en conformité », un effort qui devrait sur dix ans leur coûter une dizaine de milliards de francs. Difficile pour eux de verser dans le même temps la *« redevance nitrate »*, compte tenu de leur fragilité financière. Dans un contexte de prix bas, les cultivateurs ne peuvent pas se permettre de courir le risque de mauvaises récoltes, surtout lorsque les annuités de leurs emprunts grèvent une partie souvent insupportable de leurs revenus. Fertiliser moins sans porter atteinte aux rendements, voilà un défi de l'agriculture moderne confrontée à la détérioration des terres.

Un véritable choc pétrolier

Mais cette écologie paysanne reste à inventer. Elle passe aussi par une reconversion de nombre d'agriculteurs dans une fonction de protection de l'environnement qui serait le pendant de la fonction ancestrale de production, celle-ci ayant trouvé ses limites. Grâce à l'écologie, le débat de société sur les paysans gardiens de la nature, les paysans « auteurs » de paysage et aménageurs de territoire va pouvoir s'ouvrir sur des bases moins affectives. Il s'agira de reconnaître à cette activité pleinement environnementale sa valeur économique, donc son coût pour la société. En ce sens, l'écologie peut être une source de revenus pour l'agriculture et non un frein à son essor. A condition que la volonté politique existe de faire rémunérer par la collectivité (et non par les sempiternelles subventions) cette nouvelle dimension.

Pour les industries polluantes, émettrices de gaz à effet de serre, le projet européen d'*« écotaxe »* sur la consommation d'énergie (et la *« production »* de CO2) est parfois perçu comme une menace. C'est le cas dans le secteur des métaux non ferreux, ces fers de lance de la révolution industrielle, univers bruyants et énergivores de l'aluminium, du zinc, du plomb ou du cuivre. 20 à 30 % de leurs coûts de revient tiennent déjà à la consommation d'énergie. La taxe envisagée renchérirait leurs produits de 35 à 50 %, soit une facture supplémentaire de 1,4 milliard de francs. *« Un véritable choc pétrolier »* s'inquiète la Fédération française des minerais et métaux non ferreux, qui craint sérieusement pour la survie de son secteur. D'après le CNPF, les dépenses des éco-industries traitant les déchets et les rejets (dans l'air et l'eau) passeraient de 80 milliards à 155 milliards de francs entre 1990 et l'an 2000.

De son côté, Bruxelles s'efforce de calmer les esprits : l'écotaxe ne sera pas appliquée tant que les principaux partenaires-concurrents de la CEE n'auront pas instauré des mesures comparables. Il est en outre prévu d'apporter des *« compensations »* (mais lesquelles ?) aux industries qui paieront *« l'impôt »* écologique. D'aucuns redoutent que l'écotaxe accélère une délocalisation des investissements industriels vers les pays du Sud qui n'y seraient pas soumis, citant la Chine, Taïwan ou l'Inde.

Aux Etats-Unis, le président Bush semble avoir tranché en faveur des entreprises. Votée en 1990, la loi sur la pollution atmosphérique (Clean Air Act) a vu fin mai sa portée limitée : les industriels ne seront pas tenus, comme c'était prévu initialement, de signaler le dépassement des plafonds d'émissions autorisés, s'il s'agit de petites quantités... L'idée sous-jacente est de ne pas hypothéquer la reprise économique, si près de l'élection présidentielle. D'après les experts américains, la nouvelle législation devrait cependant coûter près de 25 milliards de dollars aux firmes d'ici à 2005, et peser sur la croissance. Elle pose une question commune à tous les pays développés : le risque existe de voir une discrimination s'installer entre les secteurs qui pourront acquitter un *« droit à polluer »* et les autres. La Banque mondiale note l'apparition aux Etats-Unis de *« permis de pollution de l'air cessibles »*, les entreprises polluant trop rachetant leurs droits à celles restant en deçà de leur « quota » de nuisance.

Ce principe n'a pas fini de susciter des débats. Au sein des pays riches, mais aussi dans le Sud en développement. D'après le secrétaire général de la conférence de Rio, les mesures écologiques à prendre devraient coûter 625 milliards de dollars par an, dont 80 % seraient à la charge du tiers-monde, compte tenu de son retard en la matière. Au moment où la libéralisation des échanges mondiaux, dans le cadre de l'Uruguay Round, laisse espérer pour les pays du Sud un meilleur débouché pour leurs productions, l'écologie surgit comme une nouvelle contrainte. Qu'adviendra-t-il en effet des biens manufacturés du tiers-monde fabriqués selon des normes encore vétustes, en tout cas inadaptées aux exigences de l'environnement ? La tentation sera forte pour les Occidentaux de récuser ses biens au nom de l'écologie, prétexte commode à un protectionnisme qui ne dirait pas son nom. Cet obstacle non tarifaire remplacerait ainsi les obstacles tarifaires démantelés dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. Pour produire du papier, de l'acier ou toute autre marchandise industrielle, les pays du Sud devront adopter des technologies moins polluantes fournies par les constructeurs du Nord. Qui financera cet effort ? Le tiers-monde estime que la charge en incombe à ses partenaires développés, responsables pour l'essentiel de l'aggravation de l'effet de serre. Les orientations prises par la Banque mondiale ne vont guère dans ce sens. Depuis l'an passé, elle a introduit dans ses prêts une *« conditionnalité écologique »*, surveillant l'impact sur l'environnement des projets qu'elle finance. Une vigilance de bon aloi, mais dénoncée par le Sud comme un *« colonialisme environnemental »*.

Le premier ministre de Malaisie, M. Mohamad Mahathir, s'insurge ainsi contre *« les pressions des Occidentaux qui, sous prétexte de droits de l'homme, de syndicats, de liberté de la presse, de protection de l'environnement et de démocratie, bloquent la croissance économique de leurs concurrents potentiels »* (1). En aucun cas, le tiers-monde ne pourra se soustraire à la lutte planétaire pour l'environnement. Mais il devra recevoir l'appui des principaux responsables de la pollution et des changements climatiques : les pays riches, qui sont aussi les détenteurs du savoir-faire et des moyens financiers pour réconcilier écologie et développement. Avant qu'il ne soit trop tard.

ERIC FOTTORINO

(1) Cité par Alain Lipietz dans *Berlin, Bagdad, Rio*. Quai Voltaire. 1992.

Prochain article :

Une « maison européenne peu commune »

Le rôle de Pierre Fournier

Dans le premier article consacré aux origines de l'écologie politique (*le Monde* du 10 juin) un regrettable lapsus nous a fait parler d'Alain Fournier au lieu de Pierre Fournier. Bien sûr, il ne s'agissait en aucune façon de l'auteur du *Grand Meaulnes*, mais du journaliste de *Charlie Hebdo* fondateur, en 1972, du mensuel *la Gueule ouverte*, et mort l'année d'après à l'âge de trente-cinq ans. Pour tous les militants écologistes français, Pierre Fournier restera le prophète inspiré qui, dès la première heure, a su mobiliser les énergies contre le nucléaire, à une époque où il était difficile de « gueuler » dans le désert, et surtout d'être entendu.

R.C.

Petite bibliothèque verte

L'Utopie ou la mort ! de René Dumont. Editions du Seuil, 1973.

Sur la vague verte, de Brice Lalonde. Editions Robert Laffont, 1981.

Dessine-moi une planète. L'Ecologie, maintenant ou jamais, d'Antoine Waechter. Editions Albin Michel, 1990.

L'Ecologisme, de Dominique Simonnet. Presses universitaires de France, 1991, collection « Que sais-je ? » n° 1784.

Les Verts, de Guillaume Sainteny. Presses universitaires de France, 1991, collection « Que sais-je ? » n° 2554.

Des verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo, d'Agnès Roche et Jean-Luc Bennahmias. Editions Albin Michel, 1992.

Génération verte, de Raymond Pronier et Vincent Jacques le Seigneur. Presses de la Renaissance, 1992.

L'Equivoque écologique, de Pierre Alphandéry, Pierre Bitoun et Yves Dupont. Editions La Découverte, 1991.

Histoire de l'écologie, une science de l'homme et de la nature, de Jean-Paul Deléage. Editions La Découverte, 1991.

L'économie verte

« Critique de la croissance pure », ainsi pourrait s'intituler le manuel d'économie écologiste qui reste à écrire. On y trouverait un réquisitoire en règle contre le productivisme, nourri par deux inspirations ou deux courants somme toute convergents dans le discours, malgré leurs nuances philosophiques. Du côté des Verts de M. Antoine Waechter, une vision quasi religieuse de l'environnement (il ne faut pas y toucher), opposée à l'analyse prométhéenne de M. Brice Lalonde et de ses amis : la liberté d'action de l'homme ne doit pas être mutilée par des décisions affectant l'environnement. Les Verts se positionnent en syndicat de défense de la nature ; Génération Ecologie fait le choix de la nature dans un monde possible pour l'individu, capable de répondre à ses besoins. Au radicalisme des premiers répond le pragmatisme des seconds, un pragmatisme encore limité par la quasi absence de programme clair et détaillé dans ce domaine.

L'entreprise serait-elle encore viable ?

Sur le papier, c'est du côté des Verts qu'on trouve la pensée économique la plus élaborée, même si ses options peuvent paraître parfois incompatibles avec les rapports de production réels. Polytechnicien, ancien du PSU (qu'il quitta après un différend avec Michel Rocard) et chercheur au CNRS, Alain Lipietz est le « roseau pensant » de l'économie verte. Malgré les échecs essuyés en la matière par les socialistes au début des années 80, il prône une réduction drastique du temps de travail à trente-cinq heures (en attendant trente heures au siècle prochain), sans compensation de revenu, sauf pour les bas salaires. D'après ses estimations, 1 million d'emplois seraient créés dans les trois ans qui suivraient une telle réorganisation du travail.

Une démarche à rapprocher de la sempiternelle idée force des Verts : combattre le productivisme, en finir avec une société déifiant les biens de consommation et « chosifiant » les êtres. Dans un système économique où l'on travaillerait et produirait moins, l'entreprise serait-elle encore viable dans un contexte de concurrence ? Oui, répondent les Verts, Lipietz en tête, à condition de réformer la fiscalité en transférant la plupart des charges sociales des sociétés vers les ménages. L'impôt sur le revenu couvrirait les allocations familiales, la TVA intégrerait les dépenses de santé, l'entreprise conservant seulement les cotisations pour les retraites. *« Je suis pour un nouveau compromis entre capital et travail. Mais il ne pourra plus se fonder sur l'augmentation du pouvoir d'achat, compte tenu de l'épuisement des ressources naturelles, de l'accélération de l'effet de serre et de la pollution,* déclare Alain Lipietz. *Il faudra nécessairement le chercher du côté de l'accroissement du temps libre. »*

Les Verts aux affaires, c'est aussi la remise en cause des grands travaux : tracés de TGV, autoroutes, barrages et centrales nucléaires. Elue à la tête de la région Nord-Pas-de-Calais, Mme Marie-Christine Blandin a commencé par remettre en cause l'autoroute A 16 Dunkerque-Amiens et le doublement de l'autoroute A 1. Autant d'infrastructures pour lesquelles elle dénonce l'emprise des technocraties. Les Verts, en matière économique, prônent une forme de démocratie participative : *« Il faut qu'en matière de politique industrielle on ne donne plus le pouvoir aux experts, mais à la population, et que l'on remplace par la concertation tous les modes de décision arbitraires »* estime encore Marie-Christine Blandin (1). Dans le même esprit radical, les Verts militant pour un abandon pur et simple – mais progressif – du nucléaire, au profit des énergies renouvelables. Vaste programme !

Du côté de Génération Ecologie, c'est surtout en matière d'emploi que la réflexion a avancé, en particulier sous l'impulsion du sociologue Guy Aznar. Dans les secteurs exposés à la concurrence internationale, explique-t-il, pas question de sacrifier la productivité. Partout ailleurs, là où l'entreprise remplit une fonction sociale, le travail peut être partagé. Une baisse des salaires doit accompagner la baisse du temps de travail. Une compensation, baptisée « indemnité de partage du travail », viendrait en supplément, fournie par une partie de l'argent consacré au financement du chômage. *« Nous refusons la dualité, l'indemnisation à l'infini, même généreuse, de gens exclus du travail. L'économie dégage des gains de productivité. La question est de savoir s'il faut produire davantage ou travailler moins, produire cent voitures de plus ou mettre les ouvriers à trente-huit heures. »* Et de souligner : si 15 % des 20 millions d'actifs acceptaient un demi-salaire augmenté d'une prime de travailleur à temps réduit (soit au total 75 % de leur revenu antérieur), 3 millions d'emplois nouveaux pourraient émerger.

Redistribution écologique

En matière de fiscalité, selon M. Lionel Stoléru – l'homme de l'économie à Génération Ecologie, – le principe pollueur-payeur doit s'appliquer, assorti d'une autre règle, les pollueurs payant pour les non-pollueurs. Facteur de redistribution de revenus – sa mission traditionnelle, – l'impôt doit aussi assurer une redistribution écologique. *« Cela signifie par exemple qu'une partie des taxes sur l'essence puissent financer les transports en commun, que les péages urbains puissent financer les zones piétonnes »*, explique ainsi Lionel Stoléru (2). Le mouvement de Brice Lalonde combat enfin l'intensification des programmes nucléaires (sans demander leur élimination) et plaide pour le développement des transports en commun, en accord cette fois avec les Verts. L'opposition semble en revanche totale sur l'Europe. Génération Ecologie dit deux fois oui à l'Acte unique et aux accords de Maastricht, les Verts deux fois non...

E. F.

(1) et (2) *Science et Vie Economie*, mai 1992.

ENVIRONNEMENT

Le Sommet de la Terre à Rio

M. Mitterrand en chevalier du «nouvel ordre vert»

RIO-DE-JANEIRO

de notre envoyé spécial

Il y aura automatiquement deux lectures du bilan du Sommet de la Terre, qui s'achèvera dimanche 14 juin après la plus grande parade de chefs d'Etat et de gouvernement qu'on n'ait jamais vus se succéder à la même tribune. Les sceptiques trouveront mille justifications à leurs sarcasmes dans les bonnes résolutions vaporeuses affichées au terme de deux semaines d'un bouillonnement parfaitement canalisé. Les optimistes y verront la première marque d'une prise de conscience universelle et la promesse de ce que le ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, appelait, le 4 juin, *«une nouvelle alliance qui permettra d'inventer un nouveau modèle de développement axé sur une solidarité planétaire»*.

Les premiers auront beau jeu de dire que ce ne sont pas deux conventions très générales sur la protection de l'atmosphère et de certaines espèces animales et végétales, ni une charte symbolique énonçant de nobles principes au nom de la prétendue solidarité entre pays riches et pays pauvres, et encore moins ce vaste «programme d'action pour le vingt et unième siècle» qu'égrènent les huit cents pages de l'«Agenda 21» – ce fourre-tout à la Prévert dont le financement, jeudi, restait encore à déterminer – qui pourront résoudre des problèmes que relevait déjà la conférence de Stockholm en 1972.

Le «Rapport mondial sur le développement humain», publié en mars par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), donne en tout cas la mesure de la gageure : existe-t-il un point d'équilibre entre la protection de la qualité de la vie dans les pays développés et la protection de la vie tout court dans les pays sous-développés ? Où se situe ce nœud, quand il apparaît non seulement que *«les 20 % les plus riches de la population du monde le sont au moins 150 fois plus que les 20 % les plus pauvres»*, mais aussi que les inégalités ne cessent de s'accroître au point que, *«entre 1960 et 1989, les pays où habitent les 20 % les plus riches de la population ont vu leur part du PNB mondial passer de 70,2 % à 82,7 % alors que les pays où se trouvent les 20 % les plus pauvres ont vu au contraire leur part tomber de 2,3 % à 1,4 %»* ?

Les seconds rétorqueront, comme le soulignait mercredi le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, M. Jacques Attali – selon lequel la *«guerre verte»* remplace désormais la *«guerre froide»* –, que dans leurs échecs respectifs, *«communisme et capitalisme ont l'un et l'autre oublié l'essentiel : l'humanité a besoin, pour survivre, que chaque homme s'accepte, dans sa vie quotidienne, comme de passage, comme responsable d'un patrimoine à valoriser et à transmettre.»* Et ils proclameront que, s'il s'agit-là d'une utopie, elle mérite bien un détour.

Une pièce maîtresse

M. François Mitterrand veut faire une lecture plus nuancée de la conférence. S'il entend se situer résolument plus près des seconds que des premiers, il tient à ne pas cultiver l'illusion. Il ne fera pas la fine bouche devant les conclusions de ce Sommet de la Terre. Il y voit, lui aussi, mille espérances de progrès, et il le dira d'autant plus volontiers que ces conclusions vont dans le sens de la ligne moyenne qu'il préconise entre le sur-développement des uns et le sous-développement des autres.

Mais ce n'est pas le président de la République française qui jettera la pierre au président des Etats-Unis. La répartition des tâches ayant laissé à Mme Royal le soin de verser le tribut français à la cause tiers-mondiste en dénonçant, la semaine dernière, *«l'attitude néo-coloniale»* des Américains qui refusaient de signer la convention sur la protection des espèces, M. Mitterrand se proposait d'insister surtout, à Rio, sur la nécessité de rassembler toutes les énergies au service de la protection de l'environnement, indissociable de la question du développement. Considérant qu'il n'est pas de bonne méthode de montrer du doigt les Etats-Unis sous prétexte qu'ils ne manifestent aucun engouement pour l'aide au tiers-monde, le président de la République estime plus judicieux – disait-on jeudi à l'Elysée – de prendre M. Bush à son propre discours en lui faisant remarquer, par exemple, qu'il paraît difficile de militer pour l'instauration d'un *«nouvel ordre international»* tout en fuyant ses responsabilités en matière d'environnement et de développement.

Aux yeux de M. Mitterrand, en effet, la conférence de Rio revêt avant tout une importance stratégique parce que, si limité qu'il soit, le bilan des négociations prend valeur de pièce maîtresse dans l'édification de ce «nouvel ordre» à venir, fatalement voué à l'écologie sous la pression des opinions publiques. Or, sur ce terrain, la France a de l'avance sur les Etats-Unis et il ne lui déplaît pas de le manifester. M. Mitterrand confirmera que son pays est disposé à donner l'exemple en portant à 0,7 % du PNB, en l'an 2000, le montant de son aide publique au développement des pays pauvres (0,55 % actuellement).

Il ajoutera d'autres gestes à sa profession de foi : la France doublera, à partir de 1994, sa contribution au Fonds pour l'environnement mondial qui est aujourd'hui de 300 millions de francs par an. Si sa création est confirmée, elle participera aussi au fonds de la Communauté économique européenne, qui pourrait consacrer 3 milliards d'écus sur cinq ans au financement de certaines des actions inscrites dans le programme de l' «Agenda 21», à condition que soient choisies des opérations vraiment prioritaires.

Le rôle du anti-héros paraissant dévolu à M. Bush, M. Mitterrand aspire donc à figurer en chevalier du «nouvel ordre vert», et cette approche œcuménique donne à penser que, dans son esprit, il n'y a pas loin de Maastricht à Rio.

ALAIN ROLLAT

« Leçons » japonaises

Suite de la première page

La contribution nippone au programme des Nations unies pour l'environnement représente 14 % du budget de celui-ci, et Tokyo a offert huit milliards de dollars au «Green Fund» du Sommet de Rio.

L'une des rares nations industrialisées à ne pas avoir de «mouvement vert» en dépit d'un pullulement de petites organisations luttant de manière ponctuelle pour la protection de l'environnement, le Japon vit néanmoins sa «fièvre verte». Pas un produit qui ne vante sa «pureté», qui ne soit «vert», du talc pour les bébés aux canettes de bière. C'est par ailleurs le grand «boom» des eaux minérales. Chacun a son programme, ses slogans, ses fondations. Outre le gouvernement, le patronat a les siens et les entreprises ont fait du «sauvetage de la Terre» le leitmotiv de leur politique de relations publiques. Le Parti conservateur «surfe» sur la vague, espérant traduire en votes ce souci écologique.

Les vertus salvatrices de la technologie

Mais se pose un problème de fond : la finalité de cet «éco-leadership» que brigue le Japon. Sans minimiser les résultats obtenus en matière de lutte contre la pollution, on note un essoufflement des initiatives. Cet «éco-leadership» suppose en outre des choix politiques qui n'ont pas été faits. Tokyo ne semble pas avoir de projet précis, sinon de rehausser son prestige international. L'opposition paralysante entre l'Agence pour l'environnement et le ministère du commerce et de l'industrie (MITI), prônant l'une la protection écologique et l'autre la croissance, est révélatrice de ce manque d'orientation précise. *«Nous avons des dispositions sévères pour remédier à la pollution mais pas encore pour améliorer l'environnement. La loi de lutte contre la pollution doit être révisée et les pouvoirs de l'Agence pour l'environnement doivent être étendus. L'agence doit devenir un ministère à part entière»*, nous dit M. Kazuo Aichi, ancien directeur de l'Agence pour l'environnement.

Pour l'instant, le seul objectif politique que l'on perçoive est la volonté de rentrer en scène de l'ex-premier ministre Takeshita (emporté en 1989 par le scandale politico-boursier Recruit), qui se découvre protecteur de l'environnement après avoir été l'un des manipulateurs de la «mafia de la construction» (lobby politique des promoteurs), dont le souci écologique n'est pas la préoccupation majeure.

Il se constitue autour de M. Takeshita un nouveau lobby – une de ces traditionnelles «tribus» (*zoku*) – qui fait de l'écologie son cheval de bataille. La croyance dans les vertus salvatrices de la technologie tient lieu de propositions concrètes à cette «tribu», qui rassemble politiciens en veine de programme, fonctionnaires évoluant dans leur mouvance et industriels en quête de marché.

Le Livre blanc sur l'environnement, publié en mai, est révélateur des flottements dans les orientations gouvernementales : il s'efforce de concilier les exigences de développement et de protection de l'environnement en introduisant la notion de «compatibilité». Citant la maladie de Minamata (intoxication par le mercure organique déversé dans la mer) comme exemple de rupture dans cette «compatibilité», il «oublie» de rappeler que, trente-cinq ans après, la question de l'indemnisation des victimes n'a pas été complètement résolue et il préfère ne pas s'étendre sur les responsabilités de l'administration dans cette affaire.

En réponse à ce document, abondamment distribué à Rio, l'association des victimes de la maladie de Minamata a publié un texte reprochant à l'Etat d'avoir manqué à ses devoirs avant et après le déclenchement de l'intoxication au mercure, et aujourd'hui de refuser de dédommager cinq mille nouvelles victimes.

«Une politique à courte vue»

Celles-ci ne sont pas les seules à être oubliées : désormais âgés, les habitants du village de Toroku, au fond des montagnes du Kyushu, ont récemment renoncé après quinze ans de lutte avec l'administration et les tribunaux à faire reconnaître les dommages causés par les matières toxiques déversées par Sumitomo Metal dans leur rivière. Bilan : vingt-trois morts, cent quarante-quatre malades. Sumitomo en a été quitte pour payer des dédommagements, mais l'entreprise ne sera pas poursuivie. Dans un éditorial consacré au Livre blanc, l'*Asahi* donne deux exemples incitant à nuancer le satisfecit que s'octroie le gouvernement : la pollution atmosphérique, malgré les progrès accomplis, reste élevée, et le problème des déchets, en raison d'une *«politique à courte vue destinée à satisfaire les intérêts des administrations et des entreprises»*.

Selon le professeur Kenichi Miyamoto, spécialiste des questions d'environnement de l'université d'Osaka, la pollution est désormais moins aiguë, mais plus insidieuse (c'est le cas des eaux souterraines, par exemple, ou des contaminations par le chrome des détritus servant à regagner des terrains sur la mer), *«elle est devenue un mal chronique»*. En outre, s'il est vrai que le Japon émet moins de gaz carbonique par habitant que les Etats-Unis et moins d'oxyde de soufre que la plupart des pays industrialisés, s'il est vrai aussi qu'il est champion du monde pour le papier recyclé, la situation écologique ne s'en détériore pas moins : les émissions de gaz carbonique ont augmenté de 3,2 % depuis 1987 et la politique d'économie d'énergie stagne. Selon le rapport de l'Agence pour l'environnement de 1990, les conditions atmosphériques des grandes agglomérations ne se sont pas améliorées depuis dix ans.

Le «messianisme écologique» nippon à l'égart des pays en voie de développement n'est pas non plus dénué d'ambiguïtés. Le Japon reste en effet un des grands responsables de la destruction de l'environnement qu'il prétend combattre : déforestation pour alimenter son industrie du papier, exportation de pollution par la délocalisation de certaines industries, sans parler des dégâts causés par la création de quelque soixante-dix terrains de golf en Asie du Sud-Est. Selon la Banque mondiale, l'Asie devrait investir 20 milliards de dollars par an pour protéger son équilibre écologique.

Le Japon s'emploie à mettre en valeur les avantages de la prévention des pollutions, qui coûte dix fois moins cher que la dépollution. Compte tenu de son avance technologique en matière d'équipements de lutte de contre la pollution, le Japon sera l'exportateur désigné de ce matériel, d'autant plus qu'il fournira les crédits pour les acquérir...

PHILIPPE PONS

SPORTS

Le championnat d'Europe des nations de football

GROUPE 1 : Angleterre-Danemark, 0-0

Les Danois, invités-surprises

L'Angleterre et le Danemark ont fait match nul, 0 à 0, dans la deuxième rencontre du groupe 1 du championnat d'Europe des nations, jeudi 11 juin à Malmö. Les quatre équipes du groupe – qui compte également la Suède et la France – se retrouvent donc à égalité de points avant la deuxième journée qui aura lieu dimanche 14 juin.

MALMÖ

de notre envoyé spécial

L'invité surprise de cet Euro 92 ne pouvait pas faire moins que d'en créer le premier frisson. Entrés par la petite porte des remplaçants, les Danois ont même bien failli provoquer la première sensation de la compétition. Car, jeudi soir, ils ne se sont pas contentés de faire le gros dos en première mi-temps, pour laisser passer l'orage anglais. Leur gardien n'a pas seulement amusé le stade par deux arrêts de pitre, les yeux fixés sur le soleil couchant plutôt que sur le ballon. En quelques passes endiablées et déboulés sauvages – qui rappelaient les charges de bison d'Elkjaer Larsen et de leurs prédécesseurs de 1984, – en envoyant un de leurs ballons frapper un poteau, ils ont failli terrasser l'un des gros bras annoncés de ce championnat d'Europe. En malmenant l'équipe anglaise, ils se sont surtout mis au diapason d'un peuple qui, ces derniers temps, aime à jouer les empêcheurs de tourner en rond.

Car, devant les 25 000 spectateurs de Malmö, les Danois ont tout simplement tordu le cou à deux idées consensuelles de l'assemblée du ballon rond. La première est connue de tous : un match avec des buts vaudra toujours mieux qu'une rencontre qui en est dépourvue. Non, ont répondu les Danois, avec l'aimable collaboration de l'équipe anglaise. Le 0-0 de jeudi surpassait largement le 1-1 de la veille. La fraîcheur et le suspense d'une partie disputée sans trop d'arrière-pensées, même si elle n'a jamais touché au génie, a en partie effacé le pensum infligé en ouverture par les Français et les Suédois.

La deuxième leçon découle du spectacle offert jeudi soir, et fera sans doute grincer quelques dents dans le milieu du football professionnel. Car elle remet gentiment en cause un de ses dogmes les mieux établis : une compétition du calibre d'un championnat d'Europe, cela doit se préparer longtemps et sérieusement. Toutes les grosses écuries qui prétendent s'emparer du trophée sont arrivées en Suède après des préparations millimétrées, dotées de programmes calibrés à la minute près. Depuis plus d'un mois, de stages en matches amicaux, leurs joueurs ne vivent plus que pour l'Euro. Ils s'entraînent, se décrassent, récupèrent, regardent des vidéos, mangent en une demi-heure, font la sieste en vue de la date fatidique. Le puzzle de leur préparation est censé se mettre patiemment en place pour dessiner, au coup d'envoi de leur premier match, l'image d'un footballeur affûté.

Bricolage de dernière minute

Les Danois, eux, ont débarqué la bouche en cœur, la veille du match, de leur bonne ville de Copenhague, dont on aperçoit la silhouette depuis les quais de Malmö, de l'autre côté du Sund. Dans le bateau, ils semblent avoir jeté par-dessus bord les interrogations de leurs rivaux. Etre ou ne pas être prêts ? Ils ne se sont même pas posé la question. Et pour cause. Ils n'ont définitivement appris qu'ils participeraient à ce championnat d'Europe que le 31 mai. Le jour où l'UEFA, vivement aidée par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, s'est aperçue qu'il serait obscène de laisser concourir un pays déchiré par la guerre civile sous une identité yougoslave qui de fait n'existe plus (*le Monde* du 2 juin). Les Danois venaient de gagner sur le tapis vert un billet perdu sur la pelouse des éliminatoires. Certes, d'aucuns susurrent qu'ils avaient été obligeamment priés par l'UEFA de se tenir en réserve de la compétition. D'autres ajoutent que, depuis lors, le sélectionneur, Richard Möller-Nielsen, a mis les bouchées doubles pour éviter les grosses défaillances physiques. N'empêche, la plupart de ses joueurs, mercenaires des clubs étrangers mis à part, disputaient encore lundi dernier l'ultime journée décisive du championnat du Danemark. A son grand dam, le sélectionneur ne dispose vraiment de sa troupe au complet, et libre mentalement, que depuis trois jours. Il était condamné à un bricolage de dernière minute.

L'exercice fut d'autant plus délicat qu'il a dû rafistoler sa formation autour d'un trou béant, creusé par l'absence de plusieurs des vedettes du football danois, dont Michael Laudrup. A Malmö, le forfait du meneur de jeu était cruellement souligné par la classe de son petit frère, Brian, qui évolue au Bayern Munich. Mais Michael Laudrup ne veut plus entendre parler de l'équipe nationale. *«Ma sélection*, a-t-il clamé pour justifier son refus de venir en Suède, *c'est le Barça»*, le club qu'il vient d'emmener jusqu'au titre de champion d'Espagne et d'Europe.

Comme d'autres joueurs, qui ont malgré tout ravalé leur rancœur pour participer à l'aventure, Laudrup est en fait horripilé par la tactique jugée trop frileuse de Möller-Nielsen. Le sélectionneur est accusé par de nombreux clubs de porter une large responsabilité dans la baisse de niveau du football danois ces dernières années. Indice de référence de sa valeur, le nombre de joueurs qui s'expatrient dans des clubs professionnels étrangers est d'ailleurs en chute constante, depuis que la glorieuse génération des aventuriers de l'Euro 84 et du Mundial mexicain ont pris leur retraite.

Jeudi soir, les joueurs en rouge et blanc semblaient effectivement encore en deçà des performances de leurs aînés, mais ils ont tout de même réussi à faire passer un vent frais, revigorant, sur le début de ce championnat d'Europe.

JÉRÔME FENOGLIO

GROUPE 2 : avant Pays-Bas-Ecosse

La fièvre orange du «vœtbal»

Alors que les champions d'Europe en titre s'apprêtent à entrer en lice, vendredi 12 juin, contre l'Ecosse, la fièvre «orange» a saisi l'ensemble des Pays-Bas.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Un ballon rond ne produirait sans doute pas plus d'effet entre les mains d'un prestidigitateur : les grands tournois de football permettent aux Néerlandais de communier dans un enthousiasme collectif, foulant au pied le credo calviniste de la retenue en toutes circonstances. *«Agis normalement, tu seras suffisamment excentrique»*, commande un dicton local.

L'exubérance est une déviation malsaine. La preuve en est que la poussée de tension engendrée par l'ouverture du championnat d'Europe porte un nom de maladie quasiment exotique : *«la fièvre orange»* ! Cette couleur, qui est un fruit de l'arbre généalogique de la famille royale, de la lignée Orange-Nassau, et qui est utilisée indifféremment de celles du drapeau national, fait voir rouge à tous ceux que le *«voetbal»* horripile. Même au pays de Cruyff, il y en a, mais, outre qu'ils sont minoritaires, ils sont réduits à un silence un peu interloqué par le raz-de-marée footballo-orangiste.

A vrai dire, la fièvre n'en est encore qu'à ses prémices, qui sont mercantiles. Sans attendre l'entrée en lice, vendredi 12 juin, du onze commandé par le «Général» Rinus Michels, les marchands en tous genres ont rivalisé d'à-propos. Ceux dits *«d'illusions»* ont conçu des campagnes et des affiches publicitaires aux métaphores lourdement orangées. Ceux faisant plus prosaïquement commerce de biens surfent sur la vague porteuse.

Arbitre souffre-douleur

Il n'est pas un fromager qui n'offre le programme détaillé de la compétition, et rares sont les chausseurs qui n'ont pas truffé leurs vitrines de Lions oranges équipés de crampons ; la coupe de la babiole revient à la chaîne des quincailleries Blokker, qui a développé *«une ligne de produits Orange»*, allant d'une petite boule de plastique à fixer sur l'antenne de sa voiture au T-shirt en passant par des mazagrans à l'effigie des joueurs.

En revanche la poupée souffre-douleurs représentant un arbitre qu'une entreprise d'électronique imaginait d'offrir à ses clients a été retiré de la circulation. Le «syndicat» des hommes en noir a protesté, assimilant la distribution d'un tel passe-nerfs à une incitation à la violence. La saison dernière, il est vrai, 600 arbitres ont été agressés par des joueurs ou des spectateurs. C'est là, avec les exactions quasi hebdomadaires des «hooligans» locaux, l'autre face du football néerlandais, qui affiche parfois des traits fanatiques. Un T-shirt est actuellement en vente sur lequel est dessiné un joueur, le short sur les pieds, s'essuyant le derrière avec le maillot d'un joueur allemand – réminiscence du geste mimé par le défenseur Koeman à la fin du match Pays-Bas-RFA en juin 1988.

La victoire historique des Néerlandais avait à l'époque fait grimper au plus haut la «fièvre orange», et il est probable qu'il en ira de même cette année si le choc néerlando-allemand du 18 juin connaît le même épilogue. On verra alors les boulangers-pâtissiers confectionner d'invraisemblables mille-feuilles dûment colorés et le pays se préparera à réserver à ses héros un accueil *«à la brésilienne»*.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **VOILE : La Transat anglaise.** – La Transat anglaise en solitaire se durcit en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Jeudi 11 juin, *Primagaz*, le multicoque de Laurent Bourgnon, occupait toujours la première place tandis qu'*Allianz-Via-Assurances* de Jean Maurel faisait route sur La Baule après son abandon, mardi 9. Deux voiliers ont renoncé, *Magic-Breeze* du Néerlandais Wijte Van Der Zee, blessé à la tête par sa bôme, et *Salsa*, du plus jeune skipper de la course, le Français Franck Ravez, âgé de vingt-deux ans.

هكذا من الأصل

CINÉMA

Guernica mon amour

Pablo Picasso en 98 films au Centre Georges-Pompidou

L'artiste saisit son feutre, et la feuille de papier-calque, rendue blanche et opaque par le jeu des projecteurs, se peuple de traits noirs. Un jeu de cercles concentriques, une fleur, puis un bouquet prennent forme. Quelques secondes plus tard, le bouquet de fleurs est devenu poisson. Henri Georges Clouzot intervient. *«Déjà une minute trente»*. *«Ça va, ça va»*, répond tranquillement Picasso. La caméra passe de l'autre côté du calque, une main désormais invisible guide le trait. Le poisson devient coq.

«Il te reste deux minutes pour la couleur». *«Ça ira»*. La couleur apparaît. Bleu ardoise, vert bouteille. Un visage souriant dévore le coq cerné de bleu. Rouge l'œil. Rouge aussi la crête. *«Quarante-cinq secondes!»* *«J'aurai le temps»*, s'amuse Picasso. Un sol ocre. Le coq disparaît, englouti par le visage noir, énorme, magnifique. La figure géante se pose sur le sol. De fines silhouettes noires dansent autour de l'idole. *«Voilà, j'ai fini»*.

Le Mystère Picasso, long métrage de Henri Georges Clouzot primé à Cannes en 1956, est l'un des quatre-vingt-dix-huit films de la section «Picasso à l'écran» présentée au Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 15 juin, à l'occasion de la troisième Biennale internationale du film sur l'art. Cinq sections regroupant quelque trois cents films tentent d'illustrer à cette occasion les relations originales entre cinéma et arts plastiques. La biennale met en compétition trente et un films (dont *le Songe de la lumière* de l'Espagnol Victor Erice, récompensé à Cannes, mais inédit en France), et quarante-deux vidéos. Parallèlement, trois sections, dont *Picasso à l'écran*, apparaissent hors compétition. Les quatre salles équipées en 35 mm du Centre Pompidou ne sont pas de trop pour digérer cette énorme programmation.

«L'œil et l'esprit»

«Cette section existe uniquement pour le plaisir de l'œil et de l'esprit, explique Gisèle Breteau, responsable de la biennale. *On a recensé cent quatre-vingt-douze films sur Picasso! Nous en avons gardé quatre-vingt-dix-huit. C'est la plus grande sélection jamais présentée»*. Pléthorique? Sans doute. Mais l'ampleur même de la sélection assure sa pertinence. Difficile, en effet, d'opposer à une œuvre aussi gigantesque que celle de Picasso quelques mètres de pellicule anecdotiques. Une certaine dimension, une certaine démesure, s'imposent.

Le premier film sur Picasso date de 1930. Le dernier, *Picasso et la femme*, de 1992. L'onde de choc créée par l'un des plus grands artistes de ce siècle n'a, semble-t-il, pas fini de se propager. A côté des désormais classiques *Guernica* d'Alain Resnais et Robert Hessens, et du *Mystère Picasso* de Clouzot, on découvre l'excellent documentaire de l'Américain Michael Blackwood (*Pablo Picasso : The Legacy of a Genius*), le *Guernica* grave et muet de Robert Flaherty, ou l'analyse passionnée des *Demoiselles d'Avignon* proposée par Phillippe Sollers.

Le film d'art est un exercice périlleux. Si périlleux qu'il fut longtemps mis au ban des documents pour cause de didactisme. La sélection de la biennale lui offre une seconde chance. *«L'idée est d'offrir un double regard sur l'œuvre. Pour beaucoup de gens, le documentaire d'art est le plus rébarbatif et le plus scolaire de tous»*, explique encore Gisèle Breteau, *«il faut en faire un spectacle»*.

Et si, au détour d'une conférence, Rosamund Bernier (*The Picasso I knew* et *The Picasso nobody knew*) annonce avec un aplomb tout américain que Picasso *«pouvait être tour à tour le prince charmant ou Jack l'Eventreur»*, l'ensemble reste suffisamment digeste et «professionnel» pour plaire.

Il plaît en tout cas à Maya Picasso, volcanique présidente du comité d'honneur de la manifestation. Elle est blonde aux yeux bleus (sa mère, Marie-Thérese Walter, quoique française, aurait pu sans peine passer pour suédoise), mais son énergie est toute méditerranéenne. *«Papa disait de moi que j'étais espagnole à 350 %»*, sourit-elle. Maya a suivi de près le tournage du *Mystère Picasso*. Au début de l'été 1955, les enfants découvrent de nouveaux feutres venus des Etats-Unis. Un système de pompe permet à l'encre de couvrir rapidement les surfaces de façon homogène. L'intérêt de ces outils n'échappe pas à Picasso, qui s'apprête à tourner avec Clouzot. Reste à trouver le support.

«Il fallait une matière à la fois transparente et solide, de façon à pouvoir filmer le travail de mon père depuis l'autre côté de la «toile», raconte Maya, *ainsi, seul le geste était visible. Nous fîmes les premiers essais sur des soutiens-gorge en nylon, avant de découvrir un papier-calque qui nous convienne. Le papier était tendu sur de grands cadres au format cinéma. Nous en transportions dix chaque jour jusqu'au studio, à bord d'une grande décapotable américaine, et je les tenais à la main. J'en crevais au moins deux ou trois à chaque voyage, et papa en crevait autant au studio»*. Au point de ralentir le rythme du tournage? *«Oh, non! Il se servait des chutes pour faire ses collages.»* Evidemment.

OLIVIER BOASSON

▶ 3e Biennale internationale du film sur l'art, jusqu'au 15 juin, Centre Georges-Pompidou. Tél. : 44-78-12-33. Parallèlement, le Musée Picasso organise une exposition («Les Cinémas de Picasso») jusqu'au 14 septembre. Tél. : 42-71-25-21.

DANSE

Fête des mères et des pères

Le Suédois Mats Ek rend hommage à ses parents

BALLETS CULLBERG
au Théâtre de la Ville

Les histoires de famille peuvent se révéler délicates. Surtout quand il s'agit pour un fils, Mats Ek, chorégraphe, d'honorer, d'une part, sa mère, la grande Birgit Cullberg, pionnière de la danse contemporaine en Suède, et, d'autre part, son père, le non moins grand acteur bergmanien, Anders Ek. En hommage à la première, il a écrit *Vieux Enfants* en 1989, un ballet déja présenté au Théâtre de la Ville; pour le second, il a créé l'an dernier *Etres lumineux*.

On croit pouvoir affirmer que Birgit Cullberg est plus fantaisiste et plus gaie que son mari, mais que tous deux ont un goût identique pour les rêves, les fantasmes auxquels on s'abandonne quand la nuit devient aube : cette heure du loup, célébrée dans un film du même nom par le cinéaste Ingmar Bergman.

De Mats Ek, on connaît les brillantes relectures du répertoire, de *Giselle* au *Lac des Cygnes*, son amour des beaux textes et des personnages célèbres. C'est ce qu'ont démontré *Carmen* et *la Maison de Bernarda*, récemment présentés au Théâtre de la Ville (*le Monde* du 5 juin). On sait aussi combien le chorégraphe est à l'aise dans le monde des symboles. Pour ses parents, il a inventé deux contes pour adultes, deux fantasmagories érotiques.

Le décor de l'hommage au père, *Etres lumineux*, donne le ton : il est planté de lampadaires monumentaux. A la fin, ils se mettent à osciller, et le symbole devient pesant. Passons donc aux personnages principaux : la Vierge, même interprétée par l'excellente Ana Laguna, semble perdue dans cette forêt de lampadaires, qu'elle réussit à allumer évidemment. Le Garçon coince un ballon lumineux entre ses cuisses : difficile d'avoir l'air intelligent. Le Coursier noir danse magnifiquement son rôle de tentateur. Il n'est que l'obstacle. L'amour triomphera fatalement.

Mais on aime beaucoup le rôle des trois loups vêtus de combinaisons mauve foncé; et les relations qu'ils entretiennent avec les trois Grâces, en longues chemises blanches transparentes. Les trois loups sont des danseuses; les trois Grâces sont des garçons. Ce qui nous vaut quelques points de vue intéressants. Naturellement, on a envie que les loups croquent les Grâces, et, naturellement, c'est ce qui se passe : les duos, où les acrobaties et les cabrioles des loups se mêlent aux mouvements arqués et souples des grâces, sont autant de courts moments de sensualité joyeuse.

La soirée ouvrait sur *Vieux Enfants*, qu'on a revu avec le même plaisir qu'à sa création. Mats Ek est moins timide avec sa mère. Il a travaillé longtemps avec elle, avant de lui succéder à la tête des Ballets Cullberg. Il lui tenait à cœur de retranscrire son aptitude à la vie, son goût de l'érotisme.

Un singe noir, beau comme un faune nocturne, ordonne une cérémonie secrète à laquelle participe une ronde de personnages incongrus : un chien bleu, une nymphe masquée et nue, une sorte de meunière délurée, un jeune couple, une femme à la longue chevelure blonde : Birgit Cullberg?

Chassés-croisés, rencontres absurdes, images surréalistes, couleurs vives : la vie est un songe où les coups de feu ne tuent pas l'adversaire. Ces amours de fantaisie et de jalousie sont dansés avec force jambes tendues et bras fendant l'air, sauts et bonds, pas sautés sur des rythmes de musique populaire. On s'amuse de la bonne santé d'une pièce toute en fausses pistes, *Alice aux pays des merveilles* explicitement perverse. Quand le singe noir prend son plaisir avec la meunière, on reste estomaqué.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Etres lumineux et Vieux enfants, jusqu'au 13 juin, 20 h 30, tél. : 48-87-54-42.

Montand et lui seul



JEAN-JACQUES BEINEIX *Montand : beaucoup d'orgueil et d'humilité*

Suite de la première page

Tony (Olivier Martinez, vraiment excellent), cherche une femme, la jolie infirmière à peine entrevue (Géraldine Pailhas, courageuse dans un rôle sacrifié). Pour elle, il enflamme les murs de fresques impeccables, pour elle il abandonne la mission (?) que lui ont confiée des skinheads d'opérette, livrer des nains décoratifs à Grenoble...

Le pote de Tony, c'est Jockey (Sekhou Sall, doué, culot d'enfer), il attend une femme aussi, sa mère, partie sans laisser d'adresse, le laissant seul gardien d'un papa alcolo (Sotigui Kouyate, échappé de chez Peter Brook pour une scène heureusement unique de coma éthylique).

Errant sur les routes, volant des voitures pour atteindre leur Mecque, Toulouse, où travaille peut-être l'infirmière, Tony et Jockey font la rencontre providentielle de Léon (Yves Montand), vieux fou très sage, jovial sorcier en K-Way démodé qui ressuscite les lapins, parle aux chênes et veut retrouver une femme également, l'amour de sa jeunesse, une nymphe au cœur fidèle qui l'attend sûrement dans les eaux de ce lac immobile au fond des bois touffus...

Le trio se met en marche, longuement, c'est grand la forêt, il y pleut pas mal, mais la pluie est «lustrale», et Léon, tout bizarre qu'il soit, et fatigué, est un sacré prof de vie. Il se dépouille peu à peu de ses pauvres mystères, et en mourant, dans un paysage grandiose de montagne à l'aurore, laissera le précieux héritage de sa bonté bourrue et de ses rêves inaliénables.

Un vieil écolo révolutionnaire

L'histoire est assez bancale (2), aspirant tout le temps à s'envoler avec légèreté dans un fantastique du quotidien mais retombant au sol sous le poids du «reportage social». Les dialogues pompeux n'arrangent rien, et lorsque le rapper rappe, il évoque davantage Jehan Rictus que N'T'M, («... *Jusqu'aux portes des cimetières/Je trace mes fleurs éphémères/J'y vais même sur les tombes/De la rage blême de mes bombes»*).

Quant aux comparses (le braconnier pétomane, l'homme du restauroute, la famille de Léon), ils sont dessinés à traits si grossiers qu'on en est presque gênés... Tout cela n'est peut-être pas important. Il y a Montand.

Il faut le dire très net. Beineix ne l'a pas plus «tué» qu'il ne lui a donné le plus grand rôle de sa carrière. Mais il n'est pas moins certain, visible, réconfortant, que Montand a aimé ce personnage de vieil écolo visionnaire, d'amoureux fou dans le ressac de l'âge, de gourou incertain de deux mômes sans altitude.

Avec beaucoup d'orgueil et d'humilité, il a aimé se vieillir, laisser une barbe grise barbeler son visage, il a aimé mourir. Tout seul et différent, heureux comme un enfant, Montand, dans *IP5* est un grand arbre trop tôt foudroyé qui a la force formidable de cacher la forêt.

DANIÈLE HEYMANN

(2) Le «story-board», scénario dessiné plan par plan (par Bruno de Dienlevent), est paru chez Dargaud, avec des commentaires de Jean-Jacques Beineix. 500 pages, 149 F.

MUSIQUES

L'Opéra dans la rue

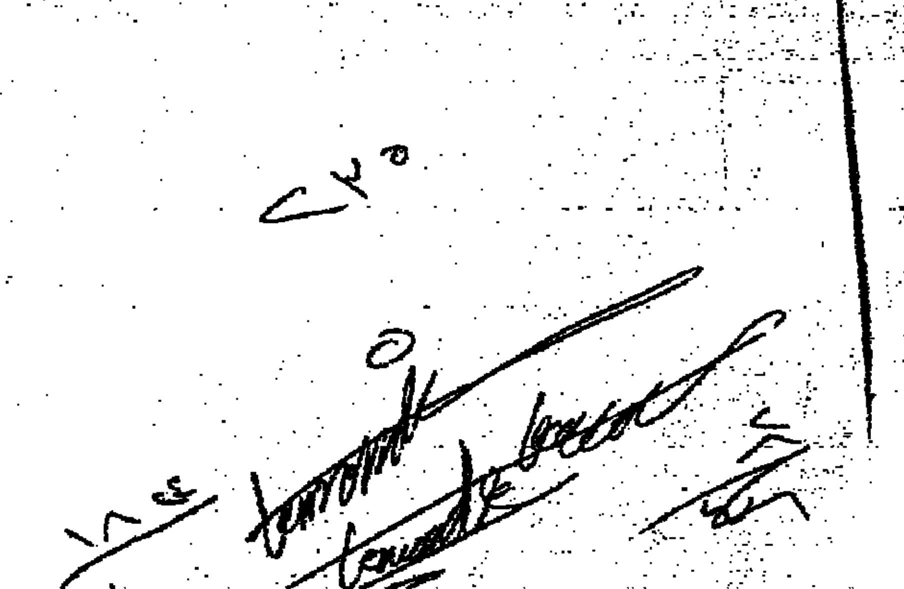
Nouveau préavis de grève et manifestation des personnels de Bastille et Garnier

Aux cris de *«Le théâtre oui, l'usine non!»*, *«Berger t'es foutu, l'Opéra est dans la rue»*, huit cents à mille employés de Bastille et Garnier ont défilé jeudi 11 juin de la place de l'Opéra au ministère de la culture où une délégation du personnel a été reçue par des représentants du ministre. Tous les corps de métier étaient réunis, de la costumière qui avait inscrit sur une pancarte les 7 500 F de son salaire après trente années de maison (sur une autre on pouvait lire *«Nous ne sommes pas des nantis»*) jusqu'aux membres du chœur, de l'orchestre et du ballet. Il fut rappelé que les revendications portent essentiellement sur les conventions collectives en suspens et sur la volonté de la direction d'augmenter la production. Celle-ci passerait de 105 représentations lyriques et 80 représentations de ballets à 220 lyriques et 150 ballets dans les deux ans à venir (*le Monde* du 12 juin).

Au passage du cortège, les réactions étaient rares mais jamais hostiles : *«L'Opéra dans la rue, ça paraît étonnant»*, *«Dommage que des gens comme ça soient obligés de défiler...»*. Elles devinrent nombreuses et chaleureuses (deux rappels) lors du concert donné gratuitement sur le parvis du palais Garnier.

Après l'interprétation, par quatre danseurs, du ballet *Justea* de Jean-Hugues Tanto (sur une musique de Benoît Couture) tous les manifestants encore présents ont investi la «scène» pour le salut final. Et les «spectateurs» s'en sont allés en espérant pour bientôt une prochaine manifestation du même type. Pour le personnel de l'Opéra – institution parfois jugée peu démocratique, – un tel capital de sympathie est, dans les circonstances actuelles, un atout plus que symbolique. Après l'annulation de la première du *Barbier du Séville* à Garnier et d'une représentation à Bastille des *Noces de Figaro*, le syndicat du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT a en effet déposé pour le jeudi 18 juin un nouveau préavis de grève qui pourrait empêcher la reprise d'*Otello* à la Bastille. Le spectacle de ballets *Waslaw-Carmen-Etudes* à Garnier est également concerné.

▶ Renseignements par téléphone au 40-01-17-89. L'Opéra-Comique fait savoir que son nouveau spectacle Rossini (*l'Echelle de soie, L'occasion fait le larron*) est maintenu aux dates prévues, les 14, 16, 18, 20, 22 et 24 juin, à 19 h 30.



هكذا من الإنجيل

CULTURE

THÉATRE

Electre sous toutes ses formes

Sophocle en russe par Lioubimov, dans un Festival qui inaugure un complexe ultramoderne, le Megaron

ATHÈNES

de notre envoyée spéciale

Dans l'ombre, sur le sol, dans un tas d'étoffes brunâtres, une forme accroupie, le menton contre les genoux, immobile, aux portes de la *demeure d'Egisthe*. Une porte à tambour, seul élément de décor, semble infranchissable, puis s'entrouvre, tourne et se mettra à tourner d'une allure folle tandis qu'approche le dénouement. Palais? Hôtel? Bordel? Tout est possible... Un néon dessine en lettres rouges le nom d'Electre. Electre qui parle en russe par la voix d'Alla Demidova, héroïne de la pièce de Sophocle montée par Iouri Lioubimov, avec le théâtre de la Taganka. Il oublie un temps les difficultés de la coexistence moscovite là-bas, «à la maison», avec celui qui l'a remplacé pendant son exil, l'ancien ministre de la culture de Gorbatchev, Nikolaï Goubenko... L'aube se lève sur Mycènes dans une lumière rouge. Le chœur est muet. Consumée, habitée par sa vengeance, Electre, extraordinaire tragédienne «grecque», animée d'une haine que son énergie, son pouvoir de persuasion, la musicalité de sa diction, rendent lumineuse, attend que sa mission – le matricide qui vengera le parricide – s'accomplisse. Après le triomphe d'Athènes, Alla Demidova créera le spectacle à Moscou en septembre.

Le Megaron sied à Electre! La saison 92 du Palais de la Musique («Megaron Mousikis Athenon»), prestigieuse nouvelle salle de la capitale grecque, est consacrée, en effet, à Electre. Concerts, conférences, oratorio, opéras, ballets, voilà Electre sous toutes ses formes... Ouvert début mai avec une nouvelle version de l'*Orestie* de Iannis Xenakis pour chœurs, orchestre et baryton, ce grand «Festival Electre» s'est poursuivi avec l'opéra de Richard Strauss, *Elektra*, avec Hildegard Behrens et l'Orchestre symphonique de Dresde, puis avec la Taganka. Citons encore la création de *Pylade*, un opéra de chambre de Georges Kouroupos, en collaboration avec Georges Cheimonas (et l'image de Melina Mercouri-Clytemnestre en vidéo), puis le Ballet du Bolchoï de Moscou sur une chorégraphie de Iouri Grigorovitch (du 10 au 14 juin) pour finir avec des *Lamentations d'Electre*, en grec cette fois, par Roula Pateraki (jusqu'au 20 juin).

C'est, incontestablement, un événement que ce luxueux Megaron ultramoderne de marbre blanc. Sa construction était envisagée depuis plus de trente ans, et il couvre un vide immense en matière d'équipement culturel puisqu'il constitue le premier édifice de la Grèce capable d'abriter toutes les manifestations musicales et artistiques ainsi que des congrès. Il dispose notamment d'une grande salle de 2 000 places à l'acoustique particulièrement étudiée, une autre de 500 places, mais prévoit aussi les aménagements d'un centre culturel avec des studios d'enregistrement, une bibliothèque musicale, un centre de recherche sur la musique, de vastes foyers permettant des concerts de jeunes musiciens. Christos Lambrakis, très amateur de musique et directeur de grands journaux (notamment *To Vima* et *Nea*), qui a veillé à la construction de la salle et la patronne, souhaite en effet en faire un lieu d'ouverture à la vie intellectuelle pour que les étudiants, professeurs et chercheurs aient la possibilité de consulter toute information concernant la musique, et que musiciens et professeurs puissent y suivre des stages pédagogiques.

Un travail éducatif

«Athènes ne pouvait pas rester sans véritable salle de concerts, explique-t-il. *Mais tandis que l'idée évoluait, nous avons compris qu'une salle de concerts n'aurait pas de sens si on n'offrait pas aux gens la possibilité de contacts avec les courants européens actuels, et surtout la possibilité de s'auto-éduquer, je ne sais pas si cela se dit en français. C'est-à-dire qu'on pourra enregistrer chacun des concerts, chacun des opéras, chacune des manifestations afin de pouvoir envoyer les vidéos et du matériel éducatif selon les besoins de chaque ville, dans chaque école musicale. De cette façon, le même spectacle peut rayonner à travers tout le pays, dans environ vingt-quatre villes.*

» La Grèce est un pays sans tradition musicale. S'il s'agit seulement de payer pour faire venir de grands artistes, de grands musiciens, pour jouer à Athènes, cela ne nous intéresse pas, ce n'est pas notre objectif. Nous avons d'abord à faire tout un travail de base, un travail éducatif, et cela il ne faut pas l'oublier. Cette année, nous avons eu un cycle de 154 concerts dans un but pédagogique. La Grèce a besoin de cela.»

Le Megaron d'Athènes, avec son luxe incroyable, son équipement ultramoderne, veut manifestement devenir une des grandes salles de l'Europe, un lieu d'accueil pour les grands spectacles internationaux. La saison 1993 sera consacrée à Hélène de Troie. Pour 1994, la Comédie-Française devrait venir présenter *Andromaque* d'Euripide montée par Jacques Lassalle tandis que les Grecs monteraient Racine en grec. *«C'est une sorte d'échange qui, j'espère, sera créatif*, explique Christos Lambrakis. *De son côté, le metteur en scène italien Luca Ronconi viendra monter* Œdipe, *avec deux troupes différentes, une italienne et une grecque, chacune dans sa langue. Avec le même décor, peut-être les mêmes costumes et la même musique.»*

NICOLE ZAND

Turbulences à Strasbourg

Onze spectacles en cinq jours, et accord presque parfait entre professionnels et spectateurs

STRASBOURG

de notre correspondant

Les Turbulences de Strasbourg sont les héritières du Mai théâtral monté autour du Maillon, le Centre culturel de la ville. En en prenant la direction en 1990, Claudine Gironès a affiné cette confrontation entre jeunes compagnies, en a fait un moment de repérage, par la profession et la critique, devant un vrai public, des aventures théâtrales naissantes. Les Turbulences *proposaient*, pour cette édition 1992, onze spectacles en cinq jours dans plusieurs salles strasbourgeoises.

Quatre jurys ont donné des notes et décerné des prix. Le jury des professionnels a attribué le prix *doté par* la BNP à Agnès Sourdillon et François Wastiaux (Compagnie Valsez-Cassis) *pour les Carabiniers* d'après le film de Jean-Luc Godard et la pièce de Benjamino Jappolo. Deux paysans, deux carabiniers qui les mobilisent pour la guerre, deux femmes qui restent : l'histoire de ces deux cocus de l'Histoire qui, en plus, ont choisi le mauvais camp, est une satire du *pouvoir des armes et du pouvoir* tout court.

Les Carabiniers, déjà présenté à l'université Paris-VIII et au Théâtre Espace-Acteur, à Paris, a *également emballé le «jury jeune»* réuni par le Maillon dans le quartier de Strasbourg-Haute-Pierre où il est installé. Le jury a également dit son intérêt pour *les Morts d'Othello*, d'après Shakespeare, mis en scène par Antoine Caubet, avec le Théâtre Cazaril (Paris) : resserrée autour des seuls Othello, Desdémone (Virginie Lacroix) et Iago, elle a reçu les prix des lecteurs des *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Pour leur part, les institutions alsaciennes, représentées par plusieurs responsables municipaux d'action culturelle, *ont choisi la Brouette du vinaigrier*, texte du dix-huitième siècle, de *Louis-Sébastien Mercier (le Monde* du 18 février), monté par la Compagnie Parades et Paradoxes (Paris) et mis en scène par Edgar Petitier.

La palette des spectacles donne-t-elle une image juste des ambitions des jeunes compagnies? On y a vu aussi un Gorki bien malmené par le Théâtre de l'Ellipse; l'élégant *Louison*, d'Alfred de Musset, par L'Alliage-Théâtre de Reims ou deux petites pièces d'après Harold Pinter autour du comédien et responsable du Théâtre Lumière (Strasbourg), Christophe Feltz. Les Turbulences de Strasbourg, répond Claudine Gironès, doivent *«faire partager cette curiosité indissociable du plaisir artistique, en pariant qu'au bout il y aura forcément des joies, des émotions et aussi, bien sûr, des surprises»*.

Complice de la création

Au-delà, le Maillon strasbourgeois veut jouer son rôle dans la région. Au voisinage du Théâtre national de Strasbourg, il s'affirme de plus en plus complice de la création et, donc, chaînon alsacien du renouvellement des *pratiques* théâtrales dans tout l'Hexagone. Par exemple, le spectacle primé par les professionnels sera programmé la saison prochaine dans la grande salle du Maillon, tandis que la tournée subventionnée des «Régionales» accueillera *la Brouette du vinaigrier*.

Un débat entre les nombreux professionnels présents pour ces quelques journées strasbourgeoises a posé l'une des questions-clés des lieux : *«Comment et pourquoi accueillir durablement des compagnies dans les structures théâtrales?»* Derrière le vocabulaire employé (invitation, résidence, *implantation...*) et les conventions signées qui recouvrent des réalités très diverses, l'*irruption* d'une compagnie dans un théâtre qui pourrait s'accommoder de la seule diffusion, dérange parfois, bouscule souvent, irrite les personnels et parfois les élus, ont expliqué les participants, mais aucun ne voudrait y renoncer, sûr que ces cohabitations exigeantes permettent à la fois d'insuffler une énergie renouvelée dans les théâtres et d'offrir aux compagnies le choc de la solide réalité d'un public.

JACQUES FORTIER

ARTS

Moore dans un jardin français

Vingt-sept bronzes monumentaux du sculpteur sont installés pour l'été dans le jardin de Bagatelle

HENRY MOORE

à Bagatelle

La reine s'est déplacée, et Paris s'en est trouvé tout «embarrassé», comme on disait au temps de Molière, à propos des coches. Elle est venue pour Henry Moore, le sculpteur anglais du vingtième siècle, dont vingt-sept bronzes monumentaux sont accueillis parmi les arbres, les roses et les paons du parc de Bagatelle.

Une première. *Une opération* lourde au sens premier, et budgétaire, du terme (de 3 millions à 4 millions de francs), orchestrée par la Fondation Moore, avec le concours du British Council, de la Ville de Paris, et de sept mécènes.

Les œuvres sont là pour l'été, si bien placées qu'on ne pense pas à *une installation provisoire*. Les responsables de l'exposition ont su y faire : trouver les bonnes pelouses, les bonnes trouées, les bonnes allées, et proposer un parcours-découverte où les sculptures s'affirment de près, de loin, sous tous leurs angles, sans abîmer les lieux.

Un jardin assez grand, assez *vaste, il est vrai, pour* accueillir la sculpture, de plus dessiné par un Anglais, *Lord Seymour, lequel lui a* donné par endroits un air de «paysage naturel». Parfait pour l'œuvre monumentale de Moore, jamais en meilleure forme que sur du gazon vert, au loin, en bout de clairière, alors qu'entre quatre murs elle peut paraître surdimensionnée. Ce qu'il fallait pour que les pièces respirent aussi bien qu'à Much Hadham, d'où elles viennent presque toutes.

Much Hadham est le pays d'adoption de Moore, là où il a vécu, là où il a multiplié ses ateliers, là où sa fondation a été créée (du vivant de l'artiste, celui-ci lui laissant tous ses droits), là où une quinzaine de grandes sculptures ont été installées en plein air, où paissent quelques moutons.

Le ton de Bagatelle est plus précieux. *On en a tenu compte*, et écarté les sculptures des parterres fleuris trop chargés, trop construits, à l'exception de deux ou trois pièces, parmi les premières réalisations en grande dimension, comme la célèbre trinité de 1948-1949 *(Family Group)*, ou les plus figuratives, comme *Mère allongée et enfant* (1975-1976), qui viennent fort bien, en douceur, sur fond de roses, et devraient rassurer les promeneurs découvrant les agencements organiques de Moore pour *la première fois*.

Ils ne manqueront pas. C'est d'ailleurs en pensant que le sculpteur est décidément insuffisamment connu en France que l'exposition a été conçue. Avec doigté, en toute connaissance de l'œuvre. Dont les sources naturelles, ces objets familiers que Moore réunissait pour étayer son inspiration, ossements, fossiles ou galets sont exposées aussi, à Paris, pour quelques semaines encore (1).

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Moore à Bagatelle, bois de Boulogne, entrée route de Sèvres à *Neuilly* (tél. : 40-67-97-00 ou 45-01-20-10), jusqu'au 4 octobre.

(1) Galerie Didier Imbert, 19, avenue Matignon (tél. : 45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet (*le Monde* du 18 avril 1992).

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Journal intime de Sally Mara : 19 h. Rel. dim., lun. Courteline... Guitryl : 20 h 30. Rel. dim., lun. L'amour est aveugle : 22 h 15. Rel. dim.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). Le Poisson volant : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Staël ou la Communauté des esprits : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Le Venin *du théâtre : 20 h 30 ; dim.* 17 h. Rel. dim. soir, mar.
ATELIER (46-06-49-24). Personne d'autre : 21 h. Rel. dim.
BASTILLE (43-57-42-14). L'Inquisitoire : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
BATEAU-THÉATRE NAUTILUS (40-51-84-53). Martin Eden : ven., *sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.* Gare aux lunes : ven., sam., lun., mer., jeu. (dernière) 22 h 15 ; dim. 17 h.
BERRY (43-57-51-55). Paty, OK, Ytap, KO : 19 h 30. Rel. dim., lun. Les *Champêtres de joie : dim. 20 h 30.*
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Sans mentir : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

BERESHIT. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 18 h 15 (10).
SAINT-CHRISTOPHE COLOMB ? Hôtel des Monnaies (46-33-39-55). *mer., jeu., ven., sam. 20 h 30* et dim. 15 h (10).

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). La Cerisaie : 20 h 30. Rel. dim., lun. Les Femmes au tombeau : dim. 18 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma Souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Etau ; Je rêve (mais peut-être pas) : ven., mar., mer. 21 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Dis, quel cinéma tu nous fais là? : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE *(42-78-44-45). Y a t-il un communiste* dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Les Solitaires intempestifs : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h. *Rel. dim., lun.*
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h ; sam. 19 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). *Pétaouchnok* : 21 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Bal masqué : sam., mar., jeu. 20 h 30. Caligula : mer. 20 h 30 ; dim. 14 h. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : mer., sam. 14 h ; ven., dim. 20 h 30. Le Malade imaginaire : lun. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : ven., sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h ; lun. 20 h. Le Livre d'heures : sam. 17 h ; lun. 18 h 30. Le Roi Lear : ven., sam., *mar. 20 h 45 ; dim. 17 h.*
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Souris blanche : 21 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
DEUX ANES (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Rel. dim. Les Bebes cadres : 22 h. Rel. dim.
ESPACE COQ-HÉRON La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : mar. 21 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). La Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Et si je? : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : ven., sam. 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Hortense a dit Je m'en fous : 21 h. Rel. dim., lun. Angèle : 22 h. Rel. dim., lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nina : ven., sam. *21 h ; dim. (dernière) 15 h.*
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). A la rencontre de Marcel Proust : mar., mer., jeu. 20 h 30.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Eric Thomas dans son nouveau spectacle : 22 h. Rel. ven., dim. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : ven., sam. (dernière) 20 h 15.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Les Pieds dans l'eau : ven., sam. 20 h 30 ; sam., dim. (dernière) 17 h.
GUICHET MONTPARNASSE **(43-27-88-61).** Un pour la route : 19 h. Rel. dim. Victor ou les Enfants au pouvoir : 20 h 15. Rel. dim. J'aurais tellement voulu être un fait divers : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : ven., *sam. (dernière) 20 h 30.*
HOPITAL ÉPHÉMÈRE (46-27-03-28). L'Indien cherche le Bronx : 21 h. Rel. dim.
HOTEL DES MONNAIES (46-33-39-55). Saint-Christophe Colomb? : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Amérique, l'Amérique... : ven., sam., lun., *mar., mer., jeu. (dernière)* 20 h. La vie n'est pas un film de Doris Day : ven., sam. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h 15. Rel. dim. Feu la mère de Madame! : 20 h. Rel. *dim. Artus de Penguern ou Comme* une légère angoisse : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; dim. 15 h 30. *Rel. dim. soir, lun.*
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 21 h 15. Rel. dim., lun. My Dinner with André (spect. en anglais) : ven., sam., mer. 19 h 30. Snow White and the three Frenchmen (spect. en anglais) : sam. 16 h ; mar., jeu. *19 h 30.*
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendences : 21 h ; sam. 18 h 30. Rel. dim., lun.
NOUVEAUTÉS **(47-70-52-76).** Les Jumeaux : ven., dim. 20 h 30 ; sam. *18 h 30, 21 h 30.*
ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : ven., sam. (dernière) 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; sam. 15 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de la Carlière : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, *lun. Salle II. Journal d'une petite* fille : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; sam. 17 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : 21 h. Rel. *dim.*
PRÉ-CATALAN (JARDIN SHAKESPEARE) (43-71-14-26). Mangeront-ils? : ven., sam. 19 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 17 h 30.
PROCRÉART *(42-06-59-91).* Le borgne est roi : sam., dim., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). La Troisième Ligne : 22 h ; dim. 20 h 30. Rel. lun. Exercices de style : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. *17 h. Rel. dim., lun. Le Barbier de* Séville : dim., lun. 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Ciberia : 21 h ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : ven., sam. 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES *(47-20-08-24). L'Amérique de Jean-*Paul Martineau : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Oh, les beaux jours! : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Athenaïs entre en scène : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Christian Briand dans Tout est show-baise : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE LA LUNE NOIRE **(43-38-70-29).** Histoires de dire... : ven., sam. (dernière) 20 h 45.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle *de Mai. Au coeur, la brûlure* : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h ; dim. 15 h. La Ronde : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE *(42-08-83-33). Le Premier* : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Veillée funèbre : 20 h 30. Rel. dim.
THÉATRE DES ARÈNES (42-62-46-22). Les Chevaux aux sabots de feu ou la Conquista : sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). *Un Soir au bout du monde : 20 h 30.* Rel. dim., lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Histoire de la fille qui ne savait pas s'agenouiller : ven., mar. 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h. Ubu roi : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON **(43-25-70-32).** La vie est un songe : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Bufaplanètes : jeu. 20 h 30 ; ven., sam., dim., mar., mer. 18 h 30 ; dim. 18 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (A la grecque) : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Kvetch : 21 h ; dim. 16 h. Rel. *dim. soir, lun.*
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). L'Heure du thé chez les Pendlebury : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR **(48-87-82-48).** Agnès de Dieu : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. L'Education d'un prince : ven., sam. (dernière) 19 h. L'Indécise : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 16 h.
TRÉTAUX DE L'ARSENAL (42-77-47-54). Le Professeur Froeppel : 20 h 30. Rel. dim., lun.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Gladys : 20 h 30. Rel. dim., lun.

RÉGION PARISIENNE

ASNIÈRES (GRAND THÉATRE) (48-47-04-79). Danses et contes traditionnels du Sud de l'Inde : dim. 15 h.
AUBERGENVILLE (LA NACELLE) (30-95-37-76). Le Fils : ven., sam. 20 h 30.
BATEAU-THÉATRE A COURBEVOIE **(QUAI MARÉCHAL-JOFFRE) (40-51-84-53).** Esotérick Satie : ven., sam. 20 h 30.
BOISSY-SAINT-LÉGER (LE FORUM) (45-69-83-48). Comment séduire une femme avant que la couche d'ozone soit complètement trouée : ven. 21 h.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Le Chant des Signes : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
CHOISY-LE-ROI (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) *(46-45-11-87).* Drôle de logis : sam. 15 h.
ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Les Palmes de M. Schutz : sam. 20 h 30.
ETAMPES (THÉATRE) (69-92-95-26). Didi bonhomme : ven. 15 h 30, 22 h. Tabata : ven. 14 h 30, 21 h.
HERBLAY (CENTRE CULTUREL) (39-97-40-30). Les Palmes de M. Schutz : ven. 20 h 45.
MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). La Double *Inconstance : jeu. 19 h 30 ;* sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.
MONTREUIL (STUDIO-THÉATRE DU TEM) (48-58-92-09). Jeux de massacre : ven., sam., jeu. 21 h ; dim. 16 h.
MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). Madame Mar*guerite : jeu. 21 h.*
PLAISIR (ESPACE COLUCHE) (30-55-30-30). Le Bourgeois gentilhomme : dim. 14 h 30. Les Colombaioni : ven. 14 h 30, 20 h 30.
PLAISIR (PARVIS DU CHATEAU) (30-55-30-30). Il ne faut jurer de rien : sam. 22 h.
PLAISIR (THÉATRE DE LA GRANGE) (30-55-30-30). Poétique : sam. 14 h 30.
LES ULIS (CENTRE BORIS-VIAN) (69-07-65-53). Kabaret bouffons : sam. 20 h 30.
VILLEJUIF (MPT GÉRARD-PHILIPE) **(47-26-15-02).** L'Assemblée des femmes : ven. 20 h 30.
VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE) (46-81-75-50). Les Bonnes : 21 h. Rel. dim.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 JUIN

« L'architecture du dix-neuvième arrondissement », 10 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente. « Cités et cours artisanales du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, rue du *Faubourg-Saint-Antoine (Paris pittoresque* et insolite).

« Fastes et mystères à l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches, à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« *Le Marais : de* l'Hôtel royal Saint-Pol à l'Hôtel Royal des Tournelles, 14 h 30, église Saint-Paul (Sauvegarde du Paris historique).

« L'église Saint-Germain-des-Prés et son quartier entre cours et jardins. Un après-midi à la campagne! », 14 h 30, devant le portail de l'église (Arts et caetera).

« Le parc Montsouris, historique, sculptures et cités d'artistes », *14 h 45, métro Cité universitaire* (Paris capitale historique).

« Les salons du ministère de la marine », 14 h 45, 2 rue Royale (Paris et son histoire).

« Le *cimetière révolutionnaire de* Picpus), 15 heures, métro Picpus (I. Hauller).

« Chefs-d'œuvre du dix-huitième siècle au musée Nissim de Camondo », 15 heures, 60, rue Monceau (Art et découvertes).

« L'île de la Cité des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« *Saint-Germain-des-Prés et son* vieux quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Lutèce visites).

« La façade occidentale de Notre-Dame de Paris, 17 heures, portail central (Approche de l'art).

« Les hôtels célèbres du Marais », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce-visites).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Paris autrefois).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 11 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (D. Fleuriot).

« Les belles demeures du Marais aristocratique, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, sortie du métro Chemin Vert (Arts et caetera).

« Paris Guimard ou les travaux de cet architecte dans le seizième arrondissement », 14 h 30, 16, rue Fontaine.

« Petites églises et vieilles ruelles de Cluny à Notre-Dame », 14 h 30, métro Cluny la Sorbonne, côté *thermes (Europ explo).*

« L'hôtel de Rochechouart », 15 heures, 110, rue de Grenelle (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Camondo et les fastes du parc Monceau », 15 heures, 63 rue de Monceau (I. Hauller).

« Saint-Etienne-du-Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, 1, place Saint-Geneviève (Connaissance de Paris).

« Le vieux quartier de la tour de Nesle », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Lutèce visites).

« Les salons de l'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble de la Couronne » (Carte d'identité), 15 heures, 2, *rue* Royale (E. Romann).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 15 heures, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Grandes eaux dans le parc de Saint-Cloud et art des jardins », 15 h 15, terminus autobus 72, 52 (Approche de l'art).

« Hôtels, églises et ruelles du sud du Marais, 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

DIMANCHE 14 JUIN

« Le siège de la Banque de France en l'hôtel Gaillard », 10 h 15, 2, rue de Radziwill (I. Hauller).

« *L'œuvre de Picasso à l'hôtel* Salé », 10 h 30, 5, rue de Thorigny (Sauvegarde du Paris historique).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 14 JUIN

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le tarot, outil d'évolution intérieure », *par M. Pelfrene ; « La divination par les rêves »*, par Natya (Conférences Natya).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI
Hommage à Claudia Cardinale : Lucia et les Gouapes (1973, v.o. s.t.f.), de Pasquale Squitieri, 18 h ; la Viaccia (1961, v.o. s.t.f.), de Mauro Bolognini, 20 h 30.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI
Histoire permanente du cinéma : Fantôme (1922), de F.W. Murnau, 18 h 30 ; Liliom (1934), de Fritz Lang, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI
3e Biennale internationale du film sur l'art : Films en compétions : TV Dante (1990), de Peter Greenaway et Tom Phillips, 12 h 30 ; El Habitat del Gato viejo (1990-1992), de Franck Joseph ; Terra Incognita (1990), de Jean-Louis Le Tacon ; Mindig es Ujra, *Nadler Istvan festömüves (1991),* d'Arpad Soos ; Pistoletto (1988), de Gianfranco Barbieri et Marco di Castro, 14 h 30 ; Eesti Nüüdiskunst Slim, *Tanel Annus* (1991), de Jaanus Nogisto ; Edgar Pillet (1990), de Bruno Brouard ; l'Inconnue de la Seine (1990), d'Alexandre Nahon et Jean-Pierre Larcher ; Tomatensalat (1991), de Martin Kreyssig, *17 h 30 ; Proces*sing the Signal (1989), de Marcello Dantas ; Philippe Favier (1989), de Philippe Simon ; Franz West (1989), *de Riff Bernhard et* Gerhard Fischer ; Operation Sea Lion, Anselm Kieffer (1991), de Christopher Swayne, 20 h 30 ; Petite salle : Picasso à l'écran : O Picasso : Tableaux d'une *surexposition (1985), de Pierre* Hebert ; O Picasso (1985), de Gilles Carle, 13 h ; Catch Desire by the Tail (1985), de Françoise Kourilsky ; Comment Picasso est devenu Picasso (1985), de Philippe Collin, Pierre-André Boutang et Robert Martin ; Un sculpteur nommé Picasso (1984), de Philippe Collin, Pierre- André Boutang et Robert Martin ; Je sais que j'ai tort mais demandez à mes copains (1983), de Pierre-Oscar Levy, 15 h ; A travers Picasso (1982), d'Yves de Peretti et Didier Roche ; Picasso and *the Circus (1982), de Robert Pierce ;* Picasso à Antibes (1981-1982), de Milan Ostojic ; Picasso (1981), de Luis Revenga, 18 h ; Pablo Picasso, peintre (1981-1982), de Frédéric Rossif, 21 h ; Studio 5 : Panorama artistique des grandes figures du XXe : Claude Berri rencontre Ernst Beyeler (1990), de Claude Berri, 13 h ; l'Album de *famille du côté de chez les Maeght* (1973), de Jean-Pierre Marchand ; Souvenir que me veux-tu? Daniel Henri Kahnweiler (1960), de Jean-Marie Drot ; Peggy Guggenheim - Art In Venice *(1975), de Raffaele Andreassi,* 15 h ; Daniel Cordier, le regard d'un amateur (1990), d'Alain Fleisher ; Betty parsons (1975), de Lynn Blumenthal et Kate Orsfield, 18 h ; la Fondation Maeght ou trois ans d'art vivant (1968), de Daniel Costelle et Jean- Michel Meurice ; Claude Berri rencontre Léo Castelli, (1987), de *Claude Berri, 21 h ; Cinéma du* musée : Anthologie du film sur l'art en Belgique : Waterloo (1957), d'Edmond Bernhard ; Anton Webern (1991), de Thierry Knauff ; le Martyre de saint Sébastien (1989), de E. Pauwels, 15 h ; la Fidélité des images (1946), de René Magritte ; Lismonde (1978), de Patrick van Antwerpen ; Un autre *monde* (1958), de Henri Kessels et S. Vandercam, 18 h ; les Céramiques et les sculptures de Picasso (1951), de Robert Picault ; Exposition de céramiques au nelorium à Vallauris *(1951), de Robert Picault ;* la Corrida de Picasso (1951), de Robert Picault ; Portrait de Picasso (1951), de Robert Picault ; De Renoir à Picasso (1950), de Paul Haesaerts, 21 h.

LES GRANDES REPRISES

BAGDAD CAFÉ *(A., v.o.) : 14 Juillet* Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e *(43-54-51-60).*
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
EASY RIDER *(A., v.o.)* : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
EVA (Fr.-Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., *v.o.) : Action Ecoles,* 5e (43-25-72-07).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES OISEAUX (*) (A., v.o.) : Le Champo - *Espace Jacques Tati*, 5e (43-54-51-60).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LE ROMAN DE RENARD (Fr., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
SARRAOUNIA *(Fr.-MAURITANIEN,* v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : *Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).*
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : *Utopia, 5e (43-26-84-65).*
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ÉCONOMIE

BILLET

Le «raté» agricole de Matignon

Au théâtre, on appelle ça un «four», en langage plus populaire un «bide». Venu le 11 juin clôturer la session de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), M. Pierre Bérégovoy a vivement déçu son auditoire. Le discours qu'il a lu sans flamme a été ponctué de «mouvements divers» dans la salle et sa conclusion s'est perdue dans des sifflets, ce qui, de la part de messieurs qui arborent souvent la Légion d'honneur, n'est ni habituel ni courtois.

Les représentants consulaires du monde paysan et rural *attendaient du premier ministre,* au moment où les campagnes s'agitent à nouveau et où l'avenir, au GATT comme à Bruxelles, semble plus qu'incertain, qu'il ouvre des perspectives encourageantes *aux agriculteurs, qu'il cherche à* les convaincre et qu'il fasse en sorte qu' *«un nouveau contrat de confiance soit possible entre l'Europe et notre agriculture».*

«M. Bérégovoy est bien gentil, mais il n'a rien dit, et M. Mermaz, son ministre de l'agriculture, aurait pu prononcer le même discours. Du chef du gouvernement, nous attendions des réponses plus élaborées», a jugé avec une condescendance assassine le président de l'APCA, M. Pierre Cormorèche. D'emblée, M. Bérégovoy avait donné le ton. *«Je ne suis ni docteur tant mieux ni docteur tant pis. Plus les temps sont troublés, moins la démagogie est permise.»* Il a ensuite fait un *panégyrique de la nouvelle et «nécessaire»* politique agricole commune (PAC), précisant que *«c'était la meilleure possible, que les baisses de prix, fortes mais progressives, seront intégralement compensées, que la compétitivité sera améliorée, que la fermeté européenne et française sera totale au GATT...»* Mais lorsque M. Bérégovoy, un rien provocateur, annonça que le revenu des agriculteurs *«sera maintenu et pourra même augmenter, qu'aucun gouvernement n'aurait pu obtenir mieux...»,* l'assistance se demanda s'il fallait rire ou s'énerver...

En dépit de ce «raté», l'APCA – qui représente, selon le mot d'un ancien député, Alphonse de Lamartine, *«la grande industrie des ouvriers de la terre»* – a estimé qu'il n'était dans l'intérêt de personne de *faire monter la tension sur* le terrain. Elle se démarque ainsi de l'attitude plus radicale des syndicats, engagés les uns et les autres dans des surenchères internes difficiles à contrôler, à cause de l'action de la Coordination rurale. Prochain *«rendez-vous d'explication»* entre le *premier* ministre et l'ensemble des organisations *représentatives* de l'agriculture : le 18 juin. A moins que d'ici là le *mécontentement ait précipité,* ou retardé, le calendrier.

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **La Vie claire : le tribunal *confirme la saisie conservatoire de* 15 millions de francs sur BTF.** – Le *tribunal de commerce de* Créteil a confirmé en référé, jeudi 11 juin, la saisie conservatoire de 15 millions de francs, opérée à la demande de l'homme d'affaires lyonnais Pierre Botton, sur les comptes de Bernard Tapie Finances (BTF), dans le conflit qui les oppose sur la cession de La Vie claire. Le tribunal de commerce a en effet rejeté la demande de mainlevée défendue par les avocats de l'ex-ministre de la ville. Lugdunum finances, la société de M. Botton qui a racheté la chaîne de magasins diététiques à M. Bernard Tapie, conteste désormais la valeur de cette société *et a fait saisir, mardi,* 15 millions de francs sur les comptes de BTF à la Société de banque occidentale (SDBO). De *son côté,* BTF veut engager une action pour annuler cette vente, accusant Lugdunum finances de n'avoir pas payé, fin mai, une échéance de 5 millions de francs (*le Monde* du 12 juin).

Pas d'amendement constitutionnel aux Etats-Unis

La Chambre des représentants rejette le projet d'équilibre obligatoire du budget fédéral

NEW-YORK

de notre correspondant

«La Chambre doit voter non», titrait le *Washington Post* jeudi 11 juin au matin. Quelques heures plus tard, la Chambre basse du Congrès semblait suivre les directives du célèbre quotidien. La proposition de loi déposée par M. Charles Stenholm (démocrate, représentant du Texas) qui prévoyait le recours à un amendement constitutionnel pour obliger l'Etat à équilibrer le budget fédéral (*le Monde du 11 juin*) n'a recueilli que 280 voix contre 153, soit 9 de *moins que la majorité de deux tiers* des sièges de la Chambre nécessaire pour l'adoption de ce texte. Pourtant, la veille encore, l'auteur du texte se disait assuré d'obtenir les voix indispensables.

Ce rejet constitue aussi une importante défaite pour le président Bush, qui avait jeté tout son poids dans la bataille en estimant que le recours à un amendement constitutionnel était la seule solution au lancinant problème du déficit budgétaire américain.

Conduite par MM. Thomas Foley, *speaker* de la Chambre, et Leon Panetta, président de la puissante commission bancaire de la Chambre, la fronde s'est cristallisée autour des conséquences néfastes qui, selon les détracteurs du projet, résulteraient de son application.

Le président Bush en posture délicate

A plusieurs reprises ces derniers mois et bien avant que l'amendement à la Constitution suscite son plein de polémiques, M. Panetta avait préconisé des décisions drastiques de réduction du déficit dès à présent (et non pas reportées au plus tôt à l'année fiscale 1998, comme le préconise le projet qui vient d'être repoussé par la Chambre) en pesant sur les dépenses pour les situer au niveau des recettes, voire en alourdissant la fiscalité. D'après ses calculs, une économie de 630 milliards de dollars pourrait être obtenue, sans recourir au carcan de l'amendement, entre 1993 et 1997, de façon à apurer tout déficit fédéral à cette date.

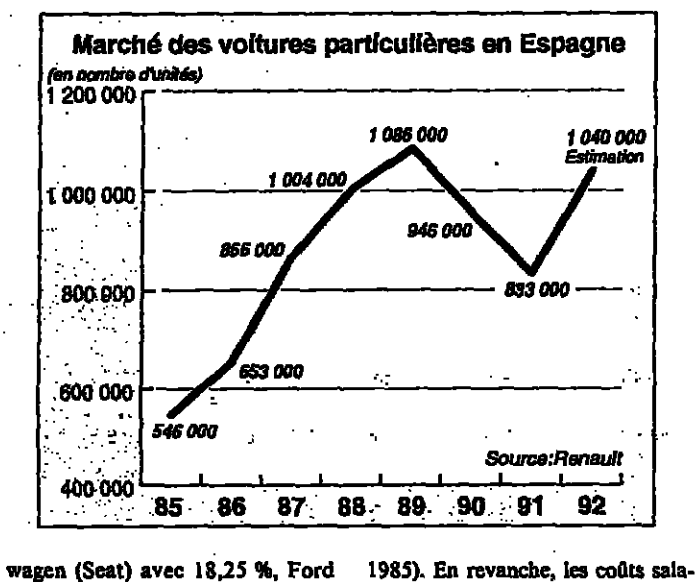
Ce type d'argument, appuyé par *l'action de nombreux lobbies* anti-amendement, a convaincu suffisamment de représentants pour que le texte soit rejeté. De peu, il est vrai. Au-delà des considérations techniques, le facteur politique, en pleine période électorale, a certainement joué. Voter ce texte dont le président américain s'était fait le héraut quelques jours plus tôt au cours d'une conférence de presse équivalait à venir en aide au candidat Bush, actuellement en posture délicate dans l'opinion publique face à son rival non déclaré, M. Ross Perot, lequel attaque régulièrement l'administration républicaine sur la question du déficit. Conscients du risque, certains parlementaires démocrates ont préféré l'esprit de parti à l'intérêt national : ils ont retiré l'échelle.

SERGE MARTI

Avec un marché en croissance de 22 %

L'Espagne, espoir de l'automobile européenne en 1992

Depuis le début de l'année, le *marché automobile espagnol a crû* de 22 %. Cette croissance ne *devrait pas se ralentir* pour l'ensemble de l'exercice 1992, estime M. Gérard Gastaud, secrétaire général de Fasa Renault, filiale espagnole de Renault. Pour l'année en cours, la péninsule Ibérique devrait ainsi «tirer» les ventes sur le Vieux Continent, tenant le rôle de l'Allemagne en 1991 : l'an passé, malgré une conjoncture morose, les ventes d'automobiles en Europe avaient été quasiment stables, grâce à l'Allemagne unifiée où les immatriculations d'automobiles avaient augmenté de 24 %.



Au troisième rang des pays producteurs

Des raisons fiscales expliquent ce redémarrage du marché espagnol : le taux de TVA est passé de 33 % à 28 % le 1er janvier 1992, tandis que les taxes douanières continuaient de baisser, s'élevant à 3,6 % cette année contre 8,2 % en 1991. En outre, l'Espagne est encore sous-équipée : on n'y dénombre que 280 voitures pour 1 000 habitants, contre 400 environ en France et 550 en Allemagne.

Un marché potentiel de 1,5 million de voitures particulières s'offre aux constructeurs généralistes européens. Peugeot-Citroën est pour l'instant en tête avec 19,09 % du *marché en 1991, un score* pulvérisé sur les quatre premiers mois *de 1992 (22,6 %), grâce en particulier* aux ventes de la ZX *Citroën.*

Renault arrive en seconde position avec *18,88 %* du marché, suivi de près par le groupe Volkswagen (Seat) avec 18,25 %, Ford (14,18 %) et General Motors (11,92 %). Ces cinq constructeurs ont tous des implantations industrielles, totalisant une production de 1,774 million de véhicules en 1991. Ce qui place l'Espagne au *troisième rang des pays producteurs* européens, mais avec une *industrie entièrement aux mains* d'entreprises étrangères ; un phénomène *qui s'est étendu aux équipementiers* : sur trois cents fournisseurs, Fasa Renault ne compte que dix équipementiers espagnols.

Ce développement est dû à l'*existence dans le passé de taxes* douanières pénalisant fortement *les importations d'automobiles* (elles s'élevaient à 30,67 % en 1985). En revanche, les coûts salariaux seraient similaires aux coûts français. Et les plans sociaux de réduction d'effectifs y grèvent aussi les résultats : le plan social *de Fasa coûte en moyenne 12 milliards de pesetas (618 millions de francs) par an à l'entreprise. L'activité* est néanmoins bénéficiaire, d'autant plus que le fort taux d'achat à crédit (70 %) assure aux filiales financières des constructeurs des marges confortables.

A titre d'exemple, Fasa a dégagé en *1991* un résultat net consolidé de 5,1 milliards de pesetas pour un chiffre d'affaires de 550 milliards de pesetas environ.

A. K.

M. Michel Sapin opposé à un nouvel «impôt européen»

Interrogé jeudi 11 juin lors de son point bimensuel avec la presse, *M. Michel Sapin, ministre de l'économie* et des finances, a fait part *de son opposition à la création* d'un nouvel «impôt européen», *évoqué la veille par M. Jacques* Delors, président de la Commission européenne. A la suite des débats qui ont eu lieu mardi au conseil des ministres des Douze, M. Sapin estime qu'il n'est pas souhaitable d'accroître les dépenses budgétaires de l'Europe alors que la France comme d'autres pays font de gros efforts pour maîtriser leurs propres dépenses budgétaires. Selon le ministre français, *«on peut vivre en 1993 et 1994 avec le même type de ressources»* au niveau européen que jusqu'à présent, c'est-à-dire sans créer de nouvel impôt.

Réagissant à l'alourdissement des droits de douane sur certains produits agricoles décidé par les Américains *(le Monde* du 12 juin), le ministre a estimé que ces mesures de rétorsion n'étaient *«pas le meilleur moyen pour faire avancer les négociations»* du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). *«Je souhaite plutôt que les Américains fassent des propositions, notamment dans le domaine des services»,* a déclaré M. Sapin.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Exportations : + 12 % en avril.** – Les exportations allemandes ont augmenté de 12 % en avril par rapport au même mois en 1991, confirmant la reprise constatée en mars. Les exportations se sont élevées à 60,42 milliards de deutschemarks en avril (205 milliards de francs) et les importations à 58,09 milliards (197,5 milliards de francs) ne progressant que de 5,5 %. Le boom des importations qu'avait suscité la demande est-allemande est désormais tari, a commenté M. Ralph Neuhaus, économiste à la West LB. La balance commerciale de l'Allemagne a été excédentaire de 2,3 milliards de marks contre 4,9 milliards en mars et 1 milliard en avril 1991.

ETATS-UNIS

• **Ventes de détail : + 0,2 % en mai.** – D'après les statistiques du département américain du commerce publiées le 11 juin, les ventes de détail ont augmenté de 0,2 % en mai. Après révision, la progression en avril n'a finalement été que de 0,4 %, alors que les chiffres initiaux indiquaient une augmentation de 0,9 %. Ces chiffres médiocres traduisent un certain manque de confiance des consommateurs américains face à l'irrégularité et à la faiblesse de la reprise observée outre-Atlantique. Il s'agit toutefois de la sixième hausse mensuelle consécutive de ce type de dépenses. De son côté, l'indice des prix de gros a augmenté de 0,4 % en mai, sa plus forte hausse depuis dix-neuf mois, a indiqué le 11 juin le département du travail. Cet indice préfigure l'évolution des prix de détail.

JAPON

• **Excédent commercial : + 89 % en un an.** – L'excédent commercial japonais a augmenté en mai pour le dix-septième mois consécutif. Il s'élève ainsi à 7,86 milliards de dollars (43 milliards de francs), progressant de 89 % par rapport au mois de mai 1991. L'excédent du mois d'avril était de 7,16 milliards de dollars (39,5 milliards de francs). En mai, les exportations ont augmenté de 4,1 % en rythme annuel et atteignent 25,5 milliards de dollars (140 milliards de francs). Les importations ont chuté de 13 % à 17,6 milliards de dollars (96,8 milliards de francs).

Malgré un certain ralentissement de l'inflation

La Suisse ne retrouve pas le chemin de la croissance

Malgré un léger ralentissement de la hausse des prix, l'économie helvétique n'est pas encore sortie de la phase de *stagflation qu'elle traverse* depuis deux ans. Alors que le taux annuel d'inflation était ramené à 4,2 % en mai, le chômage a quant à lui continué *d'augmenter pour atteindre* 2,7 % de la population active, soit son niveau le plus élevé depuis 1939. Une véritable reprise se faisant toujours attendre *après un recul de 0,5 %* du produit intérieur brut (PIB) en 1991, la croissance ne dépassera vraisemblablement pas 0,5 % cette année.

BERNE

de notre correspondant

A *en juger par le fléchissement* de l'inflation, la politique monétaire restrictive de la Banque nationale suisse (BNS) semble porter ses premiers fruits. Avec une hausse mensuelle de 0,3 % de l'indice des prix à la consommation, la Suisse a enregistré, en mai, le taux d'inflation le plus faible depuis octobre 1989. En rythme annuel, l'augmentation du coût de la vie s'est élevée à 4,2 % contre 4,8 % en avril, 6,3 % en mai 1991 et 3,6 % en octobre 1989. Si le ralentissement de la hausse des prix observé depuis la mi-1991 se confirme, l'inflation devrait se situer entre 3 % et 4 % à la fin de l'année.

Aujourd'hui comme hier, la lutte contre l'inflation demeure l'objectif prioritaire de l'institut d'émission. La fragilité persistante du franc suisse limite cependant sa marge de manœuvre. Partie d'un accès de faiblesse – depuis quinze mois le franc suisse a perdu 8,7 % par rapport aux monnaies des quinze principaux partenaires commerciaux de la Confédération – cette baisse a *sans doute profité* à l'industrie d'exportation qui a vu s'améliorer *sa capacité concurrentielle. Mais en* rendant plus chers les produits *importés elle a, en même temps,* retardé le recul de l'inflation. Afin de la contrecarrer, la Banque centrale entend ne pas relâcher sa politique monétaire restrictive. Mais le maintien de taux d'intérêt élevés agit comme un frein conjoncturel.

Chômage record

Conséquence d'une récession prolongée, le chômage est en constante progression depuis une année. Alors que son taux était de 1,1 % en mai 1991, il avait franchi la barre de 2 % en janvier et atteint actuellement 2,7 % contre 2,6 % en avril. Selon l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail (OFIAMT), 82 121 personnes étaient inscrites au chômage fin mai, soit 2 804 de plus que le mois précédent. Un record pour la Suisse, qui n'avait jamais connu un nombre aussi important de demandeurs d'emploi depuis la dernière guerre. Pour les responsables de l'OFIAMT, la *situation sur le marché du travail* restera encore tendue au cours des prochains *mois, et il ne faut guère* s'attendre à une amélioration *durant l'hiver en raison de facteurs* saisonniers. Si de timides signes de *reprise se dessinent pour la fin de* l'année, ce n'est que plus tard que *ses effets devraient se répercuter* sur l'emploi.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Bataille franco-allemande dans l'assurance

AGF-AMB : la guerre des audits

Les *épisodes se succèdent dans* le conflit qui oppose les Assurances générales de France (AGF) à l'assureur allemand Aachener und Muenchener Beteiligungs (AMB). Exaspérées de ne pas se voir reconnaître les droits de vote de 16 % de ses actions AMB sur un total de 26 %, les AGF tentent depuis plusieurs mois de mettre en difficulté la direction du groupe allemand et notamment son président, M. Wolf Dieter Baumgartl.

La dernière offensive de la compagnie française porte sur une augmentation *de capital d'AMB souscrite* par l'assureur italien Fondiaria *en 1990. Les AGF soupçonnent* la compagnie allemande d'avoir «subventionné» l'italien afin de favoriser son entrée dans le capital d'AMB pour faire obstacle à la présence française. La direction allemande avait rejeté le 4 juin une expertise commandée par les AGF à Ernst and Young, qui mettait en cause sa gestion. Menant une contre-offensive rapide, AMB présentait jeudi 11 juin des extraits d'un audit demandé sur le même sujet à Price Waterhouse et dont les conclusions étaient cette fois favorables à sa gestion. Retour à la case départ.

Mais cette bataille a d'autres facettes. Une procédure judiciaire est en cours sur la non-attribution de *droits de vote aux actions* nominatives AMB possédées par les AGF. *Après un jugement en première instance* favorable à AMB du tribunal *d'Aix-la-Chapelle (le Monde* du 21 mai), la compagnie française va faire appel. *Elle a aussi décidé de* proposer trois résolutions à l'assemblée générale des actionnaires *d'AMB* du 14 juillet prochain qui, pour la première fois, mettent en cause personnellement M. Baumgartl.

A première vue, le conflit semble dans l'impasse. Les AGF augmentent progressivement le poids de leurs attaques, mais sans succès. Certains vont même jusqu'à leur conseiller de saisir immédiatement la Commission de Bruxelles ou, mieux, de lancer une OPA, une première en Allemagne ! En fait, les deux parties n'ont jamais eu autant d'intérêt à trouver un compromis. Dans un entretien accordé au *Monde* (éditions du 20 mai), M. Baumgartl laissait la porte ouverte à une négociation portant notamment sur la cession de la filiale bancaire d'AMB, la Bank für Gemeinwirtschaft (BFG). M. Yves Mansion, directeur général des AGF, se déclarait, le 28 mai, prêt à ouvrir ce dossier et d'autres...

E. L.

Mis en service le 1er juillet à Paris et à Lyon

France Télécom lance son téléphone numérique mobile

France Télécom a décidé de démarrer en douceur. Baptisé Itineris, le système de radiotéléphone numérique européen aux couleurs de l'opérateur public français sera mis en service le 1er juillet. Sur une zone *limitée toutefois : Paris et Lyon* seront les premières équipées. A la *fin de 1992, le système devrait fonc*tionner tout le long d'un axe Lille-Paris-Lyon-Nice pour couvrir, un an plus tard, toutes les grandes métropoles régionales ainsi que les principaux axes de communication.

France Télécom, qui va *investir* 4,5 milliards de francs en infrastructures (relais, par exemple), joue la carte de la progressivité. *«Personne n'a l'expérience de l'exploitation des réseaux GSM. ous préférons nous fixer dans un premier temps des objectifs de couverture limités pour ne pas créer de désillusions auprès de nos clients»,* explique l'exploitant.

Itineris répond aux spécifications de GSM, norme européenne retenue en 1987 pour la téléphonie mobile. Ce cadre technique commun aux pays du Vieux Continent a pour but de favoriser «l'interopérabilité» des systèmes numériques de téléphonie mobile mis en place à l'intérieur de la CEE. En clair, tout abonné à un réseau GSM dans un pays donné doit pouvoir utiliser son radiotéléphone dans les autres pays, pour peu qu'ils se soient ralliés à cette norme.

Chaque abonné Itineris recevra ainsi une carte à puce avec un numéro de téléphone personnel protégé par un code personnel. Il pourra, en théorie, introduire cette carte dans n'importe quel terminal de radiotéléphonie GSM... Toutefois, ce qui est techniquement possible ne sera pas forcément réalité. France Télécom doit pour cela passer des accords commerciaux avec les différents *exploitants de réseau à l'étranger.* Des négociations ont été engagées avec Deutsche Bundestelekom, *qui,* en Allemagne, va lancer son réseau D1, en concurrence avec D2 affecté à Mannesman.

CAROLINE MONNOT

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

SOCIAL

Selon une enquête de l'association DEFI et de l'Institut Louis Harris

Beaucoup de jeunes au chômage sont en mauvaise santé

Accueillis par les missions locales, les jeunes de moins de vingt-cinq ans sont non seulement sans emploi mais ils *connaissent des problèmes* de santé. Leur taux de morbidité est élevé et les troubles psychologiques sont fréquents. Tels sont les enseignements d'une enquête réalisée auprès d'eux par l'association DEFI avec l'Institut Louis Harris.

Public attitré des missions locales implantées dans les banlieues et les villes à fort taux de chômage, âgés de moins de vingt-cinq ans, ils sont ce qu'on appelle les jeunes en difficulté, à la recherche d'une insertion sociale et professionnelle.

Mais, comme on le pressentait, leurs ennuis ne se limitent pas à l'absence d'emploi. Leur situation a des répercussions sur leur état de santé et agit sur le plan psychologique.

Une enquête (1), réalisée auprès d'eux par l'association *DEFI* (Défend l'emploi, la formation et l'insertion), en collaboration avec l'Institut Louis Harris, le confirme. Plus d'un sur dix (13 %) n'est pas *inscrit à la Sécurité sociale*, 41 % ont «quelquefois» ou «souvent» renoncé à se faire soigner parce que c'était trop cher et 38 % s'estiment de «moyenne santé». Mais il *y a plus grave*, qui se découvre au fil des réponses : 42 % (54 % à Paris) mettent plus d'une heure pour s'endormir, 32 % grignotent ou ne font qu'un seul repas par jour.

Majoritairement (60 %), ils fument et parfois beaucoup; boire est une occasion de s'amuser pour 30 %. Faisant une distinction entre les douces et les *dures*, 29 % *déclarent* avoir déjà consommé une drogue (43 % chez les hommes à Dunkerque) et un petit groupe minoritaire va même jusqu'à revendiquer sa toxicomanie. Ces signes de délabrement se retrouvent ailleurs. Certes après le sida ou le cancer, la dépression nerveuse fait partie des risques qui inquiètent le plus (32 %), notamment chez les jeunes femmes, et plus encore dans les banlieues (40 %). D'ailleurs, 26 % ont vu un psychologue. Plus de la moitié (54 %) *assurent connaître une personne* de leur entourage ayant tenté de se suicider.

Eux-mêmes (38 %) ont pensé le faire, une ou plusieurs fois, et 17 % *ont fait une ou plusieurs tentatives.* Suivant les endroits, la morbidité varie, de 23 % à Bordeaux à 11 % à Redon, mais atteint 25 % chez les jeunes femmes de Dunkerque.

Peu sensibles aux campagnes d'information

A l'égard de la sexualité, ils font preuve d'une grande insouciance ou sont mal informés. Stables dans leur vie affective, puisque la moitié d'entre eux n'ont eu qu'*un seul* partenaire dans les douze derniers mois; 13 % seulement utilisent systématiquement un préservatif; 68 % des jeunes femmes prennent la *pilule*, mais beaucoup moins à Paris (57 %), dans les quartiers nord de Marseille (52 %) ou à Vaulx-en-*Velin* (51 %). *Une sur dix* a dû pratiquer une interruption volontaire de grossesse, et plus d'une sur quatre à Paris.

Toutes ces données s'ajoutent à des handicaps qui, en *toile* de fond, sont la cause de leurs difficultés.

A près de 80 %, ils ont au mieux quitté l'école quand ils étaient en classe de troisième, et la moitié n'a aucun diplôme. En stage (60 %), au chômage (22 %), et à 3 % seulement dans un emploi stable, ils fréquentent les missions locales, sans être *nécessairement inscrits* à l'ANPE, pour 41 % d'entre eux. Ils connaissent d'ailleurs assez mal leurs droits et sont peu sensibles aux campagnes d'information qui leur sont destinées. Un dernier point montre que leur détachement de la société civile se renforce. Massivement (70 %), ils ne participent à aucune association et, plus significatif, sont 63 % à ne pas être inscrits sur les listes électorales, et 58 % à ne pas savoir s'ils le feront un jour. Seul un tiers (35 %) a déjà voté.

ALAIN LEBAUBE

(1) Sondage réalisé du 24 mars au 7 mai auprès d'un échantillon national de 1 031 jeunes de moins de vingt-cinq ans en parcours d'insertion, et dans neuf sites où sont implantées des missions *locales*.

Quatre syndicats signent l'accord salarial à la SNCF

Quatre organisations syndicales – CFTC, FMC (cadres autonomes), CFE-CGC, FGAAC (agents de conduite autonomes) – ont signé l'accord *salarial pour* 1992 *à la* SNCF. Cet accord prévoit principalement une augmentation générale des salaires de 2,8 % pour les quelque 200 000 salariés, soit le maximum autorisé par *la* lettre de cadrage de Matignon pour les entreprises publiques. Il n'a pas été ratifié par la CGT, la CFDT et FO, majoritaires aux élections professionnelles.

L'accord prévoit aussi une augmentation de la prime annuelle de vacances, qui passe de 465 à 565 francs, ainsi qu'un relèvement de la *«prime annuelle d'exploitation»* et de l'indemnité de résidence.

Face à des pertes accrues

Majorette supprime plus de cent trente emplois

LYON

de notre bureau régional

Le constructeur lyonnais de voitures miniatures Majorette a confirmé au cours d'une réunion du comité d'entreprise, mercredi 10 juin, son intention de supprimer cent trente à cent cinquante emplois dans ses ateliers, en raison *de la baisse du chiffre* d'affaires (– 19,56 % depuis le début de l'année).

Ces suppressions de postes doivent être assorties d'un plan *social comprenant* une convention FNE et une convention de conversion pour un effectif encore à préciser.

La société Majorette, fondée par M. Emile *Véron*, a *déjà supprimé* le même nombre d'emplois, en 1991, après avoir été confrontée à d'importantes pertes de recettes en raison de la baisse du dollar. L'exercice de 1991 s'est soldé par des pertes consolidées d'un montant de 36 millions de francs au lieu des 18 millions de francs prévus. Les perspectives d'activité sont *«tout aussi difficiles»* pour les prochains mois.

Le 18 juin, une assemblée des actionnaires se prononcera sur la transformation de l'entreprise en société à directoire. Le conseil de surveillance serait présidé par M. Véron, qui souhaite intervenir moins dans la gestion quotidienne. Le capital de la société est détenu à près de 54 % par le public, le personnel et des investisseurs institutionnels.

Après suppressions des *postes*, Majorette emploiera environ cinq cents salariés en France, vingt travailleurs à domicile et fournira du travail à trois cents personnes chez les sous-traitants.

La direction prévoit de recourir aux ateliers *implantés au Brésil*, au Portugal et en Thaïlande, depuis 1987. Les usines étrangères emploient cinq cents personnes.

G.B.

□ **Accord salarial d'Ifremer : FO ne s'est pas associée à la démarche de la CFDT.** – Contrairement à ce que nous avions écrit, sur la foi d'indications fournies par la direction de la communication d'Ifremer, le syndicat Force ouvrière a d'emblée refusé de s'associer à la démarche du syndicat CFDT qui proposait de limiter dans cet établissement public les augmentations salariales pour favoriser l'embauche de jeunes chômeurs (*le Monde* du 6 juin). *«Pour FO, le chômage est un problème grave qui intéresse chaque citoyen, donc tous les salariés»*, note le syndicat. *«Il n'est pas question que seuls les agents de l'Ifremer se serrent la ceinture.»* En l'état, l'accord envisagé et accepté par la direction demeure sous forme de projet, aucun texte n'ayant été signé. La proposition a été élaborée, par la CFDT, lors de réunions d'adhérents à Boulogne; Brest, Nantes, *Toulon et Tahiti, puis discuté* au cours d'assemblées générales du personnel.

□ **Nouvelle manifestation des «délocalisés».** – Plusieurs centaines de salariés (plus de 2 000 selon les organisateurs, environ *600 selon la police*) appartenant à des services publics «délocalisés» en province ont manifesté, jeudi 11 juin, à Paris. Organisé par le collectif intersyndical rassemblant les syndicats CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, FEN et FGAF de l'Ile-de-France, ce défilé était le sixième depuis l'annonce des décisions de transfert. Après avoir bloqué la circulation aux alentours de l'Hôtel Matignon, les manifestants se sont dispersés dans le calme. Les syndicats, qui ont rappelé leur hostilité au plan social d'accompagnement, ont appelé les personnels à *«maintenir la pression»*.

□ **Mines : appel à la grève pour le 24 juin.** – Les cinq fédérations de mineurs – CGT, CFDT, CFTC, FO et CGC – appellent à un arrêt de travail de vingt-quatre heures pour le 24 juin. Elles organiseront une manifestation à Paris, à 10 heures, alors que le conseil d'administration de la caisse de Sécurité sociale des mines sera réuni pour examiner les projets réformant le régime. Les syndicats veulent s'opposer à ce qui porterait *«atteinte au régime de Sécurité sociale des mineurs»*.

COMMUNICATION

Grève reconduite dans toutes les sociétés sauf TDF

Les négociations sur les salaires achoppent dans l'audiovisuel public

Les négociations salariales entre employeurs et syndicats de l'audiovisuel public ont échoué vendredi matin 12 juin. La grève a été reconduite dans toutes les sociétés sauf à TDF, où un nouveau préavis est déposé pour le 17 juin.

«Ecran noir, silence radio» : le mot d'ordre lancé par tous les syndicats, pour toutes les catégories et toutes les sociétés de l'audiovisuel public ne pouvait être complètement respecté dans un paysage audiovisuel désormais largement privé. Les perturbations ont cependant été fortes, y compris sur les chaînes privées, à cause de la mobilisation des techniciens de TDF. Pratiquement toutes les régions ont été touchées et, dans la soirée, les coupures ont continué d'affecter les centres de Toulouse, *Marseille* et Lille. A FR 3, les journaux nationaux et la plupart des éditions régionales n'ont pu être réalisés. La grève a également été bien suivie à Radio France : à l'exception de France-Info, les radios nationales et locales ont dû modifier leurs programmes. La grève a aussi été largement suivie à RFO, l'INA, la SFP. C'est à Antenne 2 que la mobilisation a été la moins forte, et les programmes prévus, ainsi que les journaux, ont été diffusés. Lors d'assemblées générales dans toutes les sociétés, les syndicats ont maintenu leurs demandes : 2,8 % d'augmentation salariale pour 1992, soit un chiffre cohérent avec la lettre de cadrage des dépenses du gouvernement. *«Les cheminots ont obtenu 2,8 %»*, remarquent des grévistes, dont beaucoup réclament plus, arguant de la baisse de leur pouvoir d'achat, et d'une augmentation de 1,1 % seulement en vingt mois : *«Nos employeurs seraient plus matignonnesques que Matignon?»*, s'interroge un gréviste. Certains voient aussi poindre, derrière l'intransigeance des employeurs, une remise en cause de la convention collective, un des derniers liens qui unit les sociétés issues de l'ORTF.

Lors des négociations entamées dans la soirée, le collège des employeurs maintenait sa proposition de 2 % (dont au moins la moitié en mai, le reste en novembre), en arguant de la situation financière difficile des sociétés. Selon les syndicats, une augmentation de 2,8 % est possible partout (sauf à la SFP) sans déroger au cadre général.

Le mouvement de grève a *donc* été reconduit pour vendredi, et des assemblées générales devaient décider de sa poursuite dans la matinée. A TDF, les syndicats (sauf la CGT) ont préféré suspendre *le mouvement*, et déposer un préavis pour le 17 juin, des négociations pouvant s'ouvrir d'ici là dans la société. La direction a assigné en référé vendredi matin cinq personnes (dont trois *délégués* syndicaux) de Marseille.

INDUSTRIE

Succession dans la cosmétologie

Yves Rocher quitte la présidence de son groupe

A soixante-trois ans, M. Yves Rocher, fondateur d'une des plus belles réussites de la cosmétologie, a décidé de passer la main. Il a *annoncé jeudi 11 juin qu'il quitterait* la présidence des Laboratoires de biologie végétale Yves Rocher. C'est Didier Rocher, l'aîné de ses trois fils, qui lui succédera, le 18 juin, à la tête *du groupe créé en* 1962 *et qui* a réalisé 6 milliards de francs de chiffre d'affaires et un résultat net de 130 millions de francs en 1991; 7 500 personnes y travaillent.

En jouant sur des prix peu élevés, des produits à base de plantes, une *gamme sans cesse renouvelée et une* distribution très sélective et par correspondance, Yves Rocher avait bien analysé le comportement des consommatrices et les tendances du marché *sur lequel il voulait s'implanter.* Il y a bien réussi, notamment à l'exportation et plus particulièrement en Allemagne où les crèmes, shampooings et produits de maquillage signés Yves Rocher sont en tête de ce marché. En dépit de ces succès, ce Breton autoritaire et autocrate avait dû en 1974, à *la suite de graves ennuis de santé*, faire entrer le groupe Sanofi, filiale d'Elf Aquitaine, dans le capital de la société familiale. Tout en conservant pour lui et sa famille l'essentiel du pouvoir. En effet Sanofi, qui possède maintenant 60 % du capital, détient seulement 40 % des droits de vote.

Dans les années 80, Yves Rocher a entrepris une diversification de son groupe dans l'habillement *par* l'aquisition des marques Sym, Petit Bateau, Tartine et Chocolat. Cette activité représente aujourd'hui 1 *milliard* de francs de chiffre d'affaires. Confronté à la crise de ce secteur, Yves Rocher y a rencontré plus de difficultés que dans la cosmétologie et il a dû réaliser *d'importantes opérations de restructuration.* Les conditions du rachat de Petit Bateau avaient provoqué en 1989 une partie de bras de fer mémorable avec la BNP *qui*, après plusieurs mois d'éclats publics, s'était conclue... à l'amiable.

Il reste maintenant à Didier, l'aîné, placé à la tête du groupe, Daniel, fondateur de la filiale Daniel Jouvance, et Jacques, *chargé des problèmes* de l'environnement, à unir leurs qualités respectives pour assumer l'héritage d'un père qui a décidé de se consacrer désormais au développement de sa Bretagne natale.

FRANÇOISE CHIROT

FINANCES

Révision à la baisse des objectifs

Le titre Schneider perd 12 % en Bourse

L'après-Square D s'avère difficile pour Schneider. Le groupe français de construction électrique, qui au terme d'une OPA mouvementée avait, à grands frais, mis la main sur la firme de l'Illinois, s'est considérablement fragilisé. La mauvaise conjoncture économique, les résultats catastrophiques enregistrés *par* sa filiale Spie Batignolles (952 millions de francs de pertes pour un chiffre d'affaires de 21,5 milliards) ont laminé en 1991 le bénéfice net du groupe. Au point *de déclencher un tir nourri* de la Bourse : sur les trois dernières séances, le titre a perdu plus de 12 %.

En 1991, Schneider a ainsi dégagé un bénéfice net de 275 millions de francs. Il atteignait 924 millions lors de l'exercice précédent. Plus fâcheux : les prévisions pour 1992 ne sont guère meilleures. *«L'estimation moyenne de 650 millions de francs de bénéfice pour 1992 est désormais considérée comme une hypothèse haute»*, convenait mercredi *10 juin*, le patron de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne, qui s'exprimait devant l'assemblée générale des actionnaires. Le groupe table plutôt sur un résultat net *de l'ordre de 400 millions* de francs. Les analystes financiers qui ont eu la primeur de l'information en début de semaine jugent aujourd'hui la rentabilité du groupe bien modeste.

La COB a pour sa part décidé d'ouvrir une double enquête sur les conditions de diffusion des prévisions du groupe et sur le mouvement de baisse des cours qui en a résulté.

IMMOBILIER

Les notaires confirment la baisse des prix du mètre carré à Paris

L'immobilier parisien est bien en crise : les notaires, qui publient désormais des statistiques tous les trois mois, font état d'une baisse des prix de 2,85 % au premier trimestre, qui faisait retomber à 21 369 francs le prix moyen du mètre carré dans la capitale le 31 mars dernier. Sur un an, l'indice Notaires-INSEE *«traduit un rythme annuel de baisse supérieur à 11 % en francs courants»*. Compte tenu du léger retard qu'ont toujours les statistiques des notaires, ces chiffres confirment les tendances dégagées récemment par une étude de *Particulier à particulier*, qui faisait état d'un recul comparable (*le Monde* daté 31 mai-1er juin).

Les notaires montrent aussi un déplacement vers le bas du marché : le poids relatif des petits appartements et des arrondissements les moins chers s'est accentué. La chute du volume des ventes se poursuit : - 16,3 % au premier trimestre par rapport aux trois premiers mois de 1990.

ÉCONOMIE

SERVICES

Selon une étude franco-britannique

Les transports publics sont plus modernes à Paris qu'à Londres

Les conclusions d'une étude franco-britannique sur les réseaux de transport respectifs de Londres et Paris font apparaître un net avantage pour la seconde capitale, qu'il s'agisse de la modernité, de l'efficacité, de la densité du réseau, comme de ses perspectives d'avenir.

LONDRES

de notre correspondant

Les résultats de l'étude comparative réalisée conjointement par le London Research Centre et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAU-RIF) ne surprendront pas les Londoniens, vieux habitués des retards quotidiens de leur métro. Il faut être Parisien pour apprécier le fatalisme à peine teinté d'agacement avec lequel les usagers britanniques accueillent, après une longue attente sur un quai bondé, l'annonce de la suppression pure et simple de la rame.

Si la structure architecturale et administrative de Londres donne souvent l'impression d'une ville plus «humaine» et peut-être plus agréable à vivre que son homologue française (la faible hauteur des habitations, la multiplication des maisons avec jardin individuel et des espaces verts, l'«identité» plus prononcée de quartiers qui apparaissent comme une succession de «villages»), ce jugement s'inverse s'agissant des transports.

Des financements publics en baisse

Le retard de Londres s'explique par des choix historiques, lesquels montrent que les carences constatées aujourd'hui n'étaient pas inéluctables. La philosophie qui a présidé au développement de la capitale britannique est largement politique : au-delà des transports, elle est incarnée par l'orientation libérale qui a été accélérée au cours des «années Thatcher», c'est-à-dire les choix de l'ancien premier ministre en faveur du secteur privé, par opposition au secteur public, de la voiture individuelle par rapport aux transports en commun. Cela signifie que les seconds ont été négligés.

Le deuxième aspect important est la suppression, en 1986, du Conseil du Grand Londres (GLC) : devenu le bastion du Parti travailliste, l'exécutif local de Londres était une menace pour le gouvernement conservateur, qui l'a aboli sous couvert de «décentralisation».

Depuis, dépourvue d'autorité unique en matière de gestion et de coordination municipales, Londres – qui est la seule capitale de pays développé dans ce cas, – est gouvernée par trente-trois autorités distinctes (les municipalités – *boroughs* – et la Cité). Les financements publics ne cessent, d'autre part, de croître à Paris, et de diminuer à Londres, où le coût des transports est le plus élevé d'Europe (deux à trois fois plus élevé qu'à Paris). Il est essentiellement supporté par les utilisateurs, l'Etat ne contribuant qu'à concurrence de 10 % à 15 % des coûts d'exploitation, alors que 34 % du budget de la région Ile-de-France était consacré, en 1991, aux transports.

Le réseau est plus étendu à Londres, mais plus dense à Paris : le métro parisien est long de 196,9 kilomètres contre 124,7 kilomètres pour le *tube*, la distance entre deux stations étant de 500 mètres à Paris contre 800 mètres à Londres. Enfin, le nombre des stations varie du simple au double (292 stations à Paris, 153 à Londres).

D'autre part, alors que Londres est dépourvue d'un réseau équivalent au RER, la capitale britannique dispose d'un maillage d'autobus plus développé, Paris l'emportant s'agissant de la densité du réseau ferroviaire. D'une manière générale, les transports publics sont plus modernes et plus efficaces dans la capitale française, où la fréquence des rames de métro est deux fois plus importante, cette différence s'inversant à l'extérieur de l'Ile-de-France.

La ponctualité est également à l'avantage de Paris : le pourcentage des trains arrivant à l'heure (+ ou – cinq minutes) varie de 88 % à 98 % à Paris, contre 83 % et 91,5 % à Londres, cette différence s'expliquant par la vétusté des trains londoniens et leur encombrement.

L'avenir incertain des Docklands

La fluidité du trafic est, en revanche, meilleure dans le centre de Londres lors des heures de pointe (mais moins bonne à l'extérieur), avec une moyenne de 16,8 kilomètres-heure, contre 19,3 kilomètres-heure, cette différence s'expliquant par une densité de population et d'emploi plus importante dans le centre de Paris, et une politique de restriction de stationnement beaucoup plus stricte à Londres.

Alors que les Parisiens utilisent davantage le train que les Londoniens, ces derniers voyagent nettement plus avec leur voiture individuelle. Enfin, s'agissant des zones de développement de chaque capitale, Paris semble détenir un avantage pour attirer les investissements internationaux : dans la capitale britannique, la principale zone de développement est celle des Docklands, située à l'est de la capitale.

Mais, outre que l'avenir de ce projet est incertain avec les menaces pesant sur le complexe immobilier de Canary Wharf (*le Monde* des 30 mai et 4 juin), le seul projet d'extension du métro – la Jubilee Line – est, *de facto*, remis en cause. Les perspectives d'avenir ne sont pas davantage en faveur de Londres.

Lorsque la capitale de la Grande-Bretagne sera reliée au continent, elle ne disposera pas – comme Paris – d'une liaison ferroviaire à grande vitesse la reliant au tunnel sous la Manche. Ensuite, parce qu'il n'y a aucune raison de penser que les «tendances lourdes» observées dans le passé seront modifiées : en vingt-cinq ans, 28 kilomètres de métro, 5 kilomètres de voies ferrées et 250 kilomètres de routes ont été inaugurées dans le grand Londres, contre 30 kilomètres de métro, 107 kilomètres de voies ferrées et 500 kilomètres de routes dans l'agglomération parisienne.

LAURENT ZECCHINI

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

VIE DES ENTREPRISES

Avec l'introduction de la mise en page sur écran

«Nice-Matin» licencie pour la première fois de son histoire

NICE

de notre correspondant régional

Pour la première fois de son histoire, le quotidien *Nice-Matin* va procéder à un licenciement économique collectif dû à l' *«évolution de la chaîne éditoriale»* dans le secteur pré-presse. Cette mesure concerne 80 des 150 salariés de ce secteur, situé entre rédaction et impression et allant de la saisie et de la correction au montage : 50 seront mis en retraite ou en préretraite, tandis qu'une trentaine bénéficieront de reconversions dans le journal.

Après l'informatisation de la rédaction de 1985 à 1987, la direction veut poursuivre la modernisation de l'entreprise en passant à la «mise en page à l'écran». Elle s'appliquera d'ici le printemps 1994 à l'ensemble du journal, qui varie de 80 à 120 pages. Le projet représente 20 millions de francs d'investissements mais doit permettre un gain de productivité de 50 % sur un total de huit cents salariés. Le plan social prévoit pour les salariés mis en préretraite ou en retraite – âgés de plus ou moins soixante ans – le versement d'un complément de ressources assurant 95 % du salaire net (1).

Les représentants de la CGT, du Syndicat national des journalistes (SNJ) et de la CGC au comité d'entreprise de *Nice-Matin* se sont prononcés contre les licenciements envisagés par la direction. Dans un avis du 9 juin, ils indiquent n'être *«pas opposés, par principe, à la mise en œuvre d'une nouvelle phase d'informatisation, à condition qu'une autre logique et que d'autres conditions économiques et sociales soient respectées»*. Ils estiment que le quotidien est en bonne santé et que la direction *«n'apporte aucune réponse aux faiblesses constatées* (...) *qui sont l'érosion de sa diffusion* (– 4,78 % entre 1983 et 1991 pour s'établir à une diffusion payée de 244 487 exemplaires, selon l'Office de justification de la diffusion) *et sa dépendance croissante des ressources publicitaires»* (47,26 % en 1991, au lieu de 39,92 % en 1983).

«Nous savons où nous allons, nous a déclaré M. Jean-Claude Cherpin, de la direction de *Nice-Matin. Une fois ce projet achevé, les économies réalisées serviront à la rédaction (amélioration du contenu) et à la diffusion (portage et marketing). Il n'y aura pas de «bataille de titres», comme ailleurs : les personnels techniques qui seront intégrés à la rédaction deviendront des journalistes à part entière.»*

GUY PORTE

(1) Ce complément sera versé aux préretraités jusqu'à soixante ans pendant une durée minimum de deux ans ainsi qu'aux retraités jusqu'à soixante-cinq ans. Coût : 12 millions de francs.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHAT

□ **BSN prend le contrôle majoritaire des verreries VMC.** – Le groupe BSN va porter, pour 155 millions de francs, de 48,2 % à 95 % sa participation dans les verreries VMC. Avec une production en 1991 de 200 000 tonnes environ de pots alimentaires et de verrerie de table sous les marques Le Parfait, Vereco et Crescendo, VMC a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 1,016 milliard de francs pour un bénéfice net de 18 millions de francs. Outre le géant français de l'agroalimentaire, les principaux actionnaires de VMC étaient jusqu'alors le groupe de droit néerlandais TAG International (18 %) et le groupe américain Newell (14 %). Les actionnaires minoritaires se verront proposer 240 francs par action dans le cadre d'une procédure de garantie de cours. La cotation de VMC sur le marché hors cote de Nancy avait été suspendue. BSN est le deuxième producteur européen d'emballage en verre avec un chiffre d'affaires de 7,1 milliards de francs l'an dernier.

SCANDALE

□ **La filiale financière de General Motors impliquée dans un scandale financier.** – Selon le *Financial Times*, un distributeur d'automobiles de la région de New-York, M. John McNamara aurait détourné à des fins personnelles 400 millions de dollars empruntés à GMAC (General Motors Acceptance Corporation), la filiale financière de General Motors. Ces fonds devaient permettre à M. McNamara, de financer des achats de véhicules devant être exportés vers Chypre. En fait ces voitures n'ont jamais existé et les fonds ainsi obtenus ont servi à payer des créances plus anciennes. A la suite de ce scandale, le constructeur automobile américain General Motors a démis de leur fonction le PDG et le directeur financier de sa filiale financière ainsi que quatre autres cadres supérieurs de cette société. Selon une enquête réalisée par les services de la firme, il apparaît pourtant qu'aucun employé de GMAC ne soit impliqué dans ce scandale.

RÉSULTATS

□ **Saint-Gobain table sur un bénéfice 92 supérieur à celui de 91.** – Le groupe français Saint-Gobain prévoit un bénéfice net consolidé pour 1992 *«en progrès»* par rapport à celui de 1991 qui était de 2,5 milliards de francs, a indiqué jeudi 11 juin le PDG du groupe M. Jean-Louis Beffa. M. Beffa, qui s'exprimait lors de l'assemblée générale des actionnaires, s'est refusé à chiffrer précisément l'importance de cette augmentation. Il a indiqué que des signes clairs de reprise étaient d'ores et déjà perceptibles aux Etats-Unis. Le groupe a annoncé un chiffre d'affaires consolidé de 19,3 milliards de francs au premier trimestre 1992, en progression de 8,5 % par rapport aux 17,8 milliards de francs réalisés à la même période de 1991. L'année 91 a été une année particulièrement difficile pour le groupe qui a vu son bénéfice reculer de 25 % par rapport à celui de 1990 et son chiffre d'affaires de 1,8 % (à structure comparable).

□ **Gérard Pasquier International : recul du bénéfice net en 1991.** – Le bénéfice net consolidé du groupe de prêt-à-porter féminin Gérard Pasquier International a reculé en 1991 à 4,37 millions de francs contre 4,48 millions l'année précédente. Le chiffre d'affaires consolidé a, lui aussi, baissé en 1991 atteignant 243 millions de francs contre 253 millions en 1990. *«Nous ne sommes pas satisfaits de nos résultats. Nous avons géré l'année 1991 du mieux que nous avons pu, sans faire de miracles»*, commente M. Alain Boucheron, PDG du groupe. Inquiets de ce que l'image de l'entreprise est *«un peu passée»* et a perdu *«son originalité»*, les dirigeants de Gérard Pasquier International souhaitent moderniser le style de la production et cibler une clientèle plus jeune que la femme de cinquante ans, traditionnelle cliente du groupe.

SOCIAL

□ **L'imprimeur Jean Didier supprime 106 emplois dans son unité de Strasbourg.** – le groupe d'imprimerie Jean Didier a annoncé la suppression de 106 emplois (dont 94 licenciements) dans son unité de Strasbourg, qui compte 331 salariés. Cette unité, spécialisée en héliogravure et offset pour les périodiques, dépendait largement des «surplus» venus d'autres imprimeries du groupe (qui réalise 2,3 milliards de chiffre d'affaires sur 7 sites avec 1 700 salariés). La récession publicitaire et donc la réduction de pagination des périodiques a fait baisser ces surplus, entraînant des pertes de 31 millions de francs en 1991 à Strasbourg, selon M. Jean Didier.

CAPITAL

□ **GFF : augmentation de capital.** – Le Groupement foncier français (GFF), un des grands promoteurs immobiliers de la place, qui affiche une perte consolidée de 245,7 millions de francs (part du groupe) pour 1991, va procéder à une augmentation de capital de 223 millions de francs réservée à sa holding GFF-SA, qui regroupe l'essentiel de ses actionnaires institutionnels. Cette mesure va lui permettre de porter ses fonds propres à 864 millions. L'assemblée générale des actionnaires a aussi décidé d'attribuer gratuitement à chaque action un bon de souscription donnant droit à souscrire à une action du GFF dans un délai de trois ans expirant le 15 juin 1995. Les actions résultant de l'augmentation de capital réservée ainsi que les bons de souscription ont fait l'objet d'une demande de cotation au second marché à compter du 15 juin prochain.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 12 juin ↓

La baisse se ralentit

Après quatre séances consécutives de baisse importante, le mouvement de *repli se ralentissait* quelque peu vendredi à la Bourse de Paris. A l'ouverture, des velléités de reprise ont permis à l'indice CAC 40 d'afficher un *gain de 0,22 %, très vite remis en cause*, car en fin de matinée l'indicateur s'inscrivait en repli de 0,17 %. Plus tard dans la séance aux alentours de 14 heures, les valeurs françaises se dépréciaient en moyenne de 0,19 %.

Les dernières nouvelles économiques ou financières ne sont pas de nature à redonner confiance aux investisseurs : Wall Street a réussi *in extremis* jeudi à afficher un bilan positif après l'annonce d'une hausse plus forte que prévu des prix de gros en mai (+ 0,4 %) et d'une progression *plus faible que prévu des ventes au* détail (+ 0,2 %).

Par ailleurs, les analystes sont nettement moins optimistes. Ils révisent en baisse leurs prévisions pour le deuxième trimestre après le «syndrome Schneider». Certains craignent qu'à la suite des mauvaises performances réalisées par le secteur des pneumatiques aux Etats-Unis ces dernières semaines Michelin n'ait *«de mauvaises surprises»*. Cette valeur qui a été la vedette de la cote depuis le début de l'année continue à reculer sensiblement après son vif repli de la veille. Elle perdait à la mi-journée 1,5 % dans un marché actif de 177 000 titres. En revanche, Eurotunnel se reprenait, gagnant 2,5 % pour 1,3 million de titres. Selon certains opérateurs, cette reprise serait consécutive à l'autorisation donnée à Eurotunnel de saisir la Chambre des Lords dans le conflit qui l'oppose à TML.

NEW-YORK, 11 juin ↑

Reprise en clôture

Après avoir évolué en baisse durant l'essentiel de la séance en raison de la publication de statistiques économiques décevantes, Wall Street est repartie en hausse dans la dernière demi-heure d'échanges grâce à l'intervention d'achats sur programme informatique. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 351,54 en hausse de 8,32 points, soit un léger gain de 0,25 %.

Le département du travail a annoncé que les prix de gros américains avaient enregistré une progression plus forte que prévu en mai (+ 0,4 %), ravivant l'inquiétude d'une accélération de l'inflation. D'autre part, les ventes de détail ont augmenté de 0,2 % seulement au cours du même mois.

VALEURS	Cours du 10 juin	Cours du 11 juin
Alcoa	76 5/8	75 3/4
ATT	42 3/4	43
Boeing	43 3/8	44 1/4
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27 7/8
Du Pont de Nemours	51 1/2	52
Eastman Kodak	40 3/8	39 7/8
Exxon	62 7/8	63 1/4
Ford	47 1/4	46 3/8
General Electric	75 7/8	76 5/8
General Motors	43 1/2	43
Goodyear	65 1/4	66 3/8
IBM	90 1/4	92
ITT	64 3/8	64
Mobil Oil	67 5/8	67 5/8
Pfizer	88 5/8	88 3/4
Schlumberger	66 1/2	66 1/2
Texaco	65 3/8	66
UAL Corp. ex-Allegis	115 7/8	115 3/4
Union Carbide	28 1/8	27 1/2
United Tech.	51 3/8	50 5/8
Westinghouse	17 1/2	18 1/4
Xerox Corp.	71	71 1/2

LONDRES, 11 juin ↓

Recul

Les valeurs ont clôturé en baisse, jeudi 11 juin, au Stock Exchange, déprimées par la poursuite du recul de Wall Street et la révélation d'un accès de faiblesse des ventes de détail britanniques en mai. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a cédé 22 points (0,8 %) à 2 614,1, son plus bas niveau depuis sept semaines. Les échanges ont porté sur 595,9 millions d'actions contre 472,3 millions la veille.

L'enquête mensuelle de la Confédération de l'industrie britannique sur la distribution, selon laquelle peu de commerces avaient enregistré une hausse de leurs ventes le mois dernier par rapport à mai 1991, décevait les gestionnaires. La plupart des secteurs ont baissé.

TOKYO, 12 juin ↓

Nouveau recul

Pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a poursuivi son mouvement de recul vendredi 12 juin. A l'issue des transactions, l'indice Nikkei a cédé 325,37 points à 17 383,68 points, soit une baisse de 1,84 %. Environ 750 millions de titres ont été échangés.

Les opérateurs avaient bon espoir de voir l'activité s'étoffer grâce à la liquidation des contrats à terme de juin ce vendredi, ainsi qu'à la publication du rapport trimestriel de la Banque du Japon (BoJ). Mais si les affaires étaient nombreuses à l'ouverture, le volume s'est amenuisé petit à petit. Selon le rapport de la BoJ, la confiance des firmes japonaises dans la bonne marche de leurs activités s'est encore fortement dégradée ces derniers mois. La Banque estime toutefois que le pire est passé et que la tendance devrait se retourner d'ici septembre.

VALEURS	Cours du 11 juin	Cours du 12 juin
Ajinomoto	1 270	1 260
Bridgestone	1 170	1 180
Canon	1 410	1 390
Fuji Bank	1 400	1 380
Honda Motors	1 480	1 460
Matsushita Electric	1 340	1 320
Mitsubishi Heavy	580	578
Sony Corp	4 290	4 110
Toyota Motors	1 500	1 480

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4650	4605	Immob. Hôtelière	1070	1050
Arnault Associés	245	....	Internt. Computer	158	158
B.A.C.	42	40 90	I.P.B.M.	62	....
Bque Vernes	780	....	Locamic	70 05	70 05
Boiron (Ly)	474 90	468	Matra Comm.	213	218
Boisset (Lyon)	227	....	Molex	178	174
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	780	749	Publ. Filipacchi	490	485
Calberson	400	395 10	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	340	340
Cardif	840	840	Select Invest (Ly)	99	99
C.E.G.E.P.	170	....	Serbo	279	279
C.F.P.I.	269 90	270	Sopra	323 60	322
C.N.I.M.	1288	1270	TF1	510	500
Codetour	290	...	Thermador H. (Ly)	355	360
Conforama	1219	...	Unilog	254	242
Creeks	188	185 20	Viel et Cie	107	..
Dauphin	305	315	Y. St-Laurent Groupe	852	839
Delmas	1100	1100			
Demachy Worms Cie	370	370			
Devanlay	1255	1250			
Deville	180	181			
Dolisos	117 10	....			
Editions Belfond	133	147			
Europ. Propulsion	198	198 50			
Finacor	113	...			
G.F.F. (group.fon.f.)	98 65	92			
G.L.M.	365	365			
Gravograph	130	133			
Guntoi	888	885			
I.C.C.	200	200			
Idianova	96 50	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 207 742

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,28	107,58	107,78
Précédent	107,44	107,74	107,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	Déc. 92
109	0,26	0,36	1,80	1,88

CAC 40 A TERME (MATIF)

Volume : 15 429

COURS	Juin	Juillet	Août
Dernier	1 929,50	1 930	1 971,50
Précédent	1 956,50	1 958	1 977,50

CHANGES

Dollar : 5,301 F ↓

Le dollar s'est échangé au fixing en baisse vendredi 12 juin, à 5,301 francs contre 5,3585 francs la veille à la cotation officielle. Le cours du billet vert a été affecté par l'absence d'assouplissement du crédit en Allemagne.

FRANCFORT	11 juin	12 juin
Dollar (en DM)	1,5912	1,5735
TOKYO	11 juin	12 juin
Dollar (en yens)	127,38	126,67

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 juin) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (11 juin) .... 3 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	10 juin	11 juin
Valeurs françaises	113,90	113,30
Valeurs étrangères	104,80	103,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	535,92	532,41
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 953,73	1 928,84
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	10 juin	11 juin
Industrielles	3 338,84	3 351,54
LONDRES (Indice «Financial Times»)	10 juin	11 juin
100 valeurs	2 636,10	2 614,10
30 valeurs	2 057,30	2 039,50
Mines d'or	103,60	103,10
Fonds d'Etat	88,63	88,71
FRANCFORT	10 juin	11 juin
Dax	1 789,76	1 781,81
TOKYO	11 juin	12 juin
Nikkei Dow Jones	17 709,05	17 383,68
Indice général	1 345,54	1 328,36

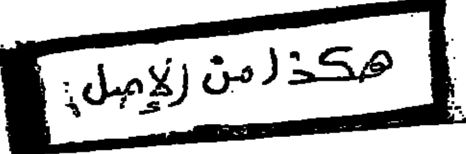
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,3180	5,3200	5,3990	5,4040
Yen (100)	4,2013	4,2062	4,2590	4,2665
Ecu	6,8995	6,9015	6,8907	6,8978
Deutschemark	3,3682	3,3687	3,3702	3,3732
Franc suisse	3,7142	3,7190	3,7196	3,7275
Lire italienne (1000)	4,4500	4,4520	4,4136	4,4192
Livre sterling	9,8175	9,8225	9,8220	9,8340
Peseta (100)	5,3298	5,3346	5,2940	5,3040

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4	4 1/8
Yen (100)	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16	4 3/8	4 1/2
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	9 3/8	9 1/2	9 1/4	9 3/8	9	9 1/8
Lire italienne (1000)	13 1/2	13 3/4	13 1/8	13 3/8	13 1/8	13 3/8
Livre sterling	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 5/16	12 9/16	12 3/8	12 5/8
Franc français	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 JUIN

Règlement mensuel

Cours relevés à 14 h 00

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4770	C.N.E 3%	4640	4640	4640	....
915	B.N.P. T.P.	921	926	920	- 0 11
900	Cr.Lyon. T.P.	900	900	900	....
1580	Renault T.P.	1579	1541	1550	- 1 84
1779	Rhone Poul. T.P.	1780	1750	1750	- 1 69
1156	Saint Gobain T.P.	1161	1160	1150	- 0 95
890	Thomson T.P.	891	....	....	....
785	ACCOR	749	754	744	- 0 67
795	Air Liquide	760	761	758	- 0 26
645	Alcatel-Alsthom	631	632	629	- 0 32
1740	Als.Superm.	1810	1810	1800	- 0 55
315	A L S P I	320 50	313 10	313 10	- 2 31
490	AGF Sté Centrale	488 50	488 50	488 50	....
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
172	Avenir H. Média	156 20	157	157	+ 0 51
1000	Axa (ex Cie Midi)	972	967	970	- 0 21
142	Bafip	148	146 10	146	- 1 35
128	Bail-Equipem.	111 90	111 20	110	- 1 70
815	Bail Investiss.	825	825	825	....
490	Bancaire	431	431	429	- 0 46
810	Bazar H.-V.	810	817	825	+ 1 85
1450	Berger (M)	1425	1402	1450	+ 1 75
410	Bernard Faure	390	408	398	+ 2 05
755	Bic	806	803	810	+ 0 50
1110	B.I.P.	1080	1055	1075	- 0 46
345	BIS	332 50	346	316 60	- 4 78
400	B N P (CI)	355	380	385	....
785	Bollore Tech.	786	772	772	- 1 78
3230	Bongrain	3248	3245	3230	- 0 55
720	Bon-Marché	890	884	882	- 1 18
855	Bouygues	810	805	807	- 0 49
114	BP France	109	109 10	114	+ 4 59
1140	B S N	1073	1080	1082	+ 0 84
1180	Canal Plus	1142	1149	1137	- 0 44
315	Cap Gem.S.	276	277	273 50	- 0 91
2730	Carrefour	2595	2600	2599	+ 0 15
179	Casino	157 90	155 70	155 20	- 1 71
106	Casino ADP	97	97	96 50	- 0 52
542 50	Castorama D.L.	548	575	562	+ 2 55
194	C.C.F.	181	180 10	180	- 0 55
45	CCMC Ly	45	45 50	44 50	- 1 11
435	C.D.M.E.	412	406 10	412	....
189	C.E.G.I.D.	181 10	185	181 10	....
110	Centrest (Ny)	100	103 90	102	+ 2 00
430	C.E.P. Comm.	417	417	407	- 2 40
132	Cerus	123 30	124 10	122 30	- 0 81
795	Cetelem	768	768	768	....
290	CF Int.	273	270 10	271 50	- 0 55
325	CGI Info	312	312	311	- 0 32
1280	C G I P	1100	1100	1086	- 1 27
640	CGP	649	680	655	+ 0 92
1270	Chargeurs S A	1249	1270	1242	- 0 56
345	Christian Dior	335	330	327 50	- 2 24
620	C I C A (M)	605	600	605	....
465	Ciments franç.	472	472	472	....
725	Clarins	727	727	723	- 0 55
535	Club Médiler.	476 30	475	473	- 0 69
186	CMB Packa.	185	185 30	185	....
790	Coles	782	781	780	- 0 26
250	Cpt. Entrep.	233	237	233	....
1300	Compt Mod.	1223	1239	1220	- 0 25
265	CPR (Paris Rés.)	245	244	247	+ 0 82
995	Créd. Foncier	905	906	904	- 0 11
225	Crédit Loc France	240	239	237 60	- 1 00
595	Cr Lyon (CI)	581	575	578	- 0 52
1090	Crédit Nat.	985	959	984	- 0 10
330	CSEE	291	290 10	285 10	- 2 03
3200	Damart	3200	3200	3200	....
380	Dassault Aviation	400	385	398	- 0 50
189	Dassault Electr.	174	171	172	- 1 15
1770	De Dietrich	1815	1819	1810	- 0 28
87	Dév.R.P.d.C.(Li)	84 90	82	82	- 3 42
151	Dév.R.Sud-Est	130	130	128	- 1 54
365	D M C	356 50	356	353	- 0 98
430	Docks France	423	426	425	+ 0 47
310	Dynaction	304	301	296	- 2 63
2400	Eaux (Gle)	2304	2320	2320	+ 0 69
875	E.B.F.	860	860	840	- 2 33
475	Ecco	470	461	466	- 0 85
385	Elf Aquitaine	383 90	385	381 50	- 0 63
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1059	1051	1050	- 0 85
275	Esso-Elf (Certif.)	272	275	274	+ 0 74
655	Eridania-Beghin	660	650	661	+ 0 15
460	Essilor	459	455 30	455	- 0 87
220	Essil.Int.(DP)	222	220 20	220	- 0 90
795	Esso	810	798	804	- 0 74
1560	Eurafrance	1525	1520	1500	- 1 64
700	Eurocom	710	712	704	- 0 85
125	Eurodisneyland	114 20	114 60	114	- 0 18
1050	Europe 1	1010	1029	1028	+ 1 78
38	Eurotunnel	34 20	34 50	35 05	+ 2 49
1400	Exor	1400	1400	1400	....
120	Finextel	122 90	122	120 50	- 1 95
405	Fives Lille	403	405	403	....
3080	Fromager. Bel	3310	3320	3300	- 0 30
1960	Gal.Lafayette	2190	2150	2145	- 2 05
1970	G.A.N.	1880	1890	1875	- 0 27
570	Gascogne (B)	570	562	561	- 1 58
1460	Gaz et Eaux	1466	1485	1486	....
635	Géophysique	737	736	735	- 0 27
665	Gerland Ly	665	665	665	....
760	Groupe André SA	758	758	758	....
630	Groupe Cité	555	545	550	- 0 90
425	GTM-Entrep.	406	403	404 10	- 0 47
1770	Guyenne-Gasc.	1691	1720	1700	+ 0 53
140	Hachette	130 90	131 80	127	- 2 98
540	Havas	529	524	526	- 0 57
310	Idia	316	314	313 50	- 0 79
345	Imétal	338	340	333	- 1 48
148	Immob. Phénix	150	149 50	144	- 4 00
106	Ingénico	106	106	103	- 2 83
6700	Inst. Mérieux	6730	6700	6700	- 0 45
480	Interbail	467 50	472	468	+ 0 11
865	Intertechnique	868	880	860	- 0 92
960	J. Lefebvre	880	885	880	....
555	Klépierre	521	520	530	+ 1 73
785	Labinal	780	779	780	....
385	Lafarge	349	350	348 60	- 0 11
320	Lebon	335	335	325	- 2 99
4850	Legrand	4730	4742	4732	+ 0 04
2650	Legrand (DP)	2750	2750	2750	....
450	Legris Industries	447	445	447 10	+ 0 02
720	Locindus	742	745	741	- 0 13
4150	L.V.M.H.	3949	3953	3925	- 0 61
585	Lyon.Eaux/Dumez	543	550	547	+ 0 74
115	Majorette Ly	105	106	100	- 4 76
320	Mar. Wendel	320	313 50	312	- 2 50
184	Matra	185 10	186 50	185 30	+ 0 11
590	Merlin-Gerin	523	520	518	- 0 96
98	Metaleurop	94 80	94	92 50	- 2 43
38	Métrologie In.	35	35 20	36 95	+ 5 57
220	Michelin	207 40	207	204 20	- 1 54
156	Min. Salsig (Ns)	156 10	....	....	....
79	MMB	74	74 10	74 10	+ 0 14
171	Moulinex	166 50	164	163 50	- 1 80
1130	Navig. Mixte	1070	1050	1040	- 2 80
122	Nord-Est	133 50	131 90	132 80	- 0 52
295	Nordon (Ny)	262	262	261	- 0 38
580	Nouv Galeries	563	....	....	....
167	Olipar	157 10	154 90	153	- 2 61
900	Oréal	878	875	876	- 0 23
416	Paribas	377	375	374	- 0 80
205	Pechiney Int.	199 50	199 40	196 50	- 1 50
375	Pechiney (CIP)	357	356	353 40	- 1 01
1560	Pernod Ricard	1572	1570	1610	+ 2 42
776	Peugeot	746	749	745	- 0 13
375	Pinault	369	370	369	....
840	Plastic-Omn.	789	781	781	- 1 01
600	Poliet	590	585	585	- 0 85
715	Primagaz	700	710	700	....
820	Printemps	781	782	786	+ 0 64
3730	Promodès	3540	3534	3521	- 0 54
610	Radiotechn.	599	590	589	- 1 67
6700	Redoute (La)	5710	5710	5710	....
185	Rexay Coimesse	184	180 20	180	- 2 17
645	R. Poulenc CIP	632	634	633	+ 0 16
335	Robor Financ.	312 50	312 50	319 90	+ 2 37
68	Rochefort.(L)	69	68 50	68	- 1 45
2120	Roussel Uclaf	2200	2200	2200	....
3250	R. Impérial Ly	3170	3110	3081	- 2 81
183	Sade (Ny)	187	182	187	....
2050	Sagem	2130	2140	2120	- 0 47
585	Saint Gobain	554	582	568	+ 2 53
1330	Saint Louis	1266	1255	1256	- 0 79
1480	Salomon Ly	1410	1402	1409	- 0 07
330	Salvepar (Ny)	320	326	318	- 0 63
1420	S A T	1447	1393	1393	- 3 73
250	Saut. Chât.	245	244	248	+ 1 22
1150	Saupiquet (Ns)	1110	1125	1110	....
785	Schneider	665	670	663	- 0 45
18 50	SCOA	16 20	16 30	15 90	- 1 85
395	Scor S.A.	390	399	389	- 0 26
2230	S.E.B.	2212	2268	2220	+ 0 36
450	Sefimeg	435 20	435 50	435	- 0 05
127	Selectibanque	127 60	127 10	127	- 0 47
240	Sextant A.	224 90	219	216 10	- 3 91
790	S F I M	770	752	752	- 2 34
245	S.G.E.	235	234	231	- 1 70
435	Simco	426 10	427	427 10	+ 0 23
710	St. Rossignol	664	655	660	- 0 60
500	Sligos	468	470	470	+ 0 85
535	Société Géné.	500	497	492 10	- 1 58
62	Sodecco(B)	80	....	....	....
129	Sodero(Ns)	110	111	108	- 1 82
1020	Sodexho	1045	1040	1054	+ 0 86
80	Sogeral(Ny)	75 25	77 50	75 30	+ 0 07
430	Sogenap	423	425	416	- 1 65
1500	Som-Allib.	1500	1482	1520	+ 1 33
405	SOPHIA	405	407	407	+ 0 49
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	....
875	Sovac	824	817	828	+ 0 49
375	SPEP	315	321	323 80	+ 2 79
360	Spie-Batignol.	328	324	324	- 1 22
875	Strafor Facom	854	845	841	- 1 52
335	Suez	307 80	308	303	- 1 56
1170	Synthelabo	1132	1126	1140	+ 0 71
180	Thomson CSF	152 50	154	152 60	+ 0 07
250	Total	257 60	258 90	256 90	- 0 27
186	– (certif.)	192 90	193	192	- 0 47
210	Tuffaut Fin.	215	214	214	- 0 47
540	U.A.P.	494 50	499 50	495	+ 0 10
340	U F B Locab.	309	309	308	- 0 32
735	U I C	722	718	710	- 1 66
450	U I F	445 30	446 10	446 10	+ 0 18
800	U I S	785	750	750	- 4 46
525	Unibail	462	464	463	+ 0 22
740	Valéo	760	752	751	- 1 18
255	Vallourec	236 30	228	235	- 0 56
310	Via Banque	300	299 90	295	- 1 67
345	Worms et Cie	333	336	337	+ 1 20
1290	Zodiac	1300	1299	1285	- 1 15
1070	Elf Gabon	1100	1100	1091	- 0 82
113	Amax	122 30	121 90	122	- 0 25
136	Amer. Barrick	141	142 20	143 50	+ 1 77
124	Amer. Express	126 10	127	126	- 0 08
235	A.T.T.	228	227 70	227 80	- 0 09
190	Anglo Amer C.	188 50	189	185 50	- 1 59
325	Amgold	309 50	307 80	309 50	....
255	Banco Santander	250	254	254	+ 1 60
830	B.A.S.F.	818	817	820	+ 0 24
990	Bayer	973	973	976	+ 0 31
54	Blesbem Plc	53 60	53 50	53 50	....
38	Buffelsfont.	35 20	35 75	36 65	+ 1 28
156	Chase Manh.	147	147 70	147 70	+ 0 48
2730	Daimler Benz	2739	2725	2725	- 0 51
146	De Beers	136 50	134 70	133	- 2 56
2400 98	Deutsche Bank	2344	2348	2345	+ 0 04
1170	Dresdner Bank	1151	1155	1150	- 0 09
64	Driefontein	59 90	59 90	60 40	+ 0 83
290	Du Pont-Nem.	275 40	276 40	276 40	+ 0 36
220	Eastman Kodak	212	214	212 80	+ 0 38
14	East Rand	13 80	13 90	13 85	+ 0 38
33	Echo Bay	32	33 06	32 85	+ 2 66
260	Electrolux	241	240	240	- 0 41
134	Ericsson	136	136	136	....
325	Exxon Corp.	334 10	337 90	334 20	+ 0 03
240	Ford Motor	245	245	245	....
47	Freegold	45 80	46 60	46 40	+ 1 31
20	Gencor	19 50	19 95	19 50	....
420	Gén. Elect.	405	409 50	407 30	+ 0 57
210	Gén. Motors	235	230	230	- 2 13
380	Gén. Belgique	355	354	353 60	- 0 39
50	Gd. Métropol.	48 30	48 70	48 80	+ 1 04
61	Guinness	58 40	58 40	58 10	- 0 51
23	Hanson PLC	22 60	22 50	22 45	- 0 66
26	Harmony Gold	25 20	25 20	25 25	+ 0 20
405	Hewlett Packard	372	381 10	380 30	+ 2 23
34	Hitachi	33 50	33	32 90	- 1 79
880	Hoechst	877	880	878	+ 0 11
89	Homestak.	68	72 30	73	+ 7 35
132	I.C.I.	126	125 90	125 10	- 0 71
500	I.B.M.	486	488 80	486 10	+ 0 02
355	I T T	345 90	341 50	340 20	- 1 65
186	Ito Yokado	181 60	180	180	- 0 88
58	Matsushita	56	55 90	55 70	- 0 54
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
250	Mc Donald's	237	236 70	236 80	- 0 08
268 07	Merck	259 80	263 90	262 90	+ 1 19
515	Minnesota M.	496 40	506	506	+ 1 93
44	Mitsubishi	42 50	41 65	41 65	- 2 00
335	Mobil corp.	360 60	359 50	357 10	- 0 97
310	Morgan J.P.	294 50	298	298	+ 0 51
37390	Nestlé	36010	36400	36340	+ 0 92
143	Norsk Hydro	149 40	147	145 50	- 2 61
106	OFSIL	96 60	99	100 60	+ 4 14
1860	Pétrofina	1710	1719	1719	+ 0 53
415	Philip Morris	391 20	388 80	388 70	- 0 64
115	Philips	112 20	112 70	112 80	+ 0 53
56	Placer Dome	55 20	57 30	56	+ 1 45
555	Procter Gamble	536	532	531	- 0 93
210	Quilmès	201	200	200	- 0 50
25	Randfontein	22 70	23 10	23	+ 1 32
310	Rhone Poul. Rorer	294 50	296 80	296	+ 0 51
450	Royal Dutch	469 60	474 50	474	+ 0 94
63	R T Z	59 80	59 60	59 60	- 0 33
2 17	Saatchi & Saatchi	1 82	1 81	1 75	- 3 85
32	St Helena	30 10	30 10	30 10	....
335	Schlumberger	358 10	355 30	353 10	- 1 40
49	Shell transp.	49 80	50	50	+ 0 40
2320	Siemens	2261	2271	2272	+ 0 49
400	Siemens Nixdorf	398	400	405	+ 1 50
182	Sony	181 90	174 70	173 10	- 4 84
61	Sumitomo Bank	62 10	59 20	59	- 4 59
183	T.D.K.	173 70	171 20	171 20	- 1 44
60	Telefonica	57 50	57 20	58	+ 0 87
27	Toshiba	26 60	26 60	26 40	- 0 75
555	Unilever	555	550	554	- 0 18
290	Unt. Techn.	273 90	271 50	268 90	- 1 83
290	Vaal Reefs	272	275	273	+ 0 37
1340	Volkswagen	1350	1369	1353	+ 0 22
400	Volvo	390	....	....	....
166	West. Deep	149	150	150	+ 0 67
390	Xerox Corp.	392 10	....	....	....
108	Yamanouchi	106	104	104	- 1 89
4 20	Zambia Cop.	4 28	4 24	4 22	- 1 40

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	101	8 99
10,80% 79/94	101 10	8 32
Emp.Etat 13,4%83	105 25	6 37
Emp.Etat 12,2% 84	100 68	8 28
10,26% mars 86	103 40	2 58
OAT 10% 5/2000	106 95	0 43
OAT 9,9% 12/1997	103 80	4 92
OAT 9,8% 1/1996	102 42	3 58
PTT 11,2% 85	....	6 50
CFF 10,30% 88	103 80	3 84
CFF 10,25% nov 90	106 10	2 48
CNA 10 % 1979	101	2 80
CNB Bques 5000F	98 40	4
CNB Paribas 5000F	98 15	4
CNB Suez 5000F	98 10	4
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 60	4
CNT 9 % 86	99	1 46
CRH 10,90% déc.85	107 80	4 42
CHARB FCE 3% 100	138 10	..
CNCA	1011	....
Cens	2160	...
Alcatel 6 % janv. 89	607	...
Ly. Eaux cv 6,5%	789	...
Thoms. cv 9,2% 88	840	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	845	840
Applications Hydr.	1579	1579
Arbel	515	515
Bains C.Monaco	1010	1049
B.Hypoth.Europ	360	....
B.N.P. Intercont.	399	398 50
Béghin-Say (C I)	489 50	490
Bénédictine	2520	....
Sidermann Internat.	460	...
Blanzy Ouest	2400	....
B T P	63 70	65
Cambodge	1094	1080
Carbone Lorraine	488	507
Case Poclain	8 20	8 10
C.E.G.F (Frigor.)	730	722
Centenaire Blanzy	379	379
Cerabati	52 60	....
Champex Ny	69	69
CIC (CIP)	229	227

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2736	....
Cogifi	340	340
Comiphos	500	510
Cie Industrielle	8470	....
Cpt Lyon Alemand	351	351
Concorde	735	730
Constr.Méc.Prov.	21 40	21 40
Crédit Gén.Ind.	120	118
Cr Universel (Cie)	318	....
Darblay	842	674
Degremont	2010	1995
Delmas Vieljeux	2475	....
Didot Bottin	600	....
Eaux Bassin Vichy	3112	3111
Eaux Vittel	850	....
Ecia	400	397 10
Enz.Mag. Paris	4200	....
Erex (ex Esmat)	2120	2080
Finalens	286	....
F.I.P.P.	92 20	....
F.N.A.C.	1995	1980
Foncière (Cie)	522	522
Fonc.Lyonnaise	637	640
Foncina	400	351
Fougerolle	930	910
France I.A.R.D.	650	650
France SA (La)	2070	2012
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	514	513
Genelim	343	328
Gévelot	500	499
G.F.C.	345	342
Groupe Victoire	1180	1140
G.T.I. (Transport)	236	....
Immobail	331	331
Immobanque	630	630
Im.Marseillaise	5250	5400
Immofice	430	433 10
Invest.(Sté Cle.)	3250	3298
Lambert Frères	340	....
Lille Bonnières	1061	1051
Locafinancière	475	477
Louis Vuitton	710	703
Louvre	3000	2990
Lucia	920	320
Machines Bull	33	34
Mag.Uniprix	179 50	...
Magnant	619	....
Métal Déployé	455 30	454
Mors	76 20	73 10
Navigation (Nle)	204	203
Optorg	304	290
Oréal (CI)	490	475 20
Origny-Desvroise	770	752
Palais Nouveauté	1285	1299
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	166	166

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris-France	200	200
Paris Orléans	215	210
Paribas Invest.	285	271
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1168	1159
Porcher	470	470
Promodès (CI)	1950	1950
Publicis	741	....
Rochefortaise	110	114
Rosario	166 50	167 10
Rougier	224 50	224 50
S.A.C.E.R.	426 70	....
S.A.F.A.A.	209	....
S.A.F.I.C Alcan	240	228
Saga	400	400
Saint Dominique (F.)	108	108 50
Salins du Midi	624	628
Savoisienne (M.)	160	....
S.C.A.C.	808	....
Senelle	425	425
S.Eurd.Pan. (M)	145	140
Silic	627	608
Sinvim	140	142
S.I.P.H.	170	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	650	....
Soffo	327	....
Sofical	1148	1130
Sofiram (ex Satam)	76	78
Solicoi	2500	2475
Soudure Autogène	880	870
Sovabail	400	....
Steni	500	500
Taittinger	2700	2710
Testut-Aequitas	199	200
Tour Eiffel	218	218
Ufiner	1102	1130
Vicat	490 10	500
Viniprix	1510	1502
Virax	124	...
Maroc Sté Brasseries	310	310

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	579	...
Akzo Nv Sico	464	462
Alcan Aluminium	115 20	113 30
American Brands	247 30	....
Arbed	620	....
Asturienne Mines	95 10	95 10
Banco Popular Espa.	583	579
B.Règlements Int.	17500	17200
Can.Pacifique	84	81 50
Chrysler Corp.	108 20	105 10
C.I.R.	7 30	...
Commerzbank	845	841
Dow Chemical	320	....
Fiat	22	21 65
GBL (Brux Lamb.)	520	525
Gevaert	1019	1019
Glaxo Holdings Ltd.	72	73
Goodyear Tire	361 20	..
Grace and Co (WR)	191	..
Honeywell Inc. Inc.	382	....
Johannesburg	93 60	94
Koninklijke Pakhoed	131 60	....
Kubota	24 50	....
Midland Bank	40 30	38 30
Noranda Mines	79 40	77 30
Olivetti priv	10	10
Pfizer Inc.	367	366
Ricoh	22	21 80
Robeco	290	287 60
Rodamco NV	149 80	150 30
Rolinco	283 60	282 80
Saipem	6	...
Sama Group	28	25 10
SKF Aktiebolaget	106	106
Tenneco Inc.	240	..
Thorn Electrical	81 50	80 50
Toray Ind.	27	..
West Rand Cons.	6 60	6 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sqpe Hydro Energie	290	...
Calophos	100 10	....
C G H Cogenhor	11	....
Coparex	616	616
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	317	....
Europ. Accum.	80	...
Europ Soufres Ind.	28	....
Gachot S.A.	61	61
Guy Degrenne	440	440
Lecteurs du Monde	169	...
Nicolas	1200	...
Particip. Perrier	360	...
Ouedrant	22	..
Rorento N.V.	218 20	218 40
St-Gobain-Emballage	1764	...
S.E.P.R.	1505	....
S.M.T. Goupil	2 10	....
S.P.R. act. B	280	...
[illegible]	1050	...

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 358	5 301	5 1	5 6
Ecu	6 903	6 899	....	....
Allemagne (100 dm)	336 850	336 800	325	345
Belgique (100 F)	16 369	16 364	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 050	299 030	288	308
Italie (1000 lires)	4 451	4 449	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 350	87 310	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 826	9 820	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 782	2 785	2 4	3 1
Suisse (100 f)	370 500	371 700	358	378
Suède (100 krs)	93 270	93 230	89	97
Norvège (100 k)	86 180	86 090	82	90
Autriche (100 sch)	47 865	47 852	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 345	5 338	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 054	4 054	3 8	4 4
Canada (1 $ can)	4 485	4 448	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 200	....	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/6
Or fin (kilo en barre)	58200	58100
Or fin (en lingot)	58200	58300
Napoléon (20f)	333	331
Pièce Fr (10 f)	399	....
Pièce Suisse (20 f)	332	331
Pièce Latine (20 f)	339	334
Souverain	428	420
Pièce 20 dollars	2020	2060
Pièce 10 dollars	960	960
Pièce 5 dollars	650	....
Pièce 50 pesos	2200	2185
Pièce 10 florins	341	341

SICAV (sélection)

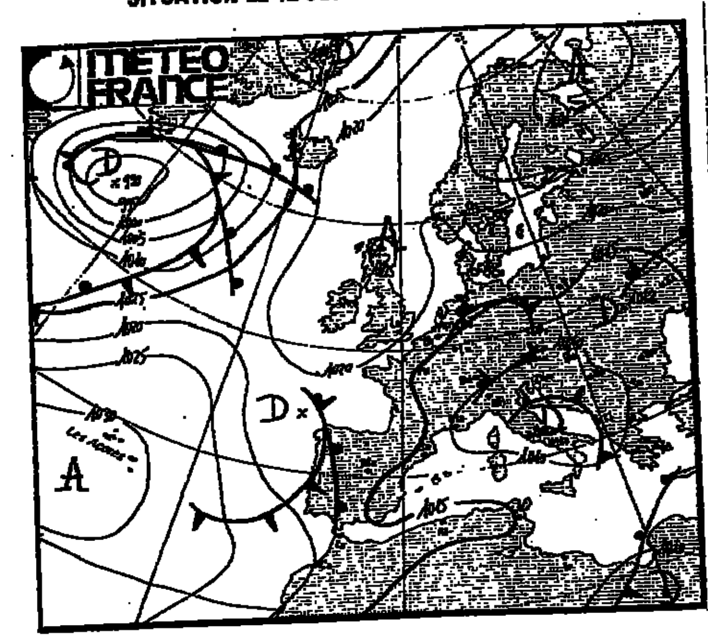
11/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilon	206 75	201 22
Agepargne	812 66	788 99
Amérigan	7129 39	6855 18
Ampla	268786 12	268786 12•
Amplitude	841 16	622 49
Arbitrages Court T.	7227 22	7227 22
Associc	1092 30	1092 30
Atout Futur	424 61	414 25
Aurecic	1190 07	1155 41
Avenir Alizés	1713 63	1680 03•
Axa Capital	168 91	163 39
Axa Court Terme	7948 66	7948 66
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	950 76	923 07
Axa Europe	131 99	128 15
Axa Investments	114 19	110 86
Axa NPI	126 51	122 83
Axa Ob.Fr.Extrans	139 53	135 27
Axa Prem.Ex.Agepra	113 87	110 55
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	148 92	144 58
Axa Valeurs PER	124 19	120 57
Cadence 1	1047 93	1027 38
Cadence 2	1037 28	1016 94
Cadence 3	1029 27	1009 09
Capimonétaire	6308 74	6302 44
Capoblig	6398 07	6272 62
Capisecic	1306 87	1286 57
Coexis	1317 33	1285 20
Comptavalor	3518 12	3510 85
Convertimmo	357 98	350 96
Credinter	463 37	449 87
Crédit Mutuel Capital	1281 91	1256 77•
Créd.Mut.Ep.Cour T.	671 73	671 73•
Créd.Mut.Ep.Indus.	98 38	95 75•
Créd.Mut.Ep.J	69665 34	69665 34
Créd.Mut.Ep.long.T.	194 54	189 33•
Créd.Mut.Ep.Monde	1172 43	1141 05•
Créd.Mut.Ep.Quatre	1105 39	1075 81•
Dieze	1348 24	1315 36
Drouot France	873 60	848 16
Drouot Sécurité	230 70	223 98
Ecocic	1097 64	1065 67
Ecupar	126 91	123 21
Ecureuil Capitalisation	2565 69	2540 29
Ecureuil Géovaleurs	2350 49	2282 03
Ecureuil Invest.	454 41	441 17
Ecureuil Monépremière	67131 11	67131 11
Ecureuil Monétaire	39492 12	39492 12
Ecureuil Trésorerie	2436 36	2436 36
Ecureuil Trimestr.	2002 22	1982 40
Elicash	2 798138	2 798138•
Energia	271 26	258 96
Eparcic	3605 49	3605 49
Eparcourt-Sicav	4320 95	4310 17
Epargne Associat.	25334 09	25045 64
Epargne Capital	10704 91	10598 92
Epargne Croissance	1749 36	1702 53
Epargne Oblig.	193 27	188 10
Epargne Première	14436 95	14328 49•
Epargne-Unie	1298 86	1267 18
Epargne Valeurs	437 45	425 74
Eufi Cash capi.	8365 54	8365 54•
Eufinvest capi.	678 38	658 62•
Eurocic Leaders	1133 49	1100 48
Eurodyn	1241 09	1210 82
Euro Gan	6581 09	6327 96
Europe Nouvelle	573 34	547 34
Fonsicav	14432 04	14432 04
France-gan	10224 68	9831 42
France Garantie	258 67	258 15
France Index Sicav	114 43	111 08
France Obligations	468 78	462 16
Francic	491 79	477 47
France Pierre	108 79	103 68
Francic-Régions	1257 16	1220 54
Fruct-Associations	35 34	35 34
Fructi-Capi	41 87	41 25
Fructidor	235 65	232 17
Fructifrance action C.	942 14	919 16
Fructifrance action D.	920 74	898 28
Gestilion	14801 41	14727 77
Gest.Associations	171 34	167 57
Horizon	1255 06	1218 50
HLM Monétaire	13944 98	13944 98
Indust.Fse.Court.T.	1472 34	1472 34
Interepar	103429 33	100416 83
Interoblig.	13805 54	13534 84
Intersélection Fce.	543 09	532 44
Japacic	157 17	152 59
Jeunepargne	287 79	283 54•
Latitude	2258 45	2255 07
Leumi C.T.	12572 74	12572 74
Leumi L.T.	6679 74	6485 18•
Lion Associations	11276 06	11276 06
Lion Institution	29471 14	29397 65
Lionplus	974 70	955 59
Lion Trésor	2107 61	2086 74
Lion 20 000	26294 13	26294 13
Livret Bourse Inv.	573 91	557 19
Livret Portefeuil.	713 33	692 55
Méditerranée	179 50	174 27
Mensuel CIC	10131 77	10031 46
Monedex	68103 95	68103 95
Mone.J	72749 35	72749 35•
Monévalor	82149 60	82149 60
Mutualité dépôts	13465 13	13438 25
Mutuelle Unie Sel.	138 81	134 77
Natio Court Terme	284575 00	284575
Natio-Epargne	17663 02	17488 14
Natio-Ep. Ret.	129 76	126 29
Natio Epargne Trésor	7785 14	7769 60
Natio-Imm.	1137 47	1107 03
Natio-Inter	1400 16	1362 89
Natio-Monétaire	25358 91	25358 91
Natio-Patrimoine	1369 82	1333 16
Natio-Placements	64277 69	64277 69
Natio-Revenu	1024 02	1013 88
Natio Sécurité	12086 55	12086 55
Natio-Valeurs	887 65	863 89
Nippon-Gan	5091 47	4895 64
Nord Sud Dévelop.	1582 63	1579 47
Obli-Associations	151 72	150 22
Oblicic-Mondial	2625 72	2586 92
Oblicic-Régions	1098 14	1081 91
Oblifutur	2835 66	2766 50
Oblig. tres caté.	176 23	173 63
Oblilion	1352 14	1338 75
Oblisécurité Sicav	12924 11	12924 11
Oraction	1013 70	988 98
Orvalor	6785 81	6652 75
Paribas Capitalisation	1489 92	1467 90
Paribas Opportunités	129 68	124 39
Paribas Patrimoine	582 25	568 51
Patrimoine Retraite	223 02	218 65
Pervalor	625 71	613 44
Placement A.	1486 85	1457 70
Placement J.	7242 74	7228 28
Placement M.	67082 04	66948 14
Placement Nord	1005 27	985 56
Plénitude	134 84	131 23
Poste Croissance	21813 25	21791 48
Poste Gestion	65885 82	65885 82
Première Oblig.	10600 18	10569 59
Prévoy. Ecureuil	109 75	108 55
Prev'Associations	29508 54	29508 54
Proficus	1010 17	985 53
Quartz	135 72	132 41
Réalvalor	805 64	789 84
Rentacic	160 67	158 30
Revenus Trimestr.	5287 92	5235 56
Revenu-Vert	1136 63	1119 83
St Honoré Bio-Alim.	998 16	952 90
St Honoré Bons du Tr.	11251 92	11195 94
St Honoré Global	226 17	215 91
St Honoré Invest.	788 60	752 84
St Honoré Pacifique	576 70	550 55
St Honoré PME	541 33	516 78
St Honoré Real	14992 56	14932 83
Sécuricic	1748 56	1746 56
Sécuri-Gan	12845 17	12593 30
Sécuritaux	1394 91	1394 91
Sicasden	710 15	699 66
Sicav Associations	1848 69	1848 69
SFI-CNP Assur	655 44	636 35
S.G. Fr opportunités	1213 86	1190 06
Sicav 5.000	447 93	435 94
S.I. Est.	1358 90	1319 32
Slivafrance	720 68	701 39
Slivam	399 18	388 50
Slivarente	223 58	219 20
Slivinter	438 44	426 71
S.N.I.	1143 71	1110 40
Sogenfrance	1125 84	1103 76
Sogépargne	315 62	309 43
Sogevar	1068 11	1047 17
Sogeinter	1300 29	1274 79
Soleil Investissements	584 04	561 58
Solstice	2209 30	2203 79
State Street Act. Eur.	10389 88	10038 53•
State Street Act. Frce.	11394 75	11062 86•
St. Str. Act Japon	10657 59	10297 19
State Street Emer. Mkts	12814 04	12197 98•
St.Street OAT Plus	10175 60	9976 08•
Stratégie Actions	824 83	793 11
Stratégie Rendement	1398 97	1354 93
Technocic	1111 91	1079 52
Techno-Gan	5789 95	5567 26
Thésora	682 61	656 05
Trésor Plus	1281 02	1268 34
Trésor Trimestriel	1027 34	1017 17
Trésoricic	130016 43	130016 43
Trilion	5205 79	5138 98
UAP Investissement	440 77	424 84
UAP Actions France	602 52	580 74
UAP Act. Select.	621 56	599 09
UAP Aedificandi	538 49	519 03
UAP Altafi.	198 56	191 38
UAP Alto Sicav	155 31	149 70
UAP Moyen Terme	139 09	134 06
UAP Première Cat.	10710 91	10323 77
Uni-Associations	123 32	123 32•
Uni-Foncier	1223 84	1193 99
Unifrance	602 88	588 18
Uni-Garantie	1286 46	1261 21
Uni Régions	1422 37	1387 68
Univer	236 74	236 74•
Univers Actions	1277 26	1246 11
Univers Obligations	1799 06	1765 18
Valorg	2054 82	2052 77
Valreal	53389 07	53342 40

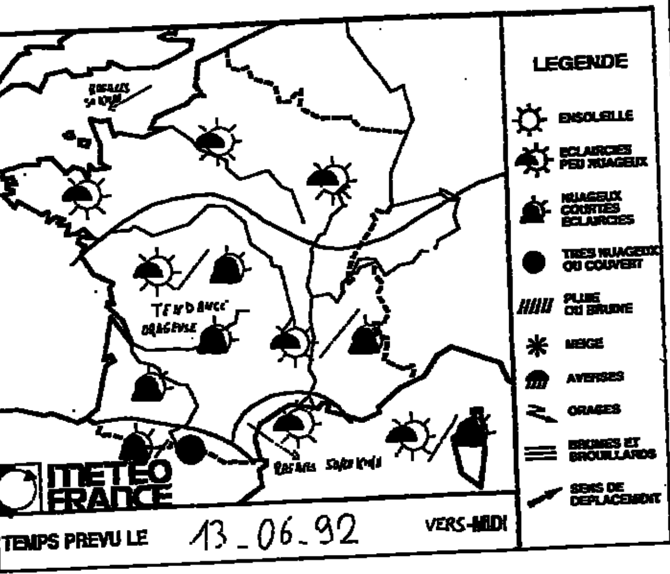
e : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN 1992



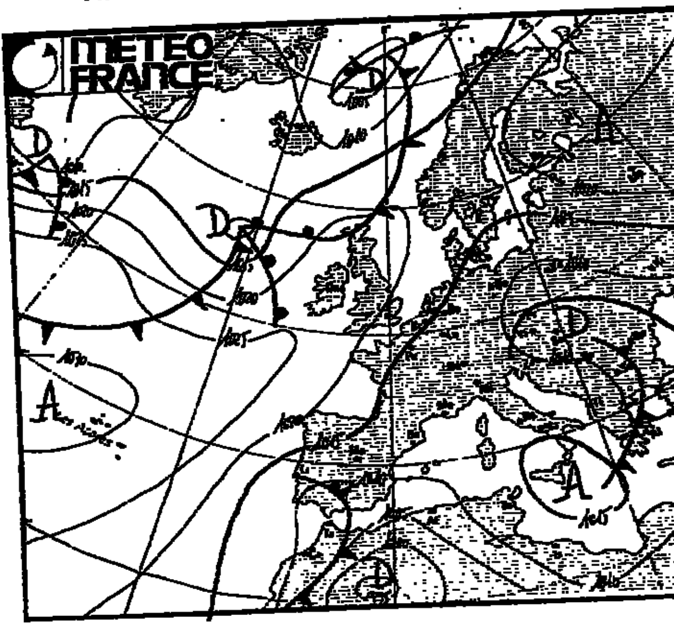
Samedi 13 juin : soleil au Nord, orageux au Sud. – Le matin, le soleil sera prédominant de la Bretagne à la Vendée avec des nuages côtiers au Nord. Des régions Nord au Centre jusqu'aux Charentes, le ciel sera nuageux avec des éclaircies plus belles en fin de matinée. Du Nord-Est au Massif central jusqu'au Sud-Ouest, le soleil fera de belles apparitions. Des Alpes aux Pyrénées, le temps sera très nuageux avec quelques ondées. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil sera généreux.

L'après-midi, au nord de la Loire, le temps sera bien ensoleillé. Plus au sud et en Corse, le ciel sera très nuageux avec des orages en fin de journée. Le soleil se maintiendra sur le golfe du Lion avec de la tramontane soufflant à 40 kilomètres/heure.

Les températures minimales avoisineront 10 à 12 degrés en général, 13 à 15 degrés sur le Sud-Est.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 22 à 25 degrés au Nord et 21 à 24 degrés au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-6-1992 à 18 heures TUC et le 12-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	16	12	N
BIARRITZ	16	10	–
BORDEAUX	16	12	D
BOURGES	14	14	O
BREST	15	13	P
CAEN	16	11	–
CHERBOURG	16	11	–
CLERMONT-FER.	15	12	C
DIJON	22	14	N
GRENOBLE	19	14	–
LILLE	20	14	N
LIMOGES	15	12	–
LYON	17	14	–
MARSEILLE	21	17	D
NANCY	21	14	C
NANTES	19	13	D
NICE	19	14	N
PARIS-MONTS.	21	15	–
PAU	16	12	–
PERPIGNAN	17	17	N
RENNES	18	12	–
ST-ÉTIENNE	14	12	–
STRASBOURG	21	14	C
TOULOUSE	14	13	A
TOURS	17	12	A
POINTE-A-PITRE	32	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	25	14	D
AMSTERDAM	19	12	D
ATHÈNES	25	19	D
BANGKOK	31	26	C
BARCELONE	19	16	N
BELGRADE	25	18	C
BERLIN	15	14	A
BRUXELLES	15	13	P
COPENHAGUE	21	13	D
DAKAR	27	23	D
DJERBA	24	18	D
GENÈVE	16	13	N
HONGKONG	25	24	P
ISTANBUL	25	21	D
JÉRUSALEM	30	18	D
LE CAIRE	34	22	D
LISBONNE	18	16	P
LONDRES	21	14	D
LOS ANGELES	23	18	D
LUXEMBOURG	19	12	–
MADRID	21	21	D
MARRAKECH	28	20	D
MEXICO	21	14	C
MILAN	21	16	O
MONTRÉAL	24	8	O
MOSCOU	25	14	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	39	35	T
NEW-YORK	26	17	D
OSLO	28	17	N
PALMA-DE-MAJ.	23	12	D
PÉKIN	25	23	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	17	15	N
SINGAPOUR	33	23	O
STOCKHOLM	14	10	D
SYDNEY	17	11	D
TOKYO	23	20	C
TUNIS	28	19	N
VARSOVIE	15	14	N
VENISE	19	16	N
VIENNE	19	13	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Sophie MIKAILOFF et Simon ROTENSZTAJN ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le jeudi 4 juin 1992.

– M. et Mme Jean Hugues CARBONNIER, Guillaume et Etienne, ont la joie d'annoncer la naissance de

Vincent,

à Paris, le 19 mai 1992.

– Christine MENDES ANTUNES et Olivier BOUQUILLARD sont fiers d'annoncer la naissance de

Rodolphe,

le 23 mai 1992.

10, rue de Richelieu,
75001 Paris.

Fiançailles

– Mlle Christine YIU et M. Vincent LAHUEC ont la joie de faire part de leurs fiançailles, le 14 juin 1992.

24, rue Taine,
75012 Paris.

Mariages

– Cécile COUDRY et Christophe VAUCHER sont heureux d'annoncer à tous leurs amis leur mariage en Périgord, le 29 mai 1992.

40, rue Génissieu,
38000 Grenoble.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Hélène LAMAZOU,

survenu le 10 juin 1992, à l'âge de soixante-sept ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 13 juin, à 15 h 30, en l'église d'Arbus (Pyrénées-Atlantiques).

Selon sa volonté, elle a été incinérée, et ses cendres seront déposées ultérieurement dans le cimetière de Camy (Lot), son village natal.

De la part de Jean, Pierre, Titouan et José Lamazou.

– Marc Simon,
son époux,
Cécile et Emmanuelle,
ses filles,
Suzanne et Baptiste,
ses petits-enfants,
Eric et Cyrille,
ses gendres,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne SIMON.

19, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

– **Charles SOULIER,**
ingénieur des Arts et Métiers,
président du groupement lillois de la Libre-Pensée,

est décédé le 6 juin 1992, dans sa soixante-neuvième année.

Monique Soulier,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants.

6, rue de Paris,
59700 Marcq-en-Barœul.

Anniversaires

– Il y a dix-sept ans,

Françoise PEPIN LEHALLEUR
née Dacassé.

Elle demeure dans notre mémoire.

– Il y a onze ans disparaissait

Szlama PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

– Les amis et élèves de

Marie-Thérèse RAABE

ont le regret d'annoncer son décès, survenu à Illiers-l'Evêque (Eure) le 5 juin 1992.

L'inhumation a eu lieu à Nonancourt le 7 juin 1992.

Jehanne Bolon,
1-118, clos Saint-Vigor,
78220 Viroflay.
Raymond Dosne,
58, avenue Gallieni,
78110 Le Vésinet.

– Il y a maintenant un an

Charles WOHRLE

nous quittait.

Il est toujours dans nos cœurs.

Remerciements

– Marie-Françoise Gay, ses enfants et sa famille, remercient tous ceux qui leur ont apporté le témoignage de leur sympathie et de leur amitié lors du décès de

Jean-Claude GAY.

Soutenances de thèses

– Mlle Nathalie-Barbara Robisco a soutenu, le 25 mai 1992, à l'université Toulouse-II, sa thèse de doctorat en philosophie politique intitulée : « J.-J. Rousseau et la Révolution française, une esthétique de la politique 1792-1799 ». Elle a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury. Le directeur de thèse est Mr Louis Sala-Molins, professeur à Toulouse Le Mirail.

– Mme Agnès Chalier présentera, le lundi 15 juin 1992, à 9 heures, salle Marcel-Mauss de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études, Sorbonne, escalier E, 1er étage à gauche, 45, rue des Ecoles, Paris-5e, une thèse de doctorat intitulée : « La notion de destin selon Wang Chong et l'idée de critique à l'époque des Han orientaux ».

– Institut d'études politiques de Paris. Pascale Fabre soutiendra sa thèse de doctorat de l'IEP de Paris, mention histoire : « Le mouvement étudiant à Barcelone, 1956-1975 », effectuée sous la direction de M. Pierre Milza, le jeudi 18 juin 1992, à 15 heures, salle 402, à l'IEP, 56, rue des Saints-Pères, Paris-7e.

CARNET DU MONDE

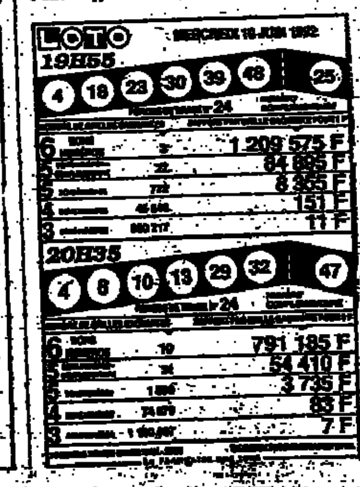
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communications diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



PHILATÉLIE

Émission commune franco-espagnole

La Poste mettra en vente générale, le lundi 22 juin, un timbre d'une valeur de 2,50 F sur le thème de « La France et l'Espagne, pays olympiques en 1992 ». L'Espagne émettra à la même date un timbre ayant le même visuel, qui ne se différencie du français que par ses « mentions d'origine » (valeur de 45 pesetas, nom du pays). Un concours a été organisé entre graphistes français et espagnols. C'est la maquette de l'Espagnol Salamanca qui a été choisie, chaque imprimerie nationale ayant ensuite réalisé son propre timbre.

Le timbre français, au format horizontal 40,85 x 30 mm, est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante. Le timbre espagnol, au format 40,90 x 28,80 mm est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.



P. J.

► **Vente anticipée à Paris, les 19 et 20 juin, de 10 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Musée national du sport, 24, rue du Commandant-Guilbaud, 16e (entrée principale du Parc des Princes) ; le 19 juin, de 8 heures à 19 heures, et le 20 juin, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP, 1er, et au bureau de poste de Paris-Ségur, 7e ; les 19 et 20 juin, de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e (boîtes aux lettres spéciales).**

Des fonctionnaires de la poste espagnole assureront vente et oblitération du timbre espagnol au Musée national du sport les 19 et 20 juin (le prix de vente de ce timbre est fixé à 3 F).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

● **Ventes.** – Vente sur offres Tomy-Anka (Paris, tél. : (1) 47-70-45-72) clôturée le mardi 16 juin. Au catalogue, plus de trois mille lots dont classiques à modernes de France, télécartes, colonies et monde entier, autographes (Monge, départ 350 F), marques postales classées par départements (cachet d'essai 1828 Angoulême, départ 1 250 F), lots thématiques, cartes postales et quelques actions.

Vente sur offres Xavier Pigeron (Paris, tél. : (1) 45-48-86-16) de juin. Bel ensemble de France, collections d'ex-colonies françaises, d'Europe et d'outre-mer.

Ventes sur offres Cérès (Paris, tél. : (1) 42-33-31-91) clôturée les 16 et 30 juin. A noter particulièrement une collection spécialisée de bureaux d'Algérie, un ensemble de « ballons montés » rares de la guerre de 1870-1871, des variétés d'impression de France et une sélection de classiques de France neufs, oblitérés ou sur lettres.

Philatélie Nation (Paris, tél. : (1) 42-33-03-41) met en vente une pièce rarissime de Monaco, une bande de huit d'un timbre à surtaxe au profit des orphelins (5 F + 5 F) émis en mars 1920 pour le mariage de la princesse Charlotte. Ce timbre était jusqu'à présent connu en bloc de quatre. Cette bande de huit aurait été donnée par le prince en remerciement à son médecin personnel. Prix d'amateur... sachant que le timbre, à l'unité, cote près de 90 000 F !

● **Une « Carteposte » *Marianne* à 2,50 F.** – La Poste a procédé à la mise en vente d'un nouvel entier sur carte postale à 2,50 F, baptisé « Carteposte », portant l'effigie du timbre de série courante *Marianne* de couleur rouge. Cette carte postale est vendue 2,50 F alors que ce type de produit était jusqu'alors commercialisé avec un surcoût destiné à amortir les frais de fabrication.

● **Exposition.** – Le bureau de poste de Marseille-Canebière organise, jusqu'au 26 juin, une exposition philatélique jeunesse sur les arts, le sport et les Jeux olympiques avec bureau de poste temporaire (souvenir philatélique, 10 F : Association philatélique Canebière, La Poste-Canebière, 13209 Marseille Cedex 01. M.-C. Martinez, tél. : 91-62-61-02).

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 13 juin. – **Compiègne**, 14 h, art africain ; **Corbeille**, 10 h : affiches de cinéma ; 14 h : art publicitaire ; **Dreux**, 14 h : cartes postales, bandes dessinées, dessins ; **Joigny**, 14 h 30 : Bibliothèque Jules Roy.

Dimanche 14 juin. – **Argenteuil**, 14 h : vente sur le thème de la femme ; **Chartres**, 10 h et 13 h 45 : TSF ; **Enghien**, 14 h 30 : art d'Asie ; **Fontainebleau**, 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **La Varenne Saint-Hilaire**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Versailles** (Chevau-Légers), 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; 14 h 30 : tableaux russes.

PLUS LOIN

Samedi 13 juin. – **Bergerac**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Dieppe**, 14 h 15 : cartes postales, jouets ; **Fontenay-le-Comte**, 15 h : livres régionalistes ; **Marseille** (Jean Martin), 21 h : flacons de parfum, céramiques ; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Vichy**, 14 h 30 : instruments de musique.

Dimanche 14 juin. – **Avranches**, 14 h 30 : jouets, poupées ; **Bergerac**, 14 h 30 : tableaux anciens et modernes ; **Castres**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Châlons-sur-Marne**, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Duclair**, 14 h 30 : livres, gravures ; **Grand-Quevilly**, 14 h : modèles réduits ; **Issoudun**, 11 h : livres ; 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **La Motte-Beuvron**, 14 h : vente sur le thème de la chasse ; **Le Mans**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Lyon** (Brotteaux), 15 h : mobilier, objets d'art ; **Mâcon**, 14 h 30 : vins ; 15 h 30 : mobilier, bibelots ; **Marmande**, 14 h : sculptures africaines ; **Marseille** (rue Jean-Martin) 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Marseille** (Prado), 10 h 30 : poupées mannequins ; 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Montluçon**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Nancy**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Orléans** (rue du Pot-de-Fer), 14 h 30 : tableaux, gravures ; **Orléans** (Notre-Dame-du-Chemin) 10 h 15 et 14 h 15 : affiches ; **Parthenay**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Pau**, 14 h 30 : art d'Asie ; **Rochefort**, 14 h 30, mobilier, bibelots ; **Rouen** (rue du Général-Giraud), 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Rouen** (rue de la Croix-de-Fer) 14 h 30 : art populaire, verrerie ; **Saint-Amand-Montrond**, céramiques contemporaines ; **Vienne**, 15 h : mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Paris (boulevard Blanqui), **Paris** (place Saint-Sulpice), **Paris** (mairie du 3e), **Vence**, **Cognac**, **Lourdes**, **Rouen**, **Conflans-Sainte-Honorine**, **Brunoy**, **Orsay** et **Savigny-sur-Orge**.

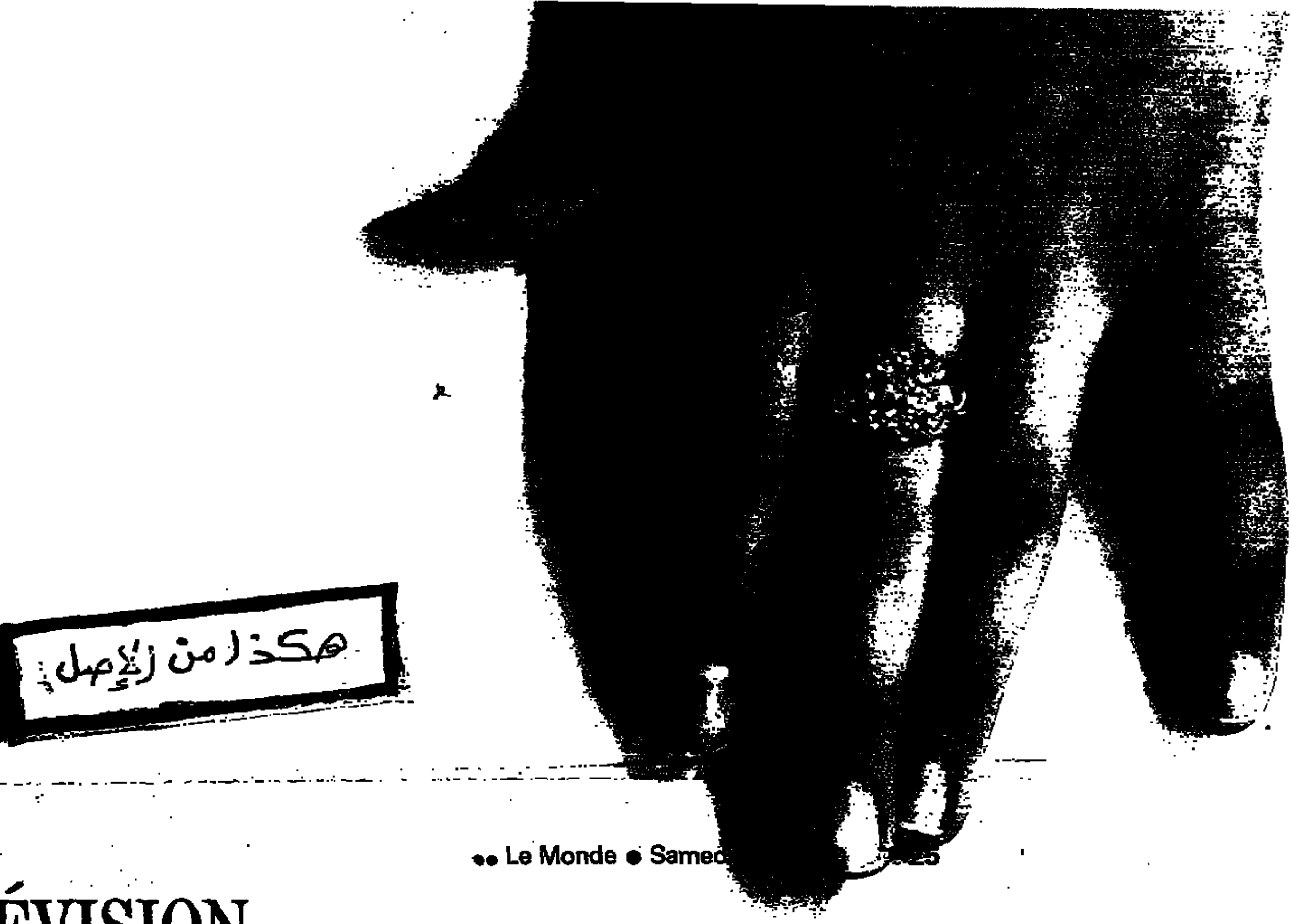
LOTO — MERCREDI 10 JUIN 1992

19H55 : 4 18 23 30 39 48 — complémentaire 25

6	[illegible]	1 209 575 F
5 + compl.	22	64 895 F
5	[illegible]	8 355 F
4	[illegible]	151 F
3	[illegible]	11 F

20H35 : 4 8 10 13 29 32 — complémentaire 47

6	10	791 185 F
5 + compl.	[illegible]	54 410 F
5	[illegible]	3 735 F
4	[illegible]	83 F
3	[illegible]	7 F



RADIO-TÉLÉVISION

…ES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Ombre et lumière

OMMENT ne donnerait-il pas le vertige, le grand trou noir où fourmille ce que délaisse la télé ? … du rond de lumière où …ent chaque soir les …es silhouettes, point …tence. Le néant. Le vide …idéral. L'immensité des …es infinis. On y pensait en …ant, en guise de cadeau …entième émission, cette … de sidérurgistes lorrains, « Envoyé spécial » nous déjà ouvert les portes l'an …r.

… famille comme mille …s, pour qui les jours se …nt, dans la vallée où la …e s'est tue. On les vit …er à Paris, pour une manif …t les beaux hôtels particu… où se dissimulait la Répu…e. Défilés, pancartes, …ntements avec les poli… : images familières du …al télévisé. Mais en dehors …es moments rituels, que …it-on de leur vie ? Cette …oche furtive des visages …rés par la lumière est, …ine après semaine, le meil… d'« Envoyé spécial ».

…nard Lavilliers vint chanter …eux. Chanter devant les …s-fourneaux éteints, pour …aumés, les rien-du-tout, ces vallées que même la …raphie avait oubliées. « La …que est un cri qui vient de …rieur », reprit en chœur le …le heureux des délaissés. – oui oui, l'art – touchait … doute à cet instant au cœur de sa magie. Pourquoi ce concert-là, à l'époque, n'avait-il pas été retransmis en direct ? Pourquoi Drucker ou Foucault n'étaient-ils pas allés planter leurs caméras en Lorraine ?

On fut moins convaincu, dans un autre reportage rediffusé, de la nécessité de filmer si longuement les bras tendus des néo-nazis allemands. Est-on sûr que les quelques centaines de skinheads qui angoissent tant « Envoyé spécial » n'en rajoutent pas un peu pour les caméras ? Les fondus au crâne rasé sont comme tout le monde : ils ont compris qu'une bonne dose de provoc est indispensable à qui souhaite passer de l'ombre à la lumière. Et ils le souhaitent, évidemment. Ils ne souhaitent même que cela.

A propos de caméras, Gérard d'Aboville en avait embarqué une, pour sa mémorable traversée de l'Atlantique. Et le soir, il se filmait. « Ex-Libris », où il était venu présenter son livre, diffusa un court extrait de cette étonnante exhibition. Le rameur solitaire soliloquait devant l'objectif. Il passait en revue la liste de ses misères, répétait « j'en ai marre », en quoi on le croyait volontiers. Un film, un livre, des contrats d'exclusivité... Cela ne diminuait pas son exploit. Simplement, cela le banalisait un peu.

…ogrammes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
…ication des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévi… » ; ◻ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 12 juin

TF 1

… Spécial sport : Football (et à 21.15). Euro 92 : CEI-Allemagne.
… Mi-temps, Météo et Tapis vert.
… Sport : Boxe. Championnat d'Europe des lourds-légers.
… Divertissement : Arthur émission impossible.

A 2

… Jeu : La Piste de Xapatan.
… Divertissement : Rire A 2.
… Magazine : Lumière.
… Cinéma : Un dimanche comme les autres ■■ (v.o.)

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa.
21.40 Magazine : Caractères. Des sciences et des hommes.
22.45 Journal et Météo.
23.10 ▶ Magazine : Musicales.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Hiroshima jour J.
22.00 Sport : Patinage.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Le Journal du cinéma.
23.05 Cinéma : Allô maman, ici bébé. ■
0.35 Magazine : L'Art en jeu.

M 6

20.40 Téléfilm : Danger... séducteur !
22.35 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Emotions, charme et érotisme.

ARTE

20.30 Débat : A quoi sert l'ONU ? Avec Christophe Bertrand et notre collaborateur Michel Tatu.
21.30 Téléfilm : Où est le Grand Nord ?
22.45 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
21.30 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 avril au nouveau Gewandhaus de Leipzig).
23.10 Jazz club.

Samedi 13 juin

TF 1

13.20 Magazine : Reportages. Yves Montand : la dernière séance, d'Alain Beverini et Rémy Boudet.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.10 La Une est à vous.
17.15 Divertissement : Vidéo gag.
17.45 Magazine : Trente millions d'amis.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.45 Divertissement : Les Roucasseries.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Essais du Grand Prix de F1 du Canada, Tapis vert, Météo, Trafic infos et Tiercé.
20.50 Variétés : Sébastien c'est fou ! Avec les vrais : Serge Gainsbourg, Patrick Bruel, Michel Sardou, Sylvie Vartan, Pierre Bachelet, Lova Moor, Julien Clerc, Patricia Kaas, Guy Montagné... ; Les faux : Coluche, Gérard Depardieu, Johnny Hallyday, Michael Jackson, Elvis Presley, Marilyn Monroe, James Brown, Edith Piaf, Tina Turner, Claude François, Sammy Davis Jr, Liza Minnelli...
22.35 Magazine : Ushuaïa. Spécial trains.
23.45 Magazine : Formule sport.

A 2

13.20 Magazine : Si ça vous change...
14.05 Magazine : Animalia.
15.00 Magazine : Sport passion (et à 15.30). Athlétisme : réunion de Dijon ; Football : Euro 92.
15.15 Tiercé, en direct d'Evry.
18.05 Série : Léo et Léa. De Pascal Goethals.
18.30 INC.
18.35 Série : ENG.
19.25 Série : Sylvie et compagnie.
19.50 Trois minutes pour faire lire. Yarima mon enfant, ma sœur, de Kenneth Good.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : La Nuit des héros.
22.45 Magazine : Double jeu. Invité : Enrico Macias. Variétés : Les Chordettes (document), Daniel Balavoine, The James, Les Aviateurs.
23.55 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

14.00 Variétés : Eurotop.
14.30 Magazine : Mondo Sono. Algérie : Djamel Allam.
15.00 Téléfilm : Passions envolées. De Martyn Friend (1re partie). En 1930, à Londres, une femme, veuve à quatre-vingt-cinq ans, prend son indépendance.
15.55 Documentaire : Le Patrimoine français vu du ciel. De Jacques Fournier. 5. Ile-de-France : Seine-et-Marne.
16.00 Traverses. Histoire naturelle de la sexualité, de Gérard Calderon. 1. La vie se complique.
17.00 Série : Les Aventures de Sherlock Holmes. Les Hommes dansants, d'Antony Skene.
18.00 Magazine : Montagne. Mont-Blanc : la voie royale.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.10 Divertissement : Yacapa.
20.45 Feuilleton : Edouard et ses filles. De Michel Lang.
21.40 Soirée spéciale : Samedi en fête. Le Grand Spectacle du sport. La Fête de la glace : Masters Miko, à Grenoble.
22.40 Journal et Météo.
23.05 Soirée spéciale : Samedi en fête (suite). Equitation : Premier Jumping international du Parc des Princes ; le Trophée des champions ; Spectacle équestre des cosaques, de Pierre Pakhomoff ; L'Heure du golf : le Magazine ; La compétition : l'Open de Catalogne ; Basket américain : derniers matches de la finale du championnat NBA.

CANAL PLUS

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Le Journal du cinéma.
14.05 Téléfilm : Un flic à abattre. De Dick Lowry.
15.35 Sport : Basket-ball. Résumé de la finale de la NBA.
16.40 Documentaire : Les Allumés...
17.05 Les Superstars du catch.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Décode pas Bunny.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 ▶ Téléfilm : En mémoire de Caroline. De Robin Spry.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Sport : Boxe. Championnat du monde lourds-légers (WBC) : Anaclet Wamba (France) - Rudenko (CEI), en direct de Levallois ; Championnat d'Europe super-légers : Valéry Kayumba (France) - Bruno Voterro (Italie).
23.50 Le Journal du cinéma.
23.55 Cinéma : Contes de la nuit noire. ■ Film américain de John Harrison (1990).

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Brigade de nuit.
15.40 Série : Les Espions.
16.35 Série : Vegas.
17.25 Série : Amicalement vôtre.
18.20 Série : Les Têtes brûlées.
19.10 Magazine : Turbo. Les 24 Heures du Mans.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.35 Divertissement : Les Dents de l'humour.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Le Paradis d'Angela. De Joe Napolitano.
22.15 Téléfilm : L'Incorruptible. D'Abel Ferrara.
23.50 Musique : Flashback.
0.20 Six minutes d'informations.

ARTE

19.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et allemandes de la seconde guerre mondiale. Semaine du 13 juin 1942.
20.00 Danse : Symphonie en D. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Joseph Haydn. Avec le Nederlands Dance Theater.
20.30 Documentaire : Nujiang, la vallée perdue. De Lü Yue. En Chine, une vallée difficile d'accès, entre le Tibet et la Birmanie, peuplée d'ethnies non chinoises.
22.00 Cinéma d'animation : La Flûte du bouvier. De Te Wei et Qian Jiajun. Une technique typiquement chinoise, le « lavis animé », s'inspirant de la peinture traditionnelle.
22.20 Documentaire : Nina Simone, la légende. De Frank Lord.
23.15 Documentaire : Jazzmasters, Herbie Hancock. De Terry Carter. Première émission d'une nouvelle série consacrée aux musiciens de jazz.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Nicolas Witkowski, physicien.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. H, de Claude Prin.
22.35 Musique : Opus. Marcel Pérès, directeur de l'Ensemble Organum.
0.05 Rencontre au clair de la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

17.50 Opéra (en direct du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles) : Les Troyens, opéra en cinq actes et deux parties, de Berlioz, par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre royal de la Monnaie, dir. Sylvain Cambreling ; sol. : Françoise Pollet, Deborah Raymond, Ronald Hamilton, William Stone, Stephen Rehm, Reinhard Hagen, Georg Paucker, Bernard Stejskal, Gérard Lavalle, Scot Weir, Kathryn Harries, Elzbieta Ardam, Barry Banks, Dirk van Croonenborch.
0.08 Les Bruits du siècle. Par Franck Mallet.
1.30 Cabaret. Par David Jisse.

Dimanche 14 juin

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Série : Columbo.
16.55 Spécial sport : Football (et à 18.15). Euro 92 : Angleterre-France, en direct de Malmö.
18.00 Mi-temps et Tiercé.
19.10 Météo et Journal.
19.35 Sport : Automobile. Grand prix de Formule 1 du Canada, en direct de Montréal.
21.55 Météo et Tapis vert.
22.05 Cinéma : Le Silencieux. ■ Film français de Claude Pinoteau (1972). Avec Lino Ventura, Léa Massari.
0.05 Magazine : Ciné dimanche.
0.10 Cinéma : Les Charlots contre Dracula. ◻ Film français de Jean-Pierre Desagnat (1980). Avec les Charlots, Amélie Prévost, Andréas Voutsinas.

A 2

14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin.
17.20 Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.10 1. 2. 3. Théâtre.
18.15 Magazine : Stade 2. Football : Euro 92 en Suède ; Rugby : Australie-Ecosse, test-match ; Cyclisme : Tour du Luxembourg ; Athlétisme : réunion de Dijon ; Canoë-Kayak : régates de Paris ; Aviron : régates de Lucerne ; Natation : réunion de Rome ; Triathlon : triathlon de Nice.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Aventure à Berlin. De Thomas Jacob. Le commissaire Goupil, en vacances à Berlin, assiste à un vol de timbres de collection.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Drôles de zèbres. Invités : Thierry Lhermitte, Cabu, Antoine de Caunes, Patrick Timsit.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Documentaire : Les Eaux fertiles. De Frédéric Rossif. Eviter le gaspillage...

FR 3

13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.50 Documentaire : Les Derniers Chiens sauvages d'Afrique. De Hugo Van Lawick. Dans le parc national de Tanzanie.
14.40 Magazine : Sports 3 dimanche. Comportement sociologique au contact du sport ; Jumping international du Parc des Princes : Le Grand Prix Ville de Paris ; Tiercé à Chantilly ; Football américain : finale du championnat de France.
17.15 C'est Lulo ! Lucky Luke (le Juge) ; Jeu : les Mondes fantastiques (rediff.).
18.15 Magazine : A vos amours. Présenté par Caroline Tresca. Invitée : Anémone.
19.00 Le 19-20 de l'information. Grand témoin : Pierre Bourdieu, sociologue, professeur au Collège de France. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Sport : Football. Euro 92 : Suède-Danemark, en direct de Stockholm.
22.20 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Smaïn.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Lady Be Good. ■■ Film américain de Norman Z. McLeod (1941) (v.o.).
0.56 Court métrage : Calling All Girls. ■ De Ralph Staub (v.o.).

CANAL PLUS

16.35 ▶ Documentaire : Les Pirates de l'air. D'Ian McCarthy.
17.05 Dessin animé : Les Simpson.
17.25 Cascades et cascadeurs nº 11.
17.55 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : Lola Zipper. ◻ Film français d'Ilan Duran-Cohen (1990).

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.20 Magazine : Dis Jérôme ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.
20.30 Cinéma : Personne n'est parfait. ■■ Film américain de Paul Bogart (1989).
22.20 Flash d'informations.
22.30 L'Equipe du dimanche. Volley-ball : France-Brésil ; spécial kick boxing : les réunions de Bangkok, Las-Vegas et Amsterdam ; basket : finale de la NBA, Portland-Chicago en direct.

M 6

13.50 Série : L'Incroyable Hulk.
14.40 Variétés : Multitop.
16.10 Série : Clair de lune.
17.05 Série : Le Saint.
18.00 Série : Espion modèle.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Pour la vie d'un enfant. De John Herzfeld.
22.25 Magazine : Culture pub.
23.00 Cinéma : Désirs sous les tropiques. ◻ Film français de Francis Leroi (1979).

ARTE

19.00 Soirée thématique : la 9e Documenta, l'art pour quoi faire ? (jusqu'à 23.00). L'Art en Russie et alentours. Par Tilman Jan. Art et paysage. Grèce. Par Josef Kirchmayer. Art et vidéo (Viola) Californie. Par Alexander von Wechmar. Portrait de Jan Hoet. A Kassel et à Gand, par Josef Kirchmayer et J. Wicke. L'Art en Afrique : Lagos et Dakar. Par Peter Louw. Portrait de Jan Hoet. Reportage sur la Documenta, suivi d'un voyage en Israël, par Josef Kirchmayer et J. Wicke. L'Art en Israël : Jérusalem et Tel-Aviv. Par Karin Alles. L'Art au Japon : Tokyo et Kyoto. Par Barbara Dickenberger. L'Art en France : Paris et ailleurs. Par J. B. Mathieu. Italie : portrait de Mario Merz. Par Renate Liebenwein. L'Art en Italie : de l'art « branché-chic » à l' « arte povera ». Par Renate Liebenwein. L'Art en Allemagne. Par Manfred Schuchmann. Portrait de Jan Hoet. Kassel et l'exposition, par Josef Kirchmayer et J. Wicke.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Livre-théâtre : Stéphane Mallarmé.
22.35 Musique : Concert (donné le 12 avril au Centre Georges-Pompidou, à Paris) : Ensemble InterContemporain, dir. : Frédéric Chaslin ; Œuvres de N'Guyen Thien Dao, Asbjorn Schaathun, Jean Barraque, Brian Ferneyhough.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 4 mars en l'église-Musée des Augustins) : Sonate pour violon seul nº 1 en sol mineur BWV 1001, Toccata et fugue pour orgue en ré mineur BWV 565, Concerto pour flûte, violon et clavecin en la mineur BWV 1044, Prélude et fugue pour orgue en ré mineur BWV 539, Sonate en trio pour orgue en ré mineur BWV 527, Toccata et fugue pour orgue en ré mineur BWV 565, de Bach, par l'Ensemble baroque de Limoges, dir. : Christophe Coin.
22.15 Mémoire d'orchestres. Par Philippe Morin. David Oïstrakh, chef d'orchestre. Concerto nº 4 pour violon et orchestre en ré majeur K 218, de Mozart ; Symphonie nº 5 en si bémol majeur op. 100, de Prokofiev.

Le Monde

Les prochains entretiens du président russe à Washington

M. Kravtchouk conteste à M. Eltsine le droit de représenter l'Ukraine

Le président russe, M. Boris Eltsine, ne représentera que la Russie lors de ses entretiens la semaine prochaine à Washington et *« n'a aucun mandat pour discuter des armements des autres Etats de l'ex-URSS »*, a déclaré, jeudi 11 juin à Kiev, le président ukrainien Leonid Kravtchouk. Kiev *« ratifiera le plus rapidement possible le traité START »*, a ajouté M. Kravtchouk au cours d'une conférence de presse. Mais dans l'optique d'une nouvelle phase de désarmement, *« Boris Eltsine ne pourra parler que de réduction des armes situées en Russie. Nous ne lui avons pas donné mandat pour discuter des armes situées en Ukraine »*, a-t-il précisé. M. Kravtchouk, qui se rendra en visite officielle à Paris les 16 et 17 juin, a d'autre part affirmé que l'Ukraine voulait être *« un pays européen, s'intégrer à la culture européenne, même si les relations avec la Russie restent très importantes »*. – *(AFP.)*

A Poitiers

Une interne condamnée pour homicide involontaire

POITIERS

de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Poitiers a condamné, mercredi 10 juin, une ancienne interne du CHU de la Miletrie à un mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende pour homicide involontaire. Mme Liliane Giudicelli, qui exerce aujourd'hui à Toulouse, était interne de garde aux urgences du CHU de Poitiers, en décembre 1987, quand une habitante de Ruffec (Charente), Mme Eliane Fauvet, s'y présenta, munie d'une lettre de son médecin traitant qui demandait son hospitalisation.

L'interne examina la patiente, mais ne juga pas nécessaire de l'hospitaliser. Celle-ci revenait le 5 janvier, avec *une nouvelle* lettre de son médecin, qui menacait, cette fois, de saisir le procureur de la République en cas de refus d'hospitalisation. L'état de la patiente, dans l'intervalle, s'était aggravé et elle décédait cinq jours plus tard, victime d'une hypertension intracrânienne que Mme Giudicelli n'avait pas décelée.

Ce n'est pas pour cette erreur de diagnostic que la jeune femme est renvoyée, quatre ans plus tard, *devant* le tribunal. Au terme d'un article du règlement intérieur du service des urgences du CHU, un interne ne peut pas refuser une hospitalisation. La décision relève de la seule responsabilité du médecin titulaire de permanence. Mme Liliane Giudicelli avouait l'ignorer. Ses avocats ont bien plaidé la relaxe, mais le tribunal s'est rangé à la requête du procureur, pour lequel l'interne avait commis *« une faute caractérisée par l'inobservation du règlement »*.

MICHEL LÉVÊQUE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Sans issue

ON parle toujours d'interdire la circulation au centre de Paris. Ça y est, c'est fait ! Les cortèges officiels ont vidé les avenues et depuis le *début de la semaine une énorme* zone piétonnière invite les promeneurs à manifester leur mauvaise *humeur, sous les yeux furibards* des automobilistes, tenus à bout de gourdin par des flics exaspérés.

Hier après-midi, je vais pour prendre le 95 à Montparnasse, c'est le terminus. Je le vois pas. Je me renseigne. *Pas* la peine d'attendre. Il viendra pas. Il a essayé de traverser la Seine ce *matin, il a été pris* par une marée de voitures qui s'est fracassée sur un cordon de police et l'a rejeté au dépôt. Bon, tant pis ! Je m'engouffre dans un taxi en maraude, et nous voilà lancés dans une course d'obstacles... *Oxer... Bull-finch... Rivière* du huit... Auteuil, c'est rien à côté. Je m'étonne : c'est quoi là aujourd'hui. C'est la Queen ?

– Non, la Queen, on l'a évacuée par le train. Il y a des banderoles, ça doit être un défilé.

– Rapport à quoi ? A la PAC ou au PAF ?

– Allez savoir. Probablement aux deux. Les agriculteurs veulent passer à la télé et les présenta*teurs veulent pas passer pour* des ploucs. On va essayer de se faufiler rue de Rivoli... Ah ! merde, un nouveau barrage... Pardon M'sieu l'agent, comment on peut aller à l'Opéra ? – On peut pas. Il est en grève... Bon, alors, ma pauvre dame, *qu'est-ce qu'on fait ?* La rue des Bons-Enfants est bloquée par les mecs d'SOS-Papa.

– Qu'est-ce qu'ils veulent ceux-là ?

– Accoucher sous X ou sous la mère, je sais plus. Et je vous signale que la place de la Concorde est fermée, des fois que les députés RPR décideraient *de sortir crier : « Oui ou non à* Maestriche ? » Tiens, écoutez, ça aboie rue Coq-Héron. Ça doit être la coordination des clébards qui refusent de caguer dans le caniveau. Je vous dirais bien de prendre le métro, mais ça roule pas *mieux. Il y a un enragé qui* a abandonné sa bagnole, immobilisée depuis des heures, pour se jeter sous une rame.

Mouvements de chars israéliens au Liban sud

Une dizaine de chars israéliens ont franchi, sur environ 1 kilomètre *de profondeur*, vendredi 12 juin, la « zone de sécurité », créée par l'Etat hébreu au Liban sud et affronté des feddayins, a-t-on appris de source proche des Nations unies. L'artillerie israélienne avait préalablement bombardé, pendant quatre heures, des villages où est implanté le Hezbollah pro-iranien au nord de la « zone de sécurité », avait annoncé la police libanaise.

De même source, on précise que les canons et les chars israéliens ont tiré plus de 90 obus sur plusieurs localités désertées par leurs habitants et transformées par le parti chiite intégriste en camps retranchés.

Ces actions militaires ont lieu au lendemain *de l'annonce par le* Front de la résistance nationale libanaise (FRNL), formation laïque prosyrienne, d'une attaque à la *bombe contre une patrouille israé*lienne, sur la frontière internationale libano-israélienne. – *(AFP, Reuter.)*

Plusieurs rassemblements marquent le trentième anniversaire du départ des Français d'Algérie

Pieds-noirs et harkis s'apprêtent à marquer le trentième anniversaire de leur exode d'Algérie. A la com*mémoration d'un déchirement dont* les drames ne sont pas oubliés, s'ajoute la volonté de donner des quelque 250 000 « rapatriés d'Afri*que du nord » et de leur famille* une image cohérente, dynamique, et ouverte.

A l'hippodrome de Vincennes (Paris 12e), l'association « Horizon Europe » organise ainsi, samedi 13 et dimanche 14 juin, un « rassemblement mondial des pieds-noirs et harkis » où des dizaines de milliers de personnes sont attendues pour des *« journées de retrouvailles et d'émotion »*. A travers des spectacles – dont une fantasia –, des expositions et des cérémonies, il s'agit de célébrer la mémoire mais aussi de *mettre* en valeur des traditions d'hospitalité, des exemples d'intégration réussie, et d'inscrire la communauté dans *« le futur paysage culturel européen »*. Une exposition d'images et de films rappelant l'histoire de la présence française en Algérie s'ouvre *parallèlement et pour huit jours* à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) sous le titre « Imalgérianie », à l'initiative de M. André Santini, maire (UDF) *de cette* ville *et député*.

A Lille enfin, un festival réunissant des artistes et personnalités originaires du Maghreb sous le titre « Coup de soleil sur le Nord », aura lieu les vendredi 26 et samedi 27 juin, à l'initiative de l'association Coup de soleil de M. Georges Morin, délégué national du PS aux Français originaires du Maghreb. L'association, qui s'est fait connaître en réunissant, l'an dernier, Guy Bedos, Smaïn et Michel Boujenah sur la scène de l'Olympia, veut *« militer contre le racisme en montrant tout ce que les populations originaires du Maghreb ont apporté à la France »*.

► **Renseignements. Pour le « Rassemblement mondial » de l'hippodrome de Vincennes : (1) 43-73-66-90. Pour l'exposition « Imalgérianie » d'Issy-les-Moulineaux : (1) 42-64-63-98. Pour « Coup de soleil sur le Nord » à Lille : (1) 46-31-75-53.**

Mme Elisabeth Guigou invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mme Elisabeth Guigou, ministre *délégué auprès du ministre des* affaires étrangères, chargé des affaires européennes, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 14 juin de 18 h 30 à 19 h 30.

Mme Guigou, qui fut un des négociateurs du traité de Maastricht, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Vernet, du *Monde*, et de Richard Arzt et Pierre-Marie Christin, de RTL, le débat étant *dirigé par Henri Marque*.

La réflexion sur le mode de scrutin

La « commission Vedel » au complet

La commisssion que M. Pierre Bérégovoy a chargée de lui faire des propositions sur une possible réforme du mode de scrutin législatif est maintenant au complet. Le premier ministre a demandé à M. Georges Vedel de la présider et *a personnellement nommé sept* juristes (*le Monde* du 6 juin).

Les groupes de l'Assemblée nationale ont désigné leurs onze représentants à la proportionnelle de leurs effectifs. Ce sont pour le PS : MM. Jean Auroux, président du groupe (fabiusien), Philipe Bassinet, questeur de l'Assemblée (poperéniste), Alain Richard, rapporteur général du budget (rocardien), Daniel Vaillant, secrétaire aux fédérations du PS (jospiniste), *Claude Gaits, radical de gauche*. Pour le RPR : MM. Bernard Pons, président du groupe, et Robert Pandraud, secrétaire général adjoint du parti chargé des élections. Pour l'UDF : MM. Charles Millon, président du groupe, et *Philippe Mestre*. Pour l'UDC, M. Jacques Barrot, président du groupe. Pour le PC, M. Jacques Brunhes. Le premier ministre devrait installer officiellement cette commission le jeudi 18 juin.

□ **M. Carl Lang conduira la liste du Front national pour les sénatoriales dans le Nord.** – M. Carl Lang, secrétaire général du Front national, a annoncé jeudi 12 juin, à Lille qu'il serait tête de liste de son parti pour les élections sénatoriales de septembre dans le Nord. *Le président du groupe lepéniste* du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a estimé que sa liste aurait *« la possibilité de rassembler bien au-delà des grands électeurs du FN »* – qui sont, selon lui, une trentaine dans le département, – grâce au thème principal de sa campagne, axée autour du « non » à Maastricht.

Accord entre BMW et Aprilia

Une moto européenne sera commercialisée en 1994

La firme allemande BMW et le constructeur italien Aprilia viennent de conclure, en liaison avec le motoriste autrichien Bombardier-Rotax, un accord pour la fabrication d'une moto européenne de moyenne cylindrée. Ce monocylindre de 650 cc sera *inclus dans la* gamme BMW, qui en assurera la commercialisation à partir du début de l'année 1994.

Le moteur, *« modifié selon le cahier des charges de BMW »*, sera fourni par Bombardier-Rotax, indique le constructeur allemand, qui précise que la fabrication de ce nouveau modèle *« tout chemin »* aura lieu dans l'usine Aprilia de Noale, près de Venise. Les partenaires ont prévu de recourir à des sous-traitants communs.

Alors que les Français (MBK et *Peugeot) se sont alliés respective*ment avec Yamaha et Honda, cet accord, signé le 5 juin, doit permettre aux deux principaux partenaires *de s'implanter sur un cré*neau en forte croissance mais totalement dominé par les marques nipponnes (Honda, Yamaha, Suzuki, Kawasaki). BMW, *qui* a produit quelque 34 000 motos de grosse cylindrée en 1991, cherche à diversifier sa gamme en y incluant, pour la première fois depuis 1966, un monocylindre. La firme de Munich pourra également bénéficier d'une implantation industrielle dans un pays où les coûts salariaux sont moins élevés qu'en Allemagne. Pour sa part, Aprilia (50 000 motos de 50 à 650 cc produites en 1991) espère confirmer la percée effectuée ces dernières années sur le marché européen dominé aux quatre cinquièmes par les Japonais.

J.-M. N.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 12 juin 1992 a été tiré à 509 015 exemplaires

Demain dans « *le Monde* »

« Heures locales » : l'imperturbable sourire de Mickey

Deux mois après l'ouverture d'Euro Disney, à Marne-la-Vallée, les rumeurs pessimistes circulent. Pourtant, le parc d'attractions semble faire le plein, au moins le week-end. L'objectif annoncé de onze millions de visiteurs par an reste donc accessible. Mais, sur place, les « invités » européens consomment peut-être moins que prévu.

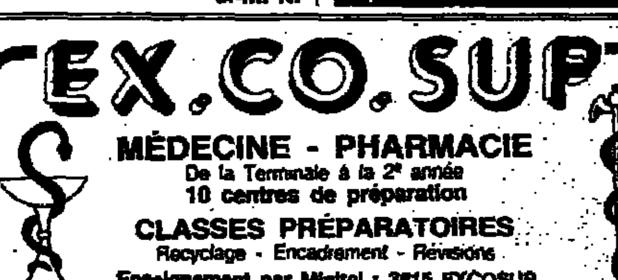
La France « écolo »

Le cinquième et dernier volet de notre enquête : une « maison européenne » peu commune.

Dates

Il y a trente-cinq ans, Khrouchtchev face au « groupe antiparti ».





Le Monde

SANS • VISA

La bataille du Horn


J. AUGE in HOMMES ET NAVIRES AU CAP HORN

A bord de la *Françoise-d'Amboise*, en 1908.

Une route maritime existait-elle au-delà du détroit de Magellan ? L'Atlantique se heurtait-il à l'océan Pacifique et sous quelle forme ? On s'interrogea longtemps jusqu'au jour ou l'on trouva le passage. A Saint-Servan, près de Saint-Malo, un musée raconte l'histoire des hommes qui fréquentèrent l'endroit. Une aventure assez salée.

LES cartographes le nomment le Horn, les marins, eux, l'appelaient *le cap* Dur. Un rocher qu'il fallait doubler quels que fussent la saison, le temps et la constance bornée du vent et des *courants* à fuir dans l'Est à longueur d'année. Un exploit, une épreuve banale que les capitaines devaient renouveler *autant de fois que l'impé*rieuse nécessité de livrer la marchandise à l'heure et à bon port le commandait. *Le Horn*, point chaud d'un voyage jamais joué d'avance et que l'on ne pouvait entreprendre qu'animé de ce lourd et ombrageux courage qui a toujours persuadé *les hommes de la* mer qu'ils étaient plus aptes que d'autres à se mesurer aux serrures *rebelles qui verrouillent à jamais* les océans.

Discipline, prudence et témérité mêlées, *tous* les récits concordent : on ne devait s'engager dans ce corridor du diable, où plus de *trois cents jours par* an rugit le staccato des tempêtes, que l'esprit muscié par un long apprentissage et une puissante détermination, les réflexes et l'intuition tendus à vif. *Dans* les *marges* et entre les lignes de leurs sobres et sombres livres de bord, les officiers cap-*horniers avaient prévenu* les jeunes promotions qui *s'*élanceraient après eux à l'assaut de la grande muraille. Ici, *c'*est l'indécision qui vous perdra, la mollesse de caractère qui tue. Jour et nuit, ne pensez qu'à une seule et même chose : passer le plus rapidement *possible dans* l'Ouest. Régatez à outrance quand la chance vous sourit. Faites toute la toile. Demandez le pire à votre équipage et à votre bâtiment, jusqu'à *vous* faire maudire, *mais* ne laissez échapper aucune occasion de forcer la passe. Foncez ! Quand vous serez à Valparaiso, vous aurez le temps de réfléchir à la route du retour. Tout aussi périlleuse, mais moins criminelle.

La volonté de conquérir ce passage peu recommandable avait été un acte *politique avant de* porter la marque de l'exploration maritime. Magellan, en offrant à l'Espagne (1520) le détroit qui s'ouvrait miraculeusement sur le Pacifique, avait autorisé celle-ci à considérer comme pirate tout importun qui croisait dans les eaux découvertes par le Portugais. Il fallait se soumettre ou passer au large. Mais *quel large* ? *Il n'était* pas sûr que ce continent ne fasse corps avec les glaces australes, fer*mant ainsi toute tentation de cir*cumnavigation par le sud. Durant un siècle, personne ne se permit d'aller *narguer* les *cinquantièmes* hurlants jusqu'à ce que les Provinces unies, agacées, tout comme l'Angleterre, d'être tenues à l'écart du très catholique et romain traité de *Tordesillas* – arbitre, *Alexandre* VI Borgia ; objet, le partage du monde ; bénéficiaires, l'Espagne et *le Portugal*, – *ne se décident* à *lan*cer des voiles luthériennes en direction de ce fond d'océan dans l'espoir d'y percer un couloir qui aurait ouvert une route toute nouvelle pour rallier les Moluques et mettre plus commodément en cale l'or de la cannelle.

Un huguenot réfugié en Hollande, Jacques *Lemaire*, arme deux navires dont il confie le commandement à Cornélius Schouten, qui, *en janvier 1616 et en sa compa*gnie, découvre, par 57 degrés de latitude sud, un îlot qu'il baptise du nom du port dont il est parti au Pays-Bas : Horn. C'était le Pacifique *qui* battait *contre* sa coque. Incident diplomatique gravissime – des hérétiques viennent de violer les « accords » internationaux, – mais les marins savent *qu'ils* peuvent *désormais* risquer leur vie en partant à l'assaut d'un lieu où toutes les fantasmagories sont possibles, toutes les frayeurs admises ; un endroit où l'on est presque toujours sûr de pouvoir mesurer l'héroïsme dont on se croit habité et où l'instinct de survie fait donner *ses ressources* les plus ingénieuses. Le Horn, qui ne sera commercialement *défié que* beaucoup plus tard, entre dès cet instant dans le Livre des records *et chacun de ses vainqueurs* salué comme tel. Les cap-horniers, que l'on pourrait presque comparer *aux as de l'aviation n'était* l'anonyme routine dont s'est entouré leur brillant calvaire, devaient finir par mettre la « ligne » en conformité avec les intérêts marchands de l'époque, forçant le mortel fanal à supporter, bavant et écumant, l'âpre résolution des armateurs très *semblable à la leur*, eux les fins manœuvriers qui quittaient Liverpool, Saint-Malo et *Bremerhaven sans se retourner*, la casquette pointée vers leur vieil ennemi qui, là-bas, les attendait.

« Hardi ! les gars, vire au guindeau/ Good bye farewell, good bye farewell/ Hardi les gars, adieu Bordeaux/ Hourra ! ho ! Mexico ! / Ho ! ho ! ho ! » On connaît tous ça, même natif de Saint-Flour, même fonctionnaire. Du grand vent pour pas cher, des fins de banquets qui tanguent à la cadence, et des nièces de sous-préfets qui s'accrochent à des bras d'hommes, des durs à belle voix avec moustaches et décorations pitonnées sur le veston. *Tous embarqués dans le* refrain, marioles. *« Au cap Horn il ne fera pas chaud/ Harel away hé ! / Oula Tchalez ! / A faire la pêche au cachalot/ Hal'matelot/ Hé ! ho ! hisse ! hé ho ! »*

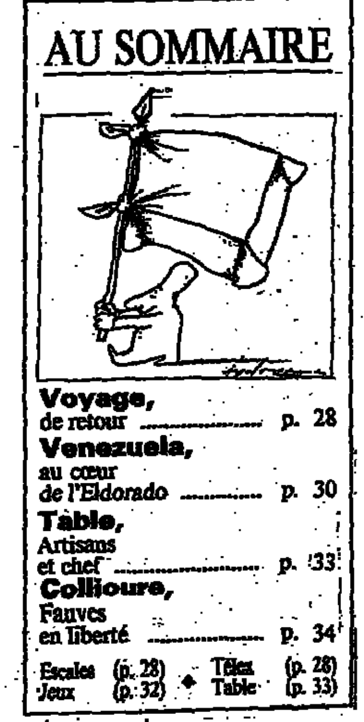
C'était une chanson à hisser, une chanson pour se donner du muscle à l'ouvrage, un remontant qui faisait oublier la rage de dents et les mains gantelées de froid. Tant qu'on avait encore *la force de lan*cer la brutale complainte, car certains voyages se goupillaient mal *et toutes* les ardeurs devaient être économisées, le moindre effort *rationné, comme pour cet* équipage du trois-mâts *la Rochejacquelein*, pris en 1909 sur le rail disloqué *du Horn, dans une tourmente* de début des temps dont il mit près de quarante jours à se sortir ; 365 milles marins *pour* plus d'un mois de navigation. Sa route – reproduite à titre d'exemple à éviter – ressemble à la mise en chantier d'un carreau de dentellière... *Il n'était déjà plus question depuis* longtemps du détroit de Magellan, la taille des navires ne permettait plus de l'embouquer, et le canal de *Panama ne serait percé* qu'en 1914.

Le Horn restait une providence et tous s'y jetaient avec furia et *appréhension, jouant contre* la montre pour rendre leur cargaison dans les délais les plus courts, décrochant des records, forçant les *courtiers londoniens à se lever tôt* et à se coucher tard. A partir de 1850, les clippers américains font la loi. Jamais on a navigué aussi rapidement, avec une telle ivresse de se colleter à la mer et une telle frénésie d'en découdre avec ses grands chahuts. *Pour ces* capitaines, qui tiennent la barre le colt à la ceinture et font régner la terreur sur leur bâtiment, le cap Dur devient une sorte de *Luna-Park* qu'on attaque comme on s'en va se dégourdir les muscles à la fête foraine avant de terminer la soirée dans des parties de poker dont on émerge riche ou coulé. C'était le jeu.

Jean-Pierre Quélin

Lire la suite page 29

AU SOMMAIRE



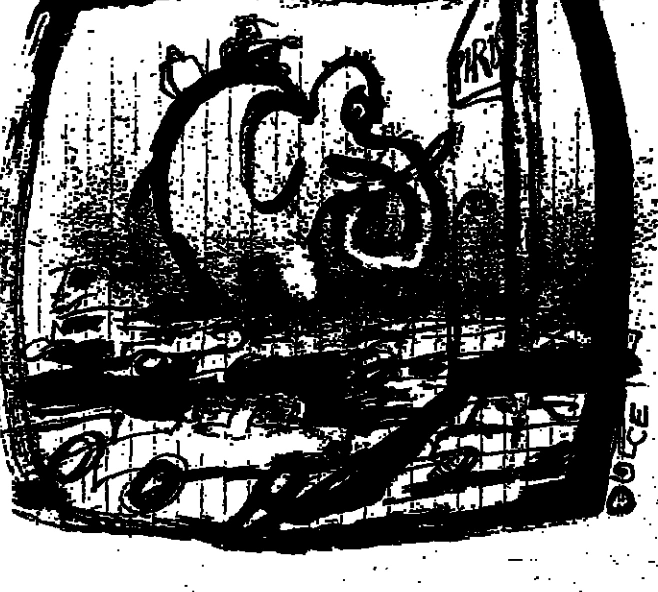
COUP D'ŒIL

De retour...

N'IMPORTE quel voyageur revenant d'une destination lointaine ou d'un long séjour à l'étranger en a fait, un jour, l'expérience : dans le taxi ou le bus qui le ramène, au petit matin, vers le centre, c'est un peu comme si Paris ou sa ville d'origine s'offrait pour la première fois à ses yeux. Des choses que l'on ne remarquait plus à force d'avoir le nez dessus redeviennent soudainement évidentes. Que l'architecture de cette ville est banale ou, au *contraire, originale ! se dit-on.* Comme les gens y semblent indolents ou, à l'inverse, affairés ! Et ces immeubles, au bord du périphérique, devant lesquels *on est passé mille fois* auparavant sans les voir, quelle poésie ils dégagent ! Autant que des détails, c'est l'âme, voire le parfum du lieu qu'on saisit dans son ensemble, naturellement, sans effort. Un peu comme si, dans le café qu'on venait d'avaler à la descente de l'avion, quelque esprit espiègle avait versé des gouttes d'une substance hallucinogène qui, en affinant notre perception, nous *révélait l'autre côté des choses*, le versant qu'on ne voit habituellement pas. Ce que l'on remarque alors dépend bien sûr de ce que l'on a vu au cours du *voyage qui vient de s'achever.*

Si l'on revient des Etats-Unis, c'est la modestie des voitures et des autoroutes qui frappe. Même un embouteillage dont on se *serait plaint en une autre* occasion semble dérisoire. La Défense ressemble, au loin, à un quartier de HLM ou bien, au contraire, apparaît comme une *continuation des paysages* urbains d'où l'on vient.

On s'émerveille ou on s'irrite de choses absolument banales, comme de la tranquillité apparente des passants dans la rue, de pouvoir appeler d'une cabine téléphonique publique qui *marche ou bien, dans le premier* magasin où on se rend, d'avoir presque à justifier face au vendeur que finalement on n'achètera rien. Les gens dans la rue semblent très riches ou très pauvres, bien habillés ou ternes, très modernes ou un tantinet arriérés, selon l'endroit dont on revient. Si l'on arrive d'un pays du nord un peu froid, on s'étonne que les gens se regardent tant les uns les autres dans les yeux ; si l'on revient d'un pays du sud, qu'ils se parlent si peu entre eux dans le métro ou le bus. Même la langue que l'on emploie depuis son enfance prend des allures de dialecte étranger : si l'on a baigné pendant des semaines dans un univers de sons durs et brutaux, on aura l'impression que le français est d'une douceur et d'une lenteur qui confinent à de la fadeur. Et ainsi de suite : c'est comme si nos yeux, se lavant de la trop grande habitude qui les avait endormis, se réveillaient neufs...



ON ne peut pas prévoir les « découvertes » que l'on va ainsi faire. Elles sont de l'ordre de la sensation spontanée et brute, et non de l'analyse. Tout se passe même comme si le voyage qu'on venait de terminer nous avait en quelque sorte scindés en deux : une partie de nous est déjà rentrée, tandis que l'autre voyage encore et nous observe. Etonnante schizophrénie qui fait affluer en nous les réflexions sauvages sur ce sujet qui appartient autant à la grande philosophie qu'au café *du commerce* : ce que l'on appelle les caractères « nationaux ». L'on se découvrira ainsi hyper-latins ou, au contraire, peuple du nord, libéraux ou, à l'inverse, vivant par trop les uns sur les autres, dominés par le regard social. Bref, c'est comme si le voyage avait fait de nous à la fois un acteur parmi les autres et un spectateur : presque un *penseur*...

Il ne manque pas de raisons rationnelles à l'émergence de ces sentiments irraisonnés : en nous déportant de nous-mêmes, le voyage nous offre ce recul sans lequel nous ne pouvons véritablement nous voir. Comme un traumа qui fait renaître en nous des sensations enfouies, il est cette *technique* qui nous permet, à nous, Occidentaux, d'opérer ce que recommandent presque toutes les pensées de la sagesse de l'Orient : se *porter en quelque sorte* à notre « périphérie » afin de mieux nous connaître nous-mêmes. Ou encore, pour reprendre un vocabulaire philosophique *contemporain, il est* ce changement de « paradigme » personnel qui, en nous insérant dans un autre « contexte », renverse la vision habituelle des *choses et du monde que* nous avons. Ce n'est pas pour rien que Montesquieu eut recours à des « Persans » pour évoquer la réalité française, ou encore que l'on *utilise le même mot* de « voyage » pour désigner un déplacement dans l'espace ou à l'intérieur de soi à l'aide d'une drogue. Le résultat est, sous un certain aspect, *le même : prendre* de la distance par rapport à son état habituel, « normal », d'insensibilité.

A ces sérieuses raisons s'en ajoute sans doute une autre : de même que c'est souvent au *moment* où la femme de sa vie le quitte qu'un amoureux prend conscience des qualités que, malgré tout, elle avait ; de même la valeur du voyage *réside dans cette* angoisse de perte qui, d'un coup, redonne du prix à ce que l'on avait momentanément quitté. Tout voyage s'effectue dans les deux sens. Et il en va d'un voyage fructueux exactement comme d'un bon *film policier avec suspense* : c'est au moment où, le mot « fin » s'inscrivant sur l'écran, on connaît enfin le coupable qu'on se rend compte de tous les indices indiscutables de sa culpabilité que le réalisateur avait *habilement « semés » dans* les toutes premières scènes. Si on avait été plus malin, on aurait pu partir dès la fin de la première image : tout s'y trouvait, même si nous n'en avions rien vu.

NE pourrait-on pas alors s'épargner tout le déplaisir du déplacement concret, avec ces valises qui n'arrivent pas à se *fermer*, ces *avions vers* lesquels il faut se dépêcher d'aller et tous ces menus objets que, forcément, on perd, pour le remplacer par un pur exercice d'intropspection en *chambre* – si tant est qu'on ne découvre jamais dans un voyage que ce que l'on sait depuis toujours sans en avoir conscience ? Vieil argument des paresseux du voyage : puisque le retour est la plus partie intéressante, sur le plan intérieur, du voyage, ne vaudrait-il pas mieux se contenter de vagabonder, par la pensée, dans un bon fauteuil ? C'est *à voir*. Car il nous resterait encore, dans ce cas, l'illusion d'un ailleurs. Peut-être ne voyageons-nous, au fond, que pour nous convaincre de toutes les *bonnes raisons que nous* avons de rester chez nous. Voyager, c'est tuer en nous le désir du déplacement...

Patrice Bollon

ESCALES

Chypre la belle Hellène

Le vert des hautes herbes, le jaune des boutons d'or, le rouge des coquelicots et la mer irisée font de Chypre, au *printemps*, une palette de couleurs à faire pâlir d'envie les post-impressionnistes et les calendriers des Postes réunis. Troisième île de la Méditerranée, après la Sicile et la Sardaigne, avant la Corse et la Crète, Chypre, l'« île odorante », se veut aussi belle et attirante que Vénus qui naquit sur ses rives, de l'écume des vagues.

Mais Chypre n'est pas Cythère. Point de paysages grandioses ni d'étendues infinies. Au contraire, c'est Lilliput ! Avec l'impression d'être chaussé de bottes de sept *lieues. En quatre enjambées*, on parcourt les forêts de cèdres et de conifères qui couvrent la chaîne du Troodos ; d'un bond, on franchit les ruisseaux pour se retrouver sur les collines calcaires et desséchées où poussent la vigne et le caroubier. A deux pas, dans la plaine fertile, bananes, citrons et oranges.



Le site antique de Kourion.

Et puis la mer, la mer qui danse au bord des golfs trop verts et des piscines trop bleues, une mer parfois cachée par les hôtels, bâtis en si grand nombre que le gouvernement a décidé d'en interdire désormais la construction pour ne pas défigurer complètement les côtes. Côtes hospitalières il est vrai. Depuis dix millénaires, les hommes, ceux du néolithique comme ceux du néotouristique, n'ont cessé d'y accoster.

Les civilisations s'y croisent et s'y entremêlent. Chypre, qui fut ainsi grecque, byzantine, franque, vénitienne et ottomane, se présente comme un fabuleux conservatoire de l'histoire du bassin méditerranéen. Un paradis pour les amateurs de vieilles pierres et d'histoire de l'art. On y trouve encore, bien conservées, à Khirokitia comme à Kalavassos, les *huttes* circulaires préhistoriques des premiers habitants venus de l'Orient voisin.

Les Grecs, à partir de 1400 avant Jésus-Christ, s'établissent dans l'île par vagues successives. Ils apportent avec eux leur langue et *leur culture qui, malgré* les influences successives, n'ont jamais cessé d'exister. Ainsi, à Paphos, délicieux petit port sur la côte ouest, on découvre une impressionnante nécropole hellénistique, le Tombeau des rois, ainsi que de superbes mosaïques romaines inscrites au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO.

Après la division de l'empire romain, Chypre devient byzantine. Elle se couvre de monastères et d'églises orthodoxes – Saint-*Lazare* de Larnaca, – riches en fresques et en icônes rassemblées pour la plupart au Musée byzantin de Nicosie. La région du Troodos, agréablement fraîche en été, et qui est, par ailleurs, sillonnée de chemins de randonnée, recèle neuf chapelles, également protégées par l'UNESCO.

En route pour la troisième croisade, Richard Cœur de Lion s'empare de l'île en 1191, sur un coup de tête. Rachetée par le Poitevin Guy de Lusignan, un des chevaliers français des Croisades, Chypre, catholique et franque (1192-1489), voit s'ériger des églises gothiques comme l'abbaye de Bellapaïs, et la cathédrale Sainte-Sophie de Nicosie. *Devenue vénitienne*, ses gouverneurs, dont Chrisophoro Moro, l'« Othello de Shakespeare », construisent, devant la menace turque, des forteresses militaires qui, dit-on, inspireront Vauban. Peine perdue : les Ottomans envahissent et annexent Chypre (1571-1878). Minaret et mosquée font de l'ombre au cloître gothique. En dépit de révoltes périodiques, l'île, devenue province turque, s'assoupit pour se réveiller colonie britannique (1878-1960).

Chypre savourera brièvement les joies de l'indépendance. Istanbul, sous prétexte de défendre les intérêts turcophones, lui arrache 40 % de son territoire, en 1974. Dans l'indifférence générale. Aujourd'hui, certains des plus beaux sites (Salamine, Famagouste) se trouvent en territoire turc.

Pour découvrir Chypre, il faut s'éloigner des côtes trop occidentalisées, flâner dans les petits villages de l'intérieur, boire le vin et, sous la tonnelle d'une *taverne de campagne*, goûter le *mezze*, plat de résistance composé de quelque trente spécialités différentes. Participer aussi aux célébrations villageoises, aux fêtes *des fleurs en mai, à celle du vin et* de Dionysos, en septembre. Assister à un mariage paysan et boire de bon cœur à la santé des époux. Une chose est certaine : Hellène orientale aux charmes emmêlés, Chypre mérite mieux qu'un banal séjour balnéaire.

Spécialiste, depuis plus de vingt ans, du tourisme en Orient, le voyagiste Découvrir (23, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, tél. : 45-44-48-80 et dans les agences de *voyages) propose, dans* une brochure spéciale, plusieurs formules, du simple séjour en bord de mer, à Ayia-Napa, Limassol ou Paphos (à partir de 4 700 F par *personne, de Paris à Paris*, en chambre double, pour sept nuits avec petit déjeuner) aux itinéraires à la carte avec l'avion, les transferts, la location de voiture et *l'hébergement en hôtels de grand* luxe comme le Méridien, le Golden Bay, l'Annabelle ou l'Onda Beach. Depuis Chypre, Découvrir propose également des mini-croisières (à partir de *1 160 F* par personne en cabine double, pour trois jours) vers l'Egypte, Israël et le Liban.

Pour se renseigner sur Chypre : l'Office du tourisme, 15, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-61-42-49.

A. C.

TÉLEX

Evasion ferroviaire dans le Massif Central avec les trains touristiques mis en circulation *l'été prochain par la SNCF*, au départ de toutes les gares de la Haute-Loire. Trois circuits commentés, avec arrêts photos et repas du terroir : tour de la Lozère (haut Allier, *Gévaudan, Garabit*), les 12 juillet et 9 août (370 F la journée avec les repas), Cantal et Causses (en boucle de Neussargues *via* Saint-Flour, Marvejols, Rodez, *Figeac et Aurillac), les 28 juin* et 23 août (390 F) et « Les grands viaducs construits par Eiffel », en Combrailles, avec la chaîne des puys, les 26 juillet et 20 septembre *(290 F). Renseignements* : Jean-Paul Delorme (tél. : 71-50-11-51), gare SNCF, 43100 Brioude. De son côté, le Rail étampois (place du général *Leclerc, 91150 Etampes) propose*, au départ de Paris, les 20 et 21 juin, une escapade à Mulhouse pour découvrir les musées de l'automobile, du chemin de fer et *de l'impression sur étoffes ainsi* que l'écomusée local : 1 090 F en chambre double.

Week-ends flâneurs dans l'Eure (Normandie) en juin et jusqu'au 5 juillet. Visites d'entreprises (recyclage du plastique, laboratoire de duplication à grande vitesse de vidéo, élaboration de fils spéciaux anti-feu) et manifestations traditionnelles (expositions, visites de châteaux, abbayes et manoirs, concerts) présentées dans la plaquette *l'Eure en fleurs*. La brochure *Hôtels-étapes de charme* sélectionne des établissements de caractère (de deux à quatre étoiles), à l'écart des grandes routes. A demander au Comité départemental du tourisme de l'Eure (tél. : 05-27-00-27).

Nuits de feu dans l'Oise lors du sixième concours international *de feux d'artifice (160 000* spectateurs l'an dernier), les vendredi 19 et samedi 20 juin, dans le parc du château de Chantilly. Prix : 60 F la soirée (80 *F le billet couplé*), gratuit pour les moins de douze ans. Réservations à la FNAC, dans les offices de tourisme locaux, et au 44-45-82-12.

« Christophe Colomb, le navire et la mer », thème d'une exposition internationale présentée à Gènes, patrie du découvreur de l'Amérique. L'amiral François Bellec, directeur du Musée de la marine et historien des grandes découvertes, sera le *guide éclairé de ce* week-end proposé par Koré (86, boulevard des Batignolles, 75017 Paris, tél. : 42-93-28-58). Du 26 au 29 juin, 3 930 F avec voyage en wagon-lit première classe, demi-pension, une journée pour l'exposition, une autre pour la ville.

Lalique. Le verre moulé fut sa spécialité. A Wingen, en Alsace, dans la cristallerie qui porte son nom, furent réalisées les pièces qui ornent l'Orient-Express. Ce train de luxe se rendra, le vendredi 26 juin prochain, *via* Strasbourg, à Wingen, afin de rendre hommage à celui que l'on appela « le Rodin des transparences ». Départ à 7 heures de la gare de l'Est, petit déjeuner, déjeuner et dîner gastronomiques à bord du train, *conférence et* film, visite de la cristallerie et circuit en car à travers l'Alsace. Une journée transparente, 3 690 F, préparée par Tapis rouge (6, rue Quentin-Bauchard, 75008 Paris, tél. : 47-23-65-94).

Découverte nocturne de l'abbaye du Mont-Saint-Michel dans le cadre d'une animation baptisée « Les imaginaires », promenade insolite *« rythmée par la musique et le silence, l'ombre et la lumière, l'architecture médiévale et l'art contemporain »*. Parcours libre à travers une vingtaine de salles : cryptes, chapelles souterraines, cloîtres, réfectoires, jardins, église abbatiale. Du 12 juin au 3 octobre, tous les soirs, sauf le dimanche, de 22 h à 1 h du matin. Prix : 60 F, gratuit pour les moins de douze ans. *Renseignements* au 33-60-14-14, réservations dans les FNAC, à l'agence Nitos (33-60-08-23) et auprès des hôteliers locaux.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

هكذا من الأصل

HISTOIRE



NATIONAL PHOTO AGENCY in HOMMES ET NAVIRES AU CAP HORN

La bataille du Horn

Suite de la page 27

Plus tard, quand, construits trop vite avec du bois trop vert, les fins voiliers de ces trompe-la-mort se *mettront à gondoler*, le *Horn* recommencera son travail de démolition de manière plus sérieuse avec des victimes de choix, celles que l'Europe lui envoie pour aller faire provision de bois et de blé en souffrance dans les docks de Portland ou de nitrate chilien formellement nécessaire à l'agriculture et à la fabrication de poudre à canon. La fine fleur des armateurs du Vieux Monde tentait sa chance sur des trajets incertains en lançant vers l'ouest de grands et remarquables navires composés d'équipages d'engagés volontaires à l'engloutissement bref et définitif.

Valparaiso servait d'escale et de capitale à tous ces rescapés qui s'endormaient la tête dans les étoiles, le front encore buté de fatigue à l'ombre des seins lourds de filles à matelots qui remplissaient sobrement leur office en veillant comme elles le pouvaient sur des mois et des semaines de précarité et d'effroi, de solitude et de misère.

Ouessant-San Francisco : entre cent vingt et cent trente jours. Le beau voyage... Dès les premières manœuvres, le bosco, le maître d'équipage, savait à qui il avait affaire et commençait à prendre des dispositions pour ne pas se laisser déborder dans son rôle d'intermédiaire entre les officiers et sa petite troupe dont il savait qu'elle ne serait pas toujours aussi vaillante à la tâche qu'en ces premiers bords pour quitter le port, des légumes encore frais dans la cambuse du cuistot, le « coq », appelé aussi le « docteur », sans doute parce qu'il avait la haute main sur les réserves du seul médicament vraiment efficace contre tout : le tafia. Le bosco, sorte d'adjudant dont dépendraient en grande partie la cohésion des hommes de pont et la bonne marche du navire. On le reconnaît presque toujours sur les photos-souvenirs de la traversée. Un peu plus las que les autres, un peu plus en alerte pourtant, moins poseur que le capitaine et ses seconds, plus chevillé au bateau. Au centre, assis, les jambes croisées, sage comme une image, le mousse. Il a douze ou treize ans, avec pour seul diplôme en poche sa première communion. Dans l'ordre subalterne il est au premier échelon et devra se méfier de deux sortes de lascars : le novice et le matelot léger, qui sont ses supérieurs en âge et en grade et se souviennent parfaitement des coups de trique qui les ont élevés au poste qu'ils occupent et tout prêts à les redistribuer à plus faible qu'eux.

A vrai dire, il doit prendre garde à tout et se prévenir contre tous, car beaucoup sont passés par sa condition et trouveraient anormal qu'il ne soit dressé selon les règles. Le régime des punitions est aussi sévère que sadique pour ces enfants qui apprennent, de la plus terrible manière, à vivre au milieu d'un monde d'angoissés et de fébriles. Par grand froid on les laisse à califourchon sur le beaupré, en vigie dans la hune, tourner sur le pont des seaux d'eau à la main, ou bien, durant des heures, une barre de cabestan maintenue à bout de bras. Mais c'était sans doute encore trop peu. Alors les conteurs se mettaient à l'ouvrage. La mer des Sargasses, mon gars, c'est un terrible endroit pour peu qu'on y croise le Hollandais volant et qu'on soit entraîné dans son sillage de mort. Foutus, errants comme ses marins, à vie, squelettes, les yeux dévorés par les oiseaux charognards. Terrifiant. Terrifiés.

Avant la grande bataille du Horn, et quand on était sorti du pot au noir, de ses pluies et de ses vents de flanelle, s'approchait l'équateur. Le Père la Ligne allait donner une fête aidé par Neptune et quelques loustics à poigne. Du mousse au midship, on baptisait les apprentis navigateurs au coaltar, à la graisse et au goudron. Il fallait se rafraîchir à la pierre ponce, mais l'épreuve redoutée était passée. Suivaient les quarantièmes rugissants en préambule au grand cirque avec les premières côtes cassées, les premiers blessés graves. Pas de médecin : un coffret d'acajou avec des fioles de teinture d'arnica, d'élixir parégorique, de fleur d'oranger ou d'eau sucrée comme placebo. Pour les doigts gelés, de la vaseline, pour les opérations à chaud, double ration d'eau-de-vie et place à l'artiste de service et au maniement du bistouri réglementaire et pliable. Pour les membres brisés, voir le charpentier, très habile aux attelles. A la mer comme à la mer ! Cela valait mieux que de s'écraser sur le bastingage du haut du petit cacatois ou que se faire emporter par une déferlante.

A l'eau, un homme était mort, de froid, noyé ou massacré par les albatros. Un oiseau tout particulièrement détesté des cap-horniers qui ne lui faisaient grâce de rien, le capturant à l'aide d'une ligne et d'un appât de lard rance posé sur un triangle de fer muni d'un flotteur. L'animal, le bec prisonnier, ne lâchant plus le leurre, était remonté à bord où on lui faisait payer ses crimes. Sa tête était montée en porte-manteaux, ses pattes servaient de blagues à tabac, les os de ses plumes de tuyaux de pipe. On mangeait quelquefois ce qui restait de l'animal. Les requins subissaient un sort pire encore, mais dans ce monde de violence et de brutalité, où la mer cognait sur chacun de ses hôtes comme si elle semblait avoir un différend personnel à régler avec chacun d'eux, ces délassements étaient à mettre sur le compte d'une sauvagerie passagère et salvatrice.

Car il fallait sauver sa peau et surmonter sa frayeur par tous les moyens. Il n'y a pas d'accoutumance à ce danger-là, et le martèlement de la fatigue – on travaille entre quatorze et seize heures par jour – allié à la proximité du néant laissait les équipages comme des automates obéir à des ordres venus d'une autre planète, des directives sorties d'un mauvais rêve qu'ils suivaient le mieux qu'ils pouvaient, comptant les heures qu'il leur restait encore à flotter. On n'avait retrouvé que l'une des bottes du timonier, la brigantine venait de se déchirer par le travers, dans la cale, excité par le roulis, le chargement de charbon commençait doucement à prendre feu. Il faisait nuit, le froid était invincible, des icebergs maraudaient autour de leur victime...

Curieusement, des femmes n'ont pas été insensibles au charme ténébreux du cap Horn, des femmes de capitaine qui suivaient leur marin et partageaient avec lui les sensations fortes de la croisière ; qui donnaient des ordres pour que l'on réduise la voilure, le point d'abeille ayant du mal à suivre par grand largue ; qui naufrageaient, qui s'en sortaient et qui reprenaient la mer sitôt le chignon refait. Des héroïques, des emmerdeuses, des saintes : des cap-hornières. Les équipages – vieille superstition des gens de mer – n'appréciaient que modestement leur présence à bord, assurance de troubles et d'émotions multiples. Tranquillité perturbée surtout pour ces matelots, souvent un peu trop hardiment tatoués, que les promenades de la dame gênaient dans la mise en animation de leur théâtre portatif. Mais le navire, le plus souvent, malgré les vents contraires et la confusion que laissaient derrière eux ces jupons empesés de lavande, arrivait là où il devait arriver. D'autres soucis commençaient.

Ne pas se faire « changayer » ses hommes, descendus à terre, et que la mafia locale enrôlait de force, abrutis d'alcool, pour les placer à bon prix sur des navires concurrents. Veiller à la stricte ordonnance de la cargaison, à sa bonne mise en place (là encore les combines étaient multiples pour aller plus vite et risquer d'envoyer un bateau par le fond), rentrer à la maison enfin. Enfin, car il n'y avait pas de raison pour que cesse un jour ce labeur exorbitant et qu'à un bref et souvent amer moment de repos – le cap-hornier n'avait d'autre salut que le cap Horn – un nouvel enrôlement ne vienne requinquer ces prisonniers du grand large et ne les pousse vers le sommet des mâts, là où était leur vie, là où on lit le ciel à l'envers et où l'on voit s'approcher de près les vrais coups de tabac.

Jean-Pierre Quélin

► Musée international du long-cours cap-hornier, tour Solidor, Saint-Servan, Saint-Malo. Tél. : 99-40-71-58. A lire : *Hommes et navires au cap Horn*, de Jean Randier, éditions CELIV, 150 F.

OCEAN ATLANTIQUE
Détroit de Magellan
OCEAN PACIFIQUE
Détroit de Le Maire
CAP HORN
0 200 Km.

COURRIER

Varègues et Russes

M. J. Blankoff, professeur à l'université libre de Bruxelles a « été fort surpris » *par l'entretien que nous a accordé Régis Boyer* (« le Monde sans visa » *du 14 mars*).

J'ai eu l'impression, *écrit-il*, que l'illustration l'accompagnant était symbolique du savant rudoyant l'Histoire ! ... Les erreurs les plus flagrantes concernent l'affirmation qu'*« on va enfin savoir depuis quand ils* [les Scandinaves] *avaient des comptoirs en Russie »* ... Les savants soviétiques ne refusent pas, que je sache, de communiquer leurs résultats : ceux-ci sont consignés dans des centaines de publications (livres et articles) qui traitent des trouvailles archéologiques y compris scandinaves (...) » Le « problème » normaniste/antinormaniste est un faux problème qui, en historiographie moderne, se pose *dans de tout autres termes* qu'autrefois et rend l'affrontement Varègues-Slaves tout à fait désuet...

« Fluctuat »

A propos de « La vigie du Pont-Neuf » (« le Monde sans visa » du 30 mai), M. Hubert Comte à Paris, remarque :

Contrairement à une devise tenace, la capitale ne flotte ni ne coule, mais navigue aussi imperceptiblement que sûrement, comme si c'était la traduction de la fameuse devise latine *« fluctuat nec mergitur »*. Or, parlant du navire, *« fluctuat »* signifie : *« Il est secoué »*. Autrement dit : *« Il est battu par les flots mais il ne coule pas, il tient bon. »* Tout le monde dit *« il flotte »* plus ou moins machinalement... si on réfléchit, on voit que la devise n'en serait plus une... ou seulement la définition du liège... Détail, bien sûr.

Les secrets d'Henri de Monfreid

L'amiral Henri Labrousse, de l'Académie de marine et de l'Académie des sciences d'outre-mer, nous a adressé la lettre suivante :

Dans la recension de mes *Récits de la mer Rouge* (« le Monde sans visa » du 16 mai), Jean-Pierre Péroncel-Hugoz a notamment évoqué la figure d'Henri de Monfreid (...)

J'ai bien connu Monfreid pendant les années 50. Il me racontait les histoires *« qu'il ne pouvait écrire »*. Elles tournaient autour de drogue, de transport d'armes et d'esclaves, de bagarres et de belles escroqueries. C'était un truand de l'espèce la plus rare. Il était un admirateur inconditionnel de Mussolini qui l'avait décoré de la *croix de guerre italienne pour son* rôle comme correspondant pendant la guerre d'Ethiopie. Le Duce l'avait également promu colonel honoraire des Chemises noires, et Monfreid m'a sorti un jour une photo le montrant défilant en uniforme, en tête du *Fascio* de Diré-Daoua en Ethiopie (...).

C'est Kessel qui avait appris à Monfreid à écrire. Ils s'étaient rencontrés à Djibouti en 1932. Kessel allait au Yémen couvrir la guerre séoudo-yéménite pour *le Petit Parisien*. Monfreid l'avait transporté à Moka avec son boutre et l'avait ramené à Djibouti. D'où le roman de Kessel *Fortune carrée*. Ils s'étaient plus ou moins brouillés pour une sombre histoire de passage, soi-disant non payé par Kessel. J'ai entendu les deux versions, celle de Kessel et celle de Monfreid et je n'ai jamais *découvert la vérité* ; ils étaient tous les deux d'une mauvaise foi *phénoménale*.

En 1961, je commandais la marine en mer Rouge et dans l'océan Indien nord lorsque Monfreid sollicita mon appui pour venir à Djibouti et à Aden. Il avait besoin de mon intervention car il était interdit de séjour dans ces deux villes. Il voulait *superviser le tournage de son film les Secrets de la mer Rouge* qui fut *diffusé en épisodes par la* télévision. J'obtins, non sans mal, du gouverneur de Djibouti la levée de l'interdiction de séjour, mais je prévins Monfreid qu'il y avait dans ce territoire au moins cinq personnes qui voulaient *« lui faire la peau »*, dont son ancien cuisinier auquel il devait six ans de gages.

A Aden, je fus reçu par le gouverneur britannique, un personnage sorti tout droit d'un roman de Kipling et qui avait sur son bureau une plaque en bois verni sur laquelle était gravés en anglais ces mots : *« Il fait chaud, je le sais, ne m'en parlez pas ! »* Il y avait également sur son bureau un énorme dossier sur lequel il posa la main, me lançant : *« Ceci est le dossier de M. de Monfreid. Pendant quarante ans, il a fait de la contrebande d'armes au profit des ennemis de l'Empire britannique. Vous direz à ce monsieur de quatre-vingts ans que, malgré son âge, s'il vient à Aden, je le mettrai au trou. »*

En définitive, Monfreid renonça à son voyage à Djibouti et à Aden (...)

Le dernier Eldorado des Yanoman

C'est le « monde perdu » de Conan Doyle. Le cœur de l'Eldorado mythique, déjà recherché au dix-septième siècle par *Walther Raleigh*. Un pays de brouillard et de montagnes fantomatiques. Un morceau de planète d'avant la préhistoire, entre Orénoque et Amazone, ridé par une érosion de six cents millions d'années. Le domaine des *tepuyes* où certains ont cru retrouver des dinosaures vivants. Les « îles du temps » de la grande savane du Venezuela, au sud-est de l'Etat de Bolivar. Soixante mille kilomètres carrés de mystère, de beauté primitive, et de fascination, dernier refuge des *Yanomanis* encore protégés par leur isolement.



Danse rituelle avant le départ à la chasse.

LA falaise d'arbres arrive à deux cents kilomètres à l'heure, face au minuscule appareil qui ronronne dans le vide. Illusion d'optique. C'est l'hélicoptère qui fonce à la rencontre de la crête verdoyante de la forêt équatoriale. Mais elle semble si haute dans le ciel et si menaçante avec ses écharpes de brume qu'on se demande un bref instant comment on va franchir l'obstacle.

Trop d'imagination. Alejandro, le pilote, vient de tirer doucement sur le manche. L'appareil frôle la cime des arbres géants, frémit, paraît glisser de l'autre côté, et comme soudainement suspendu au-dessus d'un vaste gouffre vert et bosselé. Cinq cents mètres plus bas. L'impression encore que l'hélicoptère n'avance plus, tant le décrochage est rapide. *« Suivre le relief au plus près pour éviter les courants rabattants »*, commente brièvement Alejandro qui joue à saute-mouton à l'aplomb des murailles noires et raides de l'Auyantepuy.

Pas une fumée, pas un signe de vie. Un ciel vide, le serpent jaunâtre du rio Carrao, affluent du *Caroni, tout en bas sur la gauche*, le tapis de la jungle qui monte à l'assaut des cimes, et ces montagnes étranges, massives, rudes, qui découragent à première vue toute approche raisonnable. Mille mètres de parois surplombantes, suintantes, creusées de niches et de cavernes et dont les sommets disparaissent dans les nuages. Même pour un amoureux des immensités amazoniennes, la première rencontre avec les *tepuyes* de la grande savane est un moment fort. Sujets au vertige, s'abstenir.

Une autre colline. *Celle-là a une* crête déplumée avec des taches plus claires, d'un vert pâle où l'on tente de discerner une trace. Trop tard. La cible a déjà disparu. Encore un *trou profond et glauque, le* scintillement d'une cascade, et très loin, devant les alignements solennels des autres *tepuyes*, de la savane aux toits aplatis par l'érosion. Pour les Indiens, ces collines de grès représentent des divinités de la cosmogonie précolombienne. Ils trônent. Contemplés de loin, ils ressemblent à de gigantesques forteresses de roc, à des châteaux forts naturels, inaccessibles, dominant les déferlantes de la forêt qui escaladent leurs douves. Ils surgissent du haut plateau guyanais, formé essentiellement d'un socle cristallin remontant au précambrien. Certaines de ces roches sont donc les plus anciennes de l'Amérique du Sud, « âgées » d'au moins six cents millions d'années selon les géographes. Une ère où l'Afrique et l'Amérique étaient encore partiellement soudées.

Sur le rebord méridional de ce plateau – qui apparaît généralement comme une étendue vaste et monotone – les monts Tumuc-Humac, explorés à la fin du *dix-neuvième siècle par le Français* Jules Crevaux, ne dépassent pas 800 mètres d'altitude. Dans sa partie occidentale, en revanche, le soleil, les turbulences géologiques et *tectoniques, la pluie et le gel, ont* sculpté ce paysage contrasté de plaines alluviales torrides, de hautes prairies, de cimes érodées aux sommets tabulaires comme découpés par une *scie géante, et d'un* labyrinthe de canyons couleur de rouille. Les *mesas* les plus élevées culminent à 2 500 mètres à l'Auyantepuy et à 2 800 mètres au *Roraima, sentinelle de la pluie et* du brouillard, borne frontière du Brésil, du Venezuela et de la Guyana.

Le seul Auyantepuy est un fantastique bastion d'une superficie totale de 700 kilomètres carrés. Cet Olympe des dieux *arekunas* reste pour les Indiens *Pemones*, habitants d'aujourd'hui, la « montagne de l'enfer ». S'ils doivent s'y aventurer aux côtés des voyageurs, ils prennent soin de respecter leurs règles de prudence. Par exemple, ne jamais regarder en face des rochers si bizarrement sculptés qu'ils évoquent parfois des animaux de l'ère secondaire ou des créatures *étranges à double tête, par exemple* au canyon Churun, dans la face nord de l'Auyantepuy.

Les guides indiens recrutés pour l'expédition financée en 1949 par le *National Geographic Magazine* à l'Auyantepuy se barbouillaient le corps de peinture rouge pour, disaient-ils, *« ne pas être aperçus par les esprits malins de la montagne »*. *Charles Brewer-Carias, naturaliste,* explorateur vénézuélien émérite de la grande savane et des territoires amazoniens de son pays, affirme que les Indiens parlent de *« pierres capables de tuer à distance »*. A preuve, disent-ils, cette roche de quartz au cœur rouge comme le sang, trouvée au Roraima.

Aucun être humain ne s'était hasardé, jusqu'à une date récente, à pénétrer dans les gorges des *tepuyes* ni, à plus forte raison, à tenter de les escalader. La première reconnaissance sérieuse de l'Auyantepuy eut lieu en 1927. Deux Catalans, Cardona Puig et Juan Mundo, remontèrent le rio Caroni et son affluent le Kukurikal, pour découvrir une faille dans le versant sud-ouest de la montagne. Echec. Lors d'une autre tentative, ils aperçurent au fond du canyon creusé par le rio Churun une impressionnante chute d'eau. Elle est connue aujourd'hui comme le *Salto Angel* (le Saut de l'ange), la huitième merveille du monde, et la plus haute de la planète avec près de mille mètres de dénivelé. Un objectif touristique très prisé que l'on peut atteindre depuis Canaima, en avionnette (si le temps le permet) ou après plusieurs jours de marche et de pirogue.

Canaima est le titre d'un excellent roman du Vénézuélien Romulo Gallegos, (ancien président de la République) qui a révélé les *llanos* à ses compatriotes. C'est plus prosaïquement aujourd'hui le principal campement du parc national, seulement accessible par avion. De Canaima, on ne distingue pas vraiment l'Auyantepuy, souvent embrumé. Avec ses plages de sable blanc, la rumeur des chutes Hacha dans la lagune, ses pistes relativement balisées dans la forêt proche, Canaima est un lieu charmant, un « coup de cœur » amazonien aux portes de la grande savane. Mais il y a la même différence entre Canaima et l'Auyantepuy qu'entre Chamonix et les Grandes-Jorasses. C'est aux parois des Alpes du nord ou des Dolomites que font songer les abîmes de la montagne. Par leur grandeur, leur dénivelé (1500 mètres en moyenne au-dessus du plateau), leur verticalité, leur environnement. Avec cependant une nuance importante. Ici, pas de réseau de refuges de haute montagne et un isolement sévère. En cas d'accident, les opérations de secours sont toujours délicates. Alejandro en sait quelque chose. Il rentre juste d'une tentative de sauvetage à l'Auyantepuy. Très fier, Alejandro de porter le même prénom que le grand naturaliste et explorateur allemand du dix-neuvième siècle, Alexandre de Humboldt, auteur du *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent*, découvreur de la « liaison fluviale » (cette exceptionnelle anomalie géographique) entre Orénoque et Amazone par le Cassiquiare, bourlingueur des « taches blanches » de l'époque de l'Amérique du Sud.

Avec son visage poupin, sa fine moustache, son calme et son sang-froid, Alejandro a une solide réputation d'excellent pilote. Pourtant, il aborde encore les *tepuyes* avec respect. *« On ne se méfie jamais assez »*, dit-il. Un Cessna, parti quatre jours plus tôt de Canaima avec une famille allemande pour un survol du Saut de l'ange, a été pris dans la brume. Il a percuté l'une des falaises d'où tombent des dizaines de petites cascades jusqu'au fond du canyon Churun, a glissé dans une anfractuosité de rochers. Deux adultes tués sur le coup. Et trois enfants grièvement blessés, suspendus au bord du vide pendant quarante-huit heures. *« Un miracle*, dit Alejandro. *J'ai fait trois passages. Sans rien voir. »* Au quatrième, il a distingué une tache rouge, un morceau de blouson qui dépassait de la crevasse de rochers.

Le champion français d'alpinisme et de ski extrême, Jean-Marc Boivin, n'a pas eu cette chance. Il a sauté en parapente du haut de l'un des sommets de l'Auyantepuy, s'est écrasé tout en bas dans la forêt. Une jambe brisée, suspendu à son harnais, il s'est vidé de son sang, faute de secours rapides. *« Son exploit était mal préparé*, affirme Alejandro. *Il a été très mal conseillé... »*

Le *Salto Angel* a un patronyme ambigu ; la chute doit en réalité son nom au pilote nord-américain Jimmy Angel. L'exploration des quelques voyageurs intrépides à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième – en particulier du botaniste britannique Everard Im Thurn, – ou encore les tentatives des Catalans, n'étaient *connues que du cercle étroit* des spécialistes et des savants. L'épopée de Jimmy Angel eut en revanche un important retentissement médiatique. Etrange personnage, ce Jimmy Angel, né à Springfield, dans le Missouri, en 1899. Un baroudeur, un casse-cou rêveur de terres inexplorées et peu disposé surtout à tenir compte du moindre plan de vol et des autorisations officielles. Un costaud qui fréquenta, disait-il, Lawrence d'Arabie et connut Charles Lindberg dans un cirque d'acrobaties aériennes, au Nebraska. En 1921, il se mit en tête de chercher de l'or au Venezuela. Selon sa version, il s'associa à un certain McCracken, un aventurier né en Alaska et rencontré dans un bar à Panama. Jimmy prétendait pouvoir poser son avionnette sur une pièce de monnaie. Propos d'ivrogne, mais marché conclu. McCracken connaissait une « montagne d'or » près de la frontière du Venezuela et du Brésil et voulait un pilote pour le conduire. Prix du voyage : 3 000 dollars. Jusqu'à Ciudad-Bolivar, sur l'Orénoque, Jimmy savait où il était. Ensuite, McCracken le guida par gestes vagues, jusqu'aux escarpements de l'Auyantepuy. *Affabulation ? Demi-vérité ? Ce qui* est certain, c'est que Jimmy Angel revint en 1937 à l'Auyantepuy avec sa femme et un nouveau compagnon.

Exploit remarquable, il réussit à poser son petit monomoteur Flamingo sur le sommet de la montagne, mais l'appareil s'embourba. Impossible de repartir. Les passagers purent non sans peine redescendre par la face sud-est et retrouver la civilisation après onze jours de crapahutage dans la forêt. Le Flamingo resta trente-trois ans enlisé sur la cime de l'Auyantepuy. En 1970, un hélicoptère de l'armée l'arracha à son marécage du ciel. L'appareil « historique » fut d'abord exposé au Musée de l'air de Maracay (la base aérienne militaire proche de Caracas), puis transféré en 1988 à Ciudad-Bolivar. L'épave *que l'on voit aujourd'hui à l'emplacement* même du crash n'est qu'une réplique. Jimmy Angel mourut à Panama en 1956, des suites d'un banal accident d'avion, près de la ville de David. Ses cendres, selon sa volonté, ont été dispersées sur « sa » montagne. Il avait raison : le Saut mesure exactement 970 mètres, vingt fois plus que les chutes du Niagara, et son approche touristique est sans doute encore l'une des plus délicates du monde.

Aprada, Chimata, Akopan, Sororopan, Parupa, Kukenan, Roraime : les *cerros* qui s'alignent entre la frontière brésilienne et la boucle du puissant Caroni ont tous des noms indiens. Moins du quart d'entre eux *ont été visités sérieusement*. La piste qui mène de Ciudad-Guayana à Santa-Elena-de-Uairen, bourgade frontalière, et au-delà à la ville brésilienne de Boa-Vista, traverse en partie la grande savane mais elle serpente assez loin des principaux massifs des *tepuyes*.

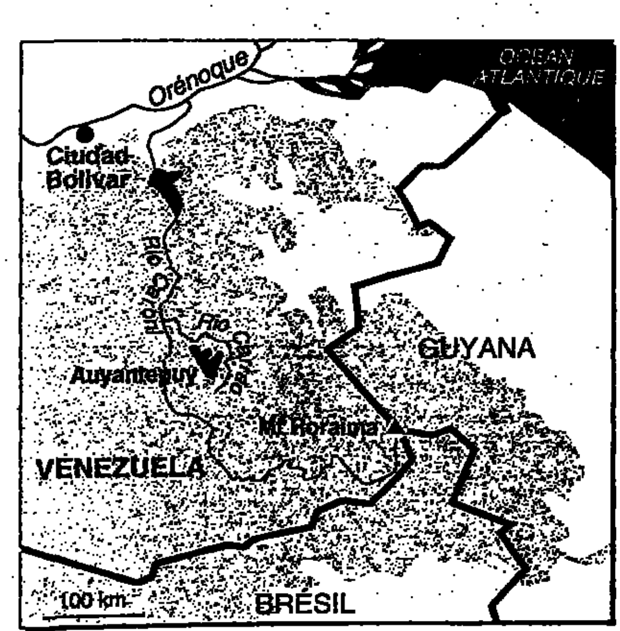
Eldorado des Yanomanis



Le survol de ce territoire, presque vide d'habitants, à la vie animale riche mais cachée, permet seul d'en apprécier l'immensité et l'originalité.

La menace des *garimpeiros*, chercheurs d'or, ne peut cependant être ignorée. Leur nombre grandissant, leurs méthodes de travail, comme au Brésil voisin, contribuent à la détérioration de l'environnement et à la spoliation des dernières populations indiennes (on compte 14 000 Indiens Yanomamis au Venezuela contre 9 000 seulement au Brésil dans ce secteur frontalier). Le gouvernement vénézuélien a interdit récemment l'emploi du mercure, facteur majeur de pollution, pour la recherche de l'or dans les rivières du bassin du Caroni, mais cette activité demeure en fait hors de tout contrôle réel. Les campements de *garimpeiros*, proches d'El Dorado, au nord de la savane, ou d'Ikabaru, au sud, à peu de distance du Brésil, sont des bourgades du Far West : pistes en terre rouge, beuglants, bordels, tâcherons de tout poil et de tous pays. La légion étrangère des conquérants modernes de l'eldorado.

Rien de comparable pourtant avec un passé légendaire! La fièvre de l'or a commencé ici en même temps qu'en Californie, vers 1849. La découverte près de Callao de pépites d'une exceptionnelle teneur (50 onces d'or par tonne) attira des milliers d'aventuriers, Vénézuéliens, Noirs des Antilles et de la Trinité, Français évadés du bagne de Cayenne, dans les plaines tropicales basses couvertes de forêts qui précèdent le plateau, d'une altitude moyenne de 1000 mètres.



On exporta de ce seul secteur 55 tonnes d'or de 1874 à 1888. Callao bénéficia de l'électricité avant Caracas et disposait d'une bibliothèque. Des caravanes de mules escortées d'hommes fortement armés transportaient le trésor vers les embarcadères de l'Orénoque. Upata, Guasipati, El Dorado – les premières cités somnolentes que l'on rencontre au sud de Ciudad-Guayana, sur la piste de Santa-Elena – étaient alors des villes actives et vivantes. Upata, au cœur de cette prospérité, eut un théâtre où l'on jouait l'opéra comme à Manaos. Guasipati, à une vingtaine de kilomètres au sud de Callao, connut pendant une trentaine d'années un boom favorisé par la liberté totale accordée à tout aspirant travailleur muni d'une simple batte de bois pour tenter sa chance dans les rivières. Cette *bonanza* commença à décliner au début de ce siècle; en 1950, l'or redevint l'affaire et l'espoir de *garimpeiros* disposés à prendre tous les risques en grattant dans des galeries désaffectées à 200 mètres sous terre. Le gouvernement amorça pourtant, en 1974, une relance de l'exploitation intensive pour profiter de la hausse des prix. Des sociétés anglaises s'installèrent sur la colline de Peru, une localité proche de Callao (des noms donnés par les migrants en souvenir de l'or arraché aux mines péruviennes par les Espagnols). Et au fameux kilomètre 88, dernier poste d'essence avant la grande savane, où les campements de *garimpeiros* avaient été décimés par la fièvre jaune et le paludisme dans les années 40.

Malheureusement, toute la région fut sévèrement contaminée par le cyanure et le mercure utilisés par ces sociétés. Un soleil de feu brûle aujourd'hui les carcasses d'acier abandonnées sur le terrain, les toits de zinc du village, la façade blanche de l'église anglicane, la plus ancienne du pays. Le dimanche, à la messe de Callao, les fidèles, descendants des mineurs venus de la Trinité, portent des gants et des chapeaux. Le *garimpo* n'est pas mort, mais il est redevenu artisanal et sauvage. Le mythe de l'eldorado continue d'enflammer les esprits. Et les autorités doivent s'efforcer, sans grand succès, de freiner le flot d'hommes venus du Brésil et qui s'infiltrent en deçà des sierras Paracaima et Parima, où le mot frontière n'a aucun sens. Ni pour les *garimpeiros* ni pour les Indiens. Mais les premiers sont surarmés et sans scrupules, les seconds sans défense et condamnés à l'extinction sur leurs propres terres.

Pilote, guide, sauveteur, Alejandro est aussi un peu le facteur de la grande savane. Depuis son QG de Ciudad-Guayana, siège d'EDELCA (société d'électricité du Caroni dépendant de la CFG, corporation vénézuélienne de la Guyane), il vole jusqu'à Ciudad-Bolivar, au-dessus du barrage géant du Guri, se faufile avec son hélicoptère entre les montagnes, se pose dans les arrière-cours des missions religieuses. Nous voici donc, ce soir, sous une pluie torrentielle à Kavanayen, à mi-chemin entre l'Auyantepuy et le Roraima. A une altitude de 1 200 mètres et au pied du majestueux Sororopan Tepuy, la mission Sainte-Thérèse-de-Kavanayen a été fondée en 1942 par des prêtres catalans capucins. C'est l'une de la demi-douzaine de modestes missions au contact des communautés *pemones* majoritaires. Les Yanomamis, plus frustes, et les Marikitares, fameux pour leurs exceptionnelles qualités de navigateurs de rivière, se rencontrent dans les forêts du sud et du sud-ouest du haut Caura et dans les sierras frontalières.

Accroché au bord de son plateau herbeux, Kavanayen est un lieu magique dans son cirque pur de *tepuyes*. Vers le sud, dans la brume des horizons lointains, se dresse la seule cime en forme de cône de la grande savane, le Weitepuy, la montagne sacrée du soleil des Indiens. Surprise : dans ce site si isolé, la petite chapelle élégante et solide et la mission elle-même, un long bâtiment en pierre, ne dépareraient pas un village de l'Espagne profonde. Comment une telle construction a-t-elle été possible? Ramon, le padre, un vieillard fragile et chenu, à la barbe blanche, a l'œil clair, vif et malicieux. Il répond avec un sourire désarmant : *«Avec l'aide de tous les fidèles.»* Il semble surtout avide de nouvelles *«du monde extérieur tel qu'il va»*.

Plusieurs carrioles paraissent à l'abandon dans le patio. Deux religieuses, la tête baissée sous la coiffe, passent furtivement dans la cour. *«Je suis bien seul maintenant*, soupire Ramon, *et bien fatigué.»*

Toutes les communautés *pemones* ont un «capitaine», patron, arbitre, leader tribal, conseiller, interprète. *«Si j'allais dans ta terre,* dit l'un d'eux, *je parlerais ta langue. Comme tu viens chez moi, parle la mienne puisque tu es si intelligent et tache de me comprendre.»* Pedro, «capitaine» de Kavanayen, modeste hameau de quelque quatre cents âmes, et où chantent les coqs, a un visage noble et sévère; il répugne manifestement à laisser l'étranger s'entretenir librement avec les habitants présents. *«Pas question de s'opposer à ses décisions»*, murmure Alejandro. Pedro est le vrai chef de la mission, son autorité semble plus grande que celle du *padre* frileusement serré dans sa vieille soutane noire. On distingue à peine les *conucos*, les clairières défrichées par les Indiens en contrebas du plateau, et l'amorce de la méchante piste en terre qui mène à El Dorado. Ambiance identique à la mission de Kamarata, au pied du versant sud-est de l'Auyantepuy, dans une vallée harmonieuse, à Wonken ou à Santa-Elena. L'épopée des missions du Caroni, étroitement liées à la colonisation de la Guyane vénézuélienne, semble à bout de souffle face à la nouvelle prise de conscience des communautés indiennes et à l'offensive des multiples sectes nord-américaines.

Les capucins ont toujours été très actifs au Venezuela (on leur doit la majorité des quelque trois cents villages fondés aux dix-septième et dix-huitième siècles). En Guyane, ils s'installèrent d'abord sur l'Orénoque, à Santo-Tome (aujourd'hui ville dortoir de Ciudad-Guayana). Au début du dix-neuvième siècle, en pleine guerre d'indépendance, ils disposaient de biens importants réquisitionnés sans façon par les «patriotes» de Carlos Piar, en lutte contre les Espagnols. En 1828, Simon Bolivar, le libre-penseur, rétablit les missions franciscaines, et les capucins du Caroni retrouvent un statut canonique, la même année, grâce au Vatican. Leur arrivée sur le haut plateau est récente. La première fondation, Luepa, sur ce que Carlos de Barcelona appelait, en 1771, *«les terres désertes»*, a lieu en 1933. *«Je me sens transporté au premier jour de l'humanité»*, s'exclama alors son chef, Cesar de Armellada.

De fait, la grande savane a enflammé l'imagination des hommes depuis le seizième siècle. Anglais, Hollandais et Français étaient convaincus que la *«lagune de Paroa»*, emplie d'or, devait se trouver quelque part dans cet *«empire des Guyanes»* rêvé plus que décrit par Walther Raleigh, échappé en 1616 de sa prison de la tour de Londres pour monter une expédition de sept navires et de huit cents hommes vers l'Orénoque. Il pille Santo-Tome, à l'embouchure du Caroni, mais ne va guère au-delà. Il sera exécuté à son retour à Londres en 1618.

Le premier Européen qui approcha le Roraima est un naturaliste allemand, Robert Schomburgk. Il tente en vain son ascension en 1850. C'est un Anglais, Everard Im Thurn, qui réussit l'exploit en 1884. Conan Doyle, le père de Sherlock Holmes, s'inspire de son récit pour écrire *le Monde perdu*, en 1912, ouvrage qui rapporte les aventures, quelque part en Amérique du Sud, d'explorateurs anglais affrontant dinosaures et reptiles de l'ère secondaire, gardiens de diamants gros comme le poing. Ils capturent un saurien géant, le transportent à New-York, où il s'échappe et sème la panique. Le précurseur de King Kong.

La réalité est moins hallucinante, mais reste étrange. L'Auyantepuy suinte le drame, le Roraima fascine. Il ressemble à un navire de haut bord échoué dans les brumes de la préhistoire. On y trouve la flore la plus bizarre : des plantes carnivores couleur de sang, des criquets aquatiques, des reptiles minuscules, des crapauds noirs, des insectes amphibies, deux cents espèces d'oiseaux. Comme si la vie s'était accrochée au sommet de ces colonnes rocheuses et s'était développée, inchangée, depuis des millions d'années.

Des singes géants, des reptiles, des dinosaures, mais en pierre sculptée par l'érosion et les lichens, campent sur le plateau sommital de grès rouge du Roraima, crevassé, couvert de petites lagunes et de marécages fangeux. Une vision fantasmagorique accrue par le brouillard presque permanent et par le froid pénétrant qui surprennent au cœur même d'une zone tropicale. Brewer-Carias, qui a participé depuis 1976 à plusieurs expéditions, appelle le Roraima la *«montagne de cristal»*, dont l'escalade était jugée impossible, sauf en ballon, par une demi-douzaine d'explorateurs anglais jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. L'histoire de sa conquête évoque celle de certaines faces nord-alpines (des dalles verticales de 600 mètres protégeant le plateau sommital à 2 800 mètres d'altitude).

Géologiquement, ce que les géographes appellent la *«formation roraima»* se retrouve dans tous les *tepuyes* de la grande savane et du haut Orénoque : le Duida, le pic du brouillard (1), qui culmine à 3 000 mètres. Y a-t-il un éden entre Orénoque et Amazone? Des milliers de cascades à découvrir, des piscines de jade, des pelouses d'orchidées? Est-ce un hasard si Alexandre Humboldt et Jules Verne ont partagé le même enthousiasme pour le *«superbe Orénoque»*?

Alain Geerbrant a séduit plusieurs générations en contant son aventure, la première liaison Orénoque-Amazone (il en a tiré, en 1950, un long-métrage). Crapahutages épiques sur le haut Ventuari et dans la sierra Parima. Il a vécu, lui, chez les Marikitares et les Yanomamis qu'on appelle aussi Guaharibos, et n'a jamais refusé le rôti de singe ramené par les chasseurs. Il dénonce aujourd'hui, à propos de l'année Christophe Colomb, *«l'or ou l'assassinat du rêve* (2)*»*, parce que le territoire de ses amis se rétrécit chaque jour davantage.

De notre envoyé spécial
Marcel Niedergang

(1) Charles Brewer-Carias a consacré un ouvrage exhaustif à l'expédition qu'il a dirigée de 1983 à 1987 au pico de la Neblina. Edition Brewer-Carias. Caracas.

(2) Editions Actes Sud, 1992.



PHOTOS BARBARA BRANDLI IN « LOS HIJOS DE LA LUNA ». ED. ARTE.

Bridge

nº 1488

LE COUP DU LAPIN

Voici une donne qui présente un des aspects du coup du lapin. Elle a été distribuée dans un tournoi à Nice et aucun défenseur n'a su résister à la dernière manœuvre du déclarant. Bien entendu, si on regarde les quatre jeux, la défense d'Est (pour faire chuter le chelem) n'offre pas de difficulté.

♠ 8 7 4 3 2
♥ 9 6 3
♦ 8 4
♣ R D 7

♠ D V 10
♥ 2
♦ V 10 9 7 3
♣ 10 9 5 4 2

♠ A R 9 6 5
♥ V 8 4
♦ 5
♣ V 8 6 3

♠ —
♥ A R D 10 7 5 2
♦ A R D 6 2
♣ A

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2♣	passe	2♦	passe
2♥	passe	3♣	passe
3♦	passe	4♥	passe
6♥	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la Dame de Pique, Sud coupe et tire l'As de Cœur (sur lequel Ouest défausse le 2 de Trèfle), puis l'As de Trèfle (pour le 4, le 7 et le 6). Le déclarant rejoue le 10 de Cœur, Ouest jette le 5 de Trèfle et Est refuse de prendre avec le Valet de Cœur. Enfin Sud tire As Roi de Carreau sur lesquels Ouest fournit le 3, puis le Valet de Carreau. *Comment Est doit-il jouer* pour faire chuter ce PETIT CHELEM A CŒUR ?

Réponse

Il est indispensable de reconstituer la main du déclarant : *chicane à Pique,* sept Cœurs et en principe cinq Carreaux par A R D. En effet, en fournissant le 3, Ouest a montré un nombre impair de Carreaux (3 ou 5) et, par conséquent, cinq (puisque Sud aurait 14 cartes s'il en avait plus de cinq !). D'autre part, en fournissant le Valet, Ouest a indiqué qu'il avait le 10, mais pas la Dame. Conclusion : *Sud a deux perdantes à Carreau* et l'As de Trèfle sec. Est peut ainsi comprendre pourquoi le déclarant cherche à monter au mort par le 9 de Cœur. *En refusant de prendre le 10 de Cœur,* Est a détruit cette rentrée qui aurait permis d'utiliser Roi Dame de Trèfle (pour jeter les deux petits Carreaux). Cependant tout n'est pas fini car *il faut également éviter le* coup du lapin lorsque Sud, en jouant un gros Carreau, vous incite à utiliser en coupe un de vos petits atouts.

En fait, tous les joueurs qui (en Est) n'avaient pas pris le 10 de Cœur, n'ont pas poussé ensuite le raisonnement plus loin, et ils n'ont pas résisté à *la tentation de couper le Roi de Carreau,* et cette coupe les a tués car le 9 de Cœur a finalement pu servir de rentrée...

LA DONNE PRÉPARÉE DE KANTAR

Cette donne a été « préparée » par le fameux champion américain Kantar pour un grand tournoi universitaire, et le résultat fut assez *décevant* car *un* seul concurrent fit onze levées au contrat de 4 Cœurs.

Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

♠ A D 6 2
♥ 3 2
♦ A R
♣ D 8 4 3 2

♠ 10 3
♥ A 10 7 4
♦ V 10 8 7 6
♣ 10 5

♠ V 4
♥ D V 9 5
♦ D 9 5 4
♣ R 9 7

♠ R 9 8 7 5
♥ R 8 6
♦ 3 2
♣ A V 6

Ann. : N. don. Tous vuln.

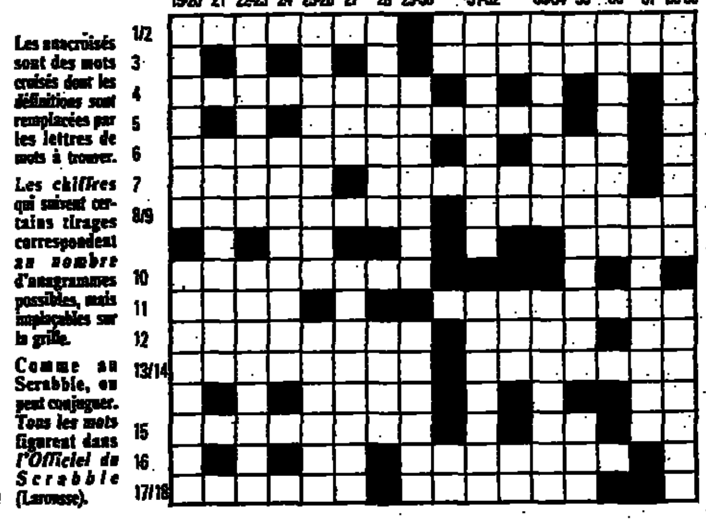
Ouest	Nord	Est	Sud
–	1♣	passe	1♠
passe	2♠	passe	4♠

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau, le déclarant a pris avec le Roi et il a tiré le Roi de Pique et la Dame de Pique (sur lesquels les deux adversaires ont fourni) ; ensuite il a joué le 2 de Trèfle pour le 7, le Valet et le 5 de Trèfle d'Ouest. *Comment Kantar propose-t-il de jouer* pour gagner QUATRE PIQUES avec *une levée de mieux* contre toute défense ?

Note sur les enchères

Les quatre annonces de Nord-Est sont normales et toute autre déclaration (sauf si on joue un système spécial) n'aurait que des inconvénients.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 719

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AEFFNOS. – 2. ACDEELNT (+ 2). – 3. AEEGILRS (+ 9). – 4. ACHRSST (+ 1). – 5. AAHORSU. – 6. AEEHLNR (+ 3). – 7. ACEEEPSS. – 8. AEEHMTT. – 9. AEIMNSZ. – 10. CEIORSSZ (+ 1). – 11. AACEHRRT (+ 1). – 12. EELLSSUU. – 13. EEELLSST. – 14. ACEINRT (+ 8). – 15. EEFIRRTV. – 16. AAGEINT (+ 4). – 17. AEESSS. – 18. AAISTT (+ 1).

VERTICALEMENT

19. BCEENOS. – 20. ACEOSTTU. – 21. EEIMNRSU (+ 6). – 22. ACEFILU. – 23. EINNOSSU. – 24. DEEINST (+ 1). – 25. EEINSTTU + S. – 26. EEILNS (+ 5). – 27. EEEILLRS (+ 1). – 28. AAAEHLT. – 29. EHRSZ. – 30. EECLST (+ 1). – 31. AEGNORTT (+ 2). – 32. AACCDET. – 33. AEILLZ (+ 1). – 34. AAADIPT. – 35. ACDEHNR (+ 4). – 36. AEIOSSSU. – 37. ECHMNOT (+ 1). – 38. ACEERRTT (+ 2). – 39. EEEINST.

SOLUTION DU Nº 718

1. MALADIVE. – 2. TRAVAIL. – 3. ORIGINAL. – 4. SYLPHIDE. – 5. AMENERAS (ARAMEENS EMANERAS). – 6. REGALADE. – 7. ATTITUDE. – 8. SNOREAUX, espiègles. – 9. COCOLER, cajoler, dorloter. – 10. OURLEREZ (LOURERER ROULEREZ). – 11. CONVOL. – 12. SENAUS, anciens navires (NUASSE SAUNES). – *13. AROLLE,* pin cembro. – *14. EPAIRS* (PARSIE). – 15. SENSILLE, poil d'insecte. – 16. REFLEXE. – 17. MONACAL. – 18. ACERAMES. – 19. AROMATE. – 20. MOTORISE (MOROSITE). – 21. LIMENT. – 22. PICOLO. – 23. AGENOISE. – 24. OCELLES (COLLEES). – 25. DISETTES. – 26. VASARDS. – 27. ELYSEEN. – 28. OESTRE (STEREO TOREES). – 29. ORDONNA. – 30. TOPIAIRE, art de tailler les arbres. – 31. ESBROUFE. – 32. AMIRALAT (ALARMAIT). – 33. DEDOUANE. – 34. ARENEUX. – 35. ORPHISME. – 36. STEROL (LEROTS). – 37. LEVURER. – 38. AZOTEMIE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

Nº 398

LA MAIN DANS LE SAC

Si vous aimez les parties trafiquées, où l'arbitre tripote les lettres dans le sac pour trouver des tirages bien saignants, courez jouer au Perreux le lundi soir (l'adresse est donnée avec la partie ci-dessous) : vous aurez ainsi une chance de placer en nonuple DIZYGOTE, *faux jumeau,* pour 392 points.

Pourtant la partie d'aujourd'hui fait exception : très compacte, elle ne comporte aucun Scrabble avant le dix-septième coup ; elle est cependant passionnante *par* les possibilités de rajouts et de collantes qu'elle offre. Voici la situation (simplifiée) au sixième coup.

JAN

IGNE

FOOTS (le S de FOOTS est sur l'étoile centrale).

NIF, l'un des quatre mots verticaux générés par les mots collés est une graphie de NIFE, *Nickel Fer,* noyau hypothétique de la terre. Vous tirez ISSRKLA qui ne vous offre que deux mots de cinq lettres, KALIS et RAKIS, tous deux implaçables sur NIF, trop à gauche sur la grille ; mais trois mots avec K, placés à trois endroits différents, rapportent *plus de 30 points. A* vous de les trouver.

Solutions : KSI, I 3, 33 pts, faisant NIFS et GOI - KRAAL, 3 C, 37, faisant LIGNE - KSAR, E 3, 44, faisant KA et SNIF, bruit de reniflement (invariable).

Voici certains *mots de trois lettres* qui, comme NIF, acceptent un rajout initial et/ou un rajout final (sans compter, bien sûr, le S du pluriel). Solutions en fin *d'article. (2)* ADO (1) (trouver deux rajouts initiaux et un final) - (4) AGA - (3) AGI (4) - (3 lettres chères) ALE (2) - (5) ARA (2) - (4) ART - *(1) BER (1)* - COL (3) - (1) DON (4) - (1) FUT (1) - (1) GUI (1).

Michel Charlemagne

Solutions : FADO, SADO ; ADON, hasard (québ) - GAGA, NAGA, génie indien, RAGA, mode mélodique hindou, SAGA - NAGI, féminin de NAGA, PAGI/, pl. de PAGUS, VAGI ; AGIE, AGIO, AGIR, AGIT - *IALE,* jatte, KALE, gitan, WALE, jeu africain ; ALEA, ALEM - GARA, MARA, lièvre, PARA, TARA, VARA/, féminin *de* VARUS ; ARAC, ARAK - FART, HART, PART, SART, terre déboisée - ABER ; BERK ! - COLA, COLO, COLT - ADON ; DONA, DONC, DONG, monnaie, DONT - PFUT ! ; FUTÉ - AGUI, nœud ; GUIB, antilope.

Le Perreux-Scrabble, 27 janvier 1992
Tournois, 70 *ter,* avenue Ledru-Rollin
le lundi à 20 h 30. Initiation le vendredi, à 14 heures

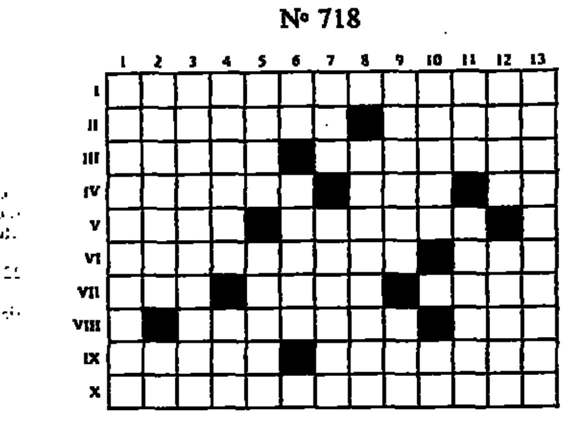
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro *de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence* par *une* lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse)

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	FGOOTSU			
2	GU+IIEFN	FOOTS	H 4	24
3	UFI+QNEC	IGNE (a)	G 4	19
4	-DEEORRV	CINQ	F 7	34
5	-UNFJAAE	VERDOIES	8 A	48
6	-ISRRKLA	FAN	E 2	32
7	LRI+EEUH	KSAR	E 3	44
8	HLI+PRNA	EUREKA	3 A	30
9	INR+EEFM	ALEPH	A 1	39
10	I+IMLLVO	ENFERME	B 8	38
11	-RDZGUEL	VOIR	6 B	15
12	GL+EASUX	DRUZE	15 A	87
13	AGS+WMNE	LUXEZ	D 11	46
14	MAG+SUTE	NEWS	F 12	49
15	G+DAAOI?	GOUTAMES	5 G	20
16	ODGAA+TT	MIX(T)E	13 B	28
17	OTT+UAIC	ADAGE	M 1	14
18	RLEBASH	SUCOTAIT	N 5	64
19	EYSEBO?	HABLERAS	1 G	92
20	UTPIETI	ABOY(E)USE	K 5	86
21	I+LIALMN	PUTIET (b)	J 10	28
		INTIMA	15 H	27
				864

(a) de feu, ardent. (b) merisier à grappes.
1. Clothilde Paillet, 752 ; 2. A. Leclerc, 741 ; 3. V. Farjon, 715.

Mots croisés

Nº 718



HORIZONTALEMENT

I. Seront dès demain à leur affaire. – *II. En désordre.* Matrice. – *III.* Mis debout. Instruit ou s'instruit, c'est selon. – IV. On ne l'orne pas pour Noël. Au milieu du dîner. Dans l'auxiliaire. – V. Balte. Doublé pour attirer l'attention. – VI. Frustré. Taillés pour plaire. – VII. Tranché. Grand lac. Déesse. – VIII. – Met du neuf. Possessif. – IX. Pigeon. Précède parfois le verbe. – X. Nourrit l'intelligence et le portefeuille.

VERTICALEMENT

1. Pour plus de réussite certains le font à pied. – 2. N'a gardé que la chair. Pronom. – 3. Solitaire ou en association c'est un personnage à la mode. – 4. Gros souci. Obligatoire à la Poste. – 5. On peut y accrocher. A sa place sur la glace. – 6. Démonstratif. A droit à un vrai culte. – 7. Prit des risques. En pris trop. – 8. Iront au tribunal. – 9. Manque de civilité. Bout de legs. – 10. Ne répond pas. Possessif. – 11. Il vous crève. En d'autres temps a suivi et précédé la Normandie. – 12. *Pyrénéenne.* Il est préférable d'y demeurer dans la ligne. – 13. Connaît ses charmes.

SOLUTION DU Nº 717

Horizontalement

I. Extravagances. – II. Méribel. Germa. – III. Procurée. Fier. – IV. Repassage. Sur. – V. Usine. Salut. – VI. Cent. Létale. – VII. TVA. Tutie. Lit. – VIII. Eole. Bas. Blet. – IX. Uléma. Caséine. – X. Ressentiments.

Verticalement

1. Emprunteur. – 2. Xéres. Vole. – 3. Tropicales. – 4. Ricane. Ems. – 5. Abusent. Ae. – 6. Vers. Tub. – 7. Aleas. Tact. – 8. Egalisai. – 9. AG. Elée. SM. – 10. Nef. Ut. Bée. – 11. Cristallin. – 12. Emeu. Lient. – 13. Sarriettes.

François Dorlet

Echecs

nº 1491

TOURNOI DES CANDIDATS
Dixième et dernière partie du match de demi-finale
Linares, mai 1992.
Blancs : N. Short.
Noirs : A. Karpov.
Défense sicilienne. Système Rauzer.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	22. Cxç8 (q)	Txç8
2. Cf3	Cç6 (a)	23. Fxa6	Td8
3. d4	çxd4	24. Db6	Cg8 !! (r)
4. Cxd4	Cf6	25. Ca5	d5 !
5. Cç3	d6	26. Cç6	Td6
6. Fg5	é6	27. éxd5	Cé7 ! (s)
7. Dd2	Fé7	28. Dxb4	Cxd5 (t)
8. 0-0-0	0-0	29. Txd5	Dg7 (u)
9. Cb3 (b)	a6 (ç)	30. Txd6	Tg1+
10. Fxf6	gxf6 (d)	31. Td1	Txd1+
11. b4 (é)	Rh8	32. Txd1	Fxb4
12. g4	b5 (f)	33. Cxb4	Dg4 (v)
13. g5	b4 (g)	34. Td8+	Rg7
14. Ca4 (h)	Tg8	35. a3	Dxf5
15. f4 (i)	Tb8 (j)	36. Td1	h5
16. Rb1 (k)	Ff8 (l)	37. Té1	Dé6
17. Fé2	é5 (m)	38. Fb7	f5
18. f5 !	fxg5	39. Fd5 (w)	Df6
19. hxg5	Txg5 (n)	40. ç4	é4
20. Dé3 ! (o)	Dd6 (p)	41. ç5 !	abandon (x)
21. Cb6	Cé7 !		

NOTES

a) L'ancien champion du monde, qui est mené par cinq points à quatre, a absolument besoin d'une victoire pour ne pas être éliminé de la course des challengers du champion du monde. D'où cet effet de surprise de la part d'un fidèle partisan de la « défense Paulsen » qui choisit ici la « variante Rauzer-Richter » dont précisément son adversaire est un grand praticien.

b) On poursuit souvent par 9. f4, mais Short aime bien cette idée d'Alekhine.

c) Plusieurs possibilités s'offrent aux Noirs : 9..., Db6 ou 9..., a5 ou 9..., d5 ou 9..., h6 ou 9..., h6.

d) Et non 10..., Fxf6 ; 11. Dxd6, Fxç3 ; 12. bxç3, Df6 (12..., Dh4 ; 13. g3!, Dxé4 ? ; 14. Fd3 suivi de 15. Fxh7+) ; 13. Dg3, é5 ; 14. Fç4, Fé6 ; 15. Fd5 avec avantage aux Blancs ; ni 10..., Fxf6 ; 11. Dxd6, Db6 ; 12 f4!, Fé7 ; 13. Dd2, a5 ; 14. a4, Td8 ; 15. Fd3, Fd7 ; 16. Dé1, Fé8 ; 17. Fb5!

é) Ou 11. Dh6, Rh8 ; 12. Dh5!, Dé8 ou 11. f4, Rh8 ; 12. f5, b5 ; 13. Cé2 comme dans la partie Short-Popovic de Subotica 1987 ou 11. b4.

f) 12..., Tg8 arriva dans la partie Campora-Zilger (Olympiade de Dubaï, 1986) : après 13. g5, fxg5 ; 14. hxg5, la suite 14..., é5 est forcée : si 14..., Fxg5 ; 15. f4, Fé7 ; 16. Dh2, Tg7 ; 17. é5 suivi de Fd3, etc. Après 14..., é5 ; 15. f4, Tg7 ; 16. Rb1, éxf4 ; 17. Dxf4, Cé5 ; 18. Fh3, Fxg5 ; 19. Df2 les Blancs conservent, malgré le pion de *moins, de bonnes perspectives.*

g) Et non 13..., fxg5 ; 14. hxg5, Fxg5 ; 15. f4 suivi de Dh2.

h) Rapprocher le C-D de l'aile-R via é2 est *également bon, mais* les Blancs ont probablement l'idée de bloquer la contre-attaque a5-a4.

i) Sur 15. gxf6 les Noirs répondraient 15..., Ff8 et 16..., Dxf6.

j) Avec l'idée de défendre le pion b4 et de continuer par Ca5 et Fd7. Ce plan a été critiqué ; en effet, sa réalisation se heurte à de nombreuses difficultés. On a proposé ici 15..., Fb7 qui pare, dans plusieurs cas, l'avance é4-é5, la Th1 étant alors sous le feu du Fb7, mais ce coup ne résout pas le problème du Ca4 bloqueur de l'aile-D. 15..., Fd7 a aussi ses inconvénients (comme 15..., a5).

k) Indispensable précaution avant de jouer f4-f5.

l) Si 16..., Dé8 ; 17. Dé3. Si 16..., Ca5 ; 17. gxf6, Fxf6 (et non 17..., Ff8 ; 18. é5) ; 18. Dxd6.

m) Peut-être le coup le plus anti-positionnel de toute la carrière de Karpov, mais en même temps il est indispensable aux Noirs de trouver du contre-jeu, tout en surveillant l'énorme faiblesse de la case d5. Si 17..., Fd7 ; 18. Ca-ç5 !

n) Après 19..., Dxg5 ; 20. Dd5, Cd8 ; 21. Th5!, Df6 ; 22. Td-h1, h6 ; 23. Dd2, Rh7 ; 24. Dé3! (menaçant Cb6 et Cd5) les Blancs ont un jeu agréable. Si 21..., Dg2 ; 22. Td-h1, h6 ; 23. Txh6+, Fxh6 ; 24. Txh6+, Rg7 ; 25. Dxd6!

o) Essayant de récupérer la case d5 via Cb6.

p) Si 20..., h6 ; 21. Cb-ç5, a5 ; 22. Txd6!, Fxd6 ; 23. Txh6+, Rg7 ; 24. Txd6, Dxd6 ; 25. Dxg5+, Rf8 ; 26. f6 avec une forte attaque.

q) 22. Fxa6! est plus fort et plus beau : si 22..., Fxa6 ; 23. Cd7.

r) Certains commentateurs estiment que le combat est maintenant terminé et que Karpov ne peut plus que pêcher en eau trouble, soucieux de regrouper ses forces comme l'indiquerait ce saut peureux du C en g8. En fait, Karpov est *en train* de démontrer que son dix-septième coup (17..., é5) n'avait pas abandonné la case d5, contrairement aux apparences ; en effet, voici qu'il s'apprête à répondre au coup naturel 25. Fç4 par 25..., d5!! et si 26. dxf6, cxf6, 27. éxd5, txf5 avec une finale légèrement supérieure.

s) Les forces noires ont perdu toute passivité.

t) Ou 28..., Cxç6 ; 29. Dh4 (si 29. dxç6 ?, Td1+ et 30..., Fxb4), h6 ; 30. dxç6, Txç6 ; 31. Fd3, Tb6 et rien n'est clair.

u) Dommage ! Karpov laisse passer la belle variante *29..., Txd5 ! ; 30. Dxf8+, Tg8 ; 31. Dé7, Dh6 !! ;* si 32. Tf1 (et non 32. Tç1, Dxç1+!), Dxç6, alors qu'il l'avait vue mais à laquelle il n'avait pas cru ! Dans cette position, on trouva *post mortem* la suite étonnante 32. a3!, Dxh1+ ; 32. Ra2 sans pouvoir conclure quoi que ce soit en faveur de l'un des deux camps !

v) Karpov a bien gagné la D mais au prix coûteux de T+F+C.

w) Les forces blanches contrôlent tout avant de mettre en marche leurs *pions passés.*

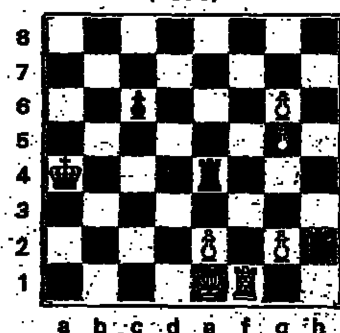
x) Le pion ç ne peut être arrêté. Si 41..., h4 ; 42. ç6., Dd6 ; 43. Tç1, Dç7 ; 44. Ca6, Dç8 ; 45. ç7 suivi de Fé6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1490
A. R. KOFMAN (1937)

(Blancs : Rb6, Tg8, Cg6, Pç3, é4, h4. Noirs : Rf6, Pb7, ç2, ç5, é5, f7, h6.

1. Cé7, ç1=D ; 2. Cd5+, Ré6 ; 3. Rç7!, f5 ; 4. Tf8!, fxé4 ; 5. ç4!, Dxç4 ; 6. Tf6+, Rxd5 ; 7. Td6 mat.

ÉTUDE Nº 1491
A. MAXIMOVSKY (1975)



Blancs (6) : Ré1, Tf1, Pé2, g2, g5, g6.

Noirs (4) : Ra4, Té4 et h2, Pç6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

TABLE

Artisans et chefs !

LA géographie gourmande de Paris est bouleversée depuis quelques années. Hier il y avait les « grands » (restaurants aux additions salées, renommés pour leur luxe et, quelquefois, leur cuisine, toujours « grande » mais plus ou moins bonne), les autres restaurants, les brasseries et les bistrots. Souvent ces bistrots et aussi des restaurants avaient, au « piano », le patron ou la patronne, et c'étaient ces artisans de la cuisine qui lui donnaient sa valeur. Paris était tout à la fois la ville des grands chefs et des bonnes petites adresses.

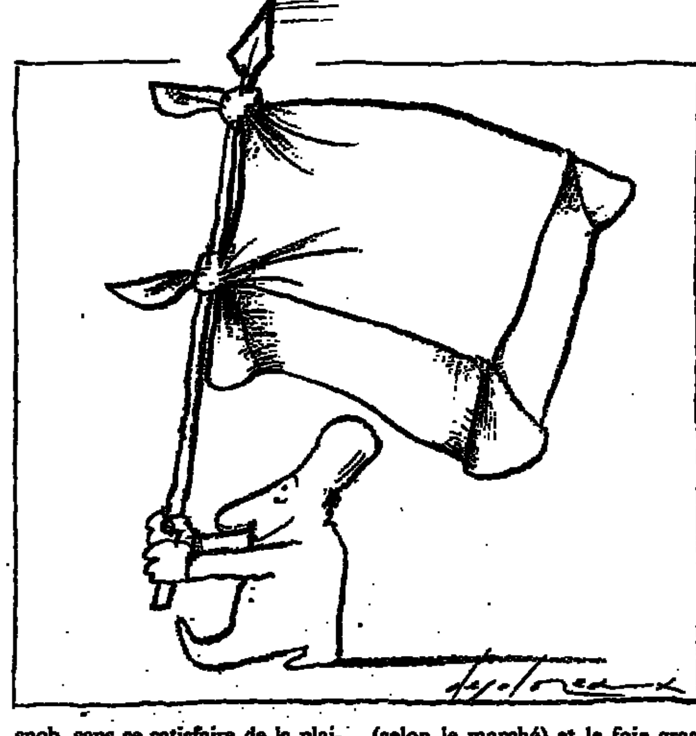
Aujourd'hui, les brasseries se banalisent, les « grands » demeurent, aux additions de plus en plus extravagantes, quelques bons chefs se sont « installés » restaurateurs et ont du mal, trop de mal hélas ! à respecter les valeurs gourmandes de l'artisanat. Les bistrots de même. Alors, face à la mac-donaldisation yankee et au pizzérisme italien, ils cèdent à la manie (ou nécessité ?) du jour : la succursalite.

Je ne dirai pas qu'où il y a de la chaîne il n'y a point de plaisir. Mais encore une fois nous sommes loin, ici, de l'artisanat, qui devrait être l'essence même de la cuisine et de la table. On peut certes saluer le groupe *Flo*, ou la bientôt vingtaine d'établissements de M. Gérard Joulié, de la *Taverne Dab* aux *Congrès*, passant par les deux *Sébillon*, jusqu'aux *Batifol* (ils sont dix, et l'on en annonce trois ou quatre à venir, dont un place du Marché-Saint-Honoré remplaçant la charcuterie Chédeville, et un autre place ex-Pereire !). Ces *Batifol* proposent une carte simplette à prix raisonnables et un service en général de grande amabilité, ce qui est assez rare.

Mais revenons à l'artisanat. Il pourrait, il devrait être, le « drapeau » des grands chefs s'ils étaient, en général, moins occupés de leur image médiatique (ou de leurs annexes : succursalite oblige !). L'artisanat appliqué à la grande cuisine, Claude Peyrot en est l'exemple-type en son *Vivarois*.

Il en est d'autres, heureusement, notamment un dont je voudrais parler ici, c'est Daniel Bouché. Ignoré comme il se doit du Michelin, exécré par d'autres, il mérite, sinon plus, son étoile au Bottin gourmand et ses trois toques chez Gault-Millau. Venu il y a quelques années de son minuscule bistrot de la rue de Montmorency, où il s'était déjà fait connaître des gourmets « dénicheurs », il a eu la malchance de voir sa rue Rabelais barricadée par les CRS protégeant l'ambassade d'Israël, et l'on n'arrive possiblement chez lui que par un détour par la rue Jean-Mermoz (mais il vient d'acquérir la boutique du coin, ce qui va lui permettre de s'agrandir et d'avoir pignon sur ladite rue Mermoz !). Daniel Bouché est un véritable artisan de la cuisine, toujours présent dans la sienne, toujours à l'affût du meilleur produit, toujours méditant sur la sagesse de l'harmonie des saveurs ou la fantaisie des accords.

Alors évidemment les prix, ici, sont ceux des « grands », et le



snob, sans se satisfaire de la plaisante simplicité du décor, regrettera les nappes de dentelle de chez Chose, le sommelier en grande tenue de chez Machin, les cristaux éblouissants de chez Truc... Oubliant l'axiome de Curnonsky : *« On ne mange pas le linge ! »* Mais le gourmand aura compris que l'enthousiasme de Daniel pour les truffes (en saison), les morilles (qui leur succèdent), les cèpes, girolles ou mousserons (selon le marché) et le foie gras qui, lorsqu'il n'est pas « au naturel », peut être ici chaud, aux raisins et accompagné d'une purée d'anchois (ce qui n'est bizarre qu'à l'énoncé et se révèle savoureux !) ou encore au caramel poivré, ce qui exalte le verre de sauternes accompagnateur ; cet enthousiasme donc est complété d'abord par une méticuleuse recherche de l'extrême qualité puis par une longue méditation sur les accents exaltant le produit.

La sauce « calamar » accompagnant la lotte rôtie, les langoustines sur coussin de nouilles citronnées, la côte de veau « avec son rognon », etc. Avec un plateau de fromages affinés accompagnés de raisins, noix et petits sablés aux épices extraordinaires (un chef qui respecte les fromages, c'est de plus en plus rare !)... Et les desserts, dont de superbes feuilletés et glaces (caramélisée au miel et croûtons de pain d'épice, par exemple). Belle carte des vins, et le sourire « naturel » de Nicole Bouché là-dessus. Voilà de quoi faire oublier qu'aujourd'hui plus que jamais le plaisir se paie. Et qu'il n'a pas de succursales !

La Reynière

► Le Petit Montmorency, 5, rue Rabelais (8e). Tél. : 45-61-01-26. Fermé samedi et dimanche. Parking, 1, rue Rabelais, ou Rond-point des Champs-Elysées. Carte bleue.

Semaine gourmande

L'Estournel

En dehors des palaces, les grands hôtels de classe, de confort et de charme ne sont point si nombreux à Paris. Le Baltimore remis à neuf fait partie de ceux-là (et de la chaîne Demeure-hôtel). L'Estournel est toujours son restaurant lui aussi « retapé », au clair décor moderne. On y retrouvera le directeur Michel Devaux, homme de métier, un jeune remarquable sommelier J.-L. Jamrozik et, au piano, Daniel Le Quéré (frère de Paul Le Quéré, l'étoilé d'Angers).

Chantal Jacob, animatrice du Baltimore, peut être heureuse et fière de cette équipe.

La carte propose des blinis au sarrasin et une crème au raifort avec le saumon fumé, un sabaudet lyonnais aux pommes « rattes », le foie gras d'oie au torchon et sa brioche de poivre noir, l'omble-chevalier aux noix de cajou, les rougets en chartreuse, le poulet cocotte aux lentilles du Puy, etc., avec des fromages de chez Dubois et de très remarquables desserts. Il faut compter entre 400 et 500 francs, mais un « Menu du marché » (entrée, plat, dessert, café et mignardises) est à 250 francs, au déjeuner.

► L'Estournel, 1, rue Léo-Delibes (88 *bis*, avenue Kléber, 16e). Tél. : 44-34-54-34 (fermé samedi et dimanche). Salon : cent dix couverts. A.E. – D.C. – C.B.

La Flambée

On se croirait presque en province, dit Gilles Pudowski ! Mais on y est ! Ce coin du douzième, entre la place Daumesnil, la rue de Charenton, la rue de Wattignies est la province de la gare de Lyon et de la Bastille. Cette auberge aux poutres astiquées, aux murs solides, aux rideaux obsolètes nous ramène à un autrefois bien agréable. Avec une carte elle aussi provinciale, du Sud-Ouest, que surveille le chef-patron Michel Roustan : salade occitane, salade de gésiers confits et haricots rouges, carpaccio de magret, feuilleté d'escargots au roquefort, foie gras, morue aux lentilles, cassoulet landais, méli-mélo de ris et rognons de veau au madiran, brebis fermier des Pyrénées. Mais aussi un supertartare de saumon enrobé de saumon fumé d'une saveur délicate exceptionnelle que je vous conseille d'accompagner, comme je l'ai fait, d'un Glenffidich pure malt. Menu gourmet à 120 francs (avec grand choix d'entrées, plat et dessert), dégustation à 170 francs (avec fromage et dessert) et un menu Sud-Ouest les jeudis et dimanches (175 francs arrosé de gaillac rouge). A la carte compter 250-350 francs.

► La Flambée, 4, rue Taine (12e). Tél. : 43-43-21-80. Fermé dimanche soir et lundi. A.E. – D.C. – C.B. Chiens acceptés.

Bistrot du vingtième

Un peu « retapé », ce vrai bistrot a le mérite (celui de son chef-patron Le Chevalier) de présenter un bon rapport qualité-prix. Pâté de tête, blanc de volaille au Xérès, crème caramel et un quart de vin pour 75 francs, qui dit mieux ? Un menu à 100 francs et la carte ou l'addition, si l'on aborde le foie de canard maison et son verre de sauternes, le cassoulet, la raie provençale ou le pot-au-feu de canard crème d'ail, voire les ris et rognons de veau en ragoût, peut frôler les 300 francs mais vous régaler. Service bon enfant.

► Bistrot du vingtième, 44, rue du Surmelin (20e). Tél. : 48-97-20-30. Fermé samedi et dimanche. A.E. – C.B. Chiens acceptés.

Paul Chêne

Le cher Paul Chêne nous a quittés, le mois dernier. Après des débuts à la Tour d'Argent, il s'installa à son compte près de la Bastille, avant de s'affirmer ici, durant près d'un quart de siècle, faisant de sa petite maison une des grandes du Paris gourmand. Il avait (peut-être aussi dégoûté d'avoir perdu son étoile Michelin) laissé quelque peu sa maison à son gendre David Souffir, également homme de métier. Mais son personnel aux petits soins et ses plats classiques sont toujours là : escargots maison, maquereaux frais au muscadet, beignets de brandade à la rouille, merlan frit en colère, poule au pot Henri-IV, gâteau de lapin en gelée au riesling, daube à l'ancienne, jusqu'aux beignets de pommes et aux crêpes suzette. Le chef André Ravigneau est à l'aise en cette carte, aussi dans les suggestions du jour et dans le menu du marché (250 francs midi et soir). Très belle cave avec un vin conseillé du mois. Compter 400-500 francs.

► Paul Chêne, 120, rue Lauriston (16e). Tél. : 47-27-63-17. Fermé samedi et dimanche. Parking : 123, rue Lauriston. A.E. – D.C. – C.B. Chiens acceptés.

Le Petit Duc

Ne cherchez pas dans les guides cette bonne petite adresse connue des bonnes fourchettes du quartier. Rémy Breux a climatisé sa petite salle cossue mais simplette et son chef cuisine sagement (foie gras et cassoulet ont la « patte » confiée par Lamazère), les viandes viennent d'en face (Boucheries nivernaises), le service de Brigitte est efficace et avenant et je me suis régalé d'une fricassée de foies de volaille au madère, d'un filet de rascasse poêlé vinaigrette tiède, et après les rouelles de fromage en salade d'une tartelette aux pommes tièdes (165 francs). A la carte, mes voisins choisirent l'une huîtres, cassoulet et nougat glacé sauce abricots, l'autre terrine de saumon et rascasse, confit pommes sarladaises et profiteroles au chocolat amer. Le tout parfait. Petite carte des vins. A la carte compter 250-350 francs. Excellent endroit pour gourmandiser tranquille le soir.

► Le Petit Duc, 34, rue de Penthièvre (8e). Tél. : 43-59-15-49. Fermé samedi et dimanche. Parking : Bristol. A.E. – D.C. – C.B.

L. R.

هكذا من الأصل

PARCOURS

Pour Jean-Louis Vila, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Perpignan, *« le vingtième siècle s'est joué ici »*. De quoi être surpris, car ce n'est pas tout à fait écrit dans les manuels de l'histoire de l'art. Mais « ici », c'est où ? A Collioure.


PATRICK FORESTIER/SYGMA

Fauves de Collioure

DANS ce petit port des Pyrénées-Orientales, le vent souffle fort, aujourd'hui, il tord les stores rageusement. Mais sans parvenir à balayer un soleil qui éclaire sereinement les pierres du quai de l'Amirauté. Même vers la mer – si houleuse – le ciel n'a rien d'effrayant.

« Alors ? » Cette fois, l'accent est nettement plus catalan, chantant, et le regard, lui, assez adolescent. C'est Jojo, soixante-cinq ans, l'homme qui « ici » détient en partie la preuve de ce que Vila vient d'affirmer.

Jojo Pous accepte de nous montrer le livre d'or de son établissement, l'hôtel-restaurant des Templiers. *« Je reviens »*, dit-il, nous laissant plonger librement dans un monde d'enluminures, car, de page en page, on circule dans un véritable musée miniature où presque tous les grands sont présents ; de Matisse à Picasso en passant par Zadkine, Pignon, Dufy – qui légende son aquarelle avec ces mots : *« Collioure sans voiles, c'est un soir sans étoiles »*, – Desnoyer..., il faut les citer dans l'ordre où ils apparaissent !

Dessins, gouaches, poèmes, aveux, tous sont originaux ! Et, quand ce n'est pas le cas, on a néanmoins le cœur qui bat. Ainsi en découvrant que le poète Jean Cassou se sentit tenu de recopier là son Sonnet XXI – en réalité composé avec l'aide de la mémoire, sans stylo ni papier, dans l'ombre des prisons de Franco – dédié à un autre poète, espagnol, Antonio Machado, enterré ici, à Collioure, et dont la tombe ne cesse encore aujourd'hui d'être fleurie ; la petite boîte à lettres accrochée à la tombe déborde de missives, preuve que les poètes survivent, en cachette. Quelques années auparavant, travaillant à Collioure, le peintre Pignon fit sur ce livre une esquisse « Pour Antonio Machado ».

Quelques pages plus loin, Matisse, lui, a la mémoire qui flanche, un peu, quand un jour de 1950, prenant le relais, il réalisa un dessin évoquant son arrivée à Collioure, datant celle-ci de l'année 1904 au lieu de 1905. On voit la locomotive du train par lequel il arrive – de Perpignan où, démuni, il a trouvé asile chez sa belle-sœur, – on aperçoit la pension de Dame Roussette où il descend, avenue de la Gare, son atelier haut perché et situé juste à côté.

Tout commence alors. En mai 1905. Derain surgit quelques jours plus tard, et il écrit aussitôt à Vlaminck pour lui vanter la lumière de Collioure, *« blonde, dorée »*. Elle l'est toujours, toujours elle efface les plis les plus tristes sur les visages ou les habits. Alors, cette clarté aide comme un don du ciel Matisse à se trouver enfin. Son meilleur spécialiste – Pierre Schneider – note que *« le Matisse qui aborde le fauvisme en été 1905 se considère encore, après douze années de recherches intenses, comme un apprenti »* (1). Deux ans plus tard, en 1907, il n'y a plus d'apprenti mais un maître, celui qui réalise, entre autres, à Collioure, son *Nu bleu*, œuvre charnière, à la frontière de l'Art nègre, et qui inspira, dit-on, Picasso alors occupé à achever ses *Demoiselles d'Avignon* (2) ; à Collioure, le fauvisme s'élance vers son «apogée» où la lumière et les couleurs libérées tiennent toute leur place, où les ombres venues d'ailleurs perdent la leur. Jojo, même s'il a son carnet de commandes à la main, nous fait remarquer que les différentes habitations que Matisse occupa avec sa famille correspondent à des *« points stratégiques »* par rapport à cette luminosité ; comme c'est vrai !

Durant l'été 1905, le peintre quitte, en effet, la pension de la Dame Roussette pour s'installer «plein sud», face à la plage Boramar, à droite du presbytère, « maison Soulier » ; aujourd'hui, sa façade a la modernité un peu fade, hélas ! C'est de sa terrasse à balustrade en terre cuite qu'à l'époque Matisse et Derain rivalisent et réalisent nombre de tableaux qu'on retrouve aujourd'hui à Moscou, New-York, Paris ou Nice (3). Autre demeure, au gré des aller et retour du peintre, qui quitte ce village de pêcheurs mais y revient, de préférence à la belle saison, pour peindre – ce va-et-vient durera une dizaine d'années, – c'est celle qu'il habite près de la tour de la Douane, en bordure du faubourg : de là, il voit cette lumière sans pareille frapper le petit port ; les paysages de Collioure datent d'alors, pour la plupart de 1907. Autre lieu, plus caché, vrai rêve tropical, qui rappelle que Matisse aimera Tahiti, en 1930 : la villa Palmar, au pied du pont où passe la nationale, avec son jardin extraordinaire, doté d'un mangoustier géant, de cocotiers et palmiers qui tous grimpent très haut vers le ciel ; la maison est tout au fond, endormie...

René, le père de Jojo, alors jeune écolier, avait repéré ces deux «fauves» ; et si, gamin, il les suit et s'intéresse à leurs exploits, c'est que déjà ses propres parents aimaient la peinture, assez – bien qu'ils ne roulent pas sur l'or – pour posséder un tableau de bon niveau qui montre la mère, tout encapuchonnée de noir, sévère Catalane. Fait avant la première guerre mondiale, le tableau est toujours là, dans un angle de l'hôtel-restaurant des Templiers. Car le père de Jojo, René, poursuivra l'aventure, l'amplifiera en collectionneur au goût sûr ; précurseur ; devenu employé de la compagnie d'électricité, il s'entichera du cubiste Survage, ce qui n'a rien d'évident, en 1924, qui que l'on soit ! Survage est à Collioure, à cette date, et demande à René de venir lui régler ses spots – les cubistes, on le sait, ne sont pas des amateurs de lumière naturelle – ce qu'il fait, et de bon cœur, refusant de toucher le moindre dédommagement.

Le seul bien de la famille Pous, c'est un café qui est aussi leur maison, le futur hôtel-restaurant, où Survage entre un beau jour et, pour remercier René Pous, exécute sur les miroirs chargés de publicités – elles sont effacées d'abord – des peintures à sa façon.

Aujourd'hui, le lieu regorge de tableaux ! En son temps, René reçut ici, dans ce repaire familial, nombre de grands peintres, d'écrivains attirés par le souvenir de Matisse, de Derain ou d'Antonio Machado. D'où ce livre d'or en deux tomes ! Où le grand écrivain Malaparte note que adolescent, tenu de choisir, il opta pour *« la route de l'aventure, du hasard, du vice, de la tempête, de l'amour, de Collioure »*.

Qui n'y vient pas, dans ce café ? C'est un point de ralliement, encore et toujours, y compris du jeune maire de Collioure et des joueurs de cartes. Voici que surgit, catalane jusqu'au bout des ongles, Joséphine Matamoros ; elle est la conservatrice du Musée d'art contemporain de Céret. La ville de Céret n'est qu'à une trentaine de kilomètres de Collioure, et c'est l'autre volet de ce périple.

Car Céret, et alors on n'en comprend que mieux l'éminente déclaration de Jean-Louis Vila, Céret, c'est, même si les livres d'aujourd'hui, si savants, l'oublient quelquefois – mais ceux d'hier, plus émotifs, s'en souviennent – *« La Mecque du cubisme »*, – pour reprendre le mot, à l'époque, du poète et critique André Salmon. Oui, c'est à Céret qu'il faut aller en pèlerinage si l'on veut, après Matisse et Derain, prier Picasso, Braque ou Juan Gris.

En effet, tout se décante : Matisse et les fauves sont à Collioure, tandis que les cubistes occupent surtout Céret, dans la montagne voisine. Comme deux bataillons qui se font face. Joséphine Matamoros trace pour nous la ligne de démarcation : *« Collioure, c'est la couleur, la terre, l'abstraction. »* Tout le vingtième siècle est alors en vue.

Picasso, de douze ans plus jeune, se posa très vite en rival de Matisse ; il arrive à Céret durant l'été 1911, accompagné de Fernande, sa compagne, de Braque, de Max Jacob. C'est le sculpteur catalan Manolo qui lui a parlé de l'endroit ; si c'est encore la France, c'est déjà l'Espagne ; la vie y est facile, pas chère – comme à Collioure, alors. Petite ville des eaux vives, des sources, Céret a sa place taurine, ses terrasses de bistrot, son Grand Café, son boulevard où il fait bon trainailler après le labeur. Cet enchantement est toujours présent, et la rue Saint-Féréol, qui donne accès au cœur de Céret, semble toujours vouloir escalader la montagne. Mais, par ici, la lumière se retranche, les couleurs s'estompent, aspirées par les collines avoisinantes, rendues sombres par les pins, les chênes. On imagine mal l'inverse : le cubisme s'affirmer à Collioure et les fauves à Céret. Il est des lois plus éternelles qu'on ne croit.

Picasso loue à la sortie du village – en allant vers l'Espagne – la « maison Delcros », rue des Evadés-de-France, et y installe sa bande. Madame Déa Vargas veut bien nous servir de guide et nous montrer cette maison seigneuriale, dont la belle terrasse domine un grand parc protégé par un mur de bonne taille et fait face à la sérénité des Pyrénées. *« Nous vivons en cellules séparées et vastes. Pas d'excursions »*, écrit, depuis Céret, Max Jacob à Apollinaire (4). Que Picasso ait pu louer un tel lieu laisse aussi présager qu'il n'était pas trop dépourvu, que Kahnweiler, avec qui il est sous contrat, s'est montré suffisamment généreux.

Cette année-là, 1911, le cubisme s'affirme ; il devient, selon le mot de Victor Castre, une *« doctrine intransigeante »* (5). Il se produit à Céret – comme à Collioure trois ou quatre ans plus tôt – une éclosion et même une révolution artistique, proche, celle-ci, d'une ascèse. Chaque tableau, chaque dessin, chaque papier collé de Picasso ou de Braque transgressent les règles les mieux établies. Victor Castre rappelle ce mot, légèrement dégoûté, de Matisse, devant une toile de Braque rapportée de Céret : *« Trop de cubisme. »* Le mot cubisme, en tout cas, entre dans les mœurs à partir de l'automne 1911.

Si Picasso interrompt ses séjours prolongés à Céret avec la première guerre mondiale, le lieu est désormais consacré ; y viendront travailler Juan Gris, Auguste Herbin, mais aussi le peintre surréaliste André Masson – qui épouse en 1919 une Cérétane, – Kisling, Soutine, Krémègne... et Pierre Brune – qui sera, avec Franck Burty Haviland, à l'origine du Musée de Céret (6). La liste n'est pas moins longue que celle inaugurée par Matisse, en bordure de mer.

On peut en quelques heures passer de Collioure à Céret, de la « maison Soulier » à la « maison Delcros », faire, rien qu'en se baladant, de l'histoire de l'art appliquée. Réaliser combien l'esprit des lieux – une fois de plus – dut compter, favoriser le fauvisme à Collioure, et le cubisme à Céret. Avant, ce sont des amorces, des quêtes encore imparfaites. Cette double consécration est rendue encore plus étonnante par la proximité des deux endroits et par la réalité des comportements : quand Derain venait à Céret, il n'y restait pas ; pas plus que Picasso ne s'attardait à Collioure.

Mais le vingt et unième siècle rôde aussi par ici, murmure Jean-Louis Vila. Jojo nous laisse, de nouveau. Sur le mur du fond de son restaurant, peinte à même l'enduit du mur, Claude Viallat, le leader historique de Supports/Surfaces, a réalisé une immense frise. Récemment. Et Viallat a un atelier non loin d'ici, au Boulou. Le père de Jojo avait accueilli Survage, ce qui, nous l'avons dit, n'avait rien d'évident ; son fils aujourd'hui livre sa salle à manger à l'obsession d'un peintre qui, lui, a révolutionné l'art contemporain, en donnant – avec ses amis – un grand rôle au négligeable, à l'enfoui, à l'éphémère, car Viallat, outre ses « empreintes » qui envahissent et chassent tout ce qu'un tableau montre habituellement, prend en compte « les dessous de la peinture » : le châssis – le support, – l'envers de la toile, les traces, les imperfections, laissant agir aussi, parfois, les intempéries : le soleil, la pluie, ou encore, comme ici, les fumets des plats – marins – que cuisine Jojo !

La frise est là, répétition d'empreintes de couleurs, rouge et bleue, choisies en hommage à Matisse. Et Joséphine Matamoros nous rappelle qu'en 1966 – elle était lycéenne – le musée dont elle a la charge aujourd'hui accueillit, prouvant son étonnante vitalité, cette exposition inaugurale, « Impact I », qui regroupa, pour la première fois, la plupart des artistes qui, de Ben à BMPT et à Supports/Surfaces, alimenteront le débat artistique en France, à la fin des années 60 et pendant les années 70 (7).

Collioure, Céret. Dignité des femmes et des hommes qui les habitent. La Catalogne, où nous sommes, fut le berceau de la première démocratie européenne, aux douzième et treizième siècles, nous rappellera le curé de Collioure, béret sur la tête. Et si c'était l'explication : ce qui leur plut, à tous, à ceux qui croyaient à la mer comme à ceux qui croyaient aux cimes, une liberté inséparable de l'identité et de la terre catalanes.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Barou

---

(1), (3) *In Matisse et Derain à Collioure, été 1905*, François Bernadi, Musée de Collioure, 1989.

(2) Cf. Jack D. Flam, « Matisse et les fauves », in *le Primitivisme dans l'art du vingtième siècle*, Flammarion, 1987, pour l'édition en langue française.

(4) Lettre de 1913 ; cette année-là, les Braque ne sont pas du voyage, et c'est Eva qui accompagne Picasso.

(5) Victor Castre, *Naissance du cubisme, Céret 1910*, Orphys, sans date d'édition.

(6) Le Musée d'art moderne de Céret, actuellement en cours de rénovation et d'agrandissement, avec Jaume Freixa comme architecte, fera l'objet d'une nouvelle et importante inauguration en juillet prochain.

(7) Cf. Le catalogue de l'exposition Supports/Surfaces, Musée d'art moderne de Saint-Etienne, 1991.